
futuribles

L'AVENIR
DES CAMPAGNES
EN EUROPE OCCIDENTALE

NUMÉRO HORS SÉRIE

sous la direction d'Henri Mendras

Analyse – Prévision – Prospective

futuribles

Revue trimestrielle de l'Association Internationale Futuribles
10, rue Cernuschi, 75017 Paris, France - Tél. 924-54-79 et 766-59-46

COMITÉ D'ORIENTATION

Michel ALBERT, Serge ANTOINE, Alain-Marie CARRON, Bernard CAZES, Michel CROZIER, Jacques DURAND, François ECK, Emilio FONTELA, Claude GUILLEMIN, Paul-Marc HENRY, Bertrand de JOUVENEL, Edmond LISLE, Daniel MALKIN, Henri MENDRAS, Pierre MASSÉ, Aurelio PECCEI, Pierre PIGANIOL, Guy POQUET, Jean SAINT-GEOURS, Georges VEDEL.

DIRECTEUR

Hugues de JOUVENEL.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Françoise ROBINET.

* * *

ABONNEMENT (un an): 120 F (France et étranger)
Envoi par avion sur demande, port en sus.

LE NUMÉRO: 32 F (port en sus)

*Les articles signés expriment l'opinion des auteurs
et pas nécessairement celle de l'Association Internationale Futuribles
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit,
réservés pour tous pays*

© Association Internationale Futuribles 1977
SIRET: n° 784.31.4940.00031 — ISSN — 6337-307 X

Commission paritaire n° 56798
Imprimeries réunies de Chambéry — 73490 La Ravoire — N° 7477

Sommaire

L'AVENIR DES CAMPAGNES EN EUROPE OCCIDENTALE

Présentation	3
<i>Henri Mendras</i>	
L'avenir de l'agriculture et de la politique agraire en Europe	7
<i>Jean-Louis Durand-Drouhin</i>	
Images des futurs possibles : quatre utopies rurales	31
<i>Anton Jansen</i>	

* * *

Études nationales :

Grande-Bretagne, <i>David G. Symes</i>	65
Pays-Bas, <i>Anton Jansen</i>	79
République fédérale d'Allemagne, <i>Ulrich Planck</i>	107
Italie, <i>Corrado Barberis</i>	143
Espagne, <i>Joan F. Mira</i>	153
Les prévisions à long terme sur l'évolution de l'agriculture française, <i>Amédée Mollard</i>	169

* * *

Quelques questions finales	189
<i>Henri Mendras</i>	

Présentation

Le CEUCORS a mené de 1970 à 1976 un projet de recherche comparative internationale sur l'avenir des collectivités rurales dans les sociétés industrialisées. Ce projet s'était donné pour ambition de départ de comparer les évolutions en cours dans les pays de l'est et de l'ouest de l'Europe, de manière à en tirer quelques conjectures sur l'avenir des campagnes. L'exposé des motifs de l'entreprise était ainsi formulé :

« Les réflexions prospectives sur l'avenir de nos sociétés laissent généralement inexploré le problème des régions rurales. Dans la plupart des pays, l'« équipement urbain » va doubler en quelques décennies, et l'on s'interroge rarement sur les conséquences qu'il en résultera pour les régions rurales qui sont traitées, soit comme des régions de production agricole, soit comme des régions non-urbanisées. Cette façon de faire se justifie à la rigueur dans un pays neuf comme les États-Unis, mais elle est inadéquate pour les pays européens dont les sociétés rurales ont une existence millénaire et qui réagissent chacune avec leur tempérament particulier à la mutation sociale en cours.

« L'identification entre campagne et agriculture, qui était relativement acceptable il y a cinquante ans, devient de plus en plus mal fondée aujourd'hui à mesure que l'agriculture emploie moins de main-d'œuvre. Le pourcentage de la population agricole dans les régions rurales diminue par rapport à l'ensemble de la population active, montrant bien que la campagne n'est plus un atelier de production agricole mais un milieu de vie aux activités diverses. »

Dès le début de la recherche interdisciplinaire qui réunit à la fois des ethnologues, des sociologues et des géographes, d'une part et d'autre part des économistes et des politistes, il est apparu clairement que les différentes sociétés rurales d'Europe évoluaient selon

des tendances et une dynamique qui leur étaient particulières et que le poids des structures traditionnelles locales demeurait essentiel pour déterminer leurs orientations futures. Mais, par ailleurs, les décisions de la puissance publique nationale ont une influence décisive sur l'avenir des campagnes : décisions de politique générale, décisions de politique agricole, décisions d'aménagement du territoire. C'est pourquoi l'équipe des économistes a décidé, en 1972, d'entreprendre une évaluation comparative de l'intervention de l'État en agriculture dans les pays de l'Est et dans les pays de l'Ouest. Pendant trois ans, chaque institut national a travaillé sur la politique agricole de son pays et trois réunions de travail ont permis de confronter les travaux en cours, de les réorienter et de les harmoniser. Les résultats de leurs travaux ont été publiés dans les cahiers de l'ISMEA (Série AG N° 14).

De leur côté, sociologues et ethnologues ont tenu cinq réunions de travail dans lesquelles ils ont fait le point sur les études de villages qui ont été menées dans les années récentes et une bibliographie sélective et commentée de ces études est en cours de publication. Ensuite, ils se sont interrogés sur les meilleures méthodes pour analyser les tendances et les formes de changement à l'échelle locale. En particulier, il est apparu que dans beaucoup de pays, on commençait à entreprendre la réétude de villages qui avaient déjà été étudiés une dizaine ou une vingtaine d'années auparavant. L'ensemble de ces réflexions méthodologiques fera l'objet d'une publication ultérieure.

Finalement, le groupe des économistes s'est retrouvé avec le groupe des sociologues et des ethnologues au colloque final du projet qui s'est tenu en France, à Arc-et-Senans, du 19 au 23 avril 1976. Il a paru utile de livrer au public, le plus rapidement possible, les différentes études discutées à cette occasion. On trouvera dans les pages qui suivent la principale étude portant sur l'Europe occidentale. En effet, les rapports venant des pays de l'Est seront publiés ultérieurement. Toutefois, il a paru bon de publier le rapport général de Jean-Louis Durand-Drouhin qui a été de bout en bout l'animateur du projet.

Avec mon collègue Boguslav Galeski, de l'Académie des Sciences de Pologne, j'ai eu la tâche de diriger pendant cinq ans l'ensemble de ce projet et je tiens à saisir cette occasion pour remercier tous mes collègues des différents pays de l'est et de l'ouest de l'Europe qui ont bien voulu apporter une savante collaboration à l'entre-

prise. Je remercie l'Association internationale Futuribles d'avoir bien voulu accepter la charge de cette publication.

Henri Mendras

CEUCORS

Le Centre Européen de Coordination de Recherche et de Documentation en Sciences sociales (*Grünangergasse 2, 1010 Vienne, Autriche*) est un organisme autonome du conseil international des sciences sociales et a été fondé en 1963. Son but est d'encourager et de développer les contacts et la coopération entre chercheurs européens de pays ayant des régimes socio-économiques différents. Dans cette perspective, il coordonne des travaux de recherches en sciences sociales entrepris simultanément dans plusieurs pays et fournit une plate-forme pour l'échange et la comparaison des résultats obtenus.

Depuis sa création, le Centre a coordonné une vingtaine de recherches internationales, a organisé plusieurs rencontres et tables-rondes et a publié une douzaine d'ouvrages.

Le Centre est financé par des subventions régulières versées par des organismes gouvernementaux ou scientifiques de la plupart des pays européens.

L'avenir de l'agriculture et de la politique agraire en Europe

par JEAN-LOUIS DURAND-DROUHIN

Un certain consensus se dégage de l'ensemble des rapports nationaux en ce qui concerne la place de l'agriculture dans la société. A l'Est comme à l'Ouest mais aussi au Nord comme au Sud on est bien obligé de tenir compte des changements économiques et sociaux directement liés au développement des forces productives, autrement dit, des techniques et des mentalités, dans l'agriculture.

Dans la plupart des rapports il s'agit d'évaluer d'abord les effets du processus de « modernisation » de la production commencé sur une grande échelle à partir des années 1945-1950, en premier lieu de déterminer les conséquences de la diffusion de moyens de production qui appartient à une première génération de techniques : tracteurs, moissonneuses, engrais azotés, phosphates... Ensuite en projetant plus avant les grandes tendances à l'œuvre aujourd'hui de tenir compte des derniers progrès de la technique et de la science : industrialisation de la production animale, perspectives offertes par les cultures hors sol, etc.

En prenant en considération ces progrès effectués parallèlement, avec des décalages dans le temps, dans la plupart des pays européens, chaque auteur en arrive à prédire sans trop de risques, semble-t-il, des phénomènes semblables (1).

Mais une fois ces grands traits mis en évidence, il s'agit d'en expliquer le pourquoi et le comment. Force est de constater que plusieurs futurs sont en fait suggérés par des analyses différentes de la réalité présente. Ces « futurs agricoles » se complètent ou s'ex-

(1) *L'horizon que chaque rapporteur s'est fixé est relativement proche. On est plutôt dans l'ordre du moyen terme (1985/1990) que dans la prognose post année 2000.*

cluent que l'on considère une partie de l'Europe ou l'autre. Ceci dit, nous prendrons le parti d'exposer quelques changements à venir en opposant les évolutions qui se dessinent d'une part à l'est, d'autre part à l'ouest de l'Europe. Ce clivage reste pertinent. Il ne doit pas être masqué par une évolution technologique en œuvre dans tous les pays et dont les effets vont être ici pour commencer brièvement exposés (2).

DIMINUTION RELATIVE DE LA PLACE DE L'AGRICULTURE ET DES AGRICULTEURS DANS LA SOCIÉTÉ

Certains parlent du déclin, d'autres de régression de l'agriculture, certains annoncent la fin des sociétés rurales, d'autres la fin des paysans.

Qu'affirme-t-on dans les rapports ?

La part relative de l'agriculture dans le développement économique va continuer à diminuer

dans la formation du revenu national, dans la formation du produit national brut, dans les échanges. Quelques évaluations chiffrées sont données : en Finlande, de 1974 à 1985, on passera de 11,3% dans la formation du GNP à 7-8% ; en Turquie de 28% en 1974 à 16% en 1987.

(2) Toutefois les rapports sur la Turquie, l'Espagne et dans une certaine mesure l'Italie montrent qu'il existe des isolats importants, à la périphérie du continent, marqués par le sous-développement, où les questions de l'exode rural, de la mécanisation, de l'intégration de l'agriculture au reste de l'économie se posent d'une façon spécifique. Cette dimension Nord-Sud qui se justifierait dans une approche exhaustive du problème du futur n'est pas traitée ici du fait du manque de données suffisantes.

La concentration des surfaces mises en culture et des installations d'élevage va se poursuivre à un rythme accéléré et le nombre des unités de production tant individuelles que collectives va diminuer

Les raisons sont d'ordre technique : utilisation rationnelle des moyens de production (mécanisation, chimisation) de plus en plus perfectionnés. Elles sont d'ordre économique : réduction des coûts, maximisation des revenus, des profits.

Aux Pays-Bas, de 147 000 exploitations en 1974, on passerait à 95 000 en 1985. En France, de 1 280 000 exploitations de plus d'un ha en 1975, on passerait à 1 020 000 en 1985.

En Pologne, de 2 100 000 en 1975 à 600 000 exploitations en 1990, tandis que la superficie moyenne passera de 6,9 ha à 11,5 ha.

En Grande-Bretagne et en Allemagne, dans les années 1990-2000, on envisage qu'une majorité d'exploitations auront plus de 150 ha, seront fortement mécanisées et régies par 1 ou 2 personnes.

Les surfaces agricoles vont diminuer au profit d'une utilisation non agricole des sols (urbanisation, industrialisation, loisirs, forêts)

En Grande-Bretagne, on envisage que cette diminution se situera entre 14 000 et 28 000 ha chaque année jusqu'à l'année 2001.

Pour 1980, le plan Mansholt prévoit, pour la CEE, de réduire de 5 millions d'hectares la surface cultivée. Le rapport Vedel, en France, envisage pour 1985 une réduction entre 7 et 12 millions d'hectares de la surface cultivée (d'environ 1/3).

Notons toutefois que peut être envisagée, en même temps, une augmentation des surfaces arables, au détriment des prairies naturelles comme c'est le cas en Grande-Bretagne mais aussi en France puisque le VII^e Plan prévoit un demi million d'hectares de labours de plus pour 1980.

Dans beaucoup d'autres pays, les réductions prévues sont moins importantes et l'on constate que cette évolution relevée dans tous les rapports peut correspondre à des logiques différentes. S'agit-il d'arriver à une répartition plus rationnelle du territoire entre activités de production d'une part, et activités de loisirs et zones de résidences d'autre part ; dans cette optique intervient, bien entendu, la nécessité de localiser les productions agricoles dans les zones les

plus adaptées à chacune d'entre elles (conditions naturelles, force de travail). S'agit-il d'une option, correspondant à une autre logique : la suppression des larges espaces cultivés doit conduire à une baisse de certaines des productions agricoles ou du moins à leur maintien par rapport à un niveau actuellement atteint. Dit de façon abrupte, quand on annonce une réduction des surfaces cultivées, parle-t-on d'aménagement du territoire ou s'agit-il de mesures d'« anti-croissance » ?

La production agricole, comprise stricto sensu, deviendra toujours plus dépendante des industries situées en aval et en amont

Pour traduire ce processus d'intégration, différents termes sont utilisés. On propose la notion de « sphère de la production agro-alimentaire », de « complexe agro-industriel national », d'« agri business ».

Là aussi parle-t-on de la même chose ? Pour certains, ce qui mérite attention, c'est le développement des rapports diversifiés et de plus en plus déterminants pour le développement de la production agricole entre les industries d'aval et d'amont et les unités de production. L'ensemble du réseau étant considéré d'un point de vue fonctionnel, il est analysé en rapport avec la maximisation des résultats économiques.

Pour d'autres, ce qui est déterminant au-delà de l'interdépendance qui s'établit entre agriculture et industrie, c'est l'opposition des intérêts des parties en présence : exploitations familiales d'un côté, de l'autre monopoles, firmes nationales ou multinationales ayant un pouvoir de contrainte.

Le nombre des personnes actives dans l'agriculture va continuer de diminuer de façon considérable. La machine va continuer à remplacer l'homme

Il s'agit de la poursuite d'une évolution qui a commencé dès le XIX^e siècle pour les pays les plus industrialisés (dès le XVIII^e siècle en Grande-Bretagne). En revanche, en Europe centrale, le mouvement est plus récent. Il n'a commencé que timidement dans la période de l'entre-deux guerres. Cet exode rural se poursuit aujourd'hui à des rythmes différents et a un avenir variable selon les pays. En Grande-

Bretagne où moins de 3% de la population active est occupée dans l'agriculture, l'exode est un processus quasiment achevé et, dans la mesure où la diminution porte sur un nombre tellement réduit de personnes, il perd de sa signification.

L'exode rural a encore un bel avenir en Turquie où en 1987, on prévoit que 38% de la population active restera employée dans l'agriculture (62% en 1972).

Les autres pays sont dans des situations intermédiaires. En Finlande, le pourcentage de la population active devrait passer de 16% en 1974 à 8-11% en 1985. En Roumanie, de 44% en 1973 à 27-28% en 1980 et 12-15% en 1990. L'exode se situe à un niveau suffisant pour susciter questions et controverses : combien doivent partir ? Question qui renvoie à la complexe équation dont le premier terme est : besoins en force de travail dans l'agriculture ; en second terme, besoins en force de travail dans les secteurs industriels et les services. Question subsidiaire mais non dénuée d'intérêt pour les intéressés : qui doit partir ? Les jeunes ou les vieux ? Les petits, les moyens ou les gros agriculteurs ?

Ces constatations qui se présentent comme autant de « vérités de La Palice » donnent en quelque sorte l'image en *négalif* de l'agriculture dans une vingtaine d'années.

Il est question ici de ce que l'agriculture aura d'ici là « perdu » (sans donner de valeur à ce terme) en terres, en exploitations, en hommes, en indépendance par rapport aux autres secteurs de l'économie.

A côté de cette agriculture qui va se rétrécissant telle une peau de chagrin, les rapporteurs esquissent de façon positive, avec le même degré de généralité, les contours de l'agriculture de demain :

L'agriculture sera mécanisée

Dans les vingt prochaines années, pour les cultures, pratiquement tous les travaux seront effectués à 100% par des machines, dans la quasi-totalité des pays. Dans l'élevage, les progrès interviendront plus lentement. En Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale on prévoit qu'un ou deux hommes, pourront être employés à plein temps sur 100 ou 200 ha seulement.

Les progrès de la biologie animale et végétale doivent se poursuivre rapidement

Des méthodes de sélection des espèces, *de contrôle du milieu et des facteurs* de croissance (alimentation du bétail, chimisation des sols, création de micro-climats) doivent permettre des rendements et une qualité des produits toujours plus élevés.

Ces observations partagées par tous sur la « modernisation » des processus de production sont assorties de considérations restrictives mentionnées dans tous les rapports, mais présentées avec plus ou moins de conviction : jusqu'où pourra-t-on aller dans la voie des applications de la science à la production en évitant les risques de dégradation des espèces, de détérioration de l'environnement naturel qui ne pourraient que conduire à un dépérissement de l'espèce humaine ?

Le travail agricole qui est dès aujourd'hui un travail qualifié devient dans le futur un travail en plus spécialisé

Les outils utilisés sont de plus en plus perfectionnés, l'intervention de plus en plus complexe dans le processus de croissance des espèces impliquent une nouvelle division du travail. Le travail agricole s'apparente de plus en plus au travail industriel : le rapport du paysan à la terre sera progressivement supplanté par le rapport de l'agriculteur à la technique et à la maîtrise des méthodes d'organisation de la production et des mécanismes économiques au niveau national et international.

La structure de la production change en rapport avec des modifications intervenant dans la structure de la consommation

La tendance qui devrait s'accroître dans les vingt prochaines années : accroissement relatif de la consommation de viande et de produits alimentaires élaborés (*processed food*).

Les rapporteurs annoncent pour des moments différents selon le niveau de développement des pays, une baisse relative des productions céréalières et de certaines productions maraîchères (pommes de terre, choux, fèves...) au profit de produits animaux. Encore que pour

certains pays comme la Roumanie la tendance soit moins nette. Les objectifs de production concernant les céréales, à court terme, restent très élevés quant aux taux de croissance prévus et ces productions sont considérées comme prioritaires.

A ces changements économiques, les auteurs font correspondre, en parallèle, des changements sociaux et culturels

S'affirmeraient :

— une *égalisation progressive des revenus* à la ville et à la campagne (actuellement l'écart se situerait entre 30 et 60 %). Ceci sans préciser ce que pourrait être le niveau auquel se ferait le rattrapage, ni quand.

— une *égalisation des conditions de vie* des agriculteurs et des autres professions : concerne l'éducation, la santé, la culture, ceci sans rien dire quant aux contenus de ces nouveaux acquis.

**DIFFÉRENCES FONDAMENTALES MISES EN RELIEF
PAR LES RAPPORTS**

Si tous les rapporteurs tombent d'accord sur cette photographie qui ne présente pas beaucoup d'originalité, des différences plus fondamentales apparaissent dans les objectifs, les moyens et les effets des politiques agricoles décrites à partir des situations présentes.

A l'Ouest

A partir d'une même réalité politique et socio-économique, trois points de vue différents peuvent être dégagés des rapports.

**LE POINT DE VUE QUI S'INSPIRE DES PRINCIPES
DE L'ÉCONOMIE LIBÉRALE**

Dans la pratique, plus ou moins dirigiste, il est largement majoritaire (cf. rapports de U. Planck, G. Kazgan, G. Quaden, A. J. Jansen, T. Köppä et K. Hyvonen). Bien que les opinions exprimées

dans les rapports traduisent quelquefois plus que des nuances, nous essaierons ici d'en présenter les grands traits, en ayant conscience du caractère simplificateur d'une telle démarche.

L'analyse privilégie deux éléments : les *prix agricoles* et les *revenus*. L'objectif de la politique agricole pour l'avenir est de fixer les prix à un niveau permettant une rétribution du travail et du capital qui soit « juste ».

« Juste » pour les agriculteurs signifie l'obtention d'un revenu comparable à ceux des travailleurs de l'industrie et des services. Cette « parité » est un but considéré comme majeur et mentionné par tous les rapporteurs. « Juste » pour les investisseurs, il s'agit de tendre vers une autre parité, celle de la rentabilisation du capital engagé dans l'agriculture dont les profits obtenus doivent s'approcher de ceux réalisés dans les autres branches de l'économie.

Pour réaliser ces objectifs, l'État intervient à différents niveaux : — pour « régulariser » les fluctuations des marchés en fixant le niveau des prix à la production. Pour les 9 pays membres de la CEE cette capacité d'intervention a été progressivement transférée à la Commission de Bruxelles et à la conférence des ministres de l'agriculture ;

— pour financer des opérations de restructuration foncière (remembrement, aménagement des sols) ;

— pour favoriser la mise en place de structures de production compétitives : concentration des exploitations, aide à l'acquisition et à l'utilisation de moyens matériels (aide par le crédit, prise en charge d'une partie de la recherche, de l'information et de la formation technique).

L'État intervient aussi par des mesures appropriées pour provoquer le désengagement d'une partie des actifs agricoles qui abandonnent de façon anticipée leur exploitation après avoir perçu une indemnisation.

Notons que c'est de l'ajustement entre les prix et les revenus que l'on fait dépendre le niveau des productions. Dans les rapports, les « objectifs » de production ne sont pas considérés comme une fin en soi (sauf peut-être dans le cas de la Turquie) mais comme un résultat, dans la mesure où ni l'État ni les agriculteurs ne cherchent à maximiser les quantités produites. L'amplitude des variations concernant les quantités produites est relativement limitée, ce qui est justifié par le fait que la consommation est peu élastique et que, dans une certaine mesure, il faut chercher à minimiser les surplus.

Ce qui est donné comme important, c'est l'obtention d'une *renta-*

bilité maximum des exploitations. De même, c'est par rapport à cet objectif de rentabilité qu'est posée la question des structures dont les modifications semblent plus considérées comme une conséquence des rapports prix-revenus que comme une cause.

Compte tenu des normes de compétitivité imposées par le développement du marché européen, il y a dans tous les pays européens, excepté en Grande-Bretagne peut-être, trop de producteurs, d'où la nécessité de poursuivre l'exode rural, avec des obstacles d'ordre économique et politique qui influent sur le rythme. Il est possible pour les industries agro-alimentaires de profiter davantageusement d'une partie des exploitations familiales (en particulier celles orientées vers l'élevage) qui produisent à des coûts relativement bas, dont les membres effectuent un surtravail important et qui tolèrent des risques de production considérés comme trop importants par les firmes capitalistes pour qu'elles y placent des capitaux.

L'exode agricole ne peut dépasser un certain seuil en rapport avec la capacité d'absorption des industries et les services. Il est impossible, par ailleurs, de déposséder et de reconvertir dans des conditions acceptables trop de paysans sans risque de provoquer des changements dans leurs comportements politiques qui deviendraient défavorables aux pouvoirs en place.

Cependant, dans la logique du développement capitaliste, les structures de production doivent nécessairement s'élargir. Les exploitations familiales verront leur seuil de rentabilité passer des 20-50 ha de la décennie 1970-1980 à la fourchette 50-100 ha dans la période 1980-2000. De ces exploitations qui représentent la grande majorité des unités de production dans les pays d'Europe occidentale, personne n'envisage la disparition à court ni même à moyen terme.

La controverse dans les analyses porte sur la part respective qu'elles occuperont (en termes de population agricole et de contribution sur l'ensemble de la production) par rapport aux entreprises de type capitaliste où le travail de plusieurs membres d'une même famille aura été remplacé par des salariés, par une forte concentration de matériel et de terres ainsi qu'un capital mobilisable rapidement permettant des investissements massifs et renouvelés fréquemment.

Dans cette problématique, l'avenir de l'agriculture et des agriculteurs dépend de la réponse à la question : comment perfectionner les mécanismes de régulation prix-revenu et, en conséquence, quelles orientations prendre en matière de production, quelles transformations imposer aux structures ? Or, à long terme, l'évolution des prix dépendra des fluctuations sur le marché mondial. G. Quaden a bien résu-

mé l'état de la situation des pays de la CEE : « le progrès technique, nonobstant les substitutions intervenues entre facteurs de production, a induit un important accroissement de la production agricole européenne ; comme la demande intérieure n'augmente que faiblement en fonction de l'évolution démographique, il en résulte, tant que cette tendance persiste, une pression à la baisse (au moins relative à des prix et des revenus agricoles. A la fin des années 60, la Communauté européenne s'est ainsi trouvée encombrée d'excédents de nombreux produits agricoles et le coût de résorption de ces excédents (exportations à perte, dénaturation, voire destruction) s'est rapidement élevé.»

L'équilibre des marchés agricoles européens et les charges financières de la politique des prix revêtent des allures très différentes selon que le marché mondial est caractérisé par une relative abondance ou une relative « pénurie ».

Des indications sur l'avenir du fonctionnement même d'une telle mécanique ne sont pas données dans les rapports. Les procédures d'ajustements continuels prix-revenu semblent immuables. Est-ce à dire que les mêmes mécanismes du marché vont continuer de fonctionner comme aujourd'hui ?

LE POINT DE VUE D'UNE ANALYSE MARXISTE EN TERMES DE CLASSES

Les principaux arguments se trouvent dans les contributions de A. Mollard et A. Mounier.

Pour les économistes marxistes, l'objectif de la politique agricole dans les pays capitalistes avancés ne réside pas dans la recherche d'un équilibre entre une politique des revenus des agriculteurs et une « juste rémunération » du capital comme le soutiennent les gouvernements actuels et la majorité des économistes. L'objectif est de permettre par l'accumulation du capital la réalisation de profits maximaux,

— soit indirectement dans les industries liées à la production agricole. En amont, par la vente de matériels et de produits de plus en plus sophistiqués, allant jusqu'à favoriser le suréquipement d'une partie des exploitations. En aval, et sans doute de façon plus importante, en multipliant les variétés de produits traités sous des formes plus élaborées, en bénéficiant de prix d'achat à la production avantageux. Une contrainte toutefois : assurer une production en quan-

tité et en qualité suffisantes. En cas de déséquilibre des marchés, mieux vaut avoir des surplus que la pénurie qui fait monter les prix pour les industries agro-alimentaires (IAA) mais aussi pour les consommateurs, amenés à agir pour l'augmentation de leurs salaires ;

— inversement, afin de maintenir artificiellement les cours et assurer un revenu minimal aux agriculteurs, une partie de la production en surplus doit être détournée du marché (par destruction ou dénatura-tion), afin de provoquer la réorientation des activités agricoles, une part du potentiel de production doit être gelée ou même détruite (mise en friche de terre cultivée, arrachage d'arbres fruitiers, de pieds de vigne, abattage d'animaux).

Après avoir souligné les aberrations auxquelles conduisent ce type de développement, les auteurs mettent en évidence le rôle de l'État qui intervient pour favoriser le jeu des mécanismes d'accumulation du capital qui provient notamment de l'exploitation des producteurs et de l'élimination d'une partie d'entre eux.

Si toute société industrialisée, du fait du développement des forces productives, est conduite à une concentration des moyens de production toujours plus grande, dans le mode de production capitaliste celle-ci s'effectue toujours au détriment des petits et ce qui est plus nouveau des moyens agriculteurs. Ainsi la politique des prix conduit à un soutien plus accentué des prix des produits céréa-liers et des plantes industrielles dont la plus grande partie de la production est assurée par de grandes exploitations capitalistes, tandis que les prix de la viande et des produits laitiers (dont la production est pourtant souvent déficitaire pour la viande) sont moins soutenus. Or ces productions sont déterminantes pour les exploitations fami-liales petites et moyennes.

Ainsi la politique « des structures » favorise une concentration des surfaces dont ne peuvent bénéficier que ceux ayant déjà une exploi-tation d'une certaine envergure. La politique d'aide à la moder-nisation (attribution de crédit à des taux avantageux, subvention) est de plus en plus sélective et attribuée aux exploitations capables de faire la preuve par avance de leur rentabilité.

Cette politique de classe directement en prise sur l'organisation de la production agricole est complétée par une aide considérable de l'État sous forme de subventions, de facilités diverses aux industries d'aval et d'amont afin d'accroître leur capacité d'action dans le contexte d'un aiguisement de la concurrence au niveau européen.

La contradiction fondamentale mise en avant est la suivante :
— d'une part, le développement des forces productives dans l'agriculture entraîne une socialisation accrue de la production ;
— d'autre part, le contrôle et l'appropriation de la plus grande partie de la production est le fait d'une minorité toujours plus réduite d'exploitations agricoles capitalistes et de firmes agro-alimentaires.

Tout en rendant inséparable dans la pratique un changement conséquent dans les finalités de l'organisation de l'agriculture d'un changement politique au niveau de la société, la question d'une alternative socialiste dans l'agriculture est posée.

La réalisation de cet objectif se rapprochera dans la mesure où la partie la plus consciente de la paysannerie aura rejoint par ses aspirations et son action les autres couches de salariés qui s'opposent à l'État et aux groupes industriels dominants. Certains diront que ce processus est en marche. L'examen en détail de la situation dans chacun des pays européens devrait montrer des situations très différentes. Toujours est-il que si alternative il y a, les rapports ne contiennent pas d'indications sur ce à quoi pourrait ressembler une agriculture socialiste dans l'Europe occidentale.

Le point de vue « classique-dirigiste » parce que centré à la fois sur les mécanismes du marché et sur l'intervention de l'État et le point de vue « de classe » sont établis à partir d'une même réalité économique ; ils aboutissent à des conclusions opposées. Ils sont contradictoires et inconciliables mais traitent du même sujet car il est question de la production, de son organisation, de ceux qui travaillent et de ceux qui pourvoient en capitaux, le troisième point de vue est autre.

LE POINT DE VUE « ÉCOLOGIQUE »

Il se situe à un autre niveau puisqu'il met en perspective l'individu et son environnement et introduit ainsi une nouvelle dimension au débat. Un rapport en particulier celui de W. Pewetz invite à ce détour mais la contribution de A. J. Jansen apporte, elle aussi, des éléments qui vont dans le même sens.

Une distinction est faite, qui est de plus en plus admise, entre la fonction de production de matières premières de l'agriculture et une fonction nouvelle : la fonction de protection de l'environnement.

Aujourd'hui, dans les plans d'aménagement du territoire pour les décennies prochaines la fonction de protection est reconnue mais de manière restrictive, pour des espèces animales et végétales particulières, pour certains sites. Le territoire est découpé en zones ayant chacune une vocation spécifique : par exemple : zones de résidence et de loisir, zone industrielle, zone d'agriculture intensive, zone protégée.

Dans ces sortes de découpages, seule une partie de l'espace serait systématiquement entretenue, ailleurs la nature serait pas ou peu protégée. Or c'est à l'ensemble du paysage rural que doit s'appliquer la fonction de préservation. Elle doit être assurée car elle est vitale pour l'homme, elle conditionne sa santé corporelle et morale.

Elle est nécessaire :

— pour assurer un cadre de vie aux résidents permanents ou temporaires qui ne soit pas générateur de tensions et qui fasse contrepoids au milieu de travail imposé par la production industrielle et la concentration des services dans les villes ;

— pour assurer une production agricole de qualité, non dégradée par les outils et les procédés de l'agriculture industrialisée.

A partir du moment où l'on considère que cette fonction de protection de l'environnement a un caractère *vital* donc absolu, la fonction de production n'est plus que d'une importance relative. Il n'est question que de produire le strict nécessaire et non de maximiser les objectifs de production ou de rechercher une rentabilité toujours plus grande du système de production en élevant la productivité du travail et en utilisant de façon intensive les moyens de production disponibles.

La « fonction de protection généralisée » pour reprendre l'expression de W. Pewetz devient la fonction centrale et déterminante du développement de l'agriculture et donne une place et un rôle social nouveaux aux agriculteurs.

De cette intégration de l'environnement à l'activité agricole, il résulte :

— que l'avenir appartient à une agriculture « biologique » impliquant une utilisation limitée des moyens mécaniques et surtout de la chimisation ;

— que comme une activité non rentable, l'agriculture doit être considérée comme un « service public » dont les coûts de fonctionnement ne peuvent être pris en charge que par l'ensemble de la société. Dans cette hypothèse « l'agriculteur-écologiste » doit bénéficier d'une sorte de salaire minimum sanctionnant pour partie les résultats économiques obtenus sur son exploitation, pour partie sa contribution à la préservation du milieu naturel.

Toujours est-il que dans cette perspective d'évolution de l'agriculture fondée sur la recherche d'une nouvelle qualité de la vie correspondant à des aspirations profondes (à moins qu'il ne s'agisse de retrouver un paradis perdu...), quelques-unes des questions restées en suspens et posées précédemment trouvent une réponse.

L'exode ? La protection doit être assurée dans toutes les régions. La présence de « jardiniers » est partout nécessaire. Le flux de départ ne peut que ralentir, voire s'inverser pour repeupler les régions récemment désertifiées. L'exploitation familiale ? elle paraît la seule adaptée à la promotion de l'agriculture « biologique » impliquant une « désindustrialisation » des processus de production. Les surplus ? ils n'existent plus, productivité du travail et rendement devant diminuer, de plus l'attribution du salaire minimum n'incitera pas à produire à tout prix.

Comme on le voit, ainsi poussé à l'extrême, on est dans une autre logique, une logique qui tourne le dos à la rationalité économique des sociétés existantes tant à l'est qu'à l'ouest.

Cette présentation volontairement provocante (et je crois sur ce point rester fidèle aux intentions de l'auteur) et qui doit apparaître bien caricaturale, pourrait laisser penser qu'il ne s'agit que d'une utopie tellement ces options semblent aller à contre-courant des tendances actuellement dominantes.

L'industrialisation croissante du processus de production y compris dans les exploitations familiales, la dépendance croissante des agriculteurs vis-à-vis des entreprises industrielles et des circuits financiers impliquent une rentabilité toujours plus élevée des exploitations. La loi de l'accumulation du capital s'impose toujours aujourd'hui et il semble bien que seuls des moyens et des comportements conformes à cette logique permettent la réussite économique ou même le simple maintien à la terre.

Cependant, il est évident que les propositions originales qui ont été faites ne partent pas de rien puisque la volonté d'agir pour protéger l'environnement est réelle et qu'existent des aspirations partagées par les citadins et les ruraux de vivre mieux.

A l'Est

On ne peut pas dire que de véritables alternatives aient été proposées par des rapports qui font tous référence au développement d'un seul type de société : la société socialiste. Il en résulte que l'a-

venir de l'agriculture est envisagé dans le cadre d'une même problématique. Les objectifs assignés à l'agriculture reflétant les orientations économiques et sociales fixées par les États et les forces politiques au pouvoir.

Ces objectifs sont énoncés de façon identique pour tous les pays socialistes. C'est plutôt au niveau des moyens à mettre en œuvre que les orientations diffèrent, qu'il y a débat : sur les structures surtout, mais aussi sur les modalités d'intégration du secteur agricole au secteur industriel, sur les implications des transformations du travail agricole.

LES OBJECTIFS ASSIGNÉS A L'AGRICULTURE

a) Développer la production en quantité et en qualité, afin de satisfaire les besoins alimentaires de la population et afin d'exporter une partie de la production.

b) Assurer à ceux qui travaillent dans le secteur agricole un revenu et des conditions de vie qui se rapprochent de ceux des autres travailleurs.

Un troisième objectif est mentionné. Il est situé sur le même plan que le deuxième déjà mentionné dans le rapport polonais : préserver l'environnement naturel et la campagne comme lieu de repos et de loisirs.

Il semble bien que ces objectifs sont donnés dans l'ordre des priorités.

SES VOIES DIFFÉRENTES

Dans la majorité des pays dominant la propriété et l'exploitation collective. En Pologne et en Yougoslavie c'est l'appropriation individuelle et l'exploitation familiale qui est prépondérante.

L'exploitation familiale : quel avenir ?

Les rapports de T. Hunek et F. Tomczak indiquent qu'à long terme la Pologne s'achemine vers la socialisation complète des terres et que celle-ci progressera plutôt par la constitution de nouvelles entreprises d'État que par l'extension du nombre des coopératives. Il s'agit toutefois d'un long processus puisque l'on prévoit qu'en

1990 il restera 600 000 exploitations de plus de 2 ha occupant 40% de la SAU.

L'exploitation familiale n'est pas sans avenir ! Nous touchons là au débat fondamental posé une première fois en URSS par Lénine, Boukharine et Préobrajensky et qui est toujours d'actualité. La question de la capacité d'adaptation de l'exploitation familiale à la mécanisation, à l'application des progrès les plus récents de la recherche scientifique se pose d'une façon toujours plus aiguë.

En Pologne, les organisations de type coopératif pour le financement des investissements, pour l'utilisation en commun du matériel agricole, pour la diffusion des techniques et des nouvelles espèces (rôle des Cercles agricoles ?) resteront-elles dans les vingt années à venir des structures complémentaires efficaces ? des structures suffisantes pour moderniser des exploitations dont la superficie moyenne, en 1990 devrait tourner autour de 11,5 ha ?

Au fur et à mesure que la part relative du travail diminue dans la production par rapport à celle des investissements en machines, engrais, etc... on peut se demander si l'exploitation familiale va être capable à l'avenir d'assurer la reproduction élargie. Les économistes polonais semblent avoir répondu positivement. Mais peut-être qu'à côté de l'objectif de rentabilité économique, de ce que certains ont appelé une « économie paysanne », existent des considérations sociales déterminantes : assurer sans heurts l'extinction progressive d'une paysannerie nombreuse et particulièrement attachée à l'exploitation familiale et parcellaire. Des interrogations...

Coopératives et fermes d'État

Dans aucun des rapports n'existent de prévisions de « décollectivisation » ou de « désétatisation » futures. Une affirmation : la coopérative restera dans les vingt prochaines années la forme dominante d'organisation de la production. En 1973, les coopératives occupent plus de la moitié de la superficie totale (le minimum : 53% en Roumanie, jusqu'à 68% en Hongrie). Les fermes d'État sauf en URSS où elles occupent jusqu'à 46% de la superficie du fait du défrichage des terres vierges, n'occupent pas plus que le 1/5 ou 1/6 de la superficie (le minimum : 7% en RDA en 1973, un maximum : 20% en Tchécoslovaquie). Cette répartition devrait se maintenir dans tous les pays.

De toute évidence il n'existe pas actuellement de projet de transformation de coopératives en fermes d'État. Y a-t-on songé à une époque ? C'est possible, mais cela est plutôt de l'histoire.

Les tendances qui devraient se confirmer dans les années à venir sont les suivantes :

— réduction du nombre des unités de production par la fusion d'une partie d'entre elles. Il s'agit d'un mouvement lent qui n'a pas un caractère décisif. Fini le temps du gigantisme : des projets de coopératives et de fermes de plusieurs dizaines de milliers d'hectares. Bien qu'une variante « l'usine à viande » soit encore aujourd'hui sur la sellette et que la validité d'unités de 70 000 ou même 100 000 porcs par exemple soit remise en cause.

La restructuration des cadres de la production prend des voies plus souples. Elle opère à deux niveaux :

— dans l'attribution à des équipes ou à des fermes de production (comme en Roumanie) d'une certaine autonomie au sein des fermes d'État et des coopératives : gestion propre, organisation du travail indépendante, rôle dans la fixation des objectifs du plan de production ;

— dans la mise en place d'organismes de coopération entre coopératives ou entre celles-ci et les fermes d'État. Les « conseils » ou « associations » entreprennent des actions communes d'aménagement : irrigation, amélioration des sols..., mettent en place des stations d'élevage, des installations de stockage et de conditionnement, autant d'initiatives qui ne pouvaient pas être prises en charge par une seule coopérative ou une seule ferme, séparément.

Si l'importance de ces nouveaux niveaux d'organisation de la production se confirmait cela reviendrait à prédire dans le futur une diminution du rôle économique des coopératives et des fermes d'État, aujourd'hui unités de base de la production dotées de l'essentiel du pouvoir de décision. Elles deviendraient des unités intermédiaires qui ne conserveraient pendant une période qu'une réalité juridique. On observe que les prémices d'une telle évolution existent mais rien ne dit qu'elle sera menée à son terme.

Concrètement, en Bulgarie le renforcement récent des pouvoirs attribués aux directions des complexes agro-alimentaires « où les propriétés d'État et coopératives ont atteint un niveau plus élevé » selon K. Kaltchev préfigure-t-il ce dépérissement des structures étatiques et coopératives mises en place au début des années 50 ?

Si on ne peut trouver une réponse simple à cette question, il semble acquis en revanche que l'atténuation de certaines différences entre coopératives et fermes d'État va se poursuivre. Dans les deux secteurs les conditions de production se rapprochent, dues en particulier à la mécanisation poussée et à l'application de l'innovation

technique à une large échelle. Ce qui était le privilège jusqu'à une période récente du secteur d'État et d'une minorité de coopératives particulièrement avancées tend à se généraliser. Les fermes d'État sont surtout limitées pour les années qui viennent à utiliser plus intensivement le potentiel existant et non à se suréquiper.

Dans les coopératives comme dans les fermes d'État on introduit progressivement le même type de gestion pour une organisation plus rationnelle de la production, les mêmes mécanismes de mise en relation avec les autres unités agricoles, les entreprises industrielles, l'administration régionale et nationale.

Le nombre des travailleurs ayant une spécialisation, le nombre des cadres moyens et supérieurs employés dans les coopératives doit continuer de s'accroître rapidement. En même temps des formes de rétribution mensuelle et garantie s'imposent graduellement. On tend ainsi à réduire les aléas dus aux résultats inégaux obtenus d'une année sur l'autre.

Inversement, les salaires attribués dans les fermes d'État comprennent des primes dont les montants sont fonction du rendement, de la quantité et de la qualité produite. Ces dispositions introduisent volontairement une marge d'incertitude. Ainsi l'extension de l'utilisation des stimulants matériels devient un facteur de rapprochement des conditions de travail.

Qui dit rapprochement ne dit ni fusion des unités ni égalisation des conditions de production et aucun des rapporteurs ne s'aventure à prédire d'ici l'an 2000 la suppression des effets de la rente différentielle de situation.

Qu'en est-il de l'avenir du lot individuel ?

Son rôle et son utilité ont été très discutés : simple reliquat du capitalisme appelé à disparaître rapidement parce que sans utilité économique ou bien exploitation d'appoint indispensable ? on prévoit que les lots ne seront pas remis en question dans les vingt prochaines années et même qu'ils seront plus intensivement que par le passé en étroite relation avec les coopératives (utilisation des machines). On s'oriente aussi vers plus de souplesse dans la fixation des normes d'attribution et des dimensions prévues par les statuts.

Les lots serviront moins à accroître la part de la production auto-consommée qu'à fournir régulièrement le marché en produits animaux actuellement déficitaires.

Toutefois les facteurs qui devraient intervenir à long terme dans le processus de dépérissement de ces exploitations d'appoint sont les suivants :

- le niveau de spécialisation et d'organisation du travail dans les unités collectivisées qui rendrait plus contraignant le travail à côté sur le lot (actuellement il s'agit plutôt d'un prolongement du travail à la coopérative) ;
- le rattrapage par les revenus agricoles, des revenus des autres secteurs ; l'évolution vers la salarisation a beaucoup réduit les avantages de l'autoconsommation.

En fait, ces deux facteurs sont étroitement dépendants des gains de productivité réalisés dans l'élevage industriel qui abaissent le coût de chaque tête produite et permettent d'assurer une production suffisante face à une demande qui doit s'accroître.

La disparition des lots n'est donc pas à l'ordre du jour même si leur part dans la production animale, qui reste élevée puisqu'elle oscille aujourd'hui selon les produits et les pays entre 30% et 60%, continuera inexorablement à décroître.

Ces transformations des structures qui prennent un caractère pragmatique correspondent à la fois à la recherche de la meilleure adaptation possible du cadre de production aux applications de la révolution scientifique et technique, mais aussi à la recherche de mécanismes qui permettent le maximum d'efficacité des moyens de production et de la force de travail.

Nombre de critiques sont faites concernant la faible productivité du travail et la lourdeur des investissements comparés aux résultats obtenus. Les progrès technologiques les plus récents paraissent souvent insuffisamment rentabilisés en particulier dans les secteurs les plus équipés.

Quelles solutions peuvent être apportées dans l'avenir :

- une utilisation plus contrôlée de l'investissement qui suppose l'introduction systématique du calcul économique (coût/bénéfice, rationalisation des choix, input/output...);
- une meilleure adéquation entre les moyens mécaniques, les procédés nouveaux les plus avancés et la qualification des travailleurs chargés de les utiliser ;
- une organisation du travail plus en rapport avec la technicité croissante du processus de production ;
- une meilleure « correspondance » entre le travail qui tend à devenir spécialisé et de plus en plus diversifié et sa rétribution. L'abandon du système soviétique du « troudodiem » dans les années 70 témoigne de

son inadaptation. Il semble que les systèmes expérimentés et appliqués récemment essayent de mieux rendre compte de la spécificité de chaque activité et surtout du rendement obtenu au niveau individuel et de la petite équipe aisément contrôlable, aussi près que possible du processus de production lui-même (voir par exemple le système de l'accord global en Roumanie).

En bref, la rapidité relative de la modernisation de l'agriculture dans les pays socialistes nécessite une adaptation rapide de la force de travail correspondante : un personnel maîtrisant aussi bien le processus de production que le fonctionnement des mécanismes qui rendent l'entreprise dépendante de son environnement.

La question des relations agriculture-industrie

Elle est abordée dans les rapports. Comme à l'Ouest l'intégration de la production agricole aux industries d'aval et d'amont progresse rapidement. Les distances entre unités de production et entreprises industrielles vont encore se réduire dans les années à venir. Les relations contractuelles sont progressivement généralisées qui permettent de mieux ajuster la demande des entreprises avec l'offre des producteurs, de raccourcir les délais des échanges.

De même les secteurs d'État et coopératif dans le cadre d'accords avec les industries productrices fixent le niveau annuel de machines et quantités d'engrais... nécessaires.

L'intégration par voie de concentration verticale semble être devenue aussi dans l'agriculture, une orientation fondamentale comme en témoigne dans tous les pays le développement des relations privilégiées, qui s'établissent en particulier au niveau régional entre plusieurs coopératives et fermes d'État et des entreprises industrielles.

L'intégration la plus poussée semble avoir été réalisée en Bulgarie dans le cadre des complexes agro-industriels qui tendent à réaliser une unité organique des coopératives et des fermes d'État avec les entreprises qui traitent et conditionnent les produits. Ces complexes voient leur activité réglée par le plan national.

Le but des responsables bulgares est la constitution d'un « complexe agro-alimentaire national » qui fait écho à l'émergence annoncée par T. Hunek, dans les conditions polonaises of « the food economy » qu'il définit comme a « socio productive system ».

K. Kaltchev en parlant de ce complexe agro-alimentaire national à construire montre bien quelles sont les principales préoccupations des prochaines années : « un tel développement du complexe sera orienté non sur la réalisation de taux très élevés de croissance pour

les différentes activités et productions, mais bien au contraire à la réalisation d'un programme intégral d'*effets économiques très élevés* ».

C'est bien par un meilleur ajustement des activités agricoles et industrielles complémentaires que sera augmentée la production.

Cet exposé incomplet et de toute façon partial sur les perspectives futures de l'agriculture dans les pays socialistes, laisse à penser que la question primordiale posée par les responsables et les économistes est celle-ci : « Comment augmenter la production aux moindres coûts ? » Passons maintenant pour stimuler la discussion à quelques questions qui peuvent paraître provocantes...

S'il est vrai qu'il est ainsi fait mention dans les textes de la nécessaire augmentation des revenus et de l'amélioration des conditions de travail de ceux qui resteront dans le secteur agricole, les perspectives restent moins précises quant aux modalités et au contenu de ces transformations.

N'a-t-on pas l'impression qu'en assimilant le développement de l'agriculture à une « administration des forces productives », les auteurs sont conduits à considérer peut-être un peu unilatéralement les individus et les classes en tant que force de travail (comme facteur de production dirait-on à l'Ouest).

N'a-t-on pas quelquefois l'impression que c'est un homo oeconomicus qui émerge de ses modifications structurelles ?

Certes, le rapport entre développement de l'agriculture et transformation de la condition paysanne n'est pas simple à établir mais ne coupe-t-on pas court à ce type de réflexion lorsque le professeur K. Kaltchev affirme, reflétant par là me semble-t-il l'opinion de nombreux de ses collègues que « la question des classes et de la lutte de classes avec l'édification de l'ordre coopératif est déjà relativement résolue et c'est pourquoi l'État à présent oriente son attention surtout sur les problèmes de la politique relative au développement de l'économie rurale du point de vue de la production ». Personnellement je crois que, schématiquement, c'est vrai. Mais qu'advient-il de l'influence du changement dans la place et le rôle du paysan dans le procès de production sur l'apparition de nouveaux comportements et de nouvelles aspirations ? Comment se règle concrètement la question des rapports entre intérêts propres aux couches paysannes et intérêt général ?

Question elle-même difficile à formuler mais dont le professeur K. Kaltchev lui-même avait soulevé un des aspects à Bled en nous parlant du développement de la démocratie dans l'entreprise agricole. Dans le cadre d'unités de plus en plus concentrées au fonctionnement

de plus en plus complexe comment assurer la participation des travailleurs aux prises de décisions à tous les niveaux qui engagent l'avenir de l'entreprise et indirectement de l'ensemble de la société ? Comment assurer ces progrès de la démocratie indispensables à la fois au développement des facultés de chacun, à la mobilisation des énergies pour le développement (on retrouve la force de travail) et à l'élévation de la conscience sociale ? ne serait-ce pas là une question décisive pour le futur ?

* * *

Avant de conclure par deux questions, encore, que peut-on dire des futurs dessinés à l'Est et à l'Ouest ?

Deux différences me semblent fondamentales :

Sur les objectifs et les moyens

A l'Ouest, on semble surtout soucieux de maintenir en équilibre un système de relations prix-revenus naturellement instables, dont la logique d'évolution paraît échapper, en dernier ressort, aux promoteurs des politiques agricoles. La production n'apparaît pas en premier lieu comme étant la contrepartie à des besoins sociaux et individuels mais comme la sanction à une série d'ajustements dont la finalité première est la rémunération du capital.

L'alternative pourrait bien être entre continuation (réformes ? on ne voit pas bien lesquelles) et révolution...

A l'Est il y a aussi recherche d'un ajustement entre force de travail et moyen de production. Mais les objectifs de production tendent à correspondre à la satisfaction de besoins sociaux et individuels, dont l'expression est plus ou moins formalisée, donc plus ou moins opératoire. Les questions qui sont posées pour les années à venir sont celles de la mise en place de structures de production et d'échange capables de permettre l'application des progrès de la technique et de la science à une grande échelle, de la participation des travailleurs de l'agriculture à la gestion active de leur outil de travail et de l'économie.

Sur le rôle de l'État qui devrait être un des axes de réflexion du groupe pour la première fois réuni à Oslo en 1972.

A l'Ouest, l'État apparaît comme l'initiateur principal de la politique agricole, en tout cas comme un « fabricant de prix » (artificiels?). Mais, paradoxalement, n'apparaît-il pas qu'au fur et à mesure que ses

zones d'intervention se multiplient (prix, structures, fiscalités, politique sociale), son pouvoir d'orientation effective diminue au profit des lobbies des plus gros producteurs et surtout des complexes financiers — industriels nationaux et multinationaux du secteur agro-alimentaire ?

A l'Est apparemment on parlerait moins souvent de l'État mais il est en fait omniprésent. Jusque dans les années récentes, il est intervenu directement, souvent même par des voies administratives dans les secteurs clefs : mise en place et transformation des structures, allocation en moyens de production, fixation des prix, organisation des échanges intérieurs et extérieurs.

Dans l'avenir, l'État devrait se décharger de certaines fonctions d'interventions directes.

- une partie croissante du financement de l'investissement devrait être assurée par les entreprises elles-mêmes ;
- le rôle d'allocateur de moyens de production devrait diminuer du fait de la capacité, de plus en plus grande, des unités à s'équiper directement, à partir de leurs fonds propres ;
- le rôle de répartiteur des produits agricoles est en partie remplacé par l'acquisition directe des entreprises utilisatrices.

Notons toutefois qu'en ce qui concerne les modalités d'évolution des structures et la fixation des prix, l'État reste le principal maître d'œuvre.

Pour terminer, en plus des questions déjà énoncées, deux thèmes me semblent encore devoir être pris en considération dans la discussion.

Le premier, dont il est fait allusion dans tous les rapports, concerne le profil de l'agriculteur de demain.

Peut-on faire la proposition suivante : si la « technicisation » des méthodes de culture et d'élevage, l'intégration du secteur agricole à celui de la grande industrie annonce la fin de l'agriculture et l'avènement d'une « industrie de l'alimentation » — alors après la fin des paysans c'est à la fin des agriculteurs qu'on assistera. N'aura-t-on pas, dans un futur à dater, que des ouvriers spécialisés, des techniciens et des ingénieurs de l'alimentation ?

Ou bien, inversement, le développement d'une agriculture « naturelle », des activités de conservation de la nature annonce-t-il des générations d'« agriculteurs-jardiniers » professionnels ou amateurs (hobby farmers) ?

Lié à ces questions sans toutefois les recouvrir totalement, nous devrions dialoguer, il me semble, sur l'avenir du part-time farming.

S'agira-t-il toujours d'une forme d'activité minoritaire de transition, d'un pis-aller, appelée à disparaître rapidement, ou bien d'une donnée stable, susceptible de devenir majoritaire ? Quelles sortes d'individus prédomineront dans cette variété hybride ? des ouvriers-paysans ou des paysans-ouvriers ? des isolés ou des coopérateurs, des salariés ou des professions libérales ? Voici, en les télescopant, quelques-unes des questions qui pourraient aussi retenir notre attention.

Le deuxième thème que je voudrais encore mentionner est curieusement presque totalement absent des rapports. Il concerne la contribution future que les agriculteurs européens apporteront à la solution d'un des problèmes majeurs de notre époque : la malnutrition à l'échelle mondiale. Il existe une sous-alimentation chronique et catastrophique dans quatre continents sur cinq. En quoi et comment les pays européens pourront-ils contribuer à combler le déficit des pays sous-développés, qui atteint 40 millions de tonnes de grains et risque de doubler d'ici 1985 selon la FAO ?

Peut-être faudrait-il, là encore, reparler de l'avenir des mécanismes du marché mondial des produits agricoles, mais aussi des matières premières, des termes de l'échange eux-mêmes dépendants de ce qu'il adviendra des systèmes socio-économiques en présence.

Images des futurs possibles : quatre utopies rurales

par ANTON JANSEN

IMAGE I : L'AGRICULTURE COMME SYSTÈME DE PRODUCTION EFFICACE

Cette image souligne la nécessité d'améliorer et de rendre plus efficace l'organisation et le fonctionnement du système économique, en particulier d'une « open market economy ». C'est la condition essentielle pour rendre effective une croissance économique continue, élément jugé vraiment important pour un futur meilleur et pas très lointain. Cependant, cette image semble impliquer une évolution de la société actuelle et de son système économique, plutôt qu'une révolution : on pense qu'une « démocratie ouverte » permet de contrôler plus efficacement le développement futur.

Il est nécessaire en particulier que l'agriculture soit totalement intégrée dans le système économique de cette future société. Actuellement, elle constitue un des principaux obstacles au fonctionnement efficace de notre économie.

Développement futur de la société : détermination des objectifs

L'objectif général est une société qui, étant organisée plus efficacement et s'auto-ajustant (le concept récurrent de « frein et contre-poids » joue un rôle essentiel), garantira le bien-être public et la sécurité sociale, et donnera à l'individu la chance de développer ses capacités.

Le développement de cette société repose sur les efforts communs et la mobilisation générale des capacités potentielles de tous les citoyens motivés à la participation. Le fonctionnement efficace d'une économie concurrentielle garantit aussi à un niveau mondial une meilleure distribution des bénéfices de la croissance économique.

Les facteurs permettant d'atteindre ce but sont les suivants :
— un dévouement de la part de chaque individu au bien public, fondé sur le sens des responsabilités de chacun et sur un climat de liberté dans une société ouverte, démocratique, qui garantit à l'individu une liberté de choix dans tout ce qui touche à l'habitat, l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi et les loisirs ;
— la coopération responsable de tous les groupes d'intérêts dans un système démocratique, l'État possédant un rôle d'arbitre ;
— à tous les niveaux de la société et de son économie, les systèmes de freins et contrepoids sont mis en œuvre, pour éviter et/ou corriger dans tous les sens les abus du pouvoir ;
— le maintien de la concurrence et du système entrepreneurial (« libre entreprise ») comme les meilleurs garants de la poursuite de la croissance économique ;
— le respect de la propriété privée et une rémunération selon la performance, comme garanties des efforts optimaux tant des individus que des groupes.

Les concepts qui sont le plus souvent revenus dans la discussion de cette image sont les suivants : responsabilité, liberté de la personne, liberté de choix, sécurité sociale, concurrence, société performante, économie contrôlée par le marché, efficacité et rationalisation, mobilité professionnelle et géographique, système entrepreneurial, liberté du commerce et croissance économique.

Structure de la société : objectifs spécifiques

STRUCTURES POLITIQUES

La société recherchée est une démocratie parlementaire réelle et ouverte, fondée sur la participation active de citoyens informés et motivés. « Ouverte » signifie transparence des structures du pouvoir et de la technocratie, et réduction de la « bureaucratie ». L'information est disponible pour toutes les parties intéressées ; les facilités d'information sont donc considérablement améliorées, surtout en dehors des centres d'activité politique et économique. L'État

voit son rôle réduit à l'essentiel, grâce à la coopération responsable des groupes d'intérêts, et se conduit en arbitre en cas de conflits.

Les gouvernements jouent un rôle essentiel en assurant le respect des « règles du jeu », en particulier pour tout ce qui touche aux questions du bien-être public telles que sécurité sociale, développement régional, distribution et étendue des villes, cités résidentielles, loisirs, environnement sain et agréable. La planification gouvernementale est de nature *indicative*. Elle vise en particulier à une organisation fonctionnelle de l'espace et de l'utilisation de la terre en mettant l'accent sur les intérêts à long terme.

Les corps élus jouent un rôle primordial en prenant des décisions et en contrôlant leur mise en œuvre. Ils ont les moyens adéquats pour remplir cette tâche. Ce sont les conditions préalables à une décentralisation du gouvernement et une plus grande autonomie régionale. Fonctionnaires et employés du secteur privé sont rémunérés identiquement, afin d'encourager le recrutement de personnes qualifiées dans la fonction publique.

On pense que les États-Unis d'Europe seront par nécessité une réalité vers l'an 2000 ; cela signifierait en particulier une coordination de la production de différents pays, un contrôle sur les armements, un contrôle coordonné sur la pollution de l'eau et de l'air, etc.

STRUCTURES ÉCONOMIQUES

La croissance économique est une nécessité en raison d'une forte augmentation quantitative et qualitative des besoins. Certaines conditions, cependant, affectent la croissance économique : 1) contraintes de l'environnement et de l'écologie ; 2) sanction de la part des consommateurs mieux organisés ; 3) nécessité d'une croissance harmonieuse des différents secteurs. Une meilleure distribution de la richesse doit être réalisée, ce qui implique la recherche du meilleur équilibre possible entre production et consommation à un niveau international. Cela signifie qu'aucun monopole ne devra dominer un marché ouvert et un commerce libre et que les interventions gouvernementales ou politiques ne devront pas « déranger » ces derniers.

Une croissance économique pondérée et le meilleur équilibre possible entre production et consommation appellent une efficacité optimale du système économique. La responsabilité personnelle, la libre entreprise et un marché ouvert semblent constituer la meilleure des garanties. Pour un fonctionnement satisfaisant du système entrepreneurial, la propriété privée des moyens de production (de la terre

par exemple) n'est pas une condition essentielle, même si les entreprises d'État ne sont pas favorisées. L'exécution des tâches publiques devrait de préférence être confiée (ou le rester) à l'entreprise privée, éventuellement soutenue par des subventions, le gouvernement contrôlant les résultats.

Les agents économiques opèrent dans une *économie de marché social*. Cela implique certaines contraintes pour la libre entreprise, par exemple un contrôle du gouvernement et des corps responsables (syndicats, organisations de consommateurs, etc.) sur : 1) une distribution plus juste des revenus et les salaires minimum garantis, bien que le revenu resterait fonction de la performance ; 2) l'interdiction des monopoles, ce qui entraîne certaines limites au droit de la concurrence ; et 3) un développement économique plus équilibré en empêchant la super-concentration des activités économiques par une planification territoriale et des programmes de développement régionaux. La recherche industrielle et technologique accrue est destinée à développer des processus de production recyclant ou remplaçant les matières premières qui s'épuisent, afin d'en pourvoir les générations futures.

STRUCTURES CULTURELLES

Le but premier de toute éducation devrait être de rendre les citoyens informés, responsables, de leur donner une conscience démocratique pour leur faire reconnaître que la liberté de choix comporte aussi des limites. Les facilités d'éducation sont développées de telle sorte qu'elles correspondent aux besoins et aux capacités de chacun. Une attention particulière est accordée au développement de *tous* les talents, et l'attention accrue donnée aux plus faibles n'y fait pas obstacle. Les parents sont informés et éduqués de façon à comprendre les problèmes d'éducation des enfants de tous les âges.

Les écoles sont gratuites, publiques et compétitives. Elles enseignent la vie communautaire : la « participation » implique la responsabilité et la communication. Dès les niveaux primaires, elles enseignent les principes économiques et écologiques et stimulent la créativité. L'enseignement supérieur est ouvert à tous ; un système de bourses et de mesures fiscales donne la même chance à tous, bien que la poursuite de telles études dépende des résultats. Le recyclage a une place importante pour promouvoir la mobilité professionnelle et géographique, qui est essentielle à une société « dynamique ». L'éducation permanente est accessible à tous ceux qui veulent en

bénéficier. La formation professionnelle n'est pas seulement orientée vers l'acquisition d'aptitudes, mais se soucie également de la culture et des loisirs (comment utiliser le temps des loisirs). Dans une société qui, à travers la rationalisation et l'automatisation de ses processus de production, a réussi à réduire substantiellement les heures de travail, « le long apprentissage de la vie » est considéré comme « un bien de consommation culturelle » optimal.

La recherche est plus orientée vers une utilisation et un contrôle totalement efficaces des progrès technologiques et scientifiques et se préoccupe davantage de la prévention des effets néfastes sur l'environnement.

STRUCTURES COMMUNALES

Tous les hommes sont libres et égaux, responsables et dynamiques : ils « luttent pour leur propre position » (la créativité ne peut être stimulée que par un certain degré de compétition). La communauté et la loi aident à résoudre les éventuels conflits nés de cette « lutte » et à maintenir un équilibre entre les intérêts publics et les intérêts des individus et des groupes. La sécurité sociale (salaires minimum, retraites, etc...) est garantie à chacun, mais l'égalité est repoussée comme étant contre productive dans une société dynamique. La propriété privée est considérée comme une base essentielle pour le développement de l'individu.

Chacun est absolument libre de participer (ou non) à la communauté à tous les niveaux, et de choisir son mode de vie. La participation est fondée sur l'acceptation de la responsabilité des décisions prises et de leurs conséquences. Il existe un haut degré de mobilité professionnelle et géographique. La stimulation de l'individu est possible à travers les changements d'emplois, le recyclage, les changements de résidences, etc... Les conditions de travail sont améliorées de telle sorte que la proportion la plus large possible de la population salariée soit satisfaite de son travail. Améliorer l'information et la coopération dans la formulation des conditions de travail est donc nécessaire.

Situation de l'agriculture dans la société

L'agriculture 2000 sera complètement intégrée à la société décrite ci-dessus. Les agriculteurs auront les mêmes droits et responsabilités que les autres citoyens et les activités des entreprises agri-

coles seront contrôlées selon les mêmes critères que les autres activités économiques.

— L'agriculture 2000 agit en partenaire égal de tous les autres secteurs de production, en particulier de l'industrie, et se trouve complètement intégrée dans une économie de marché efficace. Il n'existe donc aucune disparité de revenus et de conditions de vie entre agriculture et autres secteurs. Grâce à des programmes de développement régional d'égales conditions de vie sont assurées aux populations urbaines et rurales.

— La grande tâche de l'agriculture 2000 est de fournir vivres et matières premières au prix le plus bas possible et de garantir la qualité supérieure de tous les produits agricoles. (On pense que dans les années à venir, avant l'an 2000, une éventuelle pénurie alimentaire entraînerait probablement une augmentation substantielle des prix agricoles.)

— Le système entrepreneurial en agriculture garantit la productivité optimale de la terre, du capital et du travail. A cette fin, il dispose du libre usage de ces facteurs de production, mais dans certaines limites imposées par l'écologie, les abus chimiques et la pollution. Cependant, il convient de prendre en compte les possibilités de recyclage.

— L'agriculture 2000 ne repose sur aucune forme particulière de soutien gouvernemental (par exemple prix garantis, subventions, etc.). Les entreprises agricoles doivent se concurrencer pour le travail et le capital sur un marché ouvert.

— De nouveaux développements de la technologie agricole (révolution verte, par exemple) ont pour conséquence des récoltes substantiellement plus abondantes dans la plupart des régions du monde.

— L'agriculture 2000 n'a aucune tâche spécifique concernant la conservation de l'environnement, la protection de la nature ou les loisirs. Si de telles tâches devaient être exécutées, elles devraient être entièrement rémunérées.

Structures possibles de l'agriculture : première approche

ENTREPRISE AGRICOLE ET AGRICULTEUR DU FUTUR

L'agriculture 2000 sera beaucoup plus industrialisée et spécialisée pour répondre à la concurrence mondiale et à la pression sociale sur les prix. Cela nécessite un aménagement rationnel et souple des

structures de production agricole, susceptible de garantir une adaptabilité optimale aux conditions économiques changeantes. A cause du besoin de compétitivité, la production agricole se situera dans les lieux les plus favorables : *les aires de production agricole*. Elles sont aménagées et situées d'une manière efficace et souple. Dans les décennies à venir, il sera donc nécessaire de relocaliser la production agricole et d'entreprendre de rigoureuses analyses bénéfices-coûts pour tous les plans de développement agricole : les aires de production à coût élevé seraient abandonnées et la production transférée dans d'autres régions (éventuellement hors d'Europe). Ces développements techniques et scientifiques, utilisés d'une manière strictement rationnelle et selon les principes du marché, entraîneront d'importantes augmentations de la productivité. En conséquence, de grandes aires (« les terres marginales ») peuvent être libérées et affectées à d'autres buts : paysages, aires de loisirs, urbaines, réserves naturelles, etc. Une telle terre, réservée à une utilisation de nature non agricole, sera gérée par des corps *non* agricoles. Le terrain de l'exploitation agricole peut aussi être mis « en réserve » si les conditions économiques le rendent nécessaire : la surproduction entraînant la destruction ou la dénaturation des produits de la ferme, ainsi que les coûts élevés associés à de telles procédures, seraient évités (« on devrait vendre avant de produire »). C'est une responsabilité primordiale pour le secteur agricole, bien qu'une forte intégration horizontale et verticale dans le secteur faciliterait cette tâche.

L'actuelle propriété, publique ou privée, de la terre ne devrait plus être une question cruciale, aussi longtemps que le libre usage de la terre dans les aires de production agricole est garanti aux entreprises. Pour éviter une concurrence disfonctionnelle pour la terre (par exemple, prix irrationnellement élevé de la terre), cette dernière peut être divisée par la loi en catégories distinctes selon sa destination : terre agricole, terre pour le développement urbain et industriel, terre pour loisirs, réserves naturelles. Chaque catégorie aurait des marchés distincts, bien que sur chaque marché la libre concurrence s'exercerait. Les réserves naturelles, en général, seraient dans des mains publiques.

Les unités de production et les entreprises dans les aires de production agricole tendent à être grandes, puisque la production doit être organisée selon les principes économiques et que le progrès technique exige une plus grande souplesse dans l'échelle de la production et de la gestion. De plus, de grandes unités de production favorisent un input rationnel de travail hautement spécialisé et de

technologies avancées ; elles offrent aussi des possibilités de créer une main-d'œuvre moderne en agriculture. La masse de la production viendra de grandes *sociétés fermières*, gérées par des managers professionnels, dans lesquelles des actionnaires fourniront le capital. En général, ces fermes se spécialiseront dans quelques domaines de la production et posséderont également leurs propres unités de traitement et d'emballage. Par une intégration horizontale et verticale avec d'autres entreprises, elles seront étroitement liées à un secteur d'affaires agricoles. Parallèlement, de grosses « fermes familiales » participant aux mêmes processus pourront encore exister. Des fermes plus petites fourniront des produits de qualité supérieure (prix élevés) : les « produits typiques ». Le plus souvent, elles se situeront hors des aires de production spécialisée et combineront leur fonction de production avec des services du secteur « loisirs » ou « environnement ».

Les agriculteurs auront une très bonne formation générale et professionnelle. L'agriculteur du futur sera membre d'une profession totalement reconnue et qualifiée, dont le recrutement sera ouvert à tous. Les agriculteurs auront la responsabilité sociale d'une bonne gestion de l'environnement dans leur propre aire de production, de la qualité et de l'hygiène de leurs produits et de la préservation de leur capital de production (surtout la terre) pour les générations futures. Grâce à l'éducation et à une information adéquate, les autres citoyens comprendront mieux les fonctions qu'assument l'industrie agricole et les agriculteurs. « Il n'y a pas de place pour le romantisme » dans ces questions.

MARCHÉS AGRICOLES ET RELATIONS INTERNATIONALES

L'agriculture européenne sera compétitive sur un marché mondial. Les relations entre agriculture européenne et agriculture extra-européenne seront fondées sur les principes du marché. Cela implique que les politiques agricoles qui affectent le libre échange et le développement d'une économie de marché mondial ouvert, en installant des barrières artificielles entre pays ou produits (subventions aux exportations, quotas sur les importations, etc.) devront être abandonnées.

L'agriculture du Tiers-Monde aura besoin d'être techniquement développée pour atteindre une productivité plus élevée, en particulier pour réduire les pénuries alimentaires. C'est avant tout les gouvernements nationaux (sans intervention politique des autres) qui ont

la responsabilité de mettre à jour les mesures générales adéquates favorisant un tel développement et visant une intégration de leurs agricultures dans une économie de marché. Les pays développés peuvent les assister de deux manières :

— en les aidant à commercialiser leurs produits grâce à des accords internationaux sur les prix et les conditions de leurs produits de base particuliers, comme sucre, café, céréales, etc. Cela sera aussi nécessaire pour atteindre des modèles de production et de distribution plus rationnels dans le monde ;

— par une assistance technique, en particulier par le développement et l'équipement d'instituts de recherche et de services de diffusion. Ces derniers pourraient être en partie dirigés par des volontaires (alternative au service militaire), des experts et des conseillers venus des pays développés.

L'AGRICULTURE ET SON ENVIRONNEMENT

La nécessaire rationalisation de la production agricole et la complète intégration du secteur agricole dans une économie de marché ouvert seront encouragées par la société. La redistribution de la production agricole sera favorisée par la planification gouvernementale et les programmes de développement régional.

La redistribution, le recyclage et la retraite des agriculteurs, toutes conditions nécessaires à de tels développements, devront être l'objet de politiques sociales générales (la « fonction sociale » attribuée à des politiques de prix particulières passe pour être hautement disfonctionnelle avec le besoin de transformation rapide des structures agricoles !). Les « tenanciers d'exploitations familiales » qui se retirent ou qui sont sous-marginaux seront assistés par des pensions vieillesse et des subventions ; ils pourront rester dans leurs fermes aussi longtemps que cela n'entrave pas la redistribution de la terre dans les aires de production agricole.

Dans ces aires, les agriculteurs et les entreprises agricoles devront se conformer à la fois à l'hygiène et à la qualité exigibles pour leurs produits et aux critères écologiques imposés à leurs méthodes de travail. Là, des normes strictes seront établies et sanctionnées par la loi (selon le principe « le pollueur doit payer »). Toute tâche supplémentaire demandée aux agriculteurs par la société devra être rémunérée. Les pertes économiques découlant de certaines prescriptions devront être compensées. Hors des aires de production agricole, de nombreuses fermes à temps partiel continueront probablement à

exister (et le nombre des « fermes hobby » pourrait augmenter considérablement), mais elles constitueront un secteur distinct non inclus dans la définition de l'agriculture utilisée pour cette image.

IMAGE II : L'AGRICULTURE COMME BASE D'UNE ÉCONOMIE STABLE

Dans cette image, on considère que l'épuisement continu des ressources naturelles (espace, terre, matières premières, énergie, eau pure) et une dégradation de l'environnement naturel (provoquée par la rationalité de son économie de croissance ? et aggravée par une croissance démographique sans précédent) menacent sérieusement la qualité de la vie de cette génération et des générations futures, et peuvent conduire à de grandes catastrophes. Une nouvelle rationalité économique et sociale est nécessaire : l'homme doit vivre dans les limites des ressources terrestres. L'agriculture, la sylviculture et la pêche, étant les seuls processus de production qui sont directement fonction de l'énergie solaire (et cela, potentiellement, sans causer de dommages à l'environnement) devraient constituer les piliers d'une économie stable, compte tenu des ressources limitées de la terre.

Développement futur de la société : détermination des objectifs

L'objectif général est de construire une société à partir de la reconnaissance du fait suivant : il y a « une seule terre » et l'homme et la nature sont interdépendants. Cette société garantirait, à un niveau global, la liberté et le respect de soi-même de chaque individu. Il n'y aurait plus dans le monde l'actuelle dichotomie entre une extravagante consommation, un gaspillage de matières et la famine.

La poursuite de cet objectif général à long terme inclut :

- la création de systèmes mondiaux stables grâce à l'éducation, la coopération et la recherche, coordonnés par une autorité mondiale ;
- une société décentralisée fondée sur la coopération (plutôt que sur la compétition) et qui permette une large participation à la prise de décision démocratique ;

- une distribution mondiale des ressources et de la production pour garantir la satisfaction des besoins de base de chacun ;
- les ressources renouvelables doivent être soumises à des rendements optima soutenables et il faut gérer les ressources épuisables de manière à éviter des discontinuités aiguës. L'utilisation de l'énergie et des autres ressources est planifiée en tenant compte du futur éloigné ;
- une régulation de la croissance économique et démographique, dans les limites des ressources et de la stabilité écologique ; un contrôle international serait nécessaire sur la dégradation de l'environnement et l'exploitation des ressources ;
- l'enseignement et la société doivent faire primer le spirituel sur les valeurs matérielles et inciter les individus à contrôler leurs courses à l'expansion matérielle.

Les concepts qui sont le plus souvent revenus au cours de la discussion sont les suivants : autorité mondiale, contrôle international et planification, décentralisation et régionalisation, participation, individualité, diversification, conservation et renouveau, stabilité, recyclage, biens durables, pollution et gaspillage, coopération, bien-être (les valeurs non matérielles l'emportent sur les valeurs matérielles).

Structure de la société : objectifs spécifiques

STRUCTURES POLITIQUES

La société recherchée reconnaît des institutions démocratiques aux niveaux international, régional (supra-national), national et local, avec des citoyens participant activement à la prise de décision politique. Les organisations internationales (ONU, FAO, ...) établissent des stratégies mondiales pour l'utilisation et la gestion de la terre et des matières premières à partir d'un inventaire mondial des ressources de base et des besoins. Elles établissent aussi un contrôle à l'échelle mondiale de la pollution et du gaspillage. (Dans ce but, on pense qu'une détente prévaudra dans le monde.)

La région européenne a un système de gouvernement fédéral : un parlement européen avec pouvoir législatif et pas de veto national. Les stratégies mondiales se traduisent dans un plan maître pour l'ensemble de la région ouest-européenne, qui doit être interprété et mis en œuvre aux niveaux national et local (sous-national). Les gouvernements, à tous les niveaux, exercent un fort contrôle sur l'utilisation des ressources et la pollution, tout en s'efforçant de stabiliser la popu-

lation à des niveaux acceptables pour l'environnement. Des institutions démocratiques garantissent une réelle autonomie des régions, des nations et des communautés locales. La décentralisation permet la consultation et un échange d'informations à tous les niveaux entre ceux qui sont responsables des décisions finales (corps élus) et ceux qui supportent ces décisions. Les fonds publics permettent de financer les parties affectées pour faire des études et des propositions alternatives.

STRUCTURES ÉCONOMIQUES

Des stratégies internationales déterminent la croissance économique qui doit rester dans les limites des ressources naturelles disponibles et d'un équilibre écologique. Dans le développement économique, l'accent est davantage mis sur la croissance du bien-être non matériel. Comme critère pour mesurer les progrès dans cette direction, le désuet concept de produit national brut (PNB) est remplacé par un index du bien-être régional (national) (IBR). Un commerce « socialement efficace » garantirait que les besoins de base sont satisfaits dans le monde entier, que les ressources sont distribuées plus équitablement et que les disparités économiques entre pays développés et sous-développés se réduisent. A cette fin, des politiques d'échanges plus justes à l'égard des pays en voie de développement sont mises en œuvre, ce qui implique une augmentation substantielle des prix de leurs matières premières et de leurs produits. Dans toutes les régions et sous-régions, des systèmes économiques stables sont recherchés. Donc, la concurrence (internationale) est soumise à des règles et un fort contrôle s'exerce sur les activités de l'entreprise privée, en particulier des sociétés multinationales. Un développement vers la coopération internationale et l'entreprise coopérative est encouragé, ce qui conduit à un déphasage des grosses sociétés privées.

L'intervention accrue du gouvernement dans le secteur économique conduit à une entreprise d'économie mixte. L'aide publique est disponible pour toutes les activités économiques qui, bien que « non viables » d'un point de vue concurrentiel, ont un intérêt public essentiel dans une perspective à long terme. Dans cette économie mixte, un fort contrôle s'exerce sur la distribution et le renouvellement des ressources naturelles (matières premières, énergie, terre et eau). Des incitations fiscales favorisent la production de biens durables, les processus de consommation utilisant peu d'énergie, et stimulent

le recyclage et les technologies « douces ». Des taxes sur les produits et des pénalisations renforcent la prévention de la pollution et du gaspillage et encouragent l'abandon de techniques de production désuètes. Une taxation plus lourde de la richesse, de l'héritage, de l'immobilier et des biens de luxe, pourrait être l'instrument susceptible d'infléchir une consommation tape-à-l'oeil et de contrôler la course à l'expansion matérielle.

La recherche industrielle et technologique est d'abord dirigée vers le maintien et le renouvellement des ressources terrestres, vers la prévention de la pollution et du gaspillage et vers la recherche de nouvelles sources d'énergie. L'accent pourrait être mis sur les ressources jusque-là sous-exploitées, non polluantes, telles que le soleil, le vent, la géothermie et l'énergie des marées. Les installations qui produisent de l'énergie devraient, où c'est possible, être diversifiées et décentralisées.

STRUCTURES CULTURELLES

Une diversité de cultures, qui permet à l'homme d'aller au-delà de sa spécialisation et de son conditionnement, est tolérée, mais toutes les cultures favoriseraient la coopération et une étroite identification avec la nature. Individus et groupes doivent apprendre (de nouveau) à partager le monde avec les autres : la culture rapproche les individus entre eux et avec la nature. C'est pourquoi, les institutions culturelles ont une grande priorité dans la société future.

Le but premier de toute éducation est l'enseignement des principes et de l'éthique écologiques, à cause de leur nécessité pour la survie humaine sur cette planète. École et parents mettent l'accent sur la coopération et les activités de groupe, comme meilleurs principes de vie que la compétition. Il est important de combattre l'égoïsme collectif et individuel. Une meilleure compréhension de la culture des autres est nécessaire, tandis que la diversification sociale et culturelle contribue à une véritable qualité de la vie. Un système d'enseignement ouvert, libre et obligatoire (jusqu'à 18 ans ?), défendant la responsabilité sociale, offre une large gamme d'activités qui permet à chaque élève d'en bénéficier selon ses propres caractères et capacités. Notre système d'enseignement doit être réformé pour devenir une source positive de modification des valeurs (« pas de programmation des êtres humains ! ») et inclurait la formation professionnelle et des services sociaux pratiques pour la communauté.

L'éducation permanente, accessible à tous, est d'une très grande importance dans une société qui insiste sur la qualité de la vie et les valeurs non matérielles, plutôt que sur le niveau de consommation.

STRUCTURES COMMUNALES

Une société différenciée de telle manière que chaque individu, selon sa nature, puisse trouver sa place est souhaitable. Une telle différenciation trouverait un sens dans la revalorisation de la vie communautaire à tous les niveaux. Cela inclut : 1) l'introduction de types de logements et de vie en commun qui produisent moins de ségrégation et stimulent le développement de collectifs sociaux, sans interférence avec la vie privée ; et 2) une infrastructure plus large des services pour la communauté, tels que transports publics, laveries etc., qui économiserait espace et énergie et diminuerait le besoin de biens de consommation individuels (voitures privées !). La communauté locale, en général, connaîtra une renaissance, entre la famille et des organisations sociales plus larges.

Une forme plus large de la famille est favorisée, ce qui éviterait l'égoïsme inhérent à l'actuelle structure des familles nucléaires isolées. Des familles ainsi étendues ont un rôle important, puisque la société doit s'en remettre à elles pour de nombreux services qui aujourd'hui sont assurés par des institutions externes (par exemple garde des enfants, soins aux personnes âgées et aux handicapés, etc.). Le planning familial est entré dans le système d'éducation sociale : enseignement, conseils gratuits, services médicaux et aide au contrôle des naissances, incitations fiscales permettent de stabiliser la croissance démographique.

Deux années de service social volontaire sont encouragées et la formation aux métiers manuels dans toutes les écoles renforce le sentiment communautaire. De tels programmes comprennent en particulier des activités de conservation, du travail social, et de l'aide au développement. Le besoin de mobilité individuelle diminuerait : travail, logement, éducation et loisirs s'intégreraient davantage, diminuant la nécessité des transports de masse quotidiens. Des transports publics peu onéreux réduiraient l'usage des moyens privés de transports.

Situation de l'agriculture dans la société

L'agriculture 2000 a une double fonction dans la société décrite ci-dessus. Elle continuera à avoir un rôle primordial dans la produc-

tion alimentaire, mais parallèlement elle jouera un rôle plus grand dans la conservation et la gestion d'éco-systèmes stables. Le contrôle rendu nécessaire par la pollution internationale et les accords sur l'environnement donnera naissance à une fonction de surveillance sur toutes les formes de l'agriculture à un niveau national et international. La société reconnaît l'intérêt public et à long terme de cette double fonction de l'agriculture en la rémunérant complètement.

Cette double fonction comprend :

— dans la production alimentaire et de fibres, l'accent est mis sur la qualité des produits et des techniques de production, qui sont en harmonie avec la « santé » des ressources du sol et de l'eau ;

— l'agriculture est activement engagée dans la protection d'éco-systèmes stables et dans le maintien de paysages adaptés à la vie humaine ;

— l'agriculture est un modèle pour d'autres secteurs de la société, avec ses activités de recyclage et son utilisation sélective et économique de l'énergie et des ressources naturelles ;

— l'agriculture permet un type de profession qui est relativement indépendante et qui constitue un mode de vie particulier ;

— l'agriculture satisfait les besoins en loisirs de la population urbaine, aussi longtemps que cela n'entre pas en conflit avec sa capacité de production alimentaire et de fibres ;

— l'agriculture sert à rappeler aux populations urbaines leurs liens étroits et leur dépendance de la terre ;

— on encourage l'agriculture à être un système de production intensive de travail plutôt que de capital.

Structures possibles de l'agriculture : première considération

ENTREPRISE AGRICOLE ET AGRICULTEUR DU FUTUR

Un degré maximum d'indépendance régionale dans la production de denrées alimentaires sera un critère essentiel. Cela diminuera également le besoin de transports (énergie). Dans chaque région, il conviendrait d'utiliser au maximum les facteurs locaux en ce qui concerne l'environnement et les ressources naturelles (par exemple climat, sols et eau) de manière à ce que les récoltes soient produites avec des inputs minima. La forêt sera intégrée à l'agriculture puisqu'elle est essentielle au maintien d'éco-systèmes stables. L'usage

de produits chimiques sera réduit au minimum et effectivement contrôlé. Les surplus de la production en vue d'exporter seront un objectif secondaire.

La planification des ressources naturelles à un niveau mondial devra inclure une stratégie mondiale pour l'utilisation de la terre, rendue effective par des plans-maitres régionaux. On s'efforcera d'éviter la dépopulation des zones rurales et de sauvegarder l'existence d'une population rurale suffisante, essentielle pour maintenir des services sociaux ainsi qu'un équilibre de l'environnement.

Une planification régionale développera et contrôlera les relations entre agriculture et autres activités économiques. Les industries de traitement agricoles seront étroitement associées aux aires de production. Il y aura une structure mixte de propriété de la terre, publique et privée, avec des limites très strictes au droit de propriété. La propriété publique prévaudra probablement dans les aires non orientées en priorité vers la production alimentaire et de fibres. Dans toutes les structures de production, « l'échelle humaine » sera un critère de base. Dans les zones d'abord affectées à la production alimentaire, les fermes seront plutôt grandes et exploitées par un certain nombre de familles ou d'individus, éventuellement sur une base coopérative. Cela favorisera de meilleures conditions de vie pour la population paysanne : horaire de travail réduit, vacances, etc... Dans les zones où l'usage de la terre est mixte, les fermes seront de tailles très diverses. Certains agriculteurs seront en partie (ou surtout) employés hors de leurs fermes dans la sylviculture, le maintien et la conservation des paysages, le contrôle de l'environnement, l'enseignement et la démonstration des principes écologiques aux élèves et aux visiteurs urbains, la gestion des loisirs, etc...

La culture générale et la formation professionnelle des agriculteurs aura des standards comparables à celles des autres citoyens. Une diminution de la consommation énergétique entraînera probablement une plus forte demande d'emplois agricoles en Europe.

MARCHÉS AGRICOLES ET RELATIONS INTERNATIONALES

De la stratégie mondiale en ce qui concerne l'usage de la terre au principe de l'indépendance régionale, il s'ensuit que les exportations régionales ne pourront avoir lieu que si la production excède les besoins intra-régionaux. « Les surplus ne devraient jamais conduire à des pratiques de dumping et de destruction de nourriture ». Une

distribution égale de nourriture pourrait être atteinte grâce à un commerce socialement efficace, régi par des organisations et des accords internationaux. Des prix plus justes devront être fixés aux produits agricoles et industriels et aux matières premières des pays du Tiers-Monde, pour que la disparité de développement puisse se réduire. La discrimination antérieure devrait s'inverser et désormais s'opérer en leur faveur.

Les prix des denrées agricoles seront relativement élevés : « les politiques d'alimentation bon marché » seront abandonnées. Les prix incluront les coûts supplémentaires des saines pratiques de l'environnement et des techniques de production qui ne nuisent ni à la fertilité du sol, ni à l'élevage ou à la santé humaine.

L'AGRICULTURE ET SON ENVIRONNEMENT

Les agriculteurs auront un mode de vie spécifique et respecté, fondé sur leur contact direct avec la nature. De par leur statut social, ils sont producteurs d'aliments et gardiens de l'environnement. Cela implique qu'ils auront des standards de vie comparables à ceux des autres personnes de la société. Les prix alimentaires doivent incorporer les coûts du maintien de la fertilité du sol et des pratiques agricoles saines, tandis que les paysans seront aussi rémunérés tant pour leur gestion des milieux écologiques et des terrains de loisirs, que pour leur fonction d'enseignement.

Dans toutes les institutions d'enseignement, les principes de l'agriculture, l'écologie et l'éthique de la terre seront enseignés. Entre aires urbaines et environnement rural et agricole, il y aura des échanges directs (fermes écoles, excursions et vacances, visites, etc...) Le rôle de l'agriculture dans l'enseignement sera de favoriser la compréhension des relations de l'homme avec la nature. Toutes les régions rurales seront équipées d'infrastructures sociales bien équilibrées qui garantiront à leurs populations une qualité de vie satisfaisante.

IMAGE III : L'AGRICULTURE COMME BASE D'UNE SOCIÉTÉ HARMONIEUSE

Dans cette image, on pense qu'une société, dont la richesse s'accroît et dont la technologie et l'urbanisation atteignent des niveaux

élevés, nécessite un grand changement dans son système de valeurs actuel.

C'est nécessaire pour garantir à chaque individu un libre développement de sa personnalité, de ses potentialités, de ses intérêts et aspirations et, parallèlement, une justice sociale et économique et un équilibre psychologique. En bref, la société du futur devrait être une société « centrée sur la personne », fournissant à chacun l'occasion d'être un individu et de jouir de la vie. L'agriculture, dans cette société, n'est pas d'abord un système de production de biens de consommation, mais doit être un lieu de rencontre et de réconciliation entre l'homme et la nature, favorisant une interpénétration de la ville et de la campagne et offrant un exemple vivant du rythme de la vie.

Développement futur de la société : détermination des objectifs

La société recherchée doit permettre à l'individu de s'épanouir et de bénéficier d'une haute qualité de vie dans un climat de liberté de création, de responsabilité sociale et de justice économique. C'est une société « en flux » caractérisée par la croissance du pluralisme, de la diversification et de la liberté. L'individu choisit librement et adhère à des groupes conformes à ses idées, ses intérêts et ses désirs et qui peuvent lui fournir la nécessaire sécurité économique, sociale et mentale. Les facteurs essentiels pour atteindre cet objectif sont les suivants :

- un respect total de la dignité humaine et de l'intégrité physique de chaque être humain ;
- toute forme d'exploitation de l'homme par l'homme doit disparaître ; la planification économique permettrait une juste distribution de la richesse et une égale répartition des ressources à un niveau mondial ;
- toutes les barrières politiques, économiques, culturelles et morales qui divisent l'humanité sont abattues ;
- la libre association des individus à des groupes et institutions, l'individu participant complètement à la fois à la prise de décision et à son exécution ;
- liberté des individus de choisir et de changer de modes de vie, ce qui implique la permission de développer de nouveaux styles de vie et manières de vivre ;

— une complète intégration entre travail et non-travail, entre enseignement et pratique, entre travail intellectuel et travail manuel : « la tête, les mains et le cœur ».

Les concepts qui sont le plus souvent revenus dans la discussion sont les suivants : qualité de la vie, individu (alité), épanouissement, « nouveau socialisme », libre adhésion et association à des groupes, justice sociale et économique, pluralisme, diversité des modes de vie, accès élargi à la culture et à l'enseignement.

Structure de la société : objectifs spécifiques

STRUCTURES POLITIQUES

La société recherchée considère comme normale la participation directe et complète de l'individu à la vie de sa communauté ou de son groupe social et, grâce à la délégation, à la prise de décision à des niveaux plus élevés. Comme on l'a dit dans un des Ateliers nationaux : « On reconnaît que les conflits sont inévitables et nécessaires au développement. Des oppositions d'intérêts entre membres du groupe, ou entre groupes, seraient traitées ouvertement et éliminées grâce à de nouvelles solutions communes. La société, prise comme un tout, développerait un système de prise de décision, offrant à tous ses membres une chance réelle de participer au processus de la prise de décision et de faire valoir leurs intérêts et leurs idées ».

La décentralisation de la prise de décision s'effectuera partout où cela est possible, et sera favorisée par un accès élargi à l'information : la région autonome représenterait le contexte politique de base pour l'homme de l'an 2000.

Les régions sont intégrées dans des systèmes fédéraux plus larges : la disparition de l'État-nation est favorisée. La paix mondiale est rendue effective grâce au désarmement complet des États nationaux et des autres forces politiques. De nouvelles formes de socialisme fourniraient les principes de base et les critères d'une organisation et d'un développement au niveau régional et des relations inter-régionales et internationales. Les autorités internationales jouent un rôle central dans la répartition des ressources, une juste distribution de la richesse et dans le contrôle de l'exploitation économique, de la détérioration de l'environnement et des conflits armés. Cependant, toute forme de socialisme d'État est rejetée : le principe de base

serait l'auto-gestion. La communauté ou le groupe participe complètement à tout ce qui affecte son territoire ou ses intérêts, mais est reconnue responsable devant la société des conséquences de ses activités. La bureaucratie et la technocratie sont progressivement éliminées et remplacées par des représentants non permanents de divers secteurs et par l'autogestion des communautés locales, des unités de production, etc.

STRUCTURES ÉCONOMIQUES

Le système économique est, plus que par le passé, fondé sur la justice : il existe une tendance mondiale vers l'égalité des standards de vie et une distribution équitable des ressources et des revenus. Toutes les activités économiques sont donc fondées sur des objectifs sociaux, et sont ainsi soumises aux décisions politiques. La recherche du profit n'est plus pour l'entreprise économique un critère de base. La concurrence internationale est contrôlée ; l'exploitation économique de l'homme et de la nature est surveillée. Le progrès vers une réelle qualité de la vie et un système équitable restent les principaux objectifs. En conséquence, toutes les barrières commerciales, en particulier celles qui affectent les pays en voie de développement, sont supprimées : cela entraîne nécessairement des changements radicaux dans les modes de production (et de consommation) de l'Europe occidentale. Un remodellement de la production passerait par le développement total des ressources locales — matières premières, énergie, main-d'œuvre — sur la protection des ressources naturelles et de l'environnement.

La planification économique est rendue effective au niveau régional, sous l'action des agences et accords internationaux. Une limitation volontaire de l'usage des ressources naturelles et de la consommation de matières est encouragée. Les processus de production sont contrôlés, afin qu'ils n'aient pas d'effets néfastes sur l'homme, les animaux et la végétation.

Le travail « n'est plus une marchandise » et la production fournit avant tout des occasions d'épanouissement et de créativité : « le travail se fonde sur le principe du plaisir ». « La concurrence » joue encore un rôle, mais elle relèvera beaucoup de la morale (rivalité amicale), tandis que la bonne gestion devient un critère pour faire des bénéfices (pas nécessairement matériels) supplémentaires. Quelles que soient ses activités, chaque individu perçoit un revenu minimum, lui donnant ainsi « le droit à la paresse ».

Dans les unités de production de toutes tailles, l'autogestion est générale. Cela implique le contrôle direct et la responsabilité de tous les travailleurs et employés sur les moyens de production, de nouveaux investissements et l'orientation générale de la production. Dans les secteurs-clefs de l'économie (transports publics, énergie, banques et compagnies d'assurance), l'entreprise privée est socialisée, tandis que les grosses sociétés et les multinationales sont placées sous un contrôle politique direct.

STRUCTURES CULTURELLES

La culture n'est plus rigide en termes de modèles de comportement social, de caractéristiques des communautés raciales, nationales ou religieuses, ou de classes sociales, et qui sont concernés par des traditions locales et régionales. De nouvelles cultures (dans les styles de vie et les manières de vivre) se développent sans cesse.

Dans cette société en flux — caractérisée par une grande diversité (pluralité) des modes de vie et par une grande mobilité — les objectifs de base de toute éducation sont les suivants : 1) créer une meilleure communication entre les gens et des capacités d'autocritique, développant ainsi une plus grande confiance en soi chez les individus et les groupes ; 2) une harmonisation et l'intégration du travail et du non-travail et du travail intellectuel avec le travail manuel ; 3) la création de capacités et la motivation des propensions à une plus grande mobilité dans le cadre d'un emploi et entre emplois et au choix du mode de vie envisagé ; 4) le développement des capacités d'autogestion et de coopération avec les autres ; et 5) la compréhension de la nature et du « rythme de vie ».

L'éducation et la culture stimulent ainsi le développement de nouvelles valeurs. L'éducation est accessible à tous, intégrée dans chaque mode de vie et conçue comme un processus permanent. Le travail manuel, la créativité et l'imagination intellectuelle (étude et recherche) sont intégrés dans des processus d'éducation permanente.

L'éducation et la culture ont une fonction politique et sociale : elles garantissent la liberté à l'individu, qui fait face à une société complexe et une pluralité d'options en matière de modes de vie, de communautés et d'activités. A cause de leur signification pour la société, une part croissante des ressources de la société est donc consacrée à l'enseignement et aux activités culturelles.

STRUCTURES COMMUNALES

Les hommes du futur sont finalement avertis, libres et responsables. Ils peuvent satisfaire leurs désirs de participer à un groupe, de communiquer avec les autres et d'entretenir des relations sociales ouvertes. Ils ont de la considération pour chacun d'eux, reconnaissent la fonction des activités de chacun et la solidarité qui les unit.

Ils ont la réelle possibilité de prendre la vie comme un jeu et de l'apprécier. L'individu, confronté à un monde qui est très compliqué et difficile à saisir, doit faire un effort pour agir sur son environnement et mettre ses idées en pratique s'il ne veut pas s'annihiler lui-même : les nouveaux styles de vie se développent sans cesse, ce qui permet à l'individu, grâce à la liberté d'association, de briser cette complexité en coopérant avec les autres.

Chaque individu (groupe) peut assumer ce rôle dans le groupe (société) qui lui convient le mieux et qui sert le mieux les intérêts du groupe (le groupe et la société). Les individus dans les groupes ont aussi la possibilité de « faire leurs propres choses », par exemple choix personnel de son temps libre, ou le lieu et le type de ses « loisirs ». Le statut social des groupes ou des individus n'est plus déterminé par des facteurs tels que race, religion, langue, revenu, propriété, profession ou connaissance, mais par la contribution de l'individu à la qualité de la vie de sa communauté.

Le concept actuel de famille, qui inhibe le développement total de l'individu, est amendé radicalement — plusieurs types de famille existent. Les familles nucléaires ne sont plus la principale sphère de l'enseignement des enfants. Quel que soit le type de famille, les hommes et les femmes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs au sein de leurs familles et au sein de la communauté élargie. Territorialement, la vie est organisée en régions équilibrées, gravitant autour de métropoles humaines, où toutes les importantes fonctions centrales peuvent être trouvées. Toutes les facilités et les services sont répartis d'une manière équilibrée dans la région, situés dans des centres de population et d'activité.

Situation de l'agriculture dans la société

Dans la société décrite ci-dessus, l'agriculture 2000 ne sera pas fondamentalement un système de production de biens de consommation, mais jouera un rôle multifonctionnel. Bien que la production

alimentaire restera une fonction importante, l'agriculture subviendra aux besoins d'une société post-industrielle, hautement urbanisée, et aura les moyens de combattre les « stress » physiques et psychologiques. Elle devra favoriser la progression de l'homme vers l'état mental stabilisé nécessaire à son bonheur, ayant ainsi une fonction culturelle et éducationnelle grâce à ses contacts directs avec la nature et la vie.

La poursuite de ce rôle multifonctionnel implique et nécessite les points suivants :

— l'agriculture joue un rôle essentiel en favorisant la compréhension de l'écologie de base et des priorités de la vie et offre un exemple vivant du rythme de la vie ;

— l'agriculture doit s'ouvrir aux multiples et divers souhaits et besoins de la société, et réciproquement, la société garantit des standards de vie comparables et une qualité de vie aux agriculteurs selon leurs fonctions (pluriformes) ;

— en fournissant aliments et matières premières à la société, l'agriculture garantit des produits sains (étant « le médecin de la société »), des techniques de production valables, et adhère aux indications et critères de la planification globale pour la distribution de ses produits ;

— comme gestionnaire de la terre, l'agriculture doit contribuer positivement au bien-être de la société, offrant des espaces ouverts agréables et accueillants pour les loisirs et les contacts avec la nature, permettant une interpénétration harmonieuse de la ville et de la campagne et contribuant à verdier et humaniser les faubourgs urbains ;

— l'environnement agricole et rural doit offrir un choix d'options pour des modes de vie alternatifs. Cela signifie que non seulement le recrutement est ouvert à tous, mais que la profession agricole peut être librement interprétée et exercée par des groupes fluctuants.

Tout cela signifie que l'agriculture est complètement intégrée à la société future. La société fournit un cadre et des structures qui permettent un complexe d'activités pluraliste et souple, qu'il est difficile d'atteindre avec la conception actuelle de l'agriculture.

Première considération sur les structures possibles de l'agriculture

ENTREPRISE AGRICOLE ET AGRICULTEUR DU FUTUR

En général, l'entreprise agricole comprendra un complexe d'activités, toutes reconnues comme socialement utiles et rémunérées en

conséquence. La production agricole incluera la fourniture d'aliments et d'eau à la société, de matières premières à l'industrie, d'espaces pour les jeux et les loisirs et un choix d'options en ce qui concerne les modes de vie alternatifs. Les techniques de production devront respecter les normes en matière de santé et d'écologie, inclure un usage limité des engrais et de l'énergie fossile, et un contrôle de l'utilisation des pesticides, herbicides, hormones, pénicilline et cyclamates dans les récoltes et l'élevage. Les entreprises agricoles devront se conformer aux objectifs et critères fixés par la planification régionale, cela rendu possible par la consultation mutuelle et la coordination. Une telle planification cherchera à atteindre un équilibre entre production (en quantité comme en qualité) et demande (les prix étant fixés au point d'équilibre); elle cherchera également à atteindre une répartition harmonieuse de la production et du traitement selon des critères géographiques et environnementaux.

Le principe de l'autogestion sera appliqué dans toutes les entreprises agricoles, et dans toutes les unités de production et les ateliers séparés. A divers niveaux (à commencer par celui de la communauté locale) des structures de consultation existeront pour la gestion commune (de l'espace, de la terre, de l'eau, etc.) et la coordination des activités productives. Une telle consultation concernera aussi bien les usines de traitement que les industries et services de toutes autres formes associées à cette activité. Il y aura consultation entre délégués des entreprises autogérées. Une tendance générale conduira à une communalisation de la propriété de la terre, selon le libre choix des communautés locales et des groupes. Les formes communautaires et coopératives de l'entreprise seront défendues et encouragées. Le droit de louer tout moyen de production appartenant à la communauté ne serait pas héréditaire.

Une grande pluralité existera dans les types d'entreprises, correspondant à la variété et au poids relatif des fonctions qu'elles assument. Les entreprises surtout orientées vers la production d'aliments et de fibres se subviendront à elles-mêmes; les prix à la consommation incluraient les coûts de production supplémentaires occasionnés par les normes de santé et d'écologie. Les autres entreprises, fournissant principalement des services en matière de récréation, d'éducation et de protection de l'environnement, seront rémunérées sur des fonds publics. De plus, de nombreuses « fermes » n'auront aucune fonction directe de production ou de service pour la société, mais fourniront une base sociale et économique aux groupes (communes) et communautés locales ou offriront gaieté et satisfaction aux individus (résidents).

dence, passe-temps et fermes de retraite). La taille des fermes variera énormément, en particulier selon leurs statuts (privée, coopérative ou communale) et selon les conditions géographiques et environnementales (détermination du type et de l'échelle de production). Dans plusieurs cas, la taille de la ferme sera petite (par exemple les fermes familiales dans les zones surtout consacrées à la forêt, le paysage et la protection de la nature), mais l'extension de leurs activités communes peut être très large. Cela vaut aussi pour les entreprises qui contribuent à la gestion des zones urbaines.

Les agriculteurs, et les ruraux en général, auront atteint une égalité de base avec les travailleurs des autres secteurs et avec les populations urbaines en matière de standards de vie, d'enseignement et de mobilité professionnelle. Même s'ils ne sont pas organisés en coopératives ou communautés de production, les agriculteurs participeront aux formes régionales et locales de consultation et de prise de décision.

C'est pourquoi, l'actuel concept de « l'agriculteur-entrepreneur indépendant » aura profondément changé : il sera un gestionnaire responsable et participera à une entreprise viable.

MARCHÉS AGRICOLES ET RELATIONS INTERNATIONALES

Sous la direction d'agences internationales et grâce à des accords internationaux, la production et la distribution de produits agricoles seront organisées de telle manière que demandes et besoins existants seront satisfaits dans le monde entier. Les termes de l'échange avec les pays en voie de développement seront modifiés de telle manière qu'ils pourront payer leurs importations avec leurs exportations, et la stabilité dans les pays exportateurs est ainsi garantie. Le marché des producteurs sera étroitement associé au marché des consommateurs. Non seulement il existera une consultation continue entre producteurs et consommateurs, mais grâce à d'étroits contacts entre producteurs « ruraux » et consommateurs « urbains », un nombre croissant de personnes pourront acheter directement leurs aliments « à la porte de la ferme », ou en produire une partie eux-mêmes.

L'AGRICULTURE ET SON ENVIRONNEMENT

Dans la société recherchée, il n'y aura plus de frontière bien définie entre agriculture et autres secteurs, entre agriculteurs et non agriculteurs, entre ville et campagne. La société rurale ne sera

plus un monde à part ; les agriculteurs ne seront plus un groupe marginal dans la société. Comme l'agriculture est intégrée à la société, les agriculteurs et la population rurale participeront pleinement à leur environnement politique, économique, culturel et communal. Comme gestionnaire de l'espace, l'agriculture contribuera beaucoup à accroître l'interpénétration de la ville et de la campagne. Elle contribuera directement à la gestion des aires urbaines existantes et nouvelles. La transformation des vieux bidonvilles en quartiers de jardins, cultures spécialisées à haut rendement et décoratives sur les toits, dans les parcs et autres espaces ouverts ; la récupération de terres gaspillées, le tracé d'aires de loisirs et de nouvelles formes de vie, etc... Et tout cela toujours dans le strict respect des critères de l'environnement et des valeurs esthétiques.

Dans cette société l'accès à la terre et aux modes de vie ruraux sera ouvert à tous. Une grande mobilité professionnelle, géographique, sociale et culturelle sera possible grâce à l'éducation permanente et une égalité dans les standards sociaux entre population rurale et population urbaine. Dans l'agriculture, comme dans tous les secteurs de la société, il n'y aura plus une valeur généralement acceptée (ni une nécessité absolue) de conserver un emploi, de rester dans un groupe, une communauté ou de garder un mode de vie pendant toute son existence.

IMAGE IV : L'AGRICULTURE COMME BASE D'UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE

Cette image dépeint une société mondiale d'hommes libres, dans laquelle la peur, l'ignorance et la famine ne seraient plus jamais les forces d'une oppression politique et sociale et qui ne serait fondée que sur l'expression et la mise en œuvre de la solidarité entre tous les hommes. Le principe directeur de cette société est l'intégration des capacités de l'individu à celles du groupe, le bien commun « le plus élevé » étant à la fois un but et une condition. L'instrument pour construire cette société est la planification démocratique à tous les niveaux. L'agriculture n'est plus subordonnée à l'industrialisation et à l'urbanisation, mais constitue un secteur-clé à système économique et social équilibré, fournissant une base pour une société décentralisée.

Développement futur de la société : détermination des objectifs

L'objectif général est une société fondée sur l'égalité des droits et des devoirs de tous les hommes, sur la solidarité qui les unit. Le bien commun le plus élevé donne signification et motivation aux efforts de création des individus et des groupes. Le groupe assure à l'individu la sécurité qui lui permet de développer ses potentialités. En tant que corps autonome, le groupe est intégré, mais chaque groupe participe également à des structures politiques, économiques, culturelles et communales plus larges, dont le développement est guidé par une planification souple et prévisionnelle. Cette société n'est pas statique, mais en changement continu.

Cet objectif implique que :

- le progrès se traduit par une égale distribution d'une qualité de vie élevée dans le monde ;
- la liberté individuelle s'inscrit dans les limites du bien commun supérieur des groupes et des peuples ;
- le bien commun supérieur fournit, à divers niveaux, les critères pour la planification intégrée, à long terme, du développement futur ;
- les capacités des individus et des groupes sont intégrées dans un usage rationnel de toutes les ressources humaines et naturelles (toutes les formes d'exploitation irrationnelle, injuste et préjudiciable de l'homme et de la nature sont abandonnées).

Ces objectifs impliquent la nécessité d'une transformation radicale des valeurs et des structures de nos sociétés de classes actuelles, où la réussite individuelle à travers la compétition est la principale motivation. Dans cette société « socialisée » du futur, le progrès économique signifie une productivité optimale des ressources humaines et naturelles dans chaque région. Chacun a accès à un emploi épanouissant. Le progrès politique signifie la réalisation de relations égalitaires et responsables entre individus, entre groupes et entre groupes, communautés et peuples, tandis que le progrès scientifique signifie un usage intensif mais harmonieux de la nature et des ressources naturelles, la prise en compte des générations futures étant un critère de base.

Les concepts qui sont le plus souvent revenus dans la discussion sont les suivants : solidarité, égalité, bien commun supérieur, socialisation, participation, planification (à long terme), propriété collective et responsabilité, intégration des intérêts du groupe et des individus.

Structure de la société : objectifs spécifiques

STRUCTURES POLITIQUES

Puisque tous les efforts humains dans la société recherchée doivent être intégrés et coordonnés avec le bien commun, la planification ayant ainsi une place centrale, les structures politiques doivent être organisées selon les principes ci-dessus. Les gouvernements et les administrations sont les outils de la collectivité : ils n'exercent pas d'autorité de leur propre chef. Le pouvoir appartient à la collectivité.

Des formes décentralisées, ouvertes et pluralistes de gouvernement existent à tous les niveaux et se caractérisent par une communication plus efficace et un contrôle permanent de la base au sommet : « la démocratie n'est pas une délégation d'autorité ». La participation de tous, fondée sur la solidarité, aux choix politiques, est garantie. Cela serait possible grâce à une amélioration progressive des capacités critiques de chacun par une éducation culturelle et politique d'ensemble. La participation à la planification et à la prise de décision serait fondée sur une information complète et strictement objective.

La planification (aux niveaux local, régional et global) est une condition de base et un instrument pour construire et maintenir la société future ainsi qu'un complément nécessaire à la participation collective à la prise de décision. La planification, à travers la participation des groupes et des collectivités à tous les niveaux, est mise en œuvre en tenant compte à une échelle mondiale des besoins et des ressources de base, et des grands problèmes auxquels se trouve confrontée la population mondiale : « l'homme n'est pas seulement un objet, mais surtout un sujet de planification ». La planification collective règle et contrôle toute la production. En matière de planification territoriale, un nouveau « continuum ville-campagne » constitue un objectif de base : c'est pourquoi, planification urbaine et rurale suivent des critères similaires. La planification du futur doit être un processus démocratique et souple ; objectifs, critères et stratégies nécessitent ainsi une reformulation constante et une adaptation aux conditions économiques, sociales et environnementales changeantes.

La socialisation et la collectivisation sont « des moyens, et non pas des buts en eux-mêmes ». La socialisation des moyens de production est décidée par les groupes et les collectivités dans leur intérêt commun ; les moyens les plus importants de production (terre, énergie, ressources de base et transports par exemple) sont collectivisés et contrôlés par le gouvernement. La propriété privée peut être

envisagée dans la mesure où elle n'implique ni prestige, ni pouvoir et peut être tenue pour fonctionnelle dans l'accomplissement individuel.

Chaque pays (nation) choisit sa propre voie et construit son propre modèle d'une « société socialisée ». Idéalement, un État fédéral mondial garantirait les droits des individus et des peuples, et maintiendrait la paix mondiale. Le terme « socialisme » est rejeté, étant trop galvaudé. La nouvelle société serait construite sans aucune référence à un modèle de socialisme existant, ce qui ne signifie pas que certaines formes organisationnelles des systèmes socialistes actuels ne doivent pas être révisées et réutilisées.

STRUCTURES ÉCONOMIQUES

Le système économique de cette société, grâce à une planification mondiale des ressources et de la production, garantit à chacun des emplois épanouissants, le bien-être social et la qualité des biens et services : « le terme revenu ne signifie plus rien ». L'argent et le profit ne sont plus sources de puissance et de prestige (dans leur sens traditionnel, les deux concepts disparaîtront) ; la compétition pour les ressources et les marchés a été éliminée par les mécanismes de la planification qui cherchent à satisfaire tous les besoins de base et à faire disparaître les différences dans les conditions de vie des individus, groupes et peuples. A cette fin, le commerce international est subordonné à la planification mondiale de la distribution et de l'utilisation des ressources et de la main-d'œuvre. Les prix ne sont pas fonction des offres et de la demande effective sur un marché ouvert, mais sont fixés d'abord selon le principe d'une juste rémunération du travail humain. Cette nouvelle politique économique est destinée à combler les différences entre pays développés et pays en voie de développement en ce qui concerne le bien-être et la croissance économique. Toutes les ressources naturelles sont gérées de façon optimale et prudente. L'utilisation des technologies non polluantes (hydro-électricité, énergie solaire, géothermie) est encouragée. L'environnement est non seulement préservé, mais la nature est cultivée au sens le plus large du terme : d'où le nouveau rôle de l'agriculture.

La production donne à l'individu une chance de développer totalement sa personnalité et ses capacités d'initiative et de créativité. Tous les moyens de production appartiennent à la collectivité directement concernée (communauté, groupe), ou s'ils appartiennent à la nation sont autogérés. Le travail en tant qu'activité aliénante a dis-

paru et a été remplacé par « l'emploi épanouissant ». C'est pourquoi, l'homme n'est pas simplement un travailleur, mais un créateur de richesse.

STRUCTURES CULTURELLES

On reconnaît que la société et la culture du futur sont impliquées en permanence dans des processus de changement et d'ajustement.

L'enseignement et la culture mettent l'accent sur un état d'esprit qui favorise un processus continu d'évolution vers des institutions ouvertes, développées et renouvelées sans cesse par la participation. La culture n'est pas le produit d'un groupe spécialisé, mais est ouvertement reconnue comme la vie de la collectivité. L'enseignement est la tâche de la collectivité : cette dernière développe la notion de responsabilité, un esprit critique et la créativité. Elle favorise la circulation de l'information et la diffusion des connaissances nouvelles.

La culture, l'éducation et le savoir sont placés au premier rang dans l'organisation de la société. Elles permettent une nouvelle expression de la liberté, comprise comme dépassant la liberté individuelle : l'homme doit sentir qu'il participe à la vie, à l'histoire et reconnaître sa place dans la société. L'enseignement est perçu comme processus permanent. En particulier, il vise à la création et à l'évaluation de nouvelles valeurs. On n'enseigne pas seulement aux gens à vivre ensemble pacifiquement, mais on les entraîne à résister par différentes méthodes à toutes formes de répression en développant leurs capacités à résoudre des problèmes. L'enseignement est organisé sur une base coopérative. L'école doit avoir des liens étroits avec la vie sous toutes ses formes. Elle contribuerait à réintégrer travail intellectuel et travail manuel et participerait à part entière à la vie de la communauté locale.

STRUCTURES COMMUNALES

Les individus appartiennent à des groupes qui sont organisés à un niveau local, régional et supra-régional selon des principes de vie et d'intérêts communs. L'individu peut appartenir à différents groupes et communautés selon ses aspirations, ses intérêts et activités (à un atelier, à une coopérative, à une unité de production ou communauté de vie...) La compétition entre individus est éliminée et remplacée par « l'émulation » au sein du groupe. L'individu a appris à mesurer les conséquences sociales de ses actes. Il participe à la société et peut

ainsi influencer sa propre situation à la fois sur le lieu de travail et dans la communauté locale. Un emploi épanouissant est un droit et un stimulant moral pour chacun. Les tâches désagréables (travaux sales et pénibles) sont assurées par un système de rotation au sein de la communauté : travail intellectuel et travail manuel ont le même statut social et sont totalement intégrés.

La contradiction entre la masse et l'individu a été éliminée et a été résolue grâce à des groupes sociaux souples, telle que « la famille ouverte ». Dans ces cellules sociales, l'individu développe des relations humaines et la solidarité. Aucune ségrégation n'est tolérée. La liberté de pensée, d'expression, de mode de vie et de choix de profession est assurée : en conséquence toute ségrégation fondée sur la race, la religion, l'âge et le sexe est éliminée. Ce principe trouve son expression dans la planification territoriale et dans la gestion de la communauté, qui œuvrent pour l'intégration du travail, des loisirs, des jeux, du logement, de l'enseignement, de l'information et de la communication.

Situation de l'agriculture dans la société

Dans la société décrite ci-dessus, l'agriculture 2000 sera en passe de devenir un secteur vital de la société. Reconnue comme étant le meilleur moyen de faire un usage optimal de la terre, de l'air, de l'eau et de l'énergie solaire, l'agriculture remplira la vaste fonction de cultiver la terre et jouera un rôle essentiel en permettant la stabilité d'un système économique humanisé. Les défenseurs de cette image ont donc forgé le mot « géoculture » ; pour souligner le rôle fondamental et étendu de l'agriculture 2000.

Ce rôle implique que :

- 1) La géoculture est placée sur un plan d'égalité avec les autres activités économiques et sera souvent directement intégrée avec elles, par exemple dans des « unités agro-industrielles ».
- 2) La géoculture fournit de la nourriture saine et d'autres matières premières selon les besoins locaux et internationaux. Sa fonction de production de fibres naturelles et de combustibles sera réévaluée. Les facteurs écologiques sont considérés comme facteurs de production.
- 3) La géoculture combine sa fonction de production avec celle de gestion et de culture de l'environnement et permet à tous les membres de la société de connaître et de jouir de la nature.

4) La collectivité prend en considération et favorise les importantes fonctions sociales de la géoculture. La traditionnelle opposition d'intérêt entre ville et campagne est éliminée.

5) La géoculture, dans le cadre d'une politique agricole mondiale, joue un rôle particulier dans le développement des potentialités des régions et continents les moins favorisés.

Ainsi, la géoculture est l'instrument qui permet de maximiser la productivité de l'ensemble de la planète selon les besoins de la société entière. Dans chaque région géographique ou culturelle, il existe une structure qui intègre géoculture, industrie et services. Ville et campagne ont changé et grandi dans un ensemble intégré, un nouveau « continuum ville-campagne ». La position sociale des « géoculteurs », largement éduqués et conscients de leurs tâches et responsabilités dans le système général, est la même que celle des autres groupes. Ainsi la distinction actuelle entre agriculture et industrie n'existera plus. Il n'y aura que différentes zones avec différents types de vie et de production.

Structures possibles de l'agriculture : première considération

ENTREPRISE AGRICOLE ET AGRICULTEUR DU FUTUR

L'agriculture 2000, considérée dans son nouveau rôle vital et plus étendu : la géoculture, retrouvera une place importante dans la société et ne sera plus ni une activité marginale, ni une industrie primaire (c'est-à-dire exclusivement un fournisseur de matières premières pour les industries alimentaires et autres). « La production géoculturelle » inclura des activités telles que culture, élevage, sylviculture, exploitation de l'eau douce et de l'eau de mer, mise en valeur de l'air, et toutes sortes d'activités qui garantissent une utilisation sociale et culturelle de l'environnement naturel.

Ces activités seront souvent en étroite relation et intégrées avec les activités industrielles et les services, tels que le traitement des produits agricoles, la fabrication, les loisirs et le tourisme, l'éducation, la construction de paysage, la protection des ressources de la terre et de l'eau, la protection de la nature, etc... Dans ce rôle étendu, la géoculture optimise les potentialités de chaque région géographique et maximise leur productivité selon les besoins existants.

L'unité de production de base peut varier considérablement en taille et en forme selon les critères sociologiques, géographiques, culturels et écologiques. Cela entraînera une pluralité considérable et une souplesse (sociale) maximum. Un tel système de production pluraliste fournira les stimulants sociaux nécessaires, là où la compétition économique aura été éliminée. A côté des fermes gérées par une famille (ouverte), coexisteront des entreprises communales ou collectives plus grandes. Dans la planification régionale de la production et de la gestion agricoles, qui seront subordonnées aux objectifs et aux critères d'une planification supra-régionale et mondiale, le niveau de base sera formé par des « complexes agro-industriels » plus vastes : les unités de planification et de décision (UPD). Un terminal d'ordinateur dans chaque UPD rendra effective la planification régionale. Les unités de production de base participeront aux processus de décision des UPD : elles s'autogéreront en quelque sorte, mais n'auront aucun pouvoir de décision en ce qui concerne l'allocation des moyens de production et l'orientation de la production.

Les structures de pouvoir fondées sur la propriété de la terre auront disparu ; la propriété collective de la terre sera aux mains de groupes ou de communautés. Il n'y aura pas de marché libre pour la terre et la notion de rente aura été complètement éliminée. Des droits de propriété limités pourraient rester aux mains de particuliers : petites fermes familiales, fermes résidentielles, etc... Mais quand le propriétaire privé souhaite disposer de son bien, sa terre retournera à la communauté. La position sociale des « géoculteurs », largement éduqués et conscients de leurs fonctions et responsabilités dans les UPD, sera la même que celle des autres groupes ou professions. Ils seront des ouvriers spécialisés, d'origine rurale ou urbaine, et participeront à l'autogestion de l'unité dans laquelle ils travaillent.

MARCHÉS AGRICOLES ET RELATIONS INTERNATIONALES

Il n'y aura pas de marchés agricoles au sens actuel du terme. Il y aura plutôt une économie agricole mondiale (considérant le monde comme un « ménage »), orientée vers une distribution égale des ressources et des moyens de production et une répartition de nourriture et d'autres produits selon les besoins existants et les capacités de production des régions du monde.

C'est pourquoi, la production et la distribution des surplus seront planifiées et contrôlées à l'échelle internationale. La géoculture jouera un rôle particulier dans le développement économique et social des régions les moins favorisées : la vaste orientation de production facilitera l'intégration égalitaire des masses du Tiers Monde dans l'économie mondiale.

L'AGRICULTURE ET SON ENVIRONNEMENT

Puisque dans cette société, la géoculture sera complètement intégrée dans une économie régionale et mondiale, et puisque les géoculteurs participeront sur une base d'égalité et de solidarité au processus de décision et au bien-être général, « les agriculteurs de l'an 2000 » vivront dans le même environnement social et culturel que tous les autres membres de la société. Mais une différenciation des modes de vie et de travail sera tenue pour une condition de base d'une société pluraliste et souple.

La géoculture, qui aura une base aussi forte dans les unités territoriales et les communautés locales, sera un producteur de culture et donnera un sens à la spécificité des sociétés locales en favorisant leur naissance. Toutes les formes d'association et d'expression culturelle seront libres, encouragées et reconnues par la collectivité. La géoculture donnera aux non géoculteurs l'occasion de travailler bénévolement et leur donnera des connaissances sur la nature et le travail agricole. Elle accueillera les gens qui ne vivent pas dans un environnement agricole ou rural.

L'enseignement scolaire de base inclura les principes de géoculture. Les possibilités de suivre une formation agricole spécialisée seront considérablement accrues et cet enseignement comme tous les autres sera organisé en permanence. Conséquence de l'identité de statut social entre l'agriculture et toutes les autres professions, il n'y aura aucun déterminisme social dans le choix de cette profession : le travail géoculturel sera librement choisi.

Grande-Bretagne

TENDANCES 1975 - 1990

par DAVID G. SYMES

A maints égards 1975 semble être un sombre point de départ pour prévoir le futur de la communauté rurale et de la campagne en Grande-Bretagne à la fin des années 80. Les tendances ayant prévalu tout au long du quart de siècle passé semblent se ralentir et il n'est pas certain qu'elles se poursuivront au cours des dix ou quinze prochaines années. On peut dire que l'augmentation très rapide de l'opulence publique et privée est déjà du domaine du passé ; que l'expansion de l'économie, alimentée par une énergie bon marché, a déjà atteint son zénith ; et que les jours de la rapide expansion physique d'une société urbanisée sont comptés.

D'autre part, les projections sur le futur peuvent trop facilement connaître des distorsions sous le coup des plus récents événements. La récession et les forces déclinantes de l'économie industrielle capitaliste peuvent se révéler être (ou ne pas être) des anomalies dans une tendance générale à la hausse de l'expansion économique. Mais quel que soit le résultat à long terme, les deux ou trois dernières années seront probablement un avertissement pour ceux qui prétendent que la croissance économique est inévitable et peuvent fournir de nouveaux arguments à ceux qui pensent que la poursuite de la croissance économique est indésirable. Les politiques destinées à modeler le futur ne seront probablement pas aussi dissolues que celles qui ont servi à façonner la société d'après-guerre. Avec les incertitudes de 1975, aucun futur ne semble assuré ; on doit donc inévitablement rechercher des images alternatives.

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Les chiffres, les densités et les taux de croissance de la population sont parmi les principales causes des pressions exercées sur les res-

sources rurales. La Grande-Bretagne (1) est déjà un des pays les plus peuplés et les plus urbanisés d'Europe : en 1971 une population de 55,5 millions occupait une surface de 244 000 km², ce qui représente une densité globale de 229 personnes au kilomètre carré ; 76,7% de la population étaient des citadins. Cependant, ces dernières années, une redistribution significative de la population a eu lieu, le nombre de personnes vivant dans les conurbations déclinant et, en compensation, celui des personnes vivant dans les petites villes et à la campagne augmentant. C'est cette dispersion de la population urbaine, plutôt que la croissance démographique absolue, qui a exercé la plus forte pression sur les zones rurales au cours des deux dernières décennies.

Un des quelques chiffres optimistes sur les quinze à vingt-cinq prochaines années : les prévisions officielles concernant la population britannique en l'an 2000 montrent une diminution progressive à partir d'un sommet estimé à 74,7 millions en 1964. Les prévisions en baisse pour la fertilité suggèrent que la croissance démographique à la fin du siècle sera beaucoup moindre que prévue. Mais jusqu'à cette date, et au-delà, la population augmentera certainement. Les politiques destinées à stabiliser ou même réduire la population sont au mieux des politiques à long terme ; on ne pourra apprécier pleinement leurs effets avant le début du XXI^e siècle et probablement pas avant le milieu de ce siècle.

La dernière projection, base 1973 (2), envisage une population de 58 millions pour la Grande-Bretagne en 1991 — augmentation de 2,5 millions par rapport au chiffre de 1971. La population atteindrait 59,4 millions vers 2001. Cela soutient favorablement la comparaison avec les résultats d'une étude gouvernementale (3) qui faisait des projections démographiques alternatives pour le XXI^e siècle et cherchait à en percevoir les implications pour la nature de la société britannique. Le *Report of the Population Panel* présentait trois projections alternatives pour l'année 2001, variant entre 59,0 millions (modèle de croissance faible) et 67,1 millions (modèle de forte crois-

(1) *Le terme de Grande-Bretagne désigne dans ce texte le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, sauf précision contraire.*

(2) Registrar General's Quarterly Return for England and Wales, No. 501, 1974, Appendix F. Ces projections n'incluent pas l'Irlande du Nord.

(3) *Report of the Population Panel*, Cmnd. 5258, London, 1973.

sance). La croissance démographique devait se poursuivre dans toutes les régions, avec des taux de croissance supérieurs à la moyenne en East Midlands, East Anglia et South West et des taux inférieurs à la moyenne en Écosse, dans le Nord, le Yorkshire et Humberside.

Le Panel croyait à la capacité de la Grande-Bretagne d'absorber ces augmentations de population projetées. Permettant à la fois une population accrue et la poursuite de la tendance vers des densités urbaines plus faibles, la proportion de la surface totale de la Grande-Bretagne destinée à des usages urbains passerait de 9% à 11-14% au cours de la première décennie du XXI^e siècle. L'expansion des zones urbaines se ferait surtout aux dépens des terres agricoles, quelquefois de très haute qualité, mais les pertes annuelles moyennes allant de 14 000 ha à 28 000 ha seraient compensées par un accroissement de la production agricole. Une étude antérieure avait abouti à des conclusions similaires (4). « Il est faux, conclut le Panel, de parler de problème foncier général. Le problème concerne le futur de zones particulières » (5).

Tous les experts ne sont pas aussi optimistes sur le futur de la Grande-Bretagne que les membres du Population Panel. Lors d'un symposium de l'Institut de Biologie (6) sur l'optimum de population pour la Grande-Bretagne, tenu en 1969, 90% des participants pensaient que ce pays était déjà surpeuplé et qu'une croissance ultérieure pourrait avoir pour conséquence la rupture des systèmes écologique, économique et social.

AGRICULTURE

Les grands changements qui affecteront à la fois la campagne et la communauté rurale au cours des dix à quinze prochaines années seront probablement motivés par la nécessité d'accroître la production alimentaire.

(4) *Edwards A. M. and Wibberley G. P. : An Agricultural Land Budget for Britain 1965-2000, Studies in Rural Land Use 10, Wye College, 1971.*

(5) *Report of the Population Panel, op. cit., p. 87.*

(6) *Taylor L. R. (ed.) : The Optimum Population for Britain, Symposia of the Institute of Biology 19, London 1970.*

L'agriculture britannique passe pour être l'une des plus développées et des plus techniquement efficaces du monde. Pratiquement 80% des terres agricoles sont exploitées en unités supérieures à 40 ha (7) ; les fermes à plein temps, nécessitant plus de 275 homme/jour d'inputs par an, représentent 94% de la production totale ; plus de la moitié de la production provient des 15% des fermes utilisant plus de 1200 hommes/jours (8). La taille moyenne de la ferme augmente encore et les tendances vers une plus grande spécialisation et des économies d'échelle se poursuivent.

La main-d'œuvre agricole est passée progressivement de 931 000 personnes au milieu des années 60 à environ 678 000 aujourd'hui, ce qui ne représente que 2,8% de l'ensemble de la main-d'œuvre pour tous les emplois. Le taux de diminution qui se situait à environ 3% par an jusqu'en 1970 s'est ralenti, passant à environ 2% par an au cours des cinq dernières années.

Aujourd'hui la production domestique représente presque 55% de l'ensemble des besoins alimentaires de la Grande-Bretagne et 67% des vivres tempérés — résultat remarquable pour une nation qui ne peut offrir qu'un tiers d'hectare de terre arable par habitant. Mais les coûts croissants des importations alimentaires, représentant un supplément de 1500 millions de livres entre 1972 et 1974, en dépit d'une légère réduction du volume des importations et une aggravation des déficits commerciaux, ont rendu la Grande-Bretagne de plus en plus consciente de sa vulnérabilité sur les marchés alimentaires mondiaux et de la nécessité d'accroître son niveau d'indépendance en agriculture au cours des dix à quinze prochaines années, époque au cours de laquelle la demande globale de vivres augmentera probablement de 25%.

Production alimentaire future

LA STRATÉGIE CONVENTIONNELLE

La stratégie du gouvernement (9), soutenue par la *National Farmers Union* (10), vise une augmentation de la production de 2,5%

(7) Ces chiffres ne se réfèrent qu'à l'Angleterre et au Pays de Galles.

(8) *Annual Review of Agriculture 1975*, Cmnd. 5977, London, 1975

(9) *Food from Our Own Resources*, Cmnd. 6020, London, 1975.

(10) *Farm and food policy for the next five years*. N.F.U. Insight, March 22nd 1975.

par an pendant les cinq prochaines années grâce presque uniquement à une plus grande productivité de la terre et du travail et seulement à de très légers changements dans la structure de la production. Les coûts d'une telle politique sont considérables : on estime les coûts d'équipement entre 450 et 500 millions de Livres, l'augmentation de la nourriture pour bétail à 165-200 millions de Livres et l'utilisation des engrais s'accroîtrait de 20% (11).

Aucun changement fondamental dans la structure de l'agriculture britannique n'est envisagé et il semble implicite que les actuelles tendances vers de plus grosses fermes, un usage plus intensif des équipements et un moindre travail se poursuivront, bien qu'on puisse s'attendre à un glissement à la baisse du taux de rentabilité du travail. Cependant, il existe un certain nombre de restrictions possibles quant à la poursuite de ces tendances, surtout si les objectifs de croissance de la production doivent être maintenus au-delà de 1980.

La disponibilité de terre arable constitue la plus évidente de ces contraintes. Les ressources en terre arable sont finies et à moins de progrès technologiques la plupart de la terre susceptible d'être exploitée l'est déjà. La surface de terre arable, actuellement de 19 millions d'hectares (y compris les pâturages), diminue régulièrement. Les estimations du taux de perte varient, mais les chiffres du gouvernement (12) montrent que dans les cinq années qui ont précédé 1972/3 la perte annuelle moyenne en Grande-Bretagne fut de 58 000 ha. Sur cette superficie, 28 000 ha furent transférés à la sylviculture et les 30 000 autres furent affectés à des usages urbains, industriels ou aux loisirs. La terre affectée à un usage urbain est habituellement d'une qualité relativement élevée et cela nécessitera donc une augmentation significative de la productivité pour les hectares restants à seule fin de compenser la perte de terre arable et sa capacité de production. Ainsi on ne peut attendre des gains de terres à partir de zones agricoles marginales et on peut être assez assuré que la terre, par personne, continuera à diminuer.

Dans le cadre d'un domaine agricole en diminution, les tendances vers des augmentations de la taille des exploitations, de l'échelle de l'entreprise et de la rentabilité du capital seront affectées par la capacité du gouvernement à contrôler l'inflation et par la nouvelle

(11) Op. cit., pp. 11-12.

(12) *Min. of Ag. Fisheries and Food : Agricultural Statistics 1973* : United Kingdom, London, 1975.

législation concernant l'impôt qui est proposée. Quel que soit l'aboutissement de la période actuelle d'inflation, il est probable qu'elle conduira à des contrôles plus étroits des dépenses publiques, peut-être en gelant le niveau des subventions pour le développement ou du moins en réduisant les taux de croissance des dépenses publiques. Cela pourrait signifier que les changements dans la structure de l'agriculture ne seraient plus favorisés par les investissements du gouvernement et un rythme de croissance moindre pourrait en résulter.

Les implications du nouveau système d'impôts ne sont pas encore complètement comprises, mais elles pourraient inhiber de nouveaux changements dans la structure des exploitations agricoles, surtout dans le haut de la gamme représentant la taille de ces exploitations. La taxe sur la richesse qui a été proposée pourrait affecter plus sérieusement la grande propriété foncière, où la plus grande partie de la terre est louée en fermage. L'impact de la taxe sur les transferts de capital, payable à la mort du propriétaire ou en cas de changement de propriétaire, affecte directement un plus grand nombre de propriétés agricoles. Cela pourrait éventuellement fixer une limite à la taille optimum de l'exploitation agricole et provoquer une restructuration des très grandes fermes (400 ha et plus) en des holdings plus nombreux et plus petits. Si tel était le cas, cela confirmerait « l'exploitation familiale » d'environ 150 ha, susceptible d'être dirigée par l'agriculteur, sa famille et un ou deux ouvriers, comme l'unité optimale la plus persistante de l'agriculture britannique. Mais selon un autre point de vue, la taxe sur les transferts du capital ne provoquera probablement aucune rupture sérieuse dans le processus du changement structurel, mais favorisera au contraire les actuelles tendances affectant le modèle de propriété, c'est-à-dire une évolution des « exploitations familiales » vers des entreprises industrielles.

La croissance de la production dans l'agriculture pourrait être aussi affectée par les problèmes concernant l'offre de travail dans l'industrie. La plupart de la main-d'œuvre agricole existante a acquis des capacités traditionnelles sur le tas, bien différentes des capacités techniques acquises par l'enseignement et l'apprentissage. Le travail agricole tend aussi à l'immobilisme avec relativement peu de mouvement entre fermes. Mais une agriculture de plus en plus spécialisée et intensive nécessitera évidemment de plus en plus une main-d'œuvre compétente sur le plan de la technique et de la gestion, main-d'œuvre qui viendra surtout des domaines non agricoles. Pour attirer le nouveau technicien agricole, les salaires peuvent être augmentés et l'écart avec les gains industriels progressivement réduit. D'autre part, les

coûts croissants du travail se combinant avec une plus grande sécurité de l'emploi en agriculture tendront à réduire les incitations à prendre un travail supplémentaire ou à changer d'emploi.

L'exploitation agricole indépendante tend à gaspiller le travail. La tendance vers des systèmes d'exploitations groupées ou des sociétés, dans lesquels les ressources du travail sont mises en commun — ou le développement du travail contractuel — pourrait favoriser la spécialisation du travail et atteindre de plus grandes rentabilités dans l'emploi.

STRATÉGIES ALTERNATIVES

En ce qui concerne ces contraintes, il semble probable qu'un objectif de croissance de 2,5% par an peut être atteint dans le cadre d'une agriculture conventionnelle, certainement d'ici 1980 et probablement vers le milieu des années 80. Le coût en termes de ressources physiques des secteurs de l'industrie et de l'énergie de l'économie sera considérable. Cependant, au-delà de ce point, toute croissance ultérieure de la production est au mieux incertaine. Les taux d'accroissement tomberont probablement et la productivité par unité de terre arable tendra vers une asymptote. En outre, il existe de sérieux arguments techniques, écologiques et esthétiques contre la poursuite des tendances actuelles. Il existe des stratégies alternatives pour assurer une indépendance agricole qui nécessitent soit une modification significative des modèles actuels d'utilisation de la terre, soit le renversement complet de la récente tendance vers des plus grosses exploitations et une agriculture plus intensive.

Pour atteindre cette indépendance en agriculture, on peut suggérer (13) de changer notre régime alimentaire et d'ajuster la production de céréales et de détail à un nouvel ensemble de nécessités dans le domaine de l'alimentation. Des augmentations substantielles de la production de céréales, de pommes de terre et de betteraves, combinées avec une grande expansion de l'huile de colza, surtout aux dépens du bétail non laitier, représentent un programme possible. Un changement considérable, nécessaire, consisterait à transformer les prairies en terre arable, auquel s'ajouteraient des investissements massifs en capital à la fois au niveau de l'exploitation et de la nouvelle capacité de traitement des aliments.

(13) *Blaxter, Kenneth : Can Britain feed herself ? New Scientist 65, 1975.*

Une telle proposition ne tient pas compte du développement commercial éventuel d'aliments analogues, surtout des protéines condensées. On estime (14) que vers l'an 2000, ces produits analogues pourraient représenter jusqu'à 20% de la demande des produits d'origine animale. Cela impliquerait aussi un transfert significatif dans l'utilisation de la terre, transformation des prairies en terres arables, bien que dans ce cas une réduction globale de la terre agricole allant jusqu'à 1,4 million d'hectares pourrait être atteinte à la fin du siècle.

Mais l'alternative la plus stimulante consiste à vouloir renverser les tendances et recréer un système d'exploitations plus petites, au travail plus intensif, utilisant des niveaux intermédiaires de technologie. L'idée s'est initialement développée à partir des doutes concernant les effets écologiques à long terme des systèmes d'exploitation modernes. Elle en est également venue à être associée avec un mouvement vers une plus grande indépendance *individuelle* et un retour à « la vie simple ». Les changements affectant les conditions de travail dans la société post-industrielle permettront de plus en plus à l'individu d'occuper deux emplois — un en ville et l'autre, comme producteur d'aliments, à la campagne.

Une réduction de la taille de la ferme, dans la limite d'environ 20 ha, pourrait signifier un accroissement de 75% de la main-d'œuvre agricole, ou 330 000 travailleurs supplémentaires (15). L'exploitation agricole sur une petite échelle devrait être complétée par des possibilités de traiter et de distribuer la production au niveau local et régional, éventuellement sous la forme de coopératives locales : la force de travail dans les régions rurales pourrait peut-être ainsi s'accroître de 300 000 unités supplémentaires.

Conséquences pour les zones rurales

Ces stratégies alternatives pour l'expansion agricole présentent des images contrastées du futur de la communauté rurale.

Si les tendances actuelles se poursuivent, on assistera à une réduction accrue du nombre d'exploitations agricoles indépendantes, à

(14) *Boddington, Michael : A food factory.* Built Environment, 2, 1973.

(15) *Seymour, J. : Small holdings.* 5, 1974.

une contraction de la force de travail agricole, ses compétences relevant de plus en plus de la technique et de la gestion, et se créera ainsi une classe moyenne agricole petite mais forte. Il y aura probablement une polarisation croissante entre des exploitations efficaces, n'utilisant pas, ou peu, une main-d'œuvre régulière en dehors de la famille, et des groupes ou sociétés ayant un accès direct à une force de travail relativement large et spécialisée. Avec l'augmentation des coûts du travail, on pourrait assister à une forte réduction du travail sur ferme et à une augmentation du travail sur contrat, ce qui ferait disparaître la relation employeur-employé plutôt durable, affectée par la classe, mais personnalisée, caractéristique de beaucoup de fermes actuelles.

La nouvelle force de travail très mobile et très qualifiée désertera peut-être les hameaux et les petits villages pour les avantages relatifs à l'emplacement des plus gros villages et des petites villes. Dans les villages plus importants, ils pourraient exercer un rôle social essentiel en comblant l'écart qui existe encore entre les nouvelles populations venant de la ville et les habitants du village établis depuis très longtemps. Le nouvel employé agricole partagera des identités de classe et ses origines non locales avec la population venant de la ville, mais il conservera encore un lien fonctionnel direct avec l'agriculture et la vie rurale.

Un modèle fondamentalement similaire résulterait d'une politique cherchant à atteindre une plus grande indépendance par la modification de la gamme des produits en agriculture ; seule différence peut-être discernable : dans les uplands, une réduction des pâturages pour répondre à l'accroissement d'aliments de substitution pourrait avoir pour conséquence le dépeuplement.

Au contraire, un renversement des tendances vers de plus grosses exploitations et un usage plus intensif du capital entraînerait un repeuplement considérable de la campagne, surtout dans les fermes dispersées. Avec un retour aux conditions de l'exploitation familiale sur petite échelle, il y aurait relativement peu de perspectives pour la main-d'œuvre salariée et le remplacement d'une agriculture très intensive par un niveau intermédiaire de technologie réduirait la demande de compétences techniques hautement spécialisées. En outre, l'introduction d'une technologie intermédiaire réduirait le besoin de services agricoles externes, la plupart des machines étant en service dans l'exploitation et le niveau des achats destinés à la culture étant réduit (engrais, nourriture animale, etc.). En matière de services agricoles, la principale demande s'exprimerait dans les possibilités de traitement

et de distribution, ce qui conduirait peut-être à un renouveau des industries alimentaires dans les villes de province.

Parmi les différentes options, il est difficile de prévoir celle qui a le plus de chances de prévaloir dans le long terme. Les diverses stratégies reflètent des intérêts différents et des conflits d'intérêts surgiront certainement. Par exemple, alors que les arguments des écologistes pour réduire la rentabilité du capital gagnent de plus en plus de soutiens, les tendances actuelles dans l'agriculture rendent le démantèlement de l'appareil d'une agriculture hautement capitalisée, techniquement efficiente, extrêmement difficile.

Bien que les stratégies mentionnées ci-dessus soient essentiellement alternatives, il est possible que les modèles de l'agriculture de l'an 2000 comporteront des éléments relevant de leur ensemble — avec des différences régionales marquées. La tendance la plus probable, certainement à la fin des années 80, est une version modifiée de la tendance actuelle, surtout dans les régions des « Eastern lowlands ». Bien que probablement repoussée dans une planification de l'agriculture, il sera très difficile d'éliminer les pressions sociales pour une revitalisation de la petite exploitation. Cette dernière se trouvera un peu partout dans la campagne. Mais elle se développera surtout dans les zones relativement éloignées à l'intérieur du pays — où elle sera la base de l'auto-suffisance individuelle —, dans les zones assez proches des grandes conurbations urbaines, et surtout dans les zones où le paysage a une grande valeur car elle sera un moyen de s'évader de la vie urbaine et contribuera d'une manière significative à l'auto-suffisance individuelle.

URBANISATION DE LA CAMPAGNE (16)

L'urbanisation de la campagne — développement de villages habités par des personnes travaillant à la ville et accroissement des pressions pour faire des zones rurales des lieux de loisirs — a, dans le

(16) *Pour une étude détaillée du futur de la communauté rurale en Grande-Bretagne, voir Symes D. G. : « L'urbanisation des zones rurales en Angleterre et au Pays de Galles », Analyse et Prévision XVIII, 1974.*

passé, retenu une grande attention. La tendance se poursuivra certainement. Les taux d'accroissement démographique en baisse pour l'ensemble de la Grande-Bretagne n'offrent aucun espoir de remède immédiat ; le taux crucial de formation des ménages ne sera probablement pas affecté de manière significative pour quelque temps encore.

Récréation

Le mode de vie qui se développe progressivement dans la société urbanisée, avec ses loisirs accrus, avec des revenus disponibles accrus, avec une mobilité accrue et une retraite moins tardive, a augmenté la pression sur les zones rurales. Selon Simmons, « Aucune grande étude sur la récréation rurale n'a constaté autre chose que le fait qu'elle a augmenté de manière explosive et qu'elle continuera à augmenter » (17). Des prévisions sur la base d'une semaine de travail de 30 heures à la fin du siècle peuvent être considérées comme conservatrices. Le temps libre supplémentaire peut être utilisé directement pour le loisir *ou* indirectement pour gagner un salaire supplémentaire permettant de s'offrir des loisirs plus onéreux *ou* pour acquérir un second emploi — éventuellement à la campagne.

Le seul facteur incertain semblerait être la future mobilité de la population. Elle dépendra en grande partie de la réaction aux coûts plus élevés de la mobilité personnelle ; selon les indices actuels, les gens sont peu disposés à abandonner le privilège de la mobilité personnelle et les autres dépenses seront adaptées aux coûts croissants des voyages.

Les analyses de l'impact de la récréation sur les zones rurales se sont habituellement attachées à des situations conflictuelles, surtout entre les possibilités de récréation et l'agriculture. Un récent rapport (18) a souligné la valeur économique du tourisme pour une économie agricole. Il estimait entre 10 000 et 14 500 les fermes en Angleterre et au Pays de Galles qui étaient engagées dans des entre-

(17) *Simmons I. G. : Rural Recreation in the Industrial World, London, 1975, p. 50.*

(18) *Farm Recreation and Tourism in England and Wales : a report to the Countryside Commission, English Tourist Board and Wales Tourist Board, C.C.P. 83, London, 1974.*

prises touristiques (c'est-à-dire 4-6% de l'ensemble des fermes). Il y a d'évidentes concentrations régionales, les plus frappantes étant celles du sud-ouest de l'Angleterre et du Lake District, où 30% des exploitations sont concernées. La demande doublera probablement au cours des dix prochaines années et vers le milieu des années 80, 30 000 fermes (12% de l'ensemble des exploitations de l'Angleterre et du Pays de Galles) pourraient être engagées dans des entreprises touristiques.

Inévitablement terre et ressources désertent l'agriculture mais la perte totale de terre pour la production alimentaire est très faible. D'autre part, la participation dans l'industrie touristique peut contribuer à maintenir une population agricole dans des régions où les revenus agricoles sont marginaux. Et quand le tourisme devient une source alternative d'emploi, il peut aider à améliorer la structure agricole sans que la population de la région diminue. Au cours des dix à quinze prochaines années les revenus issus du tourisme auront un rôle fondamental à jouer, précisément dans les régions où le futur de l'agriculture est aléatoire.

Structure des établissements

Dans la détermination des stratégies relatives au développement résidentiel dans les zones rurales, la mobilité semble encore devoir être un facteur déterminant. Les tendances actuelles dans les transports en commun suggèrent qu'à la fin des années 80 la Grande-Bretagne bénéficiera d'un réseau de services très réduit. Il existe déjà des suggestions selon lesquelles le réseau ferroviaire passerait de 17 500 km à moins de 8000 km. Plus crucial pour l'avenir des zones rurales, on peut craindre des coupes sombres dans les services de bus en campagne à cause des coûts croissants et de la diminution des revenus.

La centralisation des services de la communauté clairement discernable dans la politique de planification rurale des vingt-cinq dernières années et basée sur des économies d'échelle n'est possible que si les coûts de la mobilité individuelle (à la fois en voiture particulière et avec les transports en commun) sont faibles. Les coûts de déplacement augmentant et les systèmes de transports en commun déclinant placent de tels services centralisés hors de portée d'un nombre croissant de personnes à la campagne. De nouvelles stratégies sont nécessaires pour faire face à cette situation changeante : soit une rapide augmentation de la mobilité personnelle grâce éventuellement

à des subventions aux transports privés ou en fournissant des services de transports en commun financés par le gouvernement local, mais gérés par la communauté locale ; soit une redistribution des services dans les zones rurales pour des établissements beaucoup plus petits qu'actuellement ; soit une redistribution à la fois de la population et des services dans les villages plus grands et les villes ; soit l'apparition d'une communauté rurale plus confiante en elle-même et moins dépendante de l'achat de biens et services centralisés.

CONCLUSION

Cet article a tenté d'identifier certaines tendances qui affecteront probablement les zones rurales en Grande-Bretagne au cours des dix à quinze prochaines années. Cependant, l'image du futur reste obscure. Il est peut-être trop facile de dire que les scénarios imaginés concernent uniquement un futur se situant au-delà des années 80, car nous devons nous rappeler que les taux d'innovation et de changement s'accroissent et que cela peut nous conduire au seuil du scénario imaginé beaucoup plus tôt que prévu.

Il est également tentant de se retrancher derrière les tendances actuelles et de prévoir un futur qui ne serait que la projection de ces tendances. La Grande-Bretagne est déjà une des sociétés les plus complètement urbanisées avec une agriculture moderne hautement efficiente. Il existe sans doute des limites à la poursuite des tendances actuelles et il est probable que la réaction à ces tendances aura lieu d'abord dans les campagnes où elles se sont développées le plus. La société doit encore faire face sérieusement aux hypothèses qui sous-tendent la croissance économique et les économies d'échelle. Les arguments contraires en faveur d'un ralentissement de la consommation des ressources et d'une évolution vers une organisation à échelle plus humaine ne sont actuellement que périphériques. Beaucoup dépendra de la manière dont ces arguments gagneront un soutien populaire suffisant pour miner la confiance politique dans la stratégie de la croissance économique continue.

Les vingt-cinq dernières années ont vu une intégration croissante de la ville et de la campagne et la disparition des images polarisées des vies urbaine et rurale, due en partie à la diffusion des valeurs urbaines dans la communauté rurale. Au cours des dix à quinze pro-

chaines années cette convergence des styles de vie se poursuivra, fondée peut-être sur la diffusion des valeurs rurales dans une société urbanisée. Si l'agriculture conventionnelle survit, comme c'est probable, il est possible qu'il y ait une plus grande différence des styles de vie à l'intérieur des zones rurales — pas entre agriculteur et ouvrier agricole, ni entre résident et « villageois », mais entre les lowlands arables prospères et les uplands pastoraux en déclin.

Pays-Bas

TENDANCES ET OPINIONS

par ANTON J. JANSEN

Avec une population de 400 habitants au kilomètre carré, les Pays-Bas sont le pays le plus peuplé d'Europe. Jusqu'à une date assez récente, ils ont connu une augmentation de population très rapide : de 4,5 millions en 1889 à 9,5 millions en 1947 et 13,5 millions en 1975. Ils sont également un pays très urbanisé : en 1973, 55% de ses habitants vivaient dans des municipalités « urbaines ». Géographiquement, les Pays-Bas se situent également au cœur de la région la plus peuplée et la plus industrialisée d'Europe. En bref, ces facteurs importants se conjuguent pour poser les grands problèmes que doit et devra affronter ce pays : une pression extrêmement forte sur l'espace ouvert et la qualité de son environnement, donc sur la campagne.

PRESSION SUR LA CAMPAGNE HOLLANDAISE : QUANTITÉ ET QUALITÉ

Après 1945 la campagne hollandaise fut saisie par le tourbillon d'un changement de plus en plus rapide : les systèmes sociaux ruraux se sont intégrés de plus en plus dans un système national urbano-industriel. Le système national s'est caractérisé au cours de la période d'après-guerre par une croissance économique sans précédent et une augmentation considérable du bien-être matériel. L'utilisation de la terre dans des buts urbano-industriels (localisations industrielles, immobilier, aménagements routiers et portuaires, zones de loisirs) est devenu de plus en plus fréquente à cause de l'énorme croissance démographique elle-même. D'autre part, le système de production agri-

cole, qui dut s'adapter aux nouvelles normes économiques et technologiques, a profondément changé : moins de personnes travaillent moins, mais de plus grosses exploitations fonctionnent de manière plus intensive. Dans ce qui suit, nous nous attacherons surtout aux deux grands processus qui pèsent sur le futur de la campagne :
 — le processus démographique : croissance de population et distribution ;
 — l'accroissement en cours des échelles de production agricole.

Démographie : croissance de la population

Pendant longtemps au cours de ce siècle, la population hollandaise a connu un taux de natalité élevé, qui se combinait avec un taux de mortalité plutôt bas (stabilisé autour de 8‰ depuis 1945) : en conséquence le taux d'accroissement naturel de la population fut considérablement plus élevé que dans la plupart des autres pays européens. A partir de la fin des années 60, deux grands changements survinrent : une chute dramatique des taux de natalité et une modification fondamentale de la balance migratoire.

Tableau 1
Données démographiques de base, 1945-1974

<i>Données en ‰</i>	<i>1945/54</i>	<i>1955/64</i>	<i>1968</i>	<i>1970</i>	<i>1974</i>	<i>1974</i>
Taux de natalité	24,0	21,1	18,6	18,3	13,7	186,0
Taux de mortalité	8,5	7,7	8,2	8,4	8,1	109,3
Accroissement naturel de la population	15,5	13,4	10,4	9,9	5,7	76,7
Immigration	5,0	4,8	5,1	7,0	6,9	93,8
Émigration	6,0	4,8	4,6	4,4	4,5	60,7
Équilibre migratoire	—1,0	0,0	0,5	2,6	2,4	33,1
Accroissement total de population	16,5	13,4	10,9	12,5	8,1	109,8

Le déclin de la natalité naturelle peut être attribué à la conjonction de facteurs tels que l'accroissement considérable du bien-être matériel et l'accélération des processus de sécularisation dans les années 60, la généralisation et l'acceptation du contrôle des naissances, et sans doute aussi une anxiété croissante de la population au sujet de certains aspects du développement futur. L'augmentation de l'immigration est surtout due à une demande croissante de main-d'œuvre étrangère (1), engendrée par la forte expansion économique des années 60 et par une augmentation substantielle (peut-être accidentelle) de l'immigration en provenance des possessions du royaume (Guyane hollandaise et Antilles) au cours de ces dernières années.

Le déclin brutal de la natalité naturelle surprit tout le monde. Dans le deuxième rapport du gouvernement sur la planification physique, publié en 1966, toutes les projections et objectifs se fondaient sur une prévision démographique de plus de 20 millions de Hollandais en l'an 2000. En mai 1973, le Bureau Central des Statistiques (BCS) prépara deux prévisions alternatives : un maximum de 16,1 millions et un minimum de 15,4 millions en l'an 2000. Actuellement, on pense généralement que le chiffre sera en fait très près du minimum, ou même en-dessous.

Le facteur le plus inconnu est le futur développement des migrations. En 1971, l'immigration représentait déjà 21,8% de la croissance totale de la population et on a calculé que la poursuite de cette tendance conduirait, dans la période allant jusqu'à l'an 2000, à un accroissement démographique de 400 000 à 500 000 personnes à cause de la seule immigration (en 1974, ce pourcentage était de 30,1 !). On comprend donc que depuis quelques années un slogan se soit généralisé dans la politique hollandaise, « les Pays-Bas ne peuvent et ne pourraient pas être un pays d'immigration », bien qu'on se montre très prudent dans les suggestions ou les propositions de mesures politiques concrètes.

Depuis la fin des années 50, il est communément admis que les Hollandais ne se développaient pas seulement « en nombre », mais

(1) *En particulier des pays méditerranéens : en 1973 le nombre officiellement enregistré de « travailleurs invités » en provenance de ces pays — il y a plusieurs milliers d'immigrants en situation illégale — était de 175 000. Il est cependant tout à fait remarquable que le chiffre officiellement retenu de 300 000 « étrangers » au 1-1-1974 se soit trouvé en regard des 585 000 personnes de nationalité hollandaise vivant à l'étranger.*

aussi « en charge ». Entre 1950 et 1970, la population totale s'est accrue de 30%, mais le revenu national par tête a plus que doublé (corrigé par l'inflation). Le bien-être croissant a rendu beaucoup de normes traditionnelles moins acceptables ou a favorisé l'acceptation de nouvelles normes ou valeurs. On le voit, par exemple, dans certaines données d'après-guerre concernant le logement et les modes de vie (tabl. 2). Le processus en cours de « dilution de la famille » (réduisant de plus en plus les ménages à la taille de la famille nucléaire qui possède moins d'enfants), se conjuguant avec l'abaissement de l'âge du mariage et l'abaissement de l'âge auquel les jeunes gens quittent le foyer familial, a pour conséquence une augmentation de la demande de logements qui est hors de proportion avec l'augmentation générale de la population. Avec la prévision maximum de 16,1 millions d'habitants en l'an 2000 (accroissement de 24% par rapport à 1975), on estime que le nombre de familles au cours de la même période augmentera de 34,5%.

Tableau 2

Changements dans le logement et les modes de vie, 1930-1967

	<i>Personnes par ménage</i>	<i>Enfants par ménage</i>	<i>Non-fam. par ménage *</i>	<i>Occupants par maison</i>	<i>Occupants par pièce</i>	<i>Pièces par maison</i>
1930	4,09	2,30	0,29	4,22	0,95	4,78
1956	3,60	1,98	0,13	4,07	0,80	5,07
1967	3,36	1,77	0,10	3,51	0,67	5,26

* Personne non membre de la famille par ménage

La demande de logements a aussi considérablement changé en qualité. La grande crise du logement d'après-guerre a été résolue par la construction extensive d'appartements, ce qui ne coïncide pas avec l'idéal hollandais constitué par la maison familiale. Avec l'accroissement général du bien-être, cet idéal n'a fait que se renforcer et la disparition progressive de la crise quantitative du logement semble ouvrir de plus grandes perspectives pour son avènement, si l'espace est disponible. La demande potentielle de logements, en raison de la recherche d'une qualité de vie supérieure, est très forte, comme le montre une enquête nationale auprès d'un échantillon représentatif de 3183 chefs de famille (tabl. 3).

Tableau 3

Situation réelle et souhaitée en matière de logement, 1972
(simplifié)

<i>Type de logement</i>	<i>Situation réelle</i>	<i>1^{re} préférence</i>	<i>2^e préférence</i>
Bungalow ou villa	2	24	21
Maison familiale (isolée)	12	36	25
Maison familiale (en rang)	48	20	31
Ferme	3	7	6
Appartement	31	6	8
Autres	4	7	9
	100%	100%	100%

La tendance de la demande de maisons d'une plus grande qualité est précisée par les autres critères mentionnés par les interviewés et concernant le type d'environnement susceptible de satisfaire leur idéal : la maison familiale aurait de préférence un jardin et se situerait dans un environnement « vert » et « calme », et bénéficierait si possible de la proximité de magasins et d'écoles. La complète réalisation de ces souhaits conduirait à « rurbaniser » une partie considérable de la campagne ouverte. Nous analyserons plus loin les conséquences de cette recherche « d'une meilleure vie ».

Un autre aspect important de cette croissance « en nombre et en charge » réside dans la croissance des besoins en infrastructure. La poursuite de la tendance relative à la croissance de ces besoins au cours des dix-quinze dernières années révèle ici aussi une disproportion avec la croissance démographique générale.

Bien sûr, des tendances comme celles mentionnées ci-dessus peuvent et seront probablement renversées, mais les pressions qui les favorisent seront fortes : le déclin marqué dans la croissance de la population naturelle aura très peu d'influence sur le degré de plus en plus fort des pressions qui s'exerceront sur l'espace physique et les ressources naturelles en vue de réaliser de telles aménités, au moins jusqu'en 1985. En fait, le BCS prévoit une augmentation du nombre des familles de 3,6 millions en 1975 à 4,8 millions en l'an 2000, ainsi qu'une augmentation en pourcentage de la catégorie d'âge des 30-45 ans. Nous savons aussi par expérience que les fa-

milles et les célibataires de cette catégorie sont les plus grands demandeurs d'espace et de ressources à plusieurs points de vue. Des développements récents montrent en particulier leur appétit d'espace rural.

Tableau 4

*Croissance estimée des besoins en infrastructure (1970 = 100)
extrapolations*

<i>Secteur de planification</i>	<i>Unité de mesure</i>	1960	1970	1980	1990	2000
Routes	km auto		100	170	230	310
Rail	km passagers		100	155	190	240
Canaux	Transport de biens en T	60	100	160	230	330
Aéroports	Mouvements des avions	50	100	175	270	410
Ports	Aire portuaire m ²	40	100	150		
Centrales électriques	kWh (charge maxi)	40	100	230	420	600
Déchets solides	m ³		100	150	200	260
Eau potable	m ³		100	170	240	300
Population	(prévision maxi)	89	100	110	118	124

(Source : Rapport d'orientation sur la Planification physique, 1974)

Distribution de la population : le retour à la campagne

Entre 1880 et 1950, une augmentation de la population de 4 à 10 millions, et un changement fondamental dans la structure économique du pays furent les deux grandes causes, avec le processus migratoire, qui ont conduit à une plus forte concentration de la population dans les zones urbaines ou en voie de l'être, en particulier en Randstad Holland (Ouest), les cités du Brabant et la région minière de S. Limburg (Sud) et la zone textile de Twente (Est), les « provinces agraires » (Nord et Sud-ouest) perdant leur excédent de population par la migration (2). En 1950, 60% en gros de la population hollandaise étaient urbains, contre 40% en 1880.

(2) *Les régions statistiques — qui n'ont aucun sens administratif — sont habituellement groupées en provinces : le Nord, l'Est, l'Ouest, le Sud et le Sud-Ouest (voir fig. 1, p. 86).*

Dans la période d'après-guerre, on observera deux changements fondamentaux dans les modèles de migration interne, changements qui s'accroissent dans les années 60 :

— l'Ouest, la région la plus urbanisée (abritant en 1950 63% de l'ensemble de la population urbaine), de zone d'immigration se transforma en zone d'émigration (fig. 1) ;

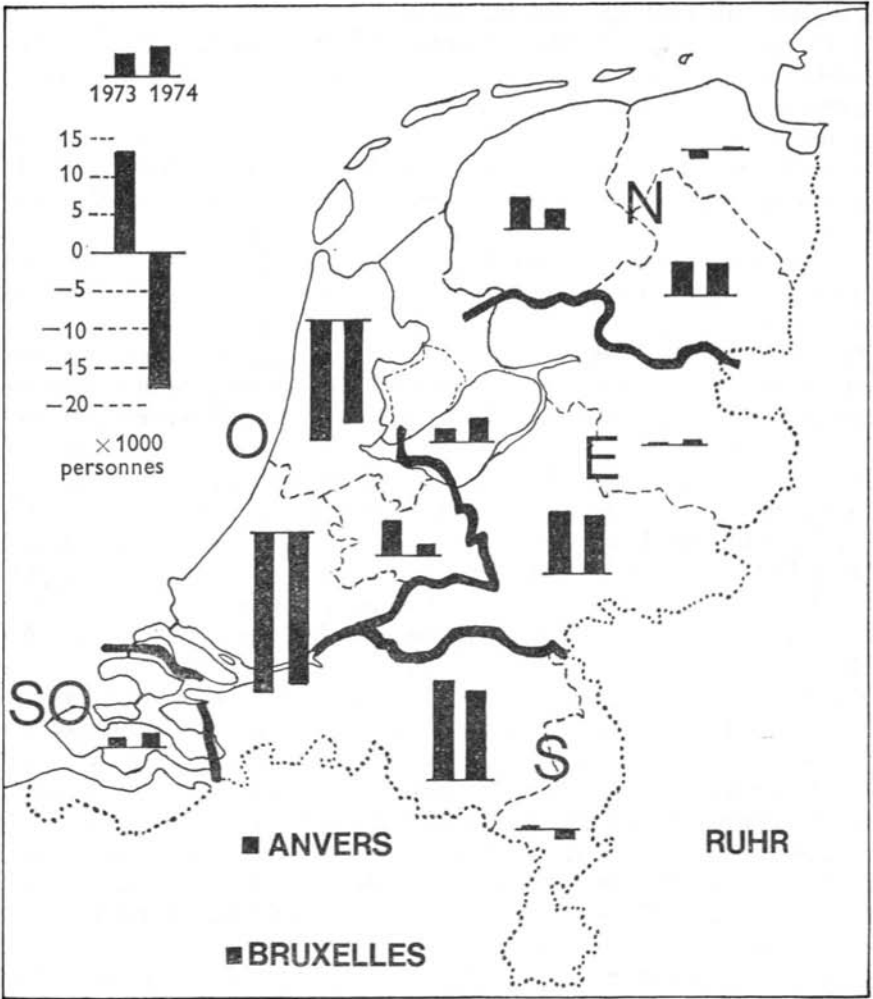
— dans tout le pays, les grandes municipalités et ensuite celles de taille moyenne ont commencé et continuent à connaître des pertes nettes de population au profit des municipalités rurales et suburbaines.

Les deux processus sont évidemment étroitement liés. Après la guerre, la migration vers les grandes villes de l'Ouest se ralentit grâce aux programmes de développement régional des années 50 (favorisés par l'industrialisation et l'urbanisation de plusieurs municipalités auparavant rurales, voir tabl. 5) et à cause de la congestion croissante de la zone du Randstad qui incite les industriels à rechercher ailleurs terrains et main-d'œuvre. La crise du logement et le manque de terrains à bâtir convenables dans les municipalités favorisent un processus de sub-urbanisation sur une grande échelle. Ces dernières années, la qualité déplorable de nombreuses maisons datant du XIX^e siècle et la destruction de quartiers d'habitations pour d'autres usages (routes, banques, bureaux, hôtels, commerce et centres commerciaux) ont poussé beaucoup de personnes vers la périphérie des villes et même plus loin. La quête d'une meilleure qualité de vie, qui s'exprime dans la demande de maisons individuelles et d'un meilleur environnement, devient aussi un facteur important qui pousse les gens vers les zones rurales ou les incite à y rester.

Il est plus pertinent, dans l'optique de cette étude, de s'attacher au second changement : une redistribution de la population grâce à un processus de déconcentration. Le tableau 5 présente certaines données de base et illustre la tendance générale selon laquelle un pourcentage croissant de l'ensemble de la population vit dans de petites villes et des municipalités « non urbaines ».

Ce processus de déconcentration affecte toutes les grandes villes ainsi que l'ensemble des trois plus grosses conurbations, Amsterdam, Rotterdam et La Haye. Le tableau 6 montre que toutes les villes hollandaises qui comptaient plus de 100 000 habitants en 1950 se dépeuplent actuellement (chiffres absolus).

Fig. 1 — Migration nette entre provinces 1973-1974



— Limites des grandes régions statistiques

Source : Annual Report 1971, p. 26, National Planning Bureau

Tableau 5

Habitants par catégorie BCS de municipalités (pourcentages)

	1947	1960	1973	1975
Municipalités rurales	29,4	21,8	22,8	23,2
Municipalités rurales-industrielles	11,2	15,6	18,0	18,2
Municipalités « banlieusardes »	5,0	7,1	8,3	8,4
Sous-total « non urbain »	45,6	44,5	49,1	49,8
Petites villes (rurales)	8,3	8,7	10,1	
Villes moyennes	15,5	15,6	13,9	
Villes de + de 100 000 h	30,6	31,1	26,8	
Sous total « urbain »	54,4	55,5	50,9	50,2
Population totale (milliers)	9 583	11 455	13 488	13 600

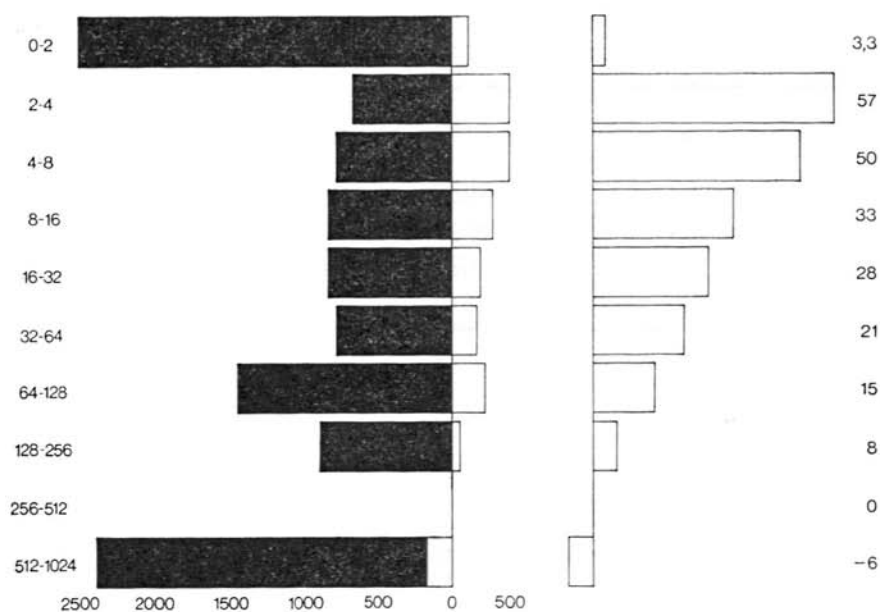
Tableau 6

Population des grandes villes et des conurbations 1950-1975 (milliers)

Municipalités (région)	1950	1960	1965	1970	1973	1975
Amsterdam (O)	835	869	866	831	791	758
Rotterdam (O)	675	729	731	686	654	621
La Haye (O)	558	606	598	550	510	483
Utrecht (O)	193	254	267	278	269	256
Eindhoven (S)	140	166	178	188	193	192
Haarlem (O)	161	169	172	172	170	166
Groningen (N)	136	144	152	168	170	165
Tilburg (S)	120	136	145	153	154	152
Nijmegen (E)	110	129	139	148	149	148
Enschede (E)	106	123	134	139	142	141
Arnhem (E)	103	124	130	133	129	126
Conurbations :						
Amsterdam				1 040,4		990,8
Rotterdam				1 061,6		1 032,2
La Haye				719,4		678,9

Le second rapport sur la planification physique (1966) a mentionné les dangers d'un processus de sub-urbanisation sauvage et s'est prononcé pour le principe d'une « déconcentration contrôlée », principe maintenu dans le rapport d'orientation sur la planification physique (1974). Ce principe reconnaît la nécessité d'un certain degré de déconcentration. Il tient même une distribution plus régulière de la population dans le pays pour un objectif positif en vue d'alléger ou de prévenir la congestion de certaines zones et de remédier aux consé-

Fig. 2. — Croissance démographique 1960-1971 dans les agglomérations classées par taille



Source : Annual Report 1973, National Planning Bureau

quences négatives d'une population et d'une main-d'œuvre trop faibles dans d'autres zones. Mais une telle déconcentration se concentrerait sur certains noyaux de croissance. Un seul exemple : plusieurs mesures ont été prises pour canaliser « le flux excédentaire » de la conurbation d'Amsterdam vers les villes de Alkmaar, Purmerend et Hoorn au nord et la ville nouvelle d'Almere à l'est. Le second rapport

mentionna un autre critère : une limite de croissance indicative de 1 % par an pour les agglomérations de moins de 5 000 habitants. La figure 2 montre que les forces agissant en sens contraire (elles ne pouvaient être suffisamment contrôlées à cause des pouvoirs légaux et exécutifs limités des autorités nationales) furent très fortes. Dans la période 1960-1971, c'est précisément les plus petites agglomérations qui ont enregistré les plus fortes augmentations de population : alors que les agglomérations comptant entre 2 000 et 8 000 personnes enregistraient une augmentation de population de plus de 50 %, la croissance démographique nationale ne fut que de 15 %.

Toutes les agglomérations rurales ne sont pas affectées de la même manière par la sub-urbanisation (voir tableau 7), plusieurs facteurs jouant ici un rôle :

- localisation elle-même : bon raccordement au réseau routier, minimum de services locaux et alentours agréables sont importants ;
- l'autonomie municipale (3) peut influencer le processus de deux façons : des maires dynamiques, soutenus par des personnalités locales qui pensent que la croissance garantit mieux l'avenir de la communauté (de préférence à la fois la croissance de l'emploi local et de la population locale), ont souvent engagé leurs communautés dans la poursuite active d'une « politique de croissance », trouvant de l'aide auprès « d'entrepreneurs » extérieurs et de grosses sociétés de construction. Ces récentes années, beaucoup de municipalités, confrontées aux conséquences politiques et sociales d'une croissance rapide et contrôlées plus fermement par les autorités provinciales et nationales, ont adopté des politiques plus restrictives. Dans plusieurs des plus petites agglomérations, qui jusqu'à une date récente ou encore actuellement se dépeuplent (par exemple dans les régions agricoles de Friesland, Groningen et Zeeland), on a interdit la vente de maisons destinées à devenir « résidences secondaires ». Mais dans les agglomérations plus importantes, qui ont récemment enregistré une forte immigration de citadins, on considère que la croissance doit être stoppée et

(3) *L'autonomie municipale joue un rôle important dans la planification physique. Bien que chaque municipalité soit légalement obligée de dresser son propre plan de développement, elle possède aussi une grande autonomie dans la réalisation de tels plans. Selon de récents calculs, il se pourrait que la réalisation de tous ces plans permette en l'an 2000 le logement de 30 millions de Hollandais !*

les récents immigrants sont souvent les plus chauds défenseurs de ce point de vue.

Nous avons déjà mentionné certaines causes du processus de suburbanisation d'après-guerre. Le grand moteur de ce processus fut la voiture particulière, qui a permis à beaucoup de personnes de rester ou de déménager à la campagne et de se déplacer quotidiennement pour gagner leur lieu de travail à partir d'une résidence plus lointaine. Entre 1960 et 1971, le nombre total de ces « banlieusards » a ainsi doublé, passant de 747 000 à 1 560 000. En 1971, 69 % se déplaçaient avec des moyens de transport privé (et 47 % avec des voitures particulières).

Tableau 7

*Croissance démographique dans les plus petits établissements
1960-1971*

Taille des établissements (1960)	Pourcentages de croissance (1960 = 100)					Nombre d'établissements dans la catégorie
	100	100-120	120-140	140-200	200	
1 500 - 2 000 h	8	45	41	63	13	170
2 000 - 4 000 h	14	53	62	103	16	248
4 000 - 8 000 h	3	24	60	45	3	135
8 000 - 16 000 h	1	14	35	22	3	75
Total de tous les établissements	26	136	198	233	35	628

La dépendance de l'automobile explique le léger ralentissement de la migration vers la campagne après la crise pétrolière (automne 1973), mais le processus n'a rien perdu de sa force. L'enquête nationale ci-dessus (tabl. 3) donne un autre exemple des nombreux désirs encore insatisfaits dans la société hollandaise. Comme le montre le tableau 8, la réalisation de tels désirs conduirait à la disparition des structures physiques et sociales qui caractérisent la campagne dans la plus grande partie des Pays-Bas.

Tableau 8
*Conditions de vie réelles et souhaitées
 (taille des agglomérations)*

	Total	Situation souhaitée				
		D	C	B	A	O
		(% du nombre total d'interviewés)				
<hr/>						
Situation actuelle						
D. 256 000 h ou plus	24	11	3	3	3	4
C. 64 000 - 256 000 h	23	1	12	3	4	3
B. 16 000 - 64 000 h	18	1	2	9	3	3
A. 4 000 - 16 000 h	18	1	1	2	11	3
O. moins de 4 000 h	17	—	1	1	3	12
<hr/>						
Total	100	14	19	18	24	25
<hr/>						
Nombre total d'interviewés (chefs de famille)	3 183	440	622	573	766	782
<hr/>						

Utilisation de la terre : davantage de terre à usages urbains

Sur une surface totale de 3,4 millions d'ha en 1975, 2,5 millions peuvent être considérés comme terres agricoles (73,5%). Au cours des vingt-cinq dernières années, ce pourcentage n'a diminué que très lentement, grâce surtout à la possession des « waste lands » (qui prit fin virtuellement au début des années 60) et au gain de nouvelles terres dans la région de Zuyderzee. Cependant, si nous laissons de côté les waste lands, nous notons une perte annuelle de terres agricoles de 10 000 ha dans les années 60 (tabl. 9). Les terres vierges (d'abord appelées « waste lands ») ont connu aussi de grosses diminutions, au cours des récentes années, allant jusqu'à 3 000 ha par an. Au contraire la terre à usage urbain s'est énormément accrue, passant de 288 000 ha en 1950 à 388 000 ha en 1975 (+ 35%); « urbain » signifie tous usages ou réservation de la terre dans des buts urbains (industrie, logement, routes, etc.) ou de récréation (campings, terrains de sport, parcs, etc.).

Tableau 9
Changements dans l'utilisation de la terre 1971-1974
(en centaines d'ha)

	1971	1972	1973	1974	Augmentation (diminution) nette
Terre urbaine	+94	+104	+93	+93	+384
Terre agricole					
— Extension	+102	+43	+25	+42	+212
— Transformation	-109	-108	-80	-106	-403
Perte nette	-7	-65	-55	-64	-191
Forêt	+0,5	+11	-1,5	+10	+20
Terre naturelle		-48	-17	-35	-100
					(3 years)

Le tableau 10 illustre le processus d'urbanisation d'après-guerre (superficie par tête).

Tableau 10
Type d'utilisation de la terre par habitant ($\times 100$ m²)

Usage	1950	1960	1970	1975
Agricole	25,8	22,6	19,7	18,5
Sylvicole	2,9	2,6	2,3	2,3
Naturel	1,9	1,8	1,5	1,2
Urbain	2,0	2,0	2,5	2,8
Habitants/km ²	315	344	389	405

Il est difficile de prévoir les futurs changements dans l'utilisation de la terre. Un exemple peut le faire comprendre. Dans le rapport d'orientation sur la planification physique (1974), on estime qu'en l'an 2000 une population de 15,4 millions (prévision minimum) nécessitera 5,7 millions de logements. Ce calcul se fonde sur l'hypo-

thèse suivante : l'occupation moyenne par logement sera de 2,7 personnes (cf tabl. 2). Si cette prévision venait à se réaliser, 1,7 million de logements supplémentaires devrait être construits. Avec une densité moyenne de 30 logements à l'hectare, ce qui est actuellement très commun, 57 000 ha de terre devraient être destinées uniquement au logement (avec une densité moyenne de 50 logements par hectare, cela donnerait 34 000 ha).

Cependant, on peut essayer de donner quelques tendances futures : 1) un taux de croissance en déclin, par rapport aux années 60, réduirait les possibilités financières pour accroître certaines utilisations de la terre, par exemple les aires de récréation sur une grande échelle ; 2) l'intérêt croissant pour la qualité de l'environnement et la protection de la nature limitera sévèrement l'utilisation de la forêt et de la nature à des buts urbains. On peut déjà noter la tendance à créer de nouvelles réserves naturelles en retirant les terres marginales à la production agricole ; 3) un autre accroissement de l'utilisation urbaine de la terre (les estimations varient largement entre 250 000 et 400 000 ha) se ferait donc aux dépens de l'utilisation agricole. Cependant, au cours des années à venir, l'agriculture n'enregistrera pas seulement des pertes nettes de sa surface totale, mais elle connaîtra aussi dans diverses régions des restrictions affectant l'utilisation intensive de la terre.

Deux récentes notes du gouvernement contiennent des propositions relatives à la création de parcs nationaux (qui incluraient surtout des sites et des forêts ne faisant pas encore partie de réserves naturelles) et de 6 à 8 sites nationaux (de 10 000 ha chacun). Dans les parcs nationaux, il n'y aura aucune activité agricole et dans les sites, ces activités seront soumises à diverses restrictions. Ces propositions sont actuellement très controversées. On doit cependant les examiner, en particulier celles concernant les sites nationaux, dans le cadre plus large des directives de la CEE sur le retrait de grandes zones dites « terres marginales » de la production agricole. Dans le cadre de nombreux programmes de consolidation de la terre, des surfaces considérables de paturages et de terres arables ont déjà été revendiquées ou réservées en vue de les protéger ou d'en faire des aires de récréation.

Bien qu'une prévision plus précise des développements futurs soit impossible — la plupart des facteurs-clefs qui les détermineront sont, au mieux, en cours de discussion — on peut noter une certaine tendance dans le développement des critères et des instruments qui détermineront l'avenir. L'analyse des récentes notes gouvernementales et des rapports officiels permet de conclure que la planification phy-

sique aux Pays-Bas se fondera sur une politique de zonage. Selon cette politique, les Pays-Bas seraient divisés en zones — selon des critères historiques, géographiques, économiques et écologiques — et chaque zone devrait permettre une satisfaction plus contrôlée des besoins futurs spécifiques. Par exemple, si on sentait la nécessité d'accroître encore l'efficacité et l'intensité de la production agricole, on admettrait et même encouragerait une telle croissance dans les zones dites « zones primaires de production agricole » (fig. 4), mais on la contrôlerait et la surveillerait dans d'autres zones pour prévenir d'irréparables dommages à la nature et aux valeurs écologiques par exemple.

La figure 3 donne sommairement les différents modèles d'utilisation de la terre à l'horizon 2000 dans les différentes zones. Bien que la réalisation de cette image soit contestée de diverses parts, elle nous suggère bien la nature et les dimensions des problèmes de planification physique aux Pays-Bas en 1975.

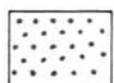
Fig. 3. — *Zonage des grands types d'utilisation de la terre situation 2000*



Zone 1 : aires urbaines, qui inclueront des aires plus petites de production agricole (souvent très intensive) et des projets d'aires de récréation sur grande échelle.



Zone 2 : zones primaires de production agricole ; dans ces aires, la reconstruction de la terre sera surtout fonction des normes de la technologie agricole moderne.



Zone 3 : zones secondaires de production agricole ; les activités agricoles seront mêlées aux activités récréatives et leurs impacts sur l'environnement naturel sera contrôlé.



Zone 4 : parc et aires de récréation ; les activités agricoles seront soumises à un nombre variable de contraintes. Cette zone comprend des réserves naturelles, des parcs nationaux et des sites, mais aussi de vastes aires de récréation.



Dans les zones 2 et 4, la réurbanisation sera sévèrement contrôlée à tous points de vue : dans la zone 2, l'agriculture, et dans la zone 4, la « nature » ne devraient pas être gênées par un plus fort développement des autres activités. Dans les zones 1 et 3, la sub-urbanisation sera maîtrisée selon le principe de la déconcentration contrôlée, une

attention particulière étant accordée au développement futur de « l'espace ouvert central ».

Accroissement de l'échelle de la production agricole

La campagne et les communautés rurales n'ont pas seulement subi de fortes pressions de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur. Les structures de base traditionnelles de la société rurale, la paysannerie et le système économique de l'agriculture ont profondément changé. Les agriculteurs hollandais n'ont pas vu seulement leur nombre décroître considérablement. En tant que groupe, ils ont aussi perdu beaucoup de leurs caractéristiques sociales et structurelles. D'une part, dans la période d'après-guerre, les paysans ont perdu leur position dominante dans presque tous les domaines de la vie sociale de la communauté rurale, ils sont devenus aussi beaucoup plus attachés au travail agricole actuel et à leur exploitation : la communauté locale a cessé d'être un cadre de référence au profit d'une économie de marché nationale, et même internationale, plus abstraite. En fait, en raison de l'adaptation aux critères économiques et technologiques d'un système industriel moderne que doivent rechercher les individus, considérés par leur environnement institutionnel comme des « entrepreneurs indépendants », les normes et les comportements traditionnels du groupe perdent de leur sens. Les vieux « styles d'agriculture » ont été remplacés par des critères d'efficacité économique et technique, qui servent de référence à tous les agriculteurs, petits ou gros, et quelles que soient les conditions dans lesquelles leurs ancêtres ont travaillé.

Tableau 11
*Grands changements survenus dans l'agriculture hollandaise
entre 1947 et 1974*

	1947	1974	1974 (en % de 1947)
Terre arable (milliers d'ha)	2 348	2 092	89,1
Nombre de fermes \geq 1 ha (milliers)	245	147	60,0
Travailleurs agricoles (milliers)	531	214	40,4
dont : opérateurs	234	156	66,7
: aides familiaux	110	24	21,8
: salariés	187	34	18,5
Taille moyenne de l'exploitation (ha)	9,6	14,2	148,0

La survie de l'exploitation individuelle est de plus en plus étroitement fonction de son degré d'intégration dans le complexe agro-industriel, dominé par les intérêts de l'industrie et de la banque. Les processus de rationalisation et de concentration dans les affaires et les industries agricoles ont fait perdre à de nombreux villages « leurs » laiteries, moulins, gare de marchandises ou autre centre.

Les tendances en faveur de la poursuite de ce processus de rationalisation dans la production agricole sont très fortes et reçoivent le soutien des politiques agricoles nationales et de la CEE. L'agriculture hollandaise est encore loin de pouvoir appliquer toutes les possibilités de la technologie moderne. Selon des estimations récentes, 95% des exploitations de 1971 ne seraient en mesure de fournir vers 1980 un emploi à plein temps à une seule personne, si la mécanisation et la rationalisation des opérations agricoles étaient portées au niveau déjà envisageable par la technologie moderne. Cependant, selon des estimations officieuses de l'Institut économique agricole, le nombre des exploitations tomberait à 95 000 et celui des agriculteurs salariés à 157 000 en 1985 (cf tabl. 11). De fortes pressions s'exerceront certainement dans les années à venir pour restructurer l'agriculture hollandaise selon les critères de la technologie moderne et des intérêts de « l'agribusiness ». Des développements notables dans cette direction ont eu lieu ces dernières années dans le secteur laitier, qui jusqu'alors était généralement en queue de la course à la rationalisation. En cinq ans (1970-1974), le nombre d'exploitations possédant plus de 50 vaches laitières est passé de 1 900 à 7 400 et le nombre d'étables modernes, pour la plupart des constructions neuves abritant un minimum de 40 vaches, est passé de 812 à plus de 10 000. Notons qu'à l'occasion de l'inauguration de la 10 000^e étable, on a dit que lorsque 10 000 autres étables auraient été construites, l'industrie laitière serait totalement restructurée (aujourd'hui il y a encore plus de 90 000 exploitations qui possèdent des vaches laitières !). On a assisté à un autre récent développement dans ce domaine avec l'introduction de réservoirs d'emmagasinage réfrigérés pour le lait (ce qui devrait faire enfin disparaître le transport des bidons de lait à la laiterie) : de 1971 à 1974, le nombre de réservoirs est passé de 4 372 à 15 681.

La poursuite du processus de rationalisation en agriculture a fait aussi l'objet d'attaques diverses :

a) La rationalisation de la production agricole a engendré une augmentation considérable de la production, si ce n'est pas une surproduction. Les coûts énormes liés à l'écoulement de tels surplus représentent

un des grands arguments de la CEE pour préconiser le retrait des terres marginales de la production agricole. Dans la même perspective, des pressions s'exercent et s'exerceront pour favoriser le sauvetage des exploitations « inéconomi­ques », en vue d'obtenir une structure de production plus « flexible ». On pourrait dire de ce point de vue qu'on désire beaucoup accélérer le processus de rationalisation, qui rencontrera certainement les protestations des agriculteurs puissants et des « non-agriculteurs ».

b) La rationalisation conduit aussi à des pratiques dans la production agricole qui suscitent de plus en plus de protestations de la part des « non-agriculteurs » pour des motifs moraux, éthiques et esthétiques : « usines à viande » de la moderne « bio-industrie », monotonie et grisaille des modernes bâtiments agricoles, champs rectangulaires, dommages écologiques causés par l'utilisation massive des pesticides et des engrais ou par l'usage du purin, etc. Plusieurs des plus récents schémas d'aménagement du territoire ont suscité de fortes résistances de la part de deux groupes, qui se sont opposés souvent avec force. D'une part les mouvements écologistes protestent contre les dommages irréparables causés à la nature et aux paysages, d'autre part les agriculteurs protestent contre les coûts élevés que cela implique et contre les prétentions de différents corps à réserver des terres pour des usages urbains de récréation ou même pour protéger la nature, ce qui évidemment restreint leurs possibilités d'étendre leurs exploitations.

c) Le fort accroissement de l'immigration urbaine et des aires de récréation en zones rurales engendre de plus en plus de conflits entre les intérêts économiques des agriculteurs-producteurs et les intérêts sociaux de ces consommateurs, pour qui la campagne est avant tout un lieu agréable où vivre et se détendre. Les agriculteurs sont de plus en plus confrontés aux plaintes relatives à la gêne causée par leurs activités, aux prix de plus en plus élevés de la terre et aux contraintes officielles.

d) Enfin il y a ceux qui, pour diverses raisons, prétendent que l'agriculture moderne menace l'écologie et la santé humaine et qui préconisent donc des pratiques agricoles alternatives.

Dans une note récente du gouvernement (1974), pour la première fois des propositions furent avancées et un débat s'est engagé pour trouver une espèce de compromis entre ces intérêts divergents, en particulier en ce qui concerne « la relation entre l'agriculture et la protection de la nature et des sites » (titre de la note). En gros, ces propositions sont conformes au schéma de zonage présenté dans la figure 4. D'une part, de telles mesures impliqueraient toutes sortes

de contraintes qui pèseraient sur les activités agricoles d'une grande partie de la campagne hollandaise (et qui affecteraient de manière substantielle le contribuable !). D'autre part, ces mesures provoqueraient une concentration des efforts de rationalisation dans les « zones primaires de production agricole », avec le risque de créer des « déserts agricoles », mais surtout accélèreraient la diminution du nombre d'exploitations et d'ouvriers agricoles dans ces régions. Dans le passé, l'accroissement de l'échelle de la production agricole a déjà causé de sérieux problèmes dans ces régions (qui en général ont moins « profité » de la réurbanisation à cause de leur localisation excentrique), plusieurs petits villages se dépeuplant considérablement et perdant la plupart de leurs activités de service.

Nous allons maintenant analyser brièvement les grandes propositions gouvernementales concernant la planification future de la campagne (telles qu'elles furent formulées dans le Rapport d'orientation sur la planification physique de 1974), et les opinions divergentes sur ces questions telles qu'elles furent émises au cours des débats qui ont suivi la présentation du rapport.

LE FUTUR DE LA CAMPAGNE HOLLANDAISE : OPINIONS CONTRASTÉES

Le Rapport d'orientation sur la planification physique (1974) constitue la première partie du troisième Rapport sur la planification physique, qui contraste avec le second et qui sera publié sous la forme d'une série de notes gouvernementales. Le Rapport d'orientation est une introduction générale, présentant objectifs, principes et réflexions politiques et offrant un cadre aux autres parties du rapport. Sa publication vise aussi à promouvoir très tôt une discussion aussi large que possible sur les grandes lignes de la politique de planification physique qui seront adoptées (4). Nous nous attacherons d'abord aux paragraphes du rapport qui traitent de la campagne et en particulier des questions évoquées plus haut. Nous présenterons ensuite certaines

(4) *Pour un résumé en anglais de ce Rapport d'orientation, voir le Journal of Economic and Social Geography, TESG, 1974, LXV, 4, p. 244-258.*

opinions contrastées émises au cours de la discussion du Rapport par divers groupes. Soulignons que ces opinions sont surtout des réflexions sur les objectifs et les principes présentés dans le Rapport d'orientation et devront donc toujours être considérées dans ce contexte.

Le « point de vue officiel »

A l'époque de la publication du second Rapport (1966), l'optimisme caractérisait encore la planification physique, compte tenu de la prospérité croissante, de l'accroissement du temps de loisir, de la plus grande mobilité, de la liberté de choix de l'homme, de la protection de l'environnement et des possibilités financières concernant les besoins collectifs essentiels. Cet optimisme a disparu au début des années 70. Nous sommes de plus en plus conscients des limites imposées à cette « liberté » : en effet, la société humaine fait partie de l'ensemble de la nature animée et inanimée et est donc aussi dépendante du fonctionnement correct des autres parties de l'écosystème. Les développements de notre société et les changements dans l'opinion nécessitent donc d'effectuer un certain nombre de changements dans la politique de planification physique. En bref, trois nouveaux éléments émergent : la protection de l'environnement, le contrôle de la croissance et la réduction des inégalités.

Sur ces bases, le gouvernement considère comme objectifs de la politique de planification physique :

- 1) une meilleure distribution de la population, de l'emploi et du bien-être matériel dans tout le pays ;
- 2) la concentration des constructions urbaines dans les zones urbaines — une déconcentration contrôlée, avec un accent plus marqué sur la concentration ;
- 3) le développement de centres de croissance dans des endroits où la surcharge des aires métropolitaines le rend nécessaire ;
- 4) le développement de structures urbaines régionales avec une gamme d'alentours résidentiels ;
- 5) une plus grande intégration des aires de travail et des aires résidentielles pour restreindre la mobilité, sauf dans les endroits où les établissements industriels pourraient accroître les nuisances ;
- 6) le renforcement de la fonction résidentielle du centre des villes ;
- 7) la promotion des transports en commun ;
- 8) la garantie d'un niveau de circulation raisonnable pour le trafic sur le réseau autoroutier, en particulier entre les centres d'activité économique ;

- 9) le maintien et le développement des qualités de l'environnement naturel ;
- 10) la protection de la nature et des sites agréables ;
- 11) la conservation de l'aire ouverte centrale entre les zones urbaines (fig. 3) ;
- 12) la conservation des aires ouvertes entre les régions des villes et à l'intérieur de ces régions ;
- 13) la lutte contre la pollution de l'air, de l'eau et des sols et contre le bruit.

On pourrait ajouter que, dans l'esprit du Rapport d'orientation, cette liste n'implique pas dans la pratique la disparition du poids des intérêts, sous prétexte qu'aucune infraction ne serait tolérée. Cependant, ces objectifs indiquent clairement la direction dans laquelle se déploient les efforts du gouvernement. Dans l'image fragmentaire que nous avons brossée plus haut, il est évident que le jeu des intérêts ne sera pas facile et dominera le débat politique de nombreuses années encore et qu'une telle planification devra être réévaluée et reformulée en permanence, ne pouvant se ramasser dans un unique concept général présenté une fois pour toutes (5).

Des objectifs généraux présentés ci-dessus, nous retenons les suivants pour élaborer davantage les propositions contenues dans le Rapport d'orientation.

a) Redistribution de la population et politique d'urbanisation (points 1-3). On sera particulièrement attentif à prévenir une nouvelle émigration des régions du nord et du sud-ouest et à favoriser au contraire l'immigration vers ces régions (voir fig. 2), qui dans le modèle de redistribution encore préféré auraient vers l'an 2000 16% de la population totale contre 13,3% actuellement (1973). Dans le même modèle, la région ouest réduirait relativement sa population, passant de 45,9% à 40,9%.

Dans la réévaluation du principe de « déconcentration contrôlée », une particulière attention est accordée à une politique des centres de croissance et une nouvelle rurbanisation de la campagne est strictement contrôlée. Dans l'optique du gouvernement, confronté à l'échec manifeste de telles politiques dans le passé récent, cela nécessitera « une augmentation substantielle des instruments politiques et une administration puissante à tous les niveaux ».

(5) *Cela découle aussi de la définition de la planification physique : « la politique qui vise la meilleure adaptation réciproque de l'espace et de la société qu'on puisse imaginer, et cela dans l'intérêt de cette société ».*

b) Politiques concernant les aires rurales en particulier (points 9-11). Dans le développement des aires rurales et la politique mise en œuvre à cet égard, l'accent fut souvent mis jusqu'à une date récente sur la valeur économique des aires pour diverses fonctions : agriculture, sylviculture, récréation, etc. Ces dernières années un autre critère a émergé (et des centaines de groupes et de comités ont beaucoup contribué à le faire adopter) : l'appréciation du paysage dans sa totalité. En outre, des développements dans des aires rurales sont influencés par une conscience croissante de l'environnement. La recherche d'un nouvel équilibre, entre les impératifs économiques et la beauté du paysage, est à la base de la politique gouvernementale envisagée. Les grands objectifs de cette dernière peuvent se résumer ainsi :

AGRICULTURE

— La situation des agriculteurs et des exploitations doit être améliorée ; les agriculteurs ne devraient pas devenir un groupe à la traîne en ce qui concerne le bien-être matériel.

— En conséquence, les efforts pour élaborer une structure de production fondée sur des exploitations plus grosses et organisées plus rationnellement doivent se poursuivre.

— Cependant, les grands travaux de reconstruction (par exemple consolidation de la terre et contrôle de l'eau) doivent être exécutés de telle manière qu'ils causent le moins de dommages possible au paysage.

— Certaines limites doivent être mises à une nouvelle extension de ce qu'on appelle officiellement « élevage intensif », mais que le langage commun nomme « bio-industrie ».

RÉCRÉATION ET RÉSIDENCES SECONDAIRES

— Les nouvelles aires de récréation et les aménités doivent être développées de préférence dans le voisinage des grandes conurbations.

— L'augmentation du nombre de résidences secondaires — généralement propriétés privées — doit être contrôlé.

PETITES AGGLOMÉRATIONS RURALES

— La croissance des petites agglomérations rurales ne doit pas être restreinte afin que la population locale ait la possibilité de s'établir (en fait, ce fut le cas dans plusieurs aires rurales où les politiques de logement favorisèrent les gros villages).

— Dans certaines aires (celles qui furent le plus affectées par la récente rurbanisation) et en particulier dans les régions ouest et sud, une autre suburbanisation doit être contrôlée.

PAYSAGE ET NATURE

— Conservation, en principe, de toutes les aires naturelles encore disponibles aux Pays-Bas, mais aussi mesures pour favoriser la création de nouvelles aires.

— Actions en faveur des paysages cultivés (agricoles) qui ont le plus de valeur.

— Ces deux mesures doivent être favorisées par la création de parcs et de sites nationaux.

Le point de vue évalué et contesté

Nous ne pouvons, dans le cadre de ce rapport, présenter une image complète de ce que furent les opinions sur le développement rural futur. Nous nous référons donc à une compilation réalisée par le Groupe de Travail 2 000 (6). Elle réunit critiques et amendements des propositions gouvernementales émis par diverses institutions et par les groupes de discussion organisés par le Groupe de Travail 2 000 lui-même. Les auteurs ont réparti les critiques en 4 catégories, qui selon eux, reflètent les différences fondamentales des opinions qui sont à leur origine. Les discussions sur le Rapport d'orientation se caractérisent essentiellement par le choix (implicite ou explicite) d'un modèle de croissance sans limites » (I), un « modèle de croissance sélective » (II), un « modèle de croissance limitée et sélective » (III), ou un « modèle de stabilisation » (IV). Ces formules montrent les différences d'opinion concernant la désirabilité du maintien de la croissance économique et la mesure dans laquelle cette croissance devrait être soumise à d'autres normes, par exemple celles de la planification physique.

En même temps, ces quatre « modèles » indiquent le degré d'ingérence gouvernementale toléré ou réclamé par les partisans. Ceux qui défendent le modèle I semblent plus enclins à connaître les tendances

(6) E. Talskra, E. Kalk et T. Hreykamp : « *Geef ons de ruimte terug* » (*Rendez-nous l'espace*). Katernen 2 000, 1975, n° 4.

présentes et futures, alors que leurs adversaires (IV) préconisent souvent un inflexissement des tendances actuelles de la croissance et soulignent sans cesse la nécessité de réformer les politiques économiques nationales.

Nous présentons maintenant les grandes alternatives au point de vue officiel contenues dans ces quatre « modèles ».

I. — En général, selon l'opinion de ce groupe, les propositions du gouvernement vont trop loin.

Les gens doivent être libres de vivre où ils le souhaitent. Le principe de la « déconcentration contrôlée » n'est pas rejeté, mais l'accent doit être mis sur les possibilités de déconcentration. Dans ce domaine, aucune nouvelle mesure ne devrait être prise (7).

Dans la reconstruction foncière, une priorité absolue doit être donnée aux intérêts de l'agriculture. La tendance à l'accroissement des échelles de la production agricole ne doit pas être entravée. Les politiques nationales et communautaires visant à sauver les petites exploitations doivent se poursuivre ou être même encouragées. Une responsabilité particulière de l'agriculture à l'égard de la nature et de la protection des sites est rejetée.

Des tendances récentes doivent être poursuivies : le gouvernement ne doit pas intervenir dans les préférences des individus pour les lieux et les modes de récréation. Il ne doit pas réglementer l'acquisition ou la construction de résidences secondaires.

Les individus doivent être libres.

La protection de la nature et celle des sites sont considérées positivement, mais les autres intérêts, lire économiques, ne doivent pas leur être subordonnés.

II. — En gros, les vues du gouvernement sont acceptées par ce groupe, bien que des garanties renforcées soient réclamées : ce groupe souhaite que la réglementation et l'ingérence du gouvernement dans la vie privée et l'initiative privée soient limitées au strict nécessaire.

On doit encourager les gens à quitter les grandes villes, mais en les dirigeant vers des centres de croissance qui doivent recevoir de l'aide pour créer un emploi local et bénéficier de quotas particuliers en matière de logements.

Cependant, dans certaines régions, on accepte que l'agriculture remplisse une fonction (rétribuée) en matière de protection des sites.

(7) Notons que la réglementation actuelle de l'usage de la terre est déjà plutôt sévère par rapport aux autres pays européens.

Les loisirs d'un jour dans le voisinage des villes doivent être encouragés par la création d'aménités publiques ; mais des limites à l'accroissement des zones de vacances dans les régions rurales passent pour indésirables. La construction de résidences secondaires doit être réglementée : on propose de les concentrer dans des endroits spéciaux.

De larges marges — un taux annuel de 1,5% est proposé — doivent être laissées à la croissance des petites agglomérations rurales — en fait cela signifie que les « excès » doivent être empêchés.

III. — Sur la plupart des points, ce groupe soutient les vues officielles, mais souhaite qu'elles soient poursuivies avec plus d'insistance.

On doit empêcher les gens à quitter les grandes villes, avant tout, en accordant une priorité absolue à la création de conditions de vie agréables dans les villes. Un développement des centres de croissance en immenses « dortoirs » menace : de telles municipalités doivent être activement aidées pour qu'elles attirent de l'emploi. Des stimulants financiers doivent être accordés aux migrants urbains pour les attirer vers les centres de croissance prévus dans les plans.

L'agriculture doit être incitée à opérer sur une (plus) petite échelle, et à combiner sa fonction économique-productive avec une gestion prudente de la nature. Cette nouvelle fonction serait complètement rémunérée. Une extension supplémentaire des bio-industries doit être stoppée. Les politiques agricoles nationales et communautaires doivent radicalement changer dans cette perspective.

L'accent doit être mis sur l'accroissement des possibilités de récréation en plein air dans et près des centres urbains. Une nouvelle augmentation du nombre de résidences secondaires ne doit pas être admis.

Les propositions gouvernementales dans ces domaines doivent bénéficier d'une haute priorité.

IV. — On ne peut pas dire que « la croissance zéro » caractérise le Rapport d'orientation. C'est pourquoi les défenseurs de ce modèle sont en désaccord sur beaucoup de points avec les vues officielles.

La concentration de la population dans les aires urbaines doit être fortement encouragée en éliminant les causes qui sont à la source du phénomène actuel de « l'évasion de la ville ». La Rénovation de la ville doit donc bénéficier de la plus haute priorité, alors que dans le même temps, on doit interdire la construction de logements supplémentaires dans les petites agglomérations rurales. Les vues gouvernementales sur les (nouveaux) centres de croissance sont rejetées.

Mais on doit tout faire pour encourager et accroître les pratiques agricoles alternatives.

Mais le nombre de résidences secondaires doit être rigoureusement restreint.

Pas de nouvelle croissance des agglomérations rurales.

CONCLUSION

Nous avons présenté les grandes tendances qui ont et auront un impact important sur le futur de la campagne hollandaise et des communautés rurales : la croissance démographique en nombre et en « charge » ; les tendances dans la répartition de la population, qualifiées communément de suburbanisation ou de rurbanisation, qui semblent être favorisées par un courant qu'on désigne médiocrement par « recherche d'une meilleure qualité de vie » ; la demande croissante concernant les utilisations alternatives de la terre et donc une forte concurrence entre différents intérêts, parmi lesquels ceux des agriculteurs sont soumis à un feu croisé ; enfin, le processus actuel d'accroissement des échelles et la rationalisation technico-économique de l'agriculture, engendrant des différences de plus en plus marquées dans les intérêts et les situations des agriculteurs et provoquant des protestations de plus en plus vives de la part de la communauté non agricole.

Pour nous retrouver dans cette complexité croissante, nous nous sommes attachés aux grands objectifs de la planification physique et à certaines des mesures qui sont proposées pour y faire face. Compte tenu des opinions divergentes concernant l'opportunité et la faisabilité des objectifs de la politique de planification, il est clair que le futur de la campagne ou de la société rurale, en tant que parties de la société, dépendra énormément des espèces de compromis qui seront passés entre les multiples intérêts semblant exister dans cette société. La conscience de plus en plus vive dans l'ensemble de la population que la poursuite des tendances de croissance des années 60 comporte des limites physiques et écologiques, nous indique la direction dans laquelle de tels compromis pourraient être enfin trouvés. Le fait que les Pays-Bas sont un pays très peuplé et que les Hollandais sont très dépendants d'une gestion à caractère écologique, représente certainement une force qui tôt ou tard conduira à de tels compromis. Cependant il s'écoulera peut-être encore beaucoup de temps avant qu'on prenne conscience que ces faits constituent la base commune à partir de laquelle le futur peut être construit.

République Fédérale d'Allemagne

par ULRICH PLANCK

L'état des matériaux disponibles

Le présent texte évalue la littérature publiée en république fédérale d'Allemagne depuis 1969. La discussion relative à l'avenir de la campagne a reçu une attention particulière grâce à la publication d'un mémorandum relatif à la réforme de l'agriculture dans la CEE (Plan Mansholt) : ce document allait radicalement à l'encontre des conceptions conventionnelles relatives à la structure de l'agriculture à cette époque. La même année, le gouvernement fédéral allemand produisit un nouveau programme sur l'agriculture (le Plan Hoecher), tandis qu'à la même époque, également, le ministère fédéral des Affaires économiques publiait un programme de politique régionale (Plan Schiller). Les deux plans représentent une rupture dans toute la mesure où sont concernées les projections de planification d'économie régionale : ils ont marqué un changement vers une agriculture et une science économique harmonisées avec le développement rural. Le rapport sur la planification physique du gouvernement fédéral en 1968 et les recommandations faites par le Conseil de planification physique au ministère de l'Intérieur en 1969 furent le point de départ du débat.

Pour la première fois lors de la semaine internationale verte de Berlin en 1969, l'attention du grand public fut attirée sur le futur de la campagne. Cette nouvelle politique éclaira la discussion. A cette période la Société sociale rurale (A.S.G. Göttingen) rassembla une bonne quantité de matériaux sur le futur et lança régulièrement des invitations à des conférences qui mirent en lumière les problèmes d'avenir de la campagne. Les contributions à ces discussions furent publiées sur des enregistrements concernant les questions sociales rurales.

L'Académie pour la recherche régionale et le comité de planification régionale « espace et agriculture » s'intéressaient à l'avenir de la campagne. Les résultats de leurs recherches sont disponibles dans les volumes 66, 83 et 106 des rapports et comptes rendus de l'Académie de recherche. Le premier volume (1970) est consacré aux questions de base déterminant le développement des zones rurales. Le deuxième volume (1971) contient des essais de définitions des critères et standards requis en vue d'évaluer le développement des différents domaines à étudier. Le troisième volume (1976) est consacré à l'interdépendance des domaines individuels d'expertises et à leurs objets : une telle interdépendance suppose la reconnaissance des accords et des conflits.

Concepts

Les propositions formulées ici relatives à *l'avenir* de la campagne concernent essentiellement le futur prévisible c'est-à-dire la période 1980-1985. Des prévisions à moyen terme c'est-à-dire allant au-delà de 1985 sont insuffisantes. Pratiquement personne n'a osé faire des prévisions anticipant l'avenir au-delà du tournant du siècle.

La *campagne* est un terme bien établi dans la planification physique allemande et la recherche régionale. Le terme de « campagne » néanmoins ne doit pas être conçu ni comme une connotation purement socio-politique ni comme une connotation purement socio-économique de même il ne peut être limité à ce qui n'est pas spécifiquement une zone rurale : les zones situées entre les régions urbaines et rurales deviennent de plus en plus fluides. Le terme de campagne en république fédérale d'Allemagne définit les régions situées à l'extérieur des zones métropolitaines et de leurs alentours, il concerne aussi les zones situées à l'extérieur des régions urbaines. La campagne est alors une zone d'espace à prédominance agricole et forestière couvrant de vastes secteurs inhabités et ayant une densité de population de moins de 200 personnes au kilomètre carré. Vingt millions d'Allemands vivent à la campagne et 75% de la surface totale de la république fédérale d'Allemagne est concernée. Ces vingt millions d'habitants représentent 35% de la population totale. Il a semblé souhaitable du point de vue de la planification pragmatique d'inclure au concept de « campagne » les ceintures vertes « tampon » et les ceintures vertes métropolitaines.

La campagne est très hétérogène. Pour cette raison son avenir doit aussi être envisagé de manière différenciée en distinguant les régions. La loi fédérale de planification physique de 1965 distingue dans la campagne des zones « équivalentes » et « en arrière ». Le point de départ de Rœhm en 1968 est l'évolution de l'industrie jusqu'à présent et il établit à partir de cette base les classifications suivantes : zones à orientation agricole prédominante (Agrarzonen) et zones agricoles mixtes (Industriedorfzonen).

La classification de Schlotter en 1969 provoqua un intérêt considérable. Extrapolant des facteurs comme la localisation favorable à la production agricole, le besoin pour les zones forestières d'accroître leur surface, et les possibilités d'emploi rémunérateur en dehors de l'agriculture, il put produire une classification contenant 24 modèles de développement.

Le conseil pour la planification physique de 1969 a recommandé la division suivante, basée sur la situation économique et la croissance économique d'une région donnée :

- 1) zones ayant une force économique marquée (un haut niveau de croissance allié à un haut niveau d'activité économique) ;
- 2) zones ayant une force économique modérée,
 - a) avec croissance moyenne ci-dessus,
 - b) avec croissance moyenne basse,
 - c) autres zones ;
- 3) zones de faiblesse économique marquée.

Von Malchus en 1971 distingue entre les zones rurales qui sont proches ou distantes des conurbations, utilisant comme déterminante la structure établie donnée : il est besoin de distinguer ici en outre entre ces zones rurales situées loin d'une grande ville (au-delà de 50 km) et celles situées dans la zone d'attraction d'une grande ville (30-40 km) (supérieure à 100 000 habitants) : une autre distinction doit être faite également entre les zones rurales situées loin d'une grande ville et les zones rurales où l'influence de vastes centres urbains est encore perceptible.

Scheifele en 1971 établit ses prévisions quant à l'avenir selon les directions suivantes : zones agricoles de mise en culture intensive, zones de loisirs, zones à faible potentiel de croissance et à faible degré de développement, zones rurales dans des secteurs de concentration.

Brandes en 1972 relie ses prévisions au simple facteur de localisation agricole favorable : il distingue entre les régions où la production agricole est : a) profitable, b) marginale, c) non profitable.

Hollmann en 1975 suggère que le terme de région rurale pourrait être utilisé en opposition au terme de région urbaine. Il suggère la division des régions rurales en trois catégories : « ville rurale » (« Landstadt »), « région rurale intermédiaire » (« Hinterland »), « région rurale extérieure » (« Aussenland »).

Les facteurs de détermination du développement

Le développement de la campagne est affecté en partie par des décisions politiques, au niveau national, fédéral ou communautaire, mais il est largement déterminé par le mouvement de population, le progrès technique et les changements sociaux. Alors la portée de la mise en forme du modèle de développement de la campagne est tout à fait limitée. Ceci étant le cas, il est important de le réaliser, et d'utiliser cette connaissance en vue d'un avantage maximum. Lorsque l'on planifie, on n'a pas à se soumettre entièrement aux forces de contrainte en cours. Il doit être tenu compte également des évaluations et des souhaits exprimés par la population concernée. C'est seulement dans cette voie qu'une action maladroite et un mauvais investissement peuvent être évités, ou du moins réduits. La poursuite dans cette voie d'une politique de planification n'exigera pas seulement de dépasser les concepts politiques d'ensemble pour le développement futur de la campagne. Cela supposera aussi l'évaluation du développement de chaque zone donnée. Plus que jamais un dialogue doit être instauré dans les domaines où les développements prévus par les experts peuvent rejoindre les idées et les engagements de la population rurale. Dans l'exposé qui suit quatre points de vue différents se trouvent rassemblés : l'avenir de la campagne du point de vue normatif, positif et intuitif, ainsi qu'une brève étude des attitudes et du comportement des personnes concernées.

POINT DE VUE NORMATIF : LES CONCEPTS D'ENSEMBLE DE LA PLANIFICATION PHYSIQUE

Politique de planification physique

Il n'y a pas actuellement en république fédérale d'Allemagne de politique de planification d'ensemble relative à la totalité des besoins

de la campagne dans les différentes régions. Ni les scientifiques, ni les politiciens ne se sont montrés encore capables de formuler des règles de conduite dont les attitudes philosophiques et la stratégie de mise en œuvre, en ce qui concerne le développement rural, pourraient être acceptées par tous. Les questions de base qui suivent font, entre autres, l'objet de controverses.

— La formulation de la politique devrait-elle être basée sur un modèle qui considère la campagne comme statique ou dynamique ?

— Quels principes devraient avoir la plus forte autorité en matière de développement rural : les exigences d'infrastructure, orientées purement vers le marché ou celles orientées vers les problèmes d'environnement ?

— La campagne devrait-elle être structurée en premier lieu selon des considérations administratives, sociales ou économiques ?

— Quelle est la meilleure politique à adopter en matière de développement rural ? Renouvellement actif ou passif ?

— Une autre question très ouverte est la suivante : les hommes politiques seront-ils enclins à favoriser, dans leurs procédures de planification en cours, des solutions imposées d'en haut ou des solutions surgies des propres besoins de la campagne, en vue de s'adapter à des situations changeantes ? Ou bien, les hommes politiques seront-ils enclins à favoriser des règles de conduite qui vont à l'encontre de ces orientations et de ces tendances ? Une autre question clé, qui doit être posée, est celle-ci : est-ce que la population agricole souhaitera dans l'avenir, comme c'est le cas à présent, vivre à proximité de son exploitation agricole ? Ou bien la population rurale souhaitera-t-elle plus qu'auparavant, vivre près des écoles et des centres commerciaux ? Si tel est le cas, peut-il en être ainsi ? Un manque de clarté de telles matières conduit la politique officielle à se contredire et favorise l'apparition de conflits et de revendications.

Le Comité d'investigation en matière de planification physique SARO (1961) a basé son analyse sur l'état physique actuel de la campagne allemande d'après les indicateurs économiques relatifs au profit et d'après la situation telle qu'elle se présentait à cette époque (1961) et également d'après des indicateurs soulignant le besoin de préserver le paysage. Même ainsi, ce Comité trouva de nombreux exemples de carence de coordination, dont certains très sérieux. A la suite de la publication du rapport du SARO, la politique de planification physique devait poursuivre les objectifs suivants :

- limiter à une dimension optimum la croissance urbaine ;
- éliminer les zones défavorisées ;

- enquêter sur la dégradation sociale de l'individu ;
- créer des zones rurales saines ;
- améliorer les relations entre la ville et l'environnement ;
- créer des zones rurales susceptibles de surmonter des crises sérieuses ;
- améliorer la situation emploi/domicile ;
- accorder à la campagne plus de soins et d'intérêt.

La loi fédérale de planification physique (1965) s'est inspirée presque entièrement de ces idées. La loi oppose le renouvellement passif (promotion de la migration) des zones rurales et favorise au contraire :

- 1) une concentration dans la zone rurale ;
- 2) l'entretien et la conservation des sols fertiles ;
- 3) la sauvegarde des bases naturelles de vie par la protection, la conservation et l'attention portée au paysage.

Le gouvernement fédéral estime (Rapport fédéral 6/3608) que le renouvellement passif des zones rurales peut être empêché :

- a) en facilitant la concentration par la multiplication des centres de développement efficace et attractifs (avec une population minimum pour l'ensemble du complexe de 40 000 personnes et, exceptionnellement de 20 000 personnes seulement) ;
- b) en mettant au service des populations des facilités d'infrastructure qui soient à la mesure de leurs moyens, du temps dont elles disposent et localisées à une distance raisonnable ;
- c) en sauvegardant des espaces ouverts suffisants.

En 1969, le ministre de l'Intérieur présenta les recommandations établies par le Conseil de planification physique, relatives au développement de la campagne. Des stratégies spéciales du développement y sont recommandées pour chaque type de région. L'un des principes d'ensemble énoncés est celui de productivité et spécialement la productivité en termes de travail. Des mesures de renouvellement passif peuvent seulement se justifier dans des régions dont le potentiel de développement n'est pas suffisant pour attirer l'industrie ou promouvoir le tourisme. Que le gouvernement fédéral ait été amené à cette manière de voir, peut être déduit du rapport de planification physique de 1970 qui spécifie que : « le principe de renouvellement actif des zones rurales ne peut exclure la possibilité de petites zones à l'intérieur desquelles un renouvellement passif sera opéré ».

Politique agricole

Néanmoins le principe sous-jacent de la politique agricole demeure celui d'un équilibre entre les conditions de vie et les conditions éco-

nomiques dans toutes les parties de la république fédérale. A la suite des rapports verts (1973-1976), la politique agricole a cherché, entre autres choses, à améliorer les conditions de la vie rurale, et à permettre à ceux qui sont engagés dans la culture, la sylviculture ou la pêche, de bénéficier complètement de toutes les améliorations de revenu et de bien-être social.

La loi fédérale de planification physique encourage le maintien de la culture et de la sylviculture comme branches de production, tout en laissant ouvertes des questions telles que la dimension et la forme des entreprises de production dans le futur. Dans le programme de ERTL (1971), le gouvernement fédéral paraît ne prendre en considération que les types d'exploitations développées qui puissent ainsi garantir une base durable et suffisante d'existence. Des exploitations à temps partiel ne pourraient bénéficier de mesures d'aide que si elles coopèrent avec d'autres dans le cadre de la politique agricole mise en œuvre par plusieurs exploitations en même temps.

Le programme rural favorise une densité de population suffisante pour les zones rurales ; elle encourage, également, une efficacité économique appropriée et permet de pouvoir envisager de gagner aussi bien sa vie dans les industries agricoles ou dans les industries du bois, qu'ailleurs. De même, le programme rural est intransigeant sur la nécessité d'améliorer l'ensemble des standards d'éducation. Dans un avenir prévisible pour les habitants actuels, des centres nodaux doivent être développés d'urgence. Ces centres doivent pouvoir résister aux crises et des entreprises industrielles doivent s'y décentraliser. De cette manière, les travailleurs quittant l'agriculture par suite de la modernisation, pourraient être maintenus à l'intérieur des communautés rurales.

Politique régionale

Nous avons noté que la campagne peut seulement se développer en harmonie avec les régions urbaines voisines, les zones en bordure de celles-ci et les principaux centres régionaux. L'intention est de concentrer la population et l'emploi le long d'axes de développement où les centres régionaux constituent les nœuds. Les espaces ouverts, qui restent au milieu, peuvent être définis comme des zones d'agriculture et de forêts ou comme zones de loisirs. La participation industrielle au développement rural est limitée à certains centres d'accès aisé (1 heure de trajet au plus) et dont la population est au moins de 20 000 personnes.

On a également réalisé que le développement rural ne peut réussir que si les mesures sont coordonnées dans le programme d'action régional : de telles mesures incluent la construction urbaine, les infrastructures et la restructuration de l'agriculture. Leur objectif est le suivant :

- créer dans des régions peu structurées le nombre requis de nouveaux emplois grâce à une aide en investissements ;
- assurer les emplois disponibles actuellement par une aide tournée vers la rationalisation et la conversion ;
- étendre les infrastructures communales et s'assurer qu'elles correspondent aux demandes et exigences de ceux qui quittent l'industrie : des fonds publics seront nécessaires pour aider cette expansion ;
- promouvoir le tourisme dans les régions qui s'y prêtent.

La politique régionale devrait s'efforcer de diminuer le nombre des emplois superflus d'après les besoins de l'emploi rural : en même temps, la politique devrait s'efforcer de retenir en secteur rural la plus grande partie possible de la population en lui proposant de nouveaux emplois industriels. Il sera extrêmement difficile de remplir les exigences de la loi sur la planification physique sans attirer le tourisme et l'industrie : l'intérêt de retenir une densité de population suffisante en région rurale est un principe de base de la loi. Dans l'avenir, l'agriculture et l'exploitation forestière ne pourront pas maintenir à elles seules une densité de population supérieure à 10-20 personnes par kilomètre carré. Bien sûr quand la taille courante d'une exploitation est de 40 ha, étant donné une population purement agricole, une densité aussi faible que 8 habitants par kilomètre carré sera de règle.

L'effort de mise en place d'une planification des zones rurales devrait viser à empêcher la création de petits hameaux à la campagne. D'un autre côté, si les règles de la loi fédérale sur la construction (1960) sont interprétées trop restrictivement, c'est-à-dire empêchant de construire en dehors des communautés nodales, il y aura danger réel à long terme que l'on ne puisse maintenir la densité de l'habitat rural.

Evaluation

Les concepts d'ensemble de la planification physique rurale sont en premier lieu orientés économiquement : des considérations d'environnement ont seulement été mises en avant et ont acquis leur

propre signification au début des années 70 et même aujourd'hui, elles ne tendent pas à avoir une priorité marquée. Les aspects sociologiques ont encore, même aujourd'hui, une signification marginale, la raison en est surtout qu'ils n'ont pas été suffisamment approfondis de façon scientifique.

Les concepts d'ensemble et les principes contenus dans la loi sur la planification physique ne constituent pas en eux-mêmes un réseau fermé et ne suffisent pas à déduire les coordonnées homogènes requises pour servir de base à une planification par secteur. Pour cette raison, ils sont souvent considérés d'un point de vue scientifique comme plutôt vides. Il faut alors que le gouvernement fédéral clarifie ses objectifs dans le programme de planification physique fédérale, en ce qui concerne le développement structurel régional dans la période 1980-1985. Une fois ces objectifs définis, ils pourront être présentés en interrelations compréhensibles.

POINT DE VUE POSITIF : DÉVELOPPEMENT ACTUEL

Tendances générales

Actuellement en république fédérale d'Allemagne les développements suivants peuvent être considérés comme en cours à la campagne :

- diminution du nombre d'exploitations agricoles et de la zone de surface agricole ;
- emplois accrus dans le secteur des services et diminution des emplois industriels ;
- importance décroissante de la localisation industrielle ;
- nombre réduit d'établissements industriels en zones rurales ;
- importance accrue à la fois du domicile et des loisirs comme facteurs de localisation ;
- importance accrue des installations de loisirs ;
- mobilité croissante de la population ;
- augmentation de la superficie des zones urbaines ;
- urbanisation croissante ;
- mouvement des régions du Nord vers celles du Sud ;

- pression accrue du paysage ;
- croissance de l'équilibre spatial dans le développement économique et social entre les grandes conurbations et de vastes zones de campagne.

Développement de l'agriculture et de la forêt

Rœhm en 1972 résume les tendances de développement de l'agriculture ouest allemande sous les dix titres suivants.

— Les exploitations agricoles marginales seront progressivement détruites ou abandonnées. Ces exploitations rendront possibles la croissance de fermes commerciales plus vastes, ou bénéficieront à ceux qui cherchent à mettre en place des exploitations à temps partiel et à se procurer une résidence rurale. La presque totalité de ce type de terrain est louée.

— Le nombre des agriculteurs augmente tandis que le nombre des exploitations agricoles diminue.

— De cette manière les zones disponibles pour l'usage agricole diminuent. Ceci est dû :

a) à la demande croissante de terres à des fins non agricoles,
b) à l'exigence de plus hauts revenus, qui conduit de temps à autre, par suite de surproduction, à écarter de la production agricole des zones à sols médiocres (1).

— Les terres louées augmentent régulièrement par rapport aux terres cultivées et possédées par le même fermier (2).

— Le nombre des personnes travaillant dans l'agriculture et le nombre des animaux domestiques est en constante diminution. D'un autre côté, les investissements en capital dans l'agriculture sont en augmentation (3).

(1) *La diminution des terrains à usage agricole : 13,3 millions d'hectares en 1949, 12,5 millions d'hectares en 1974 : réduction d'environ 800 000 ha.*

(2) *Multiplication des terres louées : 12,1% en 1949, 21,6% en 1971.*

(3) *Augmentation des capitaux extérieurs de 15,7 millions de DM en 1964 à 28,9 millions de DM en 1974.*

— La proportion de femmes travaillant dans l'agriculture diminue de même que le nombre des membres de leurs familles travaillant dans l'agriculture (4).

— Chaque agriculteur doit alors cultiver une surface de plus en plus importante : parallèlement, la superficie moyenne des fermes augmente constamment (5).

— Les revenus agricoles (6) et les salaires (7) ont tendance à augmenter constamment.

— Les coopératives contrairement aux opérations agricoles individuelles deviennent surchargées.

— Les fermes mixtes laissent de plus en plus la place à des exploitations dont la production est concentrée sur relativement peu de produits. Ça et là, des fermes mixtes ont été remplacées par des fermes complètement spécialisées. On peut alors noter la large gamme de production de biens agricoles commercialisables. De telles unités de production sont en augmentation. D'un autre côté, on assiste à la diminution constante du type de fermes à production très diversifiée où l'autosuffisance était un maître-mot.

Nous devrions mentionner ici que, en ce qui concerne la forêt, les zones de forêt augmentent dans les zones rurales agricoles par suite de l'infertilité des terres abandonnées. Les zones de forêt s'y étendent grâce au reboisement ou à la régénération naturelle. D'un autre côté, les zones de forêt en régions bâties et dans les zones entourant les grandes villes sont en diminution et même d'une façon alarmante en certains endroits (Hanstein).

Une préoccupation très réelle, en ce qui concerne la conversion des terres est due au fait que les sols fertiles sont mis en construction d'une façon disproportionnée : selon Zillenbillier, voici, par exemple, la densité de population dans le Bade Württemberg d'après l'état de fertilité des sols :

(4) Diminution du nombre des familles employées à plein temps : 4,4 millions en 1950-51 à 1,5 millions en 1972-73.

(5) Accroissement de la taille moyenne des exploitations agricoles de 8,06 ha en 1949 à 13,46 ha en 1974.

(6) Augmentation du revenu agricole de 6,608 DM par personne en 1963-64 à 16,081 DM par personne en 1973-74.

(7) Accroissement des taux de salaires agricoles : de 1,35 DM en 1956-57 à 5,93 DM en 1973-74 par heure.

<i>Ordres de fertilité (points)</i>	<i>Habitants par kilomètre carré</i>
10 - 19	60
30 - 39	118
50 - 59	341
70 - 79	427
80 - 89	1 019

Développement de relations externes

Avant la seconde guerre mondiale, il régnait dans les campagnes une sorte d'autosuffisance qui n'avait rien à voir avec une économie mercantile (activités non rémunérées, services obligatoires, bois provenant des forêts communales, etc.). C'était la façon de vivre dans le secteur communal (8). Depuis, pratiquement tous les services doivent être payés comme c'est le cas en zone urbaine. Pour cette raison, les coûts communaux ont énormément augmenté. Les sommes que la communauté rurale paie, se sont également élevées de façon prodigieuse sans parvenir pour autant à couvrir les frais financiers qui ont beaucoup augmenté. Cette accumulation du déficit rural a été en partie prise en charge par les budgets d'organismes publics hiérarchiquement plus hauts (Kreise, Länder) ou par des organisations fédérales (Bundesbahn, Bundespost) : ce déficit rural accumulé est en partie étouffé par une insolvabilité communale toujours croissante. Dans la mesure du possible, des économies sont faites en réduisant les services ruraux, afin de maintenir le déficit entre ressources et dépenses dans les limites raisonnables.

Actuellement, de toutes manières, il n'y a aucune raison d'espérer un changement appréciable dans un avenir prévisible, dans le domaine différencié des impôts entre zones urbaines et rurales.

En liaison avec l'accroissement du financement extérieur des budgets communaux, se fait également jour une tendance croissante à

(8) On entend par « secteur communal » les transports et les communications, l'approvisionnement en courant et en eau, la voirie, le ramassage des ordures, le service incendie, l'entretien des cimetières, les zones de loisirs, les installations pour les jeunes et les personnes âgées, les écoles, les sports et l'équipement médical.

prendre, en dehors des communautés rurales, les décisions qui pourtant les intéressent directement. A la suite de réformes administratives, la plupart des villages ont perdu leur indépendance entre 1969 et 1975 (9). Ils ont été déclassés au profit de villes plus importantes ou ont été intégrés à des plus grandes communautés. Le développement des villages est de plus en plus dicté et contrôlé par des corps extra locaux. Seuls quelques villageois spécialement bien informés et orientés localement tendent à avoir une influence décisive dans ces organisations. De tels corps extra locaux semblent avoir une importance disproportionnée dans la direction de la vie des villages.

Les organismes publics, aussi bien que l'administration communale ont cherché à accroître leur efficacité en termes de centralisation. Ainsi de nombreuses écoles de villages ont été fermées au bénéfice d'une localisation rurale plus centrale des écoles ; les services de police ont été centralisés : des lignes de chemin de fer et des gares ont été fermées. Des magasins et de petites entreprises employant une main-d'œuvre rurale ainsi que des services médicaux et des cabinets juridiques ont dû abandonner régulièrement, au cours des années, dans les campagnes. Il se peut que la centralisation de ces services, mieux équipés, et donc plus efficaces, leur permette de fonctionner plus directement : néanmoins de tels développements dans l'ensemble tendent à rendre la vie à la campagne plus coûteuse, plus difficile et plus impersonnelle. Ce qui est au-delà du débat, et qui est critique pour les communautés rurales c'est le manque de personnel clé : du personnel avec de larges horizons, qualifié et d'une solide formation. La conséquence inévitable en est l'appauvrissement de la culture et de la vie sociale dans les zones rurales.

L'avenir dans la campagne n'est pas seulement déterminé principalement par le monde extérieur : les personnes qui vivent à la campagne dépendent plus qu'avant du monde extérieur, même si elles peuvent satisfaire leurs besoins de base. On pourrait, en conséquence, estimer qu'une ouverture générale des communautés rurales représente le développement le plus urgent pour les régions rurales aujourd'hui. Le transfert des opérations de districts, importantes, des communautés rurales ainsi que la mobilité croissante liée à ce transfert ont limité, au moins en partie, l'identification avec la communauté fixe du village.

(9) *La diminution du nombre de communautés (ayant moins de 2 000 habitants) de 20 316 (1968) à 8 608 (1974).*

Développements internes aux villages

Comme résultat de l'ouverture de l'ancien système du village relativement fermé, l'habituel système mutuel des normes locales et des valeurs locales cède le pas à un système individualisé dont les valeurs ne sont pas locales. Les éléments agraires et industriels du village et de la ville, sont étroitement entremêlés. L'une des plus grandes difficultés dans le village est d'unifier ces éléments hétérogènes : si cela n'est pas fait, l'identité propre du village est perdue. Les contrôles et les sanctions émanant du village n'ont pratiquement plus la force de contraindre les villageois à participer aux événements sociaux, politiques et religieux du village. Chaque villageois détermine sa participation aux affaires du village selon sa propre classe spécifique, son groupe, ses préférences de famille, ou selon ses propres désirs individuels.

Les relations entre voisins sont devenues plus sélectives (de nombreuses fonctions d'assistance entre voisins ont été transférées à des sociétés de construction, à l'assurance maladie ou vieillesse, aux pompes funèbres aux caisses de crédit et aux banques, aux assistants ruraux, ou ont été commercialisées). Dans les cas où l'assistance existe encore entre voisins, elle est habituellement rémunérée, ou bien les petits propriétaires coopèrent entre eux pour l'utilisation de matériel. Pour tout ce qui concerne les affaires privées, le conseil et le soutien sont habituellement recherchés auprès des parents, moins fréquemment auprès des voisins. Les gens ne dépendent plus de leurs voisins pour l'information, la formation de leur opinion, leur conversation. La presse, la radio et la télévision, aussi bien que les clubs et autres groupes informels, offrent tous un substitut aux voisins : dans l'ensemble les media sont mieux adaptés au besoin de séparation et à l'absence de commérages.

Un village de taille moyenne (400 à 600 habitants) ne peut plus maintenir sa propre vie de club : les exigences d'un nombre suffisant de membres croissent constamment, pour les facilités techniques, le soutien financier, la qualité et l'efficacité. Dans l'ensemble il y a un manque de responsables bénévoles, autant que de successeurs pour ces derniers. D'un autre côté on doit bien admettre que les fonctions communales, politiques et sociales des clubs ruraux prennent constamment plus d'importance.

Le changement social qui se produit à la campagne se caractérise par la redistribution de ses emplois profitables du secteur agricole à celui de l'industrie et des services. En même temps un chan-

gement marqué se produit dans la structure sociale des villages. La catégorie des personnes employées à leur compte et des membres de la famille qui les aident — ce groupe étant surtout engagé dans l'agriculture et les petites exploitations rurales — a presque diminué de moitié en faveur de la catégorie d'employés dépendants (fonctionnaires, salariés, ouvriers, etc.). Ces changements dans la structure économique et sociale se poursuivront dans le futur. Dans l'avenir bien sûr le changement d'emploi de l'agriculture vers un autre secteur économique, se produira nettement moins souvent : d'un autre côté il y a une tendance croissante au changement d'emploi entre le secteur industriel et celui des services et vice versa.

La signification des groupements et situations traditionnelles a disparu. La hiérarchie du village ressemble de plus en plus à la hiérarchie que favorise une société industrielle, dont les critères sont le revenu, la formation culturelle, le statut professionnel et le pouvoir d'achat. A présent des symboles de statut remplacent les symboles traditionnels. La stratification sociale, due à la naissance ou à la classe est brisée. Avec la mobilité spatiale et sociale croissante, les rôles spécifiques du sexe, de l'âge ou de la classe sociale ont été libéralisés. Les rivalités et les conflits entre villages ont été de plus en plus transformés en conflits de partis politiques.

L'agriculture dans l'avenir sera plus différenciée, alors qu'il y aura en même temps un nivellement des différences de classes dans l'agriculture. La classe rurale la plus basse, qui ne possède pas de terre (domestiques, journaliers, petits métayers, descendants non héritiers de fermiers), qui a pendant des siècles formé la majorité de la population des villages agricoles, disparaîtra complètement. Dans l'avenir la classe rurale la plus basse consistera surtout en petits propriétaires avec revenus complémentaires non agricoles. Quelques-uns de ces petits propriétaires gagneront leur vie comme surveillants de l'environnement ou comme gardiens. Des fermiers à temps partiel continueront à constituer un groupe très important. Cette catégorie de personnes tirera la plus grosse partie de ses gains de l'industrie. La catégorie des fermiers, à exploitation de moyenne dimension (5 à 30 ha) se rétrécira : ce groupe devra soit étendre la superficie de ses exploitations agricoles, soit les maintenir, purement à titre d'occupation à temps partiel. La classe des fermiers, gros propriétaires restera relativement stable dans l'avenir prévisible, et elle constituera l'essentiel de la population rurale, tout en fournissant en même temps les figures-clés représentant les intérêts agricoles. Les gros fermiers bien sûr ont été particulièrement marqués par le changement social.

Niehaus (1971, p. 41) parle de l'évanouissement d'un mode de vie large à la campagne, basé sur l'emploi de journaliers. Dans l'avenir le gros fermier devra accomplir la plupart des tâches lui-même, ce qui lui laissera peu de temps pour des fonctions bénévoles. Son énergie et son intelligence seront de plus en plus consacrées à ses propres activités, et ne seront plus disponibles pour les affaires publiques.

Changements dans les familles

On peut observer des changements radicaux à la fois dans les familles rurales et dans les ménages ruraux. Van Deehex a noté les changements suivants :

- le changement du régime patriarcal vers celui de la famille égalitaire ;
- les ménages dirigés séparément par générations respectives ;
- disparition des familles étendues ;
- limitation de la taille de la famille de un à trois enfants ;
- concentration des naissances et de l'éducation des enfants sur les premières années du mariage ;
- limitation de la succession à la profession de chacun ;
- mariage plus précoce et ainsi, diminution des écarts entre les générations.

Planck a tiré de ces changements quelques conclusions pour les organisations agricoles.

Le mariage plus précoce accroît la pression de l'héritier qui reprendra la ferme à son possesseur actuel. Le conflit latent entre générations se fait plus aigu en raison des visions différentes sur les valeurs essentielles en liaison avec l'organisation et la mise en œuvre des programmes de travail, ainsi que sur la façon de passer ses loisirs : les générations plus jeunes et les générations plus âgées ont souvent des points de vues opposés en de telles matières. A cause de l'augmentation de l'espérance de vie, les générations ont davantage de temps à passer ensemble, ce qui accroît le fardeau créé par les plus âgés ; ceux-ci doivent être supportés par la population active. Les exigences posées par la population rurale ont augmenté constamment et égalent à tous égards celles de la population urbaine. Le confort dont jouissent les familles rurales chez elles est presque identique à celui que l'on trouve dans les logements urbains. La situation relative aux revenus a changé en dehors de toute considération, grâce à la rationalisation de la production, la pratique de deux emplois

et la fourniture de service sociaux. L'habitude de réunir les revenus de la famille a augmenté de façon marquée. Néanmoins, la disparité des revenus comparée à celle des zones des grandes villes, n'a pas encore pu être supprimée. De même, en ce qui concerne la réduction des heures de travail et la réduction des contraintes physiques imposées par le travail, la population rurale reste à la traîne. La communauté rurale n'a simplement pas pu maintenir le rythme de l'ensemble de la population dans ces domaines.

Quelques-uns des changements structurels et fonctionnels qui se produisent dans les familles rurales, mettent sérieusement en danger l'avenir tout entier de l'exploitation agricole familiale, telle qu'on l'a connue jusqu'à présent. D'un autre côté, de grands changements se produisent dans l'ensemble des structures de l'agriculture. Les changements dans l'agriculture ont été mieux examinés et mieux notés statistiquement que tous les autres changements du secteur rural.

POINT DE VUE INTUITIF : PRÉVISIONS ET PROSPECTIVE

Dissociation fonctionnelle

Les idées relatives à l'avenir de la campagne se meuvent entre des pôles de convergence et de divergence. Un groupe de protagonistes soutient que l'ensemble de la société basée sur l'industrie et les services, se concentrera dans quelques centres urbains peu nombreux, qui bénéficieront des meilleures conditions de localisation économique et qui auront aussi les meilleurs services d'infrastructures. Selon cette thèse, le déclin général des espaces ouverts sera encore accru par la tendance de l'agriculture à intensifier ses opérations sur les lieux les plus fertiles et les plus économiques. Une désertion et par endroits une migration complète devrait conduire à une dévastation infrastructurelle des zones rurales extensives, aussi bien qu'à la disparition des systèmes sociaux traditionnels qui s'y trouvaient.

D'un autre côté, l'idée se développe aussi, que la ville et la campagne s'assimileront l'une l'autre de plus en plus, dans le sens d'un système social urbain de plus en plus compréhensif. Finalement, selon cette thèse, il n'y aura plus de différence entre l'urbain et le rural. Cette thèse est en droite ligne avec les intentions déclarées du gou-

vernement : le gouvernement essaye de créer une équivalence des conditions de vie dans les zones de campagne.

Umlauf (1972, p. 1) signale que dans toute la mesure où les conditions de vie sont concernées, les différences entre la ville et la campagne sont de plus en plus marquées. Les disparités sociales et économiques entre la ville et la campagne ne peuvent être éliminées par la recherche d'une mise en place de processus qui soulèvent des différences fonctionnelles. Là où des tentatives actuelles de mise en route de ces processus d'amélioration sont faites, il y a un danger réel de destruction de l'efficacité fonctionnelle de la zone rurale qui est la base écologique de l'ensemble du modèle d'organisation. Plus la population et l'activité économique seront concentrées en zones urbaines, plus les besoins seront importants en sources naturelles et en espaces ouverts proches, biologiques et écologiques : de la bonne eau, de l'air pur, de l'espace pour le délasserment physique et psychique. Cette exigence primaire va plus loin que le besoin d'accroître les contacts de l'homme avec les sources de la vie, comme équilibre à ses conditions de vie déséquilibrée, c'est aussi quelque chose de beaucoup plus important que le besoin vital de produire suffisamment de nourriture pour soutenir la vie.

L'argumentation de Umlauf est à la base de la croyance qu'une spécialisation croissante de l'économie, et que certaines fonctions primaires et secondaires dans la société seront assignées aux différentes régions. A partir de cela les paysages pourront en gros être groupés fonctionnellement comme suit :

a) *Paysages urbains* : Les zones urbaines et leurs alentours appartiennent à ce groupe : presque la moitié de la population vit dans des zones qui avoisinent les zones urbaines, et dans l'avenir prévisible la majorité de la population à la fois travaillera et vivra dans ces zones.

b) *Paysages agricoles* : Cette catégorie inclura dans l'avenir les zones dans lesquelles l'agriculture, selon les critères CEE, pourra valablement être exploitée en vastes zones extensives.

c) *Paysages de loisirs* : Ceux-ci incluent les zones de terrains médiocres. L'agriculture est en grand danger dans ces zones : néanmoins, celle-ci devra être maintenue, pour tenir compte de la valeur du paysage en vue de la récréation et du délasserment.

d) *Paysages marginaux* : Toutes les régions qui n'ont pas suffisamment d'atouts pour la production agricole, et qui ne peuvent être incluses dans les zones de loisirs, appartiennent à cette catégorie. De telles zones remplissent en partie des fonctions écologiques (protection de

l'eau, de zones côtières, etc.) ou elles auront de la valeur comme régions à objectifs de défense (terrains d'entraînement militaire, ou camps militaires). Elles pourront servir aussi à des organismes de transport ou d'approvisionnement ayant besoin de beaucoup d'espace.

L'influence du progrès technique

Le progrès dans l'organisation technique, le progrès mécanique et biologique vont avoir des conséquences radicales pour les types et les méthodes d'activités forestières et agricoles : de tels changements dans le futur auront un impact énorme sur les zones rurales. Thiede affirme que dans de nombreux secteurs de la production agricole, la révolution agraro-technologique réelle commence juste à se réaliser.

L'opinion de la majorité est que la tendance au développement, perceptible durant les dix dernières années, continuera sous une forme accrue. Le nombre des exploitations agricoles se réduira de manière sensible, ainsi que le nombre des personnes employées dans l'agriculture. Il en résultera une croissance continue de la taille moyenne des exploitations agricoles. Ces exploitations, dont la surface se situera entre 30 et 50 ha, croîtront légèrement en nombre, alors que le nombre des exploitations comprises entre 50 et 150 ha augmentera de façon plus notable. Les exploitations de cette taille seront pour la plupart dirigées comme des fermes de famille. Cela ne pourra bien sûr être le cas que si celles-ci sont prêtes à se fondre en unités plus vastes. Jusqu'à présent les petits paysans ont fait tous les efforts pour fusionner leurs possessions familiales. La rationalisation des exploitations, point notable dans le passé, laissera la place dans le futur à une plus grande spécialisation des opérations. Ce n'est probablement pas uniquement des exploitations ayant une structure organisationnelle distinctive qui seront créées, mais des zones à spécialités agricoles régionales qui évolueront.

On estime que vers la fin du siècle, environ 3 à 5% de l'ensemble de la population active seront employés dans la production agricole familiale. Une part considérable de leur temps sera consacrée à la protection publique du paysage et au soin de la terre.

Selon Dobler, les vastes exploitations sont une possibilité mais pas la seule, et certainement pas la réponse la plus probable au défi posé par le progrès technique. Geiersberger détecte dans les essais d'encouragement du travail agricole partiel, une solution pour l'intégration de l'agriculture dans la société industrielle. : une solution plus ou

moins contemporaine dans ses effets sociaux-politiques. Priebe va un peu plus loin en déclarant que le critère de développement n'est pas l'unité maximum, techniquement, mais la diversité croissante, de combinaisons de production possibles. Même des surfaces de 50 à 100 ha pourront avec une organisation adéquate et grâce à la mécanisation, être dirigées sur une base d'exploitation agricole à temps partiel (Bergmann).

En Allemagne du Sud spécialement, le travail agricole à temps partiel risque d'avoir un grand avenir. En période de dépression économique, avec un haut niveau de chômage, et de nombreux horaires diminués, le travail agricole à temps partiel offre un élément politiquement et économiquement stable. La signification future de l'exploitation agricole à temps partiel est bien plus dans sa portée un hobby, et elle fournit à l'occasion une récréation. Actuellement la loi ne s'oppose pas au travail agricole à temps partiel, comme elle le fait pour ceux qui cherchent à acquérir des terrains agricoles sans avoir l'intention de les cultiver eux-mêmes. Néanmoins le législateur ne pourra pas à long terme légiférer contre la pression exercée par une Société de plus en plus attirée par les loisirs, ni peut-être ne sera désireux de le faire. Le paysan d'occasion sera peut-être un jour le bienvenu du point de vue de la politique agricole, également, et pas pour rien, dans son rôle purement honoraire, de soin et de maintien du paysage cultivé : de tels paysans ne sont pas intéressés au premier chef par le profit, ils aident à écouler les surplus et créent également un potentiel de revenu pour les paysans à plein temps, en leur permettant souvent de travailler par contrats, dans les fermes.

Le progrès technique et les demandes sociales n'exigent pas un type spécifique de forme organisationnelle : ils se caractérisent néanmoins en ayant les trois types suivants d'organisation au moins (Kœtter) :

a) formes de coopération, spécialisation et diversification en même temps ; emploi d'experts quand c'est nécessaire ; organisation efficace et direction compétente ; toutes ces caractéristiques, alliées à la formation de situations commerciales stratégiques, permettent à un nombre maximum de travailleurs de coopérer aux responsabilités au meilleur avantage de chacun ;

b) des unités de production plus vastes dans le sens du Plan Mansholt ;

c) des formes d'agriculture où il serait de coutume d'avoir deux métiers, tout en liant en même temps ceux qui entreprennent ce type d'exploitation à un système coopératif.

Dans les régions favorables à la production agricole, de larges parcelles de terrain d'au moins 10 ha seront constituées qui conviendront particulièrement à une direction hautement mécanisée et rationalisée. Les arbres, les bois et les haies seront éclaircis, un dessin de paysage interviendra, des secteurs non cultivés et des berges seront éliminés et l'attention sera portée dans ce processus au drainage et à l'écoulement. En maintenant les conditions naturelles d'environnement, des espèces moins résistantes apparaîtront qui, du point de vue biologique, seront plus accessibles aux maladies. De telles zones deviendront une sorte de paysage industrialo-agricole ou agraro-industriel et n'auront pas de prétention particulière à être considérées comme zones de loisirs. Le problème principal sera d'harmoniser les forces économiques avec les nécessités écologiques.

Dans le problème de l'agriculture, pour les zones (37% de la République fédérale) qui sont désavantagées en raison de leur environnement naturel pauvre, les développements dans l'avenir seront très différents. De telles zones montrent une base industrielle pauvre et insignifiante, des taux élevés de migration et un taux d'imposition très bas. Dans ces régions, les activités agricoles à plein temps diminueront progressivement. Ces sols qui ne sont pas propices à la mécanisation d'une dénivellation de plus de 25% ainsi que les terrains non fertiles avec un rendement numérique en dessous de 30, seront pour la plupart reboisés, destinés à l'élevage ou consacrés aux loisirs. Dans les zones de récréation qui incluent les Mittelgebirge, il ne sera pas possible de reboiser l'ensemble des terres non propices à l'agriculture : la valeur d'une région en tant que zone de récréation dépend en partie de ses différentes variétés de paysages ; la présence sur une superficie réduite de terres arables, de ceintures vertes, de bois, de lacs et de taillis. De l'espace doit être également réservé à des activités récréatives, par exemple, des pistes de ski, de vol, et de golf. Un des problèmes que doivent affronter les communautés pour lesquelles le tourisme représente un apport économique important est de savoir comment maintenir le paysage rural alors que le nombre des paysans à plein temps diminue continuellement.

Des développements favorables dus au progrès technique se dessinent avec, en partie, des idées de planification de la production. La Commission de la Communauté européenne a recommandé dans le Plan Mansholt, qu'en 1980, environ 5 millions d'acres soient retirés à la production agricole et qu'on réduise de 3 millions les têtes de bétail afin d'aboutir à cette date à un certain équilibre du marché agricole. La Commission Vedel alla aussi loin et conclut que vers

1985 au moins 7 et peut-être jusqu'à 12 millions d'hectares devraient être retirés à la production. Thiede en 1971 a travaillé sur ces représentations et en a déduit qu'une réduction drastique en superficie devrait être appliquée à la production agricole de la République fédérale. Selon Thiede, le tiers des surfaces agricoles actuelles de la République fédérale devrait suffire. Même aujourd'hui, dans des endroits peu favorables, de vastes zones restent en jachère pour des raisons économiques. Il ne vaut simplement pas la peine de les cultiver. Dans quelques communautés du Dill District par exemple, les terres abandonnées représentent 90 % de la zone potentielle cultivable.

Brandes prévoit ainsi la distribution régionale de la production agricole : on attend un accroissement plus important de la production des céréales, résultant de l'accroissement à la fois des champs et des zones en culture. La dimension et la localisation de la betterave sucrière, grâce aux subventions et à la situation des entreprises sucrières, restera fixe selon toutes probabilités. La production de pommes de terre tendra à se concentrer de plus en plus dans les endroits les plus favorables et les plus productifs. La zone consacrée à la culture des pommes de terre diminuera : la production de maïs s'y installera. La production de lait reculera constamment dans les régions où l'agriculture à temps partiel se développera, elle aura également tendance à se déplacer de plus en plus des zones d'exploitations purement arables : la production de lait se concentrera dans les zones où une grande partie de la surface cultivable est en herbe. La production de viande de bœuf aura tendance dans certaines circonstances à s'accroître en importance. La concentration de l'élevage des porcs se poursuivra. Des développements similaires, comme on les a notés dans l'élevage de la volaille, avec une concurrence constamment croissante, seront à l'ordre du jour. Il reste à voir dans quelle mesure la production animale sera affectée par le nombre croissant des sanctions qui seront adoptées grâce aux efforts des services de protection des animaux et aux lobbies de l'environnement.

Les nuisances de voisinage auxquelles on peut s'attendre, causées par les odeurs ou les bruits, aussi bien que les dangers du trafic, dus aux véhicules agricoles sont de plus en plus mis en avant comme facteurs conditionnant la localisation agricole. Selon l'opinion de Reinken la planification dans l'avenir devra tenir compte des fonctions variées de l'agriculture. Quand cela sera fait, en prenant en considération les coûts publics qui en résultent, des zones différentes pourront être mises en place, d'après lesquelles les types d'exploitation agricole, de production animale, d'horticulture et d'exploit-

tation forestière, pourront être situés selon leur degré d'enrichissement, d'embellissement ou de destruction de l'environnement.

La politique agricole communautaire, promulguée dans le plan Mansholt, avec ses propositions expresses relatives aux changements de structures nécessaires dans l'agriculture, affaiblira grandement la densité de la population rurale. Cela pose toute la question de l'aptitude dans le futur des propriétaires ruraux à remplir leur première fonction sociale, à savoir : sauvegarder un environnement sain. Si les critères de Bruxelles sont utilisés, par exemple dans le Bade-Württemberg, seulement 2 000 des 85 000 entreprises agricoles existant actuellement survivront. Dans de nombreuses communautés le travail agricole à plein temps devra être abandonné complètement. Le danger d'une dévastation complète existe principalement dans les zones de loisirs des Mittelgebirge, dans lesquelles les rendements naturels et les conditions de production rendent impossible le développement de méthodes modernes d'exploitation agricole sur une large échelle. Les exploitations plus petites, à temps partiel ou à titre d'occupation complémentaire, constituent là, fréquemment la seule possibilité de conserver la terre en culture. De telles unités, selon le plan Mansholt, n'ont pas d'avenir à long terme. Déjà apparaît la discussion sur la gestion des terres sans qu'il ne soit fait mention, cependant, dans ce contexte, de la production agricole. Parallèlement, les forestiers sont sans illusions sur le fait que dans l'avenir, les fonctions récréatives, écologiques et de protection des zones forestières auront la priorité sur la production de bois d'œuvre. Cela sera, et c'est déjà, particulièrement vrai dans les zones métropolitaines et de loisirs.

L'influence des changements sociaux

Des loisirs plus importants, un pouvoir d'achat plus fort, la motorisation privée, la réclamation de plus en plus pressante pour des espaces ouverts, une demande croissante de détente à l'extérieur, et un sens aigu de l'environnement, sont quelques-uns des changements sociaux les plus importants qui affecteront l'avenir de la campagne. Reinken en a conclu que s'ouvraient de nouvelles possibilités de revenu : ces nouvelles possibilités, liées à ces développements sont mis en partie, un peu en relation avec la production alimentaire, mais devraient permettre à certaines formes d'activités agricoles de continuer dans l'avenir à jouer un rôle à la campagne.

La détente des fins de semaine, liée comme elle l'est à une motorisation croissante et aux possibilités offertes par des revenus plus im-

portants, est le facteur clé de l'avenir de la campagne. Par contre, les congés annuels seront délibérément pris à l'étranger. Un temps plus favorable, une plus grande assurance d'avoir de la neige, de l'eau plus chaude et d'autres avantages touristiques poussent dans cette direction. Si on trace un cercle de 100 km autour des conurbations et des grandes villes, presque toutes les zones rurales pauvres sans exception peuvent être incluses dans les zones affectées aux loisirs locaux. La sphère des loisirs locaux est située dans ce rayon de 100 km.

A la suite du déclin de l'agriculture dans une zone, la campagne offre un potentiel considérable régional et un potentiel de travail qui peut être utilisé avantageusement pour les loisirs. De plus, grâce à l'acquisition de fermes ou de villages entiers désertés, un système fonctionnel entièrement nouveau peut être offert pour des installations rurales. La résidence secondaire acquerra dans l'avenir, un statut spécial en tant que type de récréation et de vacances sur place. Les demandes de résidences secondaires peuvent être estimées entre 1 et 3 millions dans l'avenir si la tendance à s'installer à l'étranger passe. Selon la taille des lots de terrains, la demande s'établira entre 0,1 et 3 millions d'hectares, satisfaite principalement par l'acquisition de terres de qualité médiocre.

De même que pour l'agriculture, l'emploi dans les entreprises industrielles et sylvicoles diminuera à la campagne et il en résultera ainsi un déclin des emplois manuels. Les travailleurs manuels en nombre disproportionné vivant dans les petits centres sont pour la plupart du temps les clients et les fournisseurs des industries agricoles et forestières, et ils sont très fortement liés à la fois à l'agriculture et à la forêt. Dans les centres plus importants, il existe également des activités manuelles plus mécanisées et plus coûteuses en capital, destinées à l'approvisionnement de l'industrie, ou à la production de denrées pour des clients de classes élevées. Les industries rurales artisanales ont un avenir relativement brillant en tant que fournisseurs d'entreprises industrielles plus importantes.

D'un autre côté, les détaillants ruraux continueront à disparaître : les centres commerciaux, les super-marchés, les maisons de discount, les magasins, les firmes de vente par correspondance continueront d'attirer les clients acculant à la faillite le « petit boutiquier du coin » (10).

(10) *Le nombre des détaillants en République fédérale a diminué de 445 000 en 1965 à 332 000 en 1976.*

Dans de nombreuses localités, l'approvisionnement ne suffit déjà plus à satisfaire la demande. Selon la Fédération des détaillants allemands, 5 000 centres environ manquent de boutiques susceptibles de répondre aux exigences quotidiennes de la population.

L'essor des loisirs et le tourisme de masse ont donné un nouvel élan à l'hôtellerie rurale et à la restauration et continueront, dans l'avenir également, à garantir l'existence dans ces branches de nombreuses entreprises familiales.

L'influence de la baisse du taux de natalité

Mackensen anticipe, selon toute probabilité, une chute du taux des naissances dans les dix prochaines années (jusqu'en 1985). Il prévoit, en outre, que cette tendance sera plus marquée à la campagne. Son hypothèse se base sur l'idée que la population industrielle continuera de gagner du terrain. Les familles rurales adoptent apparemment les mêmes attitudes envers la conception que celles qui vivent dans les grandes conurbations après un certain intervalle de temps. Telle est la raison pour supposer qu'il y aura graduellement une baisse du taux des naissances jusqu'à un niveau relativement bas : jusqu'à un niveau même inférieur à celui du simple maintien de la population. Cela signifie que la structure d'âge de la population se reserrera à partir de la base de manière considérable. Jusqu'à environ 1990, la chute de la natalité se poursuivra relativement doucement, à cause de l'effet de recul des périodes à taux de naissances élevés (phase de stagnation), ensuite cette chute du taux des naissances s'accélérera (phase de contraction) avant de se stabiliser aux environs de la moitié du XXI^e siècle (phase de consolidation).

Mackensen estime que, dans l'avenir, les pertes dans les zones rurales dues à la migration, n'excéderont pas celles constatées pendant les années 50 et 60. Des régions moins étendues seront, cependant, désertées. Mais dans la majorité des zones rurales, la politique de densité de population devrait rencontrer quelque succès au moins dans la mesure où beaucoup de gens à la recherche d'un logement, montreront une préférence marquée pour un domicile à la campagne à distance raisonnable du lieu de leur travail.

La chute du taux des naissances affectera la structure démographique, et dans des proportions équivalentes les facilités offertes à chaque tranche d'âge ne pourront pas être utilisées dans l'avenir aussi complètement. Dans les zones rurales à basse densité de popu-

lation il sera difficile de rassembler suffisamment d'enfants pour créer un jardin d'enfants, dans des conditions acceptables, alors que les coûts de transport pour les jeunes enfants se révéleront de plus en plus prohibitifs. Les enfants de la campagne sont cependant ceux qui, plus que d'autres, ont besoin de l'aide particulière qu'apporte le jardin d'enfants. Les jardins d'enfants aident à contrebalancer la faiblesse d'instruction et d'expression qui marque trop souvent les petits ruraux.

La chute du taux des naissances affecte graduellement l'ensemble du système d'éducation dont dispose les différentes classes d'âge. Les écoles secondaires et les classes d'apprentissage sont tout particulièrement touchées et en conséquence les zones de ramassage scolaire doivent être constamment étendues pour remplir les écoles. De même le coût des études pour chaque élève, supporté par des crédits publics, continue de s'élever. Alors qu'à présent une communauté de 6 000 habitants remplit un établissement secondaire, selon ses deux formes d'accession, il faudra, selon les estimations actuelles, en 1985, 12 000 habitants pour remplir la même école. Cela signifie que nombre d'écoles encore en activité aujourd'hui devront être fermées. A la suite de ces fermetures, l'impulsion culturelle et sociale, qui par l'intermédiaire des enseignants filtrait dans les communautés rurales alentour, sera plus faible. L'appauvrissement culturel de la campagne s'accroîtra.

Il en fut de même pour d'autres services fréquentés essentiellement par les jeunes : gymnases, piscines, etc. La qualité des ressources locales pour les différents groupes d'âge, avec leurs souhaits d'installations distinctes, ne pourra être maintenue dans les zones rurales les plus faiblement peuplées. Les gens qui vivront dans de telles régions seront peu à peu amenés à utiliser les services fournis par des centres plus importants situés plus loin (centres régionaux moyens et importants).

De plus la pression pour étendre la portée des services locaux s'accroît comme résultante de l'élévation des salaires et des coûts. Ceux-ci se sont tellement élevés que, pour utiliser économiquement ces services, la population minimum nécessaire à leur amortissement augmente aussi constamment. Actuellement la limite minimum pour une aide infrastructurelle se situe entre 30 et 35 personnes par kilomètre carré. Cette limite pourrait bien augmenter dans l'avenir prévisible à 60-70 personnes par kilomètre carré, étant donné que la taille optimum pour un grand nombre de services devrait nettement augmenter tout le temps. Si la baisse du taux des naissances devait

contraindre certains services destinés à des tranches d'âge spécifiques, à reculer vers des centres moins nombreux et plus centralisés, la fourniture d'autres infrastructures se trouverait davantage menacée. Il existe entre toutes ces installations et tous ces services une large interdépendance, et l'affaiblissement de l'un entraîne l'affaiblissement des autres : dans une telle situation même des installations comme les hôpitaux, qui ne sont pas liés à une catégorie d'âge particulière, devraient craindre pour leur avenir.

Au début des années 1990, on envisage de nouveau une soudaine chute du taux des naissances, car à ce moment les groupes d'âge des années 1970, avec leur faible taux de natalité, atteindront l'âge du mariage. L'effet structurel de la démographie sur l'actuelle chute du taux de natalité sera le même à la prochaine génération. De plus la population totale commencera à baisser notablement. Tous les services en seront affectés. En conséquence de vastes régions rurales devront s'habituer à une détérioration relative des services mis à leur disposition. Cela se traduira directement par une migration accrue. La suppression de services d'infrastructures dans les zones rurales se poursuivra plus rapidement. Cette tendance a commencé vers les années 1960 par la fermeture de gares de chemin de fer et de bureaux de postes, l'abandon de certaines lignes de chemin de fer, la construction d'écoles dans les centres moyens, et la concentration de l'administration communale. Jost (1973, p. 46) appelle cela l'effet de contraction consécutif à la baisse du taux des naissances à la campagne.

Les campagnes devront supporter les principaux inconvénients de « l'implosion de population » prévue selon Jost ; la disparité des services communaux entre zones métropolitaines et zones rurales aura plutôt tendance à se développer qu'à se réduire. Les jeunes spécialement, trouveront là un désavantage et réagiront en s'en allant en plus grand nombre. Un vieillissement de la population rurale en résultera. La perte par suite de la migration de la classe d'âge 20-35 ans affaiblira davantage la volonté de régénération de la campagne. La baisse du taux des naissances est alors considérée comme mettant en route un ensemble cumulatif de forces, dont le résultat final est extrêmement difficile à énoncer avec précision.

Il se dégage des hypothèses énoncées ci-dessus, que la campagne, en dernier ressort, représente une zone vacante, vidée des industries de services, et largement abandonnée également par les entreprises industrielles ; cette zone désertée de production primaire agricole et forestière a une infrastructure minimum qui doit être maintenue par

le public, aussi longtemps que la population résidente et l'économie n'auront pas les ressources requises pour le faire. Dans les zones périphériques à faible population, de nombreuses infrastructures ne sont plus actuellement utilisées à plein, et par là même ne sont plus viables. On peut dire que les régions rurales à structure saine seront toutes trop vite précipitées dans le tourbillon des effets de l'implosion de population.

Parallèlement à la chute de population et à la détérioration relative des services, certains commentateurs affirment également qu'il y aura une érosion sociale en zone rurale. Ils entendent par là une destruction graduelle du réseau des services sociaux, qui aboutit finalement à un évanouissement de la communauté. Le déclin des groupements ruraux, de la sociabilité rurale, de la vie culturelle y compris de l'Église et de la vie religieuse, autant que la disparition de la communauté en tant que sentiment local d'identification sont des signes de cette érosion sociale. Les changements démographiques conduisent l'un d'entre eux à craindre le pire pour le groupe et la vie en société. Un vieillissement rapide de la population conduit rapidement à la disparition des groupes. La réduction de la population prive les groupes de leur base nécessaire de membres. Indépendamment de ce fait on note la tendance sensible partout, à étendre l'emprise des organisations : cela signifie entre autres choses l'élargissement et l'extension des zones d'influence, comme il apparaît qu'un travail efficace n'est réalisable qu'avec un nombre suffisant de membres.

La dislocation de la structure démographique a également une signification pour le développement du marché régional du travail. Les demandes d'emploi commenceront à diminuer entre 1985 et 1990. Cette tendance de développement est valable partout, mais ses effets seront plus profondément ressentis dans certaines parties de régions rurales. Dans ces régions il n'y a pas cette sorte de facteur d'équilibre dû à l'immigration. En outre pour qu'un marché du travail soit attractif, un nombre suffisant de personnes susceptibles d'être embauchées ne joue pas un rôle négligeable. Quand ces règles minimum ne sont pas respectées il faut s'attendre à un développement rétrograde.

Des recherches empiriques, sur le nombre minimum de demandeurs d'emploi requis pour un marché du travail régional, sont encore relativement rares. Des analyses croisées sur les districts de la République fédérale montrent néanmoins que les chances d'industrialisation dans une région donnée baissent beaucoup lorsque la densité de population tombe au-dessous de 100 habitants au kilomètre carré ou quand

des centres de population supérieure à 30 à 40 000 personnes manquent.

Le marché rural du travail est affaibli à la fois par les effets de la baisse du taux des naissances et par la migration. La pratique de la migration est nettement concentrée sur certaines tranches d'âge, et parmi celles-ci, là, où existent certaines qualifications. Les plus jeunes, les intellectuels et les employés salariés montrent une propension plus grande à la migration, en général, que les personnes plus âgées, et les travailleurs moins qualifiés. Il y a deux conséquences à ces faits :

— migration disproportionnée dans les jeunes tranches d'âge. Parmi celles-ci se trouvent les groupes d'âge les plus susceptibles d'avoir des enfants : de tels groupes ont une signification stratégique pour la croissance de la population ;

— une ségrégation régionale (dissociation) de la population qui conduit à la réduction en qualité des demandeurs d'emploi.

Le premier effet a été jusqu'à présent compensé par des taux de naissances plus élevés parmi les familles restant à la campagne. Comme suite à la tendance constatée actuellement à la campagne d'un taux de naissances conforme à celui plus faible adopté dans les zones urbaines, cet effet de compensation sera largement éliminé dans l'avenir. Une part importante de la campagne donc, par suite de la migration continue, et contrairement aux zones urbaines, expérimentera une réduction accélérée de sa population. Comme ce sont les travailleurs les plus jeunes et les mieux qualifiés qui émigreront, la campagne perdra l'avantage local de ne pas avoir un potentiel de forces de travail utilisées pleinement. S'il s'avère, comme cela semble le cas, que la demande en travail non qualifié diminue à la fois dans le secteur de l'industrie et dans celui des services, et que la demande en travail qualifié augmente dans ces secteurs, on voit que les régions de campagne y perdront davantage, comme résultat de cet effet de ségrégation. Toutes les zones rurales qui ne sont pas situées à l'intérieur des secteurs d'influence des centres attractifs de marchés du travail, devront accepter une carence marquée en travailleurs hautement qualifiés.

Lorsqu'ils décident de l'endroit où ils s'établiront, les travailleurs qualifiés apportent une attention considérable aux avantages résidentiels et aux loisirs d'un lieu donné. Avec une meilleure éducation, une meilleure orientation professionnelle, des revenus en augmentation, les demandes d'infrastructures domestiques locales s'accroissent également et donc la préférence à vivre près d'une grande

ville. Des recherches amènent à la conclusion que les possibilités du marché du travail qui ne se situent pas dans un complexe urbain d'au moins 60 000 habitants s'affaibliront à plus long terme au profit d'autres marchés du travail. Ils seront en concurrence auprès des demandeurs d'emploi.

POINT DE VUE INTUITIF : ATTITUDES ET COMPORTEMENT DES PERSONNES CONCERNÉES

On a déjà mentionné que la population rurale en général, et les personnes employées dans l'agriculture en particulier, conformément de plus en plus leur attitude et leur comportement vis-à-vis du problème des naissances et de l'éducation des enfants à celle des personnes employées dans l'industrie. Ceci est également vrai à un degré équivalent pour de nombreux autres modèles de comportement. Selon Van Deenen (1971, p. 102 et suivantes), des modèles de comportement ouverts et progressifs, sont actuellement à l'ordre du jour dans toutes les affaires familiales, alors que dans le même temps, les responsables actuels ont souvent des idées et des opinions inchangées au sujet de la structure et de l'organisation de leurs exploitations.

La mobilité de la génération agricole montante

Une chose est certaine. La jeune génération paysanne a une attitude différente quant à l'exploitation agricole familiale de celle de ses parents et grands-parents. La ferme n'a pas pour eux de valeur en elle-même si ce n'est qu'elle peut former la base d'une activité commerciale. « Il n'y a aujourd'hui que peu de jeunes gens qui souhaitent être paysans, ou qui souhaitent rester dans l'agriculture quelqu'en soit le prix » (Dœbler, 1971, p. 63). L'intérêt pour l'agriculture est surtout apprécié par ceux qui la conduiront dans l'avenir selon sa rentabilité économique. Les jeunes agriculteurs envisagent leur avenir impartialement et avec esprit critique. De même ils évaluent l'avenir de l'agriculture selon leur situation personnelle et économique. L'influence la plus importante n'est pas encore très claire dans la migration croissante des jeunes hors de l'agriculture : sont-

ils insatisfaits des salaires de misère encore payés à la ferme, ou sont-ils attirés par un mode de vie typiquement urbain ? Zielosko, qui est à la tête d'une école résidentielle d'apprentissage rural, suppose que « la discrimination socio-économique envers l'agriculture est largement suffisante pour affecter le choix de carrière des jeunes à la campagne » (1971, p. 20).

Les demandes sociales jouent un rôle important dans les décisions commerciales et professionnelles (Planck, 1972). La recherche de possibilités alternatives d'emploi ne commence que si l'organisation commerciale conventionnelle n'est plus en mesure de satisfaire les ambitions de la génération montante. On peut espérer que les paysans tireront les conclusions dans leur manière de présenter leurs revendications sociales, dans la mesure où les valeurs et les images traditionnelles perdent régulièrement de leur force conservatrice. Ce problème est étroitement lié au changement de génération. Lorsque la génération plus âgée se trouve remplacée par une génération plus jeune et moins traditionaliste, des changements « par saccades » peuvent se produire. La force de migration de la jeune génération quittant l'agriculture dépend d'une certaine manière du climat des entreprises individuelles et des familles.

La précarité de la situation en ce qui concerne la génération montante est bien illustrée par les chiffres provenant du district de Lüchow Dannenberg au sud-est de Hambourg. Bien que les exploitations d'une taille moyenne de 23 ha soient plus vastes que la moyenne allemande, et que 69 % d'entre elles soient dirigées sur une base de travail agricole à plein temps, en 1972, 25 % des 713 fermes n'avaient personne pour prendre la succession, dans 56 % des cas, la succession était encore incertaine et c'est seulement pour 19 % d'entre elles que la succession était assurée. Cette situation regrettable eu égard à la migration des jeunes, s'explique par l'infrastructure insatisfaisante mise à leur disposition.

L'extension du problème de manque de succession dans l'agriculture est également confirmée par les chiffres fournis par l'Office de statistiques du Land de Bade-Wurtemberg : ces chiffres concernent une région du sud-ouest de l'Allemagne. Selon ces derniers, la diminution de plus d'un tiers du nombre des fermes est typique à la suite du changement de génération. L'impossibilité de trouver un successeur pour poursuivre l'exploitation se présente comme suit :

*Dimension
des exploitations*

en-dessous de 2 ha	55%
2-10 ha	38%
10-20 ha	22%
20 ha et plus	18%

Lorsqu'on considère le développement économique régional, on peut voir que le problème de succession est bien moindre, tant dans les vieilles régions industrielles et agricoles, que dans les régions nouvellement industrialisées. Dans ces dernières régions, une migration fiévreuse des jeunes hors de l'agriculture se poursuit sans cesse. Dans les régions adjacentes à l'industrie, l'incertitude de la succession est considérable. C'est la raison du manque d'investissement à long terme dans les fermes. Comme on n'investit pas, les perspectives d'avenir sont médiocres, bien des propriétaires fermiers potentiels commencent à envisager un autre emploi. C'est là le cercle vicieux dans lequel se trouvent les fermes et les exploitations sans successeurs.

La situation en ce qui concerne la succession est en outre aggravée du fait que les femmes sont moins désireuses de rester à la campagne que les hommes. Les possibilités de mariage des jeunes paysans seront dans l'avenir de plus en plus mauvaises, tant que les régions rurales continueront à perdre leur caractère attractif, spécialement pour les femmes ambitieuses qui désirent compléter leur éducation dans le tertiaire, dans des branches non agricoles.

La chambre agro-économique de Rhénanie (1973) a prévu que jusqu'en 1988, au moins 17%, annuellement, des exploitations agricoles cesseraient leurs activités, à cause d'un manque de successeurs. Au sommet, 1,8% par an, approximativement, des entreprises, selon les anticipations, seront supprimées, à cause d'une fin de bail, de la mort précoce du responsable, de la vente de l'exploitation, de l'acceptation par le responsable d'un emploi non agricole, de la fusion des exploitations. Des prévisions pour la période 1988-1998, utilisant les mêmes prémisses, envisagent l'abandon de 34% des exploitations au moment de la succession.

Le vice-président du syndicat paysan allemand Dobler a résumé les tendances de l'agriculture en ces termes (1971, p. 3) : parmi les paysans moyennement âgés, il existe une énorme baisse du moral qui

incite beaucoup d'exploitants agricoles à abandonner le métier plus tôt qu'ils ne le souhaiteraient pour trouver un emploi plus rémunérateur. Les jeunes ruraux sont si peu enclins à rechercher une carrière agricole que le métier d'agriculteur dans les bureaux du travail dans le Bade-Württemberg est déjà considéré comme un emploi critique. Dans les régions proches de l'industrie, la génération montante commence à faire défaut dans la mesure où l'agriculture est concernée. Beaucoup, beaucoup trop, de filles de paysans ne sont plus préparées à accepter leur destin d'épouses de paysans.

Mobilité dans le commerce et l'industrie rurale

Dans le commerce du bétail comme dans d'autres secteurs de l'industrie rurale, la structure démographique est très défavorable. Les gens d'âge moyen sont très peu représentés. De nombreux chefs d'entreprise n'ont pas de descendance préparée ou désireuse de prendre la succession de l'affaire familiale. Les jeunes hommes d'affaires compétents aussi bien que les manœuvres et les techniciens croient, pour la plupart, qu'ils ont de meilleurs moyens de gagner leur vie dans un travail subordonné : ils croient par là qu'ils auront plus de liberté et plus de sécurité du point de vue social, moins de responsabilités et moins de risques à supporter que ceux qu'ils auraient s'ils dirigeaient leur propre entreprise ou s'ils étaient à leur compte. Pour ces raisons, les fermetures d'entreprises sont beaucoup plus fréquentes à la campagne, que la reprise des entreprises existantes ou la création de nouvelles entreprises. La chute du taux des naissances également conduira bien sûr à un accroissement des fermetures d'entreprises de taille moyenne. Gechter dit dans ce contexte que le déclin de « potentiel disponible » entraînera non seulement un affaiblissement économique mais aussi social et politique des petits centres ruraux. Les petites entreprises liées aux besoins locaux, telles que les détaillants, l'industrie d'élevage, les commerces d'alimentation et d'entretien sont tous spécialement susceptibles de tels développements.

Le changement de domicile

La question clé pour l'avenir de la campagne est la suivante : L'aptitude au changement professionnel à la fois des fermiers et des

personnes engagées dans le commerce rural s'accompagnera-t-elle d'un changement de domicile ou non ? Dans ce contexte il faut plus ou moins rechercher quelle est la force du souhait de la population urbaine de vivre à la campagne.

Une étude représentative du ministère fédéral de l'Intérieur en 1972 répondait à cette question comme suit : 20% des habitants des communautés rurales, à qui on avait posé la question, exprimaient le souhait de quitter leur domicile actuel. Ceux qui étaient spécialement désireux de déménager, incluaient les jeunes employés et les célibataires, ainsi que les personnes ayant une qualification scolaire ou professionnelle. Quand on leur demandait pourquoi ils envisageaient un changement de domicile, la moitié d'entre eux répondaient qu'ils souhaitaient déménager en raison de l'inadéquation ou de l'absence où ils vivaient de services sociaux, culturels et commerciaux. Un tiers des personnes interrogées n'étaient pas satisfaites de leur emploi actuel. Fréquemment le souhait de déménager était lié à une situation scolaire insatisfaisante. Pour ceux qui avaient en fait déménagé, l'emploi et des raisons professionnelles avaient été décisifs. La moitié de ceux qui étaient partis s'était rendue dans les environs et un tiers avait emménagé dans la première ville moyenne possible. Contrairement aux personnes qui s'étaient installées beaucoup plus loin, et qui selon toute vraisemblance avaient quitté pour toujours la scène rurale. Ce dernier groupe était principalement constitué de gens très qualifiés.

Approximativement 80% de la population rurale préférerait rester où elle est, malgré une moyenne assez basse de services mis à leur disposition. Ce qui est remarquable est que la volonté de rester est bien plus forte dans les petites communautés de faible importance. La satisfaction du mode de vie à la campagne est liée aux faibles revenus, l'opportunité d'avoir sa propre maison à la campagne, de vivre dans sa propre maison et de vivre à la campagne avec le sentiment de faire partie d'une communauté vivante.

45% des personnes interrogées, vivant dans les grandes villes souhaitaient déménager : elles ajoutaient cependant qu'elles souhaitaient vivre dans les localités environnantes. Le souhait de quitter complètement la ville et de vivre de façon permanente à la campagne est très rare. 25% de la population totale souhaitait vivre dans les grandes villes, 48% de la population souhaitait vivre dans les banlieues des grandes villes (dans un rayon de 20 km), alors que seulement 27% de la population totale souhaitait vivre à la campagne, y compris les bourgades situées à l'intérieur des zones de campagne.

CONCLUSION

Les pessimistes craignent que dans l'avenir prévisible, l'ensemble de la population non agricole et une large proportion de la population employée dans l'agriculture ne quitte les zones rurales. Les villages, qui n'ont pas une situation centrale, des fonctions d'habitation ou de récréation se réduiront à des hameaux ruraux, ou s'ils ont une position défavorable, disparaîtront. Les observateurs moins pessimistes pensent que la migration humaine se situera surtout à l'intérieur de certaines zones étroites et bien définies. Ils croient que les centres importants en zones rurales exerceront à la longue une certaine attraction sur la population vivant dans les environs. Dans ce cas, les zones périphériques continueront à se dépeupler alors que la densité démographique augmentera dans les centres de développement aussi bien que dans les zones de développement.

La campagne deviendra, sans doute, progressivement une zone fonctionnelle des agglomérations urbaines industrielles ; cela signifie que les décisions extérieures et le financement extérieur augmenteront. La campagne doit assumer les fonctions très importantes dans une société industrielle : ces fonctions, il est vrai, peuvent avoir des conséquences régionales très diverses :

- assurer la production agricole et forestière ;
- assurer le fonctionnement de l'industrie rurale et des entreprises industrielles décentralisées ;
- servir d'habitat à la population agricole ainsi qu'à celle engagée dans le commerce rural ;
- offrir un habitat à ceux qui ont des attaches à la campagne et à ceux qui désirent y vivre, bien qu'étant employés dans l'industrie urbaine ;
- ménager des sites de loisirs : sorties d'une journée et loisirs de week-ends surtout ;
- fournir un abri en période de danger extérieur : abriter la défense civile et militaire ;
- assurer une réserve de terres disponibles pour l'extension des agglomérations industrielles et pour satisfaire les exigences techniques ;
- être le lieu où l'air et l'eau se renouvellent et se purifient et où peuvent se développer d'autres activités de bien-être et de protection. De telles fonctions sont fondamentales pour la vie de tous dans un pays très peuplé.

futuribles

NUMÉROS SPÉCIAUX

LA CROISSANCE
ET L'INÉGALITÉ DES REVENUS

L'INNOVATION SOCIALE POUR QUOI FAIRE ?

Vient de paraître:

SCIENCE ET DÉMOCRATIE

THÉORIES ET MÉTHODES DE PROSPECTIVE (I)
(Recueil de Conférences de l'Ecole Normale Supérieure)

Ces numéros spéciaux peuvent être commandés directement au bureau
de l'association, 10, rue Cernuschi 75017 PARIS, ou en librairie.

Italie

par CORRADO BARBERIS **

Le chef-d'œuvre contemporain de la littérature rurale italienne, *Le moulin sur le Pô*, de Riccardo Bacchelli, a illustré les étranges conséquences des distractions de l'Histoire. Dans la petite région du Delta ferrarais, tous les moulins qui bordaient le grand fleuve disparurent au lendemain de l'unification politique italienne, à cause de la concurrence infligée par les nouveaux engins à vapeur. Seul le moulin flottant qui abrite les protagonistes du roman continue à moudre son grain : un contrat passé avec un grand propriétaire de la zone, dont ils deviennent les sous-traitants, les a de ce fait soustraits aux aléas du marché. Un beau jour, lorsque l'empire agraire auquel ils étaient rattachés se sera effondré, ils constateront qu'ils n'ont pas perdu leur raison d'être en même temps que leur protecteur : une petite clientèle (suffisante pour l'unique meunier vieux-jeu resté dans le patelin) aura eu le temps de se convaincre que les moulins à vapeur abîment la farine et que l'eau du Pô lui confère au contraire un parfum incomparable. Puisque les autres artisans ont disparu, celui qui a eu le bonheur de survivre a droit à l'immortalité.

* *La plus grande partie des considérations réunies dans le présent exposé est tirée des volumes suivants du même auteur : — Sociologia Rurale, Edagricole, Bologne 1973 (2^e édition) ; — Gli operai-contadini, Il Mulino, Bologne 1972 (2^e édition) ; — Sociologia del Piano Mansholt, Il Mulino, Bologne 1971 (3^e édition) ; — Produzione agricola e strati sociali, Franco Angeli, Milan 1974 ; — La società italiana, Franco Angeli, Milan 1976.*

** *L'auteur est président de l'Istituto Nazionale di Sociologia Rurale (INSOR).*

Les prochaines années vont trancher la question de savoir si l'Italie remplit, au sein de la Communauté économique européenne, la fonction du moulin sur le Pô ; si ses structures industrielles sont aussi plus souples, ou simplement plus faibles ; si ses entreprises familiales doivent leur espoir de survie aux homologues allemandes, néerlandaises, françaises et, *last but not least*, britanniques dévorées par des colosses anonymes au siècle dernier et dans les récentes décennies.

Quoi qu'il en soit de cette perspective générale, de ce défi passionnant qui se situe au niveau de la société globale, il est prudent d'esquisser une image du futur rural qui tienne compte, à la fois, du déterminisme de l'histoire et du volontarisme du hasard. L'inertie du passé et l'invention de la fantaisie pourraient s'accorder autour d'un compromis.

CE QUI EST RURAL OBTIENT UN REGAIN DE CONSIDÉRATION

Lorsque le téléphone aura atteint, à la campagne, un taux de diffusion pas trop inférieur à celui des villes, l'urbanisation du milieu rural se trouvera achevée. Plus de chauffage (ou de cuisine) au bois ; plus d'évier sans eau, et bien chaude ; plus de chandelles ou de lampes à la clarté douteuse ; plus de sentiers boueux : mais le gaz, le robinet, l'électricité et le goudron partout. Et le grand air avec.

Dans ces conditions, la campagne aura partie gagnée, ou moins perdante. Déjà, aux alentours de Rome, les jeunes mariés qui ne peuvent pas se payer une grande terrasse (*attico*) sur l'Aventin préfèrent s'installer dans les communes de l'arrière-banlieue, à quelque 30 ou 40 km du centre-ville, mais au milieu du vert. Pour mettre les campagnes à la mode, la pollution urbaine aura plus fait que l'exaltation des valeurs rurales prônées par les rhétoriciens de l'entre-deux-guerres. Tant qu'il y allait de la morale, personne ne se refusait à la métropole. Dès qu'il y va de la santé, tout le monde se rebiffe.

Ce changement d'attitude ne manquera pas de se répercuter sur les autres aspects de la qualité de la vie : l'instituteur, ou le professeur, ne se sentira pas exilé dans cette bourgade qui ne s'appelle pas Rome, ou Milan ; il pourra donc se sentir « arrivé » dans sa carrière bien qu'il n'ait pas percé jusqu'à la capitale de sa région. De

même, la femme du technocrate nuancera quelque peu son opposition à la déconcentration des industries, puisque ce sera en milieu rural que l'on aura implanté les nouveaux hypermarchés, qui lui feront redécouvrir le plaisir de bien faire ses emplettes, loin des embouteillages et des klacksons.

Les conditions géographiques de certaines zones montagneuses, au cœur des Apennins, s'opposent bien sûr à ce rural péri-urbain, qui couvre désormais toute la vallée du Pô, les plaines entre Rome et Florence et les dépendances des grandes villes du Sud. A l'enseigne d'une même *sociologie du vert*, nous allons donc étudier deux ruralités différentes : une « ruralité d'accueil », où les industries s'implantent et les touristes se ruent ; une « ruralité de départ », où l'émigration impose encore sa loi d'airain.

N'empêche qu'autrefois, le départ intéressait toutes les campagnes, en bloc : la différence est énorme.

Si les statisticiens ne trichent pas et ne trouvent pas le moyen de classer comme urbaine une commune dès que sa population croît au lieu de diminuer, l'Italie rurale devrait ne pas descendre au-dessous de 44% en 1991. Et pourtant, dans la seule décennie 1961-71, elle a vu baisser de 52 à 48% l'incidence de sa population sur le total national.

En effet :

- a) *l'effondrement de la population agricole*, source principale de l'exode rural, annonce un ralentissement du phénomène migratoire, compte non tenu du reflux des émigrés chassés par la mauvaise conjoncture des pays du Marché commun ;
- b) *le taux de renouvellement de l'habitat* n'a pas un résultat trop différent, au cours de la décennie 1961-71, dans les deux milieux, le rural et l'urbain : ceci laisse penser que bien des migrants envisagent une réinstallation au village ;
- c) *l'établissement de nouvelles industries* — tant qu'il aura lieu — se fera surtout à la campagne, ou du moins plus qu'auparavant : puisque c'est justement dans les zones les plus reculées que la peur de perdre le travail pousse la main-d'œuvre et la collectivité locale à une attitude de plus stricte collaboration avec l'entreprise. En 1971, 70% des ruraux avaient une occupation principale autre que l'agriculture (54% en 1961). En 1991, il est probable que les non-agriculteurs atteindront presque 90% des ruraux : surtout si le développement du tertiaire bureaucratique offre aux jeunes filles instruites ces possibilités de travail qu'elles sont encore obligées de chercher à la ville ;

d) *le développement du tourisme*, qui a été tout à fait sensationnel, ne manquera pas de se pousser à des pointes plus élevées, une fois la reprise économique amorcée. De 1959 à 1972, les nuitées de vacances des Italiens (étrangers donc exclus) sont passées de 150 à 350 millions, week-ends exclus.

Puisqu'un peu plus de 30% des Italiens sont partis en vacances en 1972, contre environ 50% des Français ou des Allemands, on peut aisément évaluer à 150 ou 200 millions la réserve de nuitées touristiques qui pourraient être à la disposition du monde rural une fois que les Italiens auront atteint le même niveau économique que leurs confrères européens, aujourd'hui. Or, l'INSOR calcule que pour ne pas diminuer la population d'une commune ayant très peu d'artisans ou de commerçants et la seule agriculture comme activité alternative, il faut que le tourisme offre au moins 100 nuitées standard (c'est-à-dire hôtelières) à chacun de ses habitants (1). Dans cette optique, le tourisme aurait déjà contribué à la stabilisation de 2 millions de ruraux (sur 25) et pourrait étendre son action bienfaisante jusqu'à 3 millions. Mais beaucoup de conditions sont néanmoins à remplir ;

e) *l'agencement d'unités administratives capables*, à l'échelon rural, de contrecarrer les fâcheuses tendances à l'émiettement du pouvoir municipal. A partir de décembre 1971, on a confié à des « communautés montagnardes », nouvellement instituées, la tâche de rédiger des plans de développement général, dans le cadre desquels l'agriculture ne constituerait plus qu'un chapitre. De la montagne, l'innovation va déferler sur la plaine : là aussi, des autorités zonales sont en train de pousser, si bien que 7 000 communes rurales italiennes (sur un total de 8 000), tout en gardant leur autonomie pour les menus problèmes, seraient coordonnées par un millier d'unités minimales de programmation globale. Or, ce regroupement ne comporte pas seulement une redistribution du pouvoir à l'intérieur de la ruralité, mais aussi entre villes et campagnes. Et ceci d'autant plus que le gouvernement central ne pourra pas continuer à endosser les dettes contractées par les grandes municipalités italiennes. Le jour où tout égout, toute adduction d'eau ou d'électricité, tout réseau de transport seront payés par les contribuables ou par les usagers urbains aussi bien que par leurs homologues de la campagne, l'un des stimulants migratoires sera sans doute freiné.

En 1971, une nuitée non hôtelière était à 0,44% d'une nuitée hôtelière.

Par contre, il faut admettre que la mauvaise structure démographique d'aujourd'hui ne manquera pas de se projeter sur le niveau de la population rurale de demain.

CE QUI EST AGRICOLE N'EST PLUS LE REBUT DE LA SOCIÉTÉ

Le phénomène n'a pas encore atteint une signification statistique, mais les symptômes ne cessent de se manifester : un certain nombre de ressortissants des autres secteurs envisagent, et parfois réalisent, une existence agricole ; et surtout en présence des nouveaux déserts créés par l'exode dans les terroirs de montagne.

Il ne s'agit pas seulement de communautés hippies mais de jeunes gens qui — tout en ne refusant pas les valeurs de la société globale — s'efforcent de les vivre dans une activité moins mécanique et plus biologique.

Si cette tendance n'est pas destinée à être refoulée par la reprise économique, l'effet en serait très important : l'agriculture cesserait d'être le lot d'une race, les paysans. Vers 1970, on estimait à 2% les cultivateurs professionnels issus de familles non agricoles : les champs étaient donc un instinct, bien plus qu'un projet ; un héritage bien plus qu'un investissement. Une insertion plus poussée de non-agriculteurs — étudiants surtout — modifierait cette généalogie, enrichirait le patrimoine psychique de la profession.

Le divorce entre la profession agricole et la race paysanne n'est pas le seul défi posé par la conjecture. L'agriculture elle-même est en train de se scinder en deux branches : un secteur destiné à l'alimentation des masses, en quête de calories et de protéines bon marché ; un secteur destiné au plaisir de la table.

L'aphorisme de Brillat-Savarin sur la petite quantité d'hommes capables de manger, et non pas seulement de se nourrir, s'enchéasse dans la réalité : dès que la concurrence n'est plus avec d'autres produits alimentaires moins chers, mais avec des sources différentes de jouissance, les prix des denrées ne posent plus de problèmes. Les huîtres valent bien un cinéma et le bifteck au poivre, un tabarin. Les viticulteurs du Midi sont bien gênés en 1976 par l'arrivée du pinard sicilien dans le port de Sète, mais les dieux de Château-Lafitte ou de Romanée Conti regardent de leurs cieux impassibles la lutte de ces manants.

Dénomination d'origine, appellation contrôlée, labels de garantie : voici les actes de naissance d'une économie qui continue à s'appeler agricole au même titre que monsieur le châtelain se targue de l'étiquette goguenarde de paysan.

Bien que l'essor de cette deuxième agriculture (qui n'est pas liée, jusqu'à présent, à l'arrivée de la race « autre » mais qui pourrait le devenir) soit appelé à ralentir le rythme de l'exode, il faut s'attendre à une réduction sensible de l'occupation dans tout le secteur.

En effet,

a) *Le volume de l'occupation agricole* a baissé de 42% en 1951 à 17% en 1971 : date à laquelle elle n'intéressait, cependant, que 9% des mâles de 14 à 29 ans engagés dans l'économie nationale. Rien que par le jeu des facteurs démographiques, les champs ne retiendront que 10% des occupés en 1991 et, partant, un pourcentage encore inférieur de jeunes. L'objectif d'une politique agricole, même la plus hardie, n'est pas tellement d'augmenter l'activité primaire que d'y redresser la pyramide des âges.

b) *Le nombre des exploitations professionnelles*, qui était de 2 200 000 en 1961, a baissé à 1 600 000 en 1971 : date à laquelle 600 000 unités seulement étaient nanties d'un homme d'âge inférieur à 50 ans et actif à plein temps. Un million d'exploitations vont donc disparaître dans un très bref délai, ou régresser à la condition d'exploitations complémentaires. En vertu de la règle « à exploitation plus petite, famille plus vieillie », cette hécatombe ne fournira pourtant qu'une modeste contribution à la restructuration foncière : quelque 15 ou 20% de la SAU totale. Étant donné les faibles dimensions de toutes les exploitations italiennes, un effort s'impose cependant afin de ne pas disperser ce patrimoine et de ne pas augmenter les jachères.

c) *Le nombre des exploitations non professionnelles*, ou complémentaires, gérées par des ouvriers-paysans (parfois, à vrai dire, d'un type un peu particulier, tels qu'employés et bourgeois) a baissé de 2 100 000 en 1961 à 1 900 000 en 1971. Toutefois, en pourcentage, le secteur de l'agriculture à temps partiel devient chaque jour plus important. En 1971, il touchait 20% de la production en limitant l'analyse aux ouvriers-paysans proprement dits. Mais il grimpeait autour de 30% compte tenu des grands bourgeois non professionnels.

Serait-il imprudent de prévoir pour 1991 l'existence de 600 000 exploitations professionnelles et de 1 200 000 exploitations complémentaires ? En tout cas, les chances de l'agriculture à temps partiel semblent strictement liées au choix des cultures. Autrefois, l'ouvrier-paysan était un monsieur qui, une fois rentré chez lui après l'usine,

fauchait sur son pré l'herbe pour la vache qu'il trayait ensuite. Pendant les soirées ensoleillées du mois de juin, ce spectacle de salopettes bleues était assez commun vers 1950 aux alentours de Turin et de Milan. En 1960, c'est à la Vénétie d'adopter, presque intégralement, cette double activité. Dans les années 70, le modèle est un peu terni en Italie du Nord, où il est lié à l'élevage et à ses contraintes. Par contre, il est plus resplendissant que jamais dans l'Italie du Sud, en présence des cultures méditerranéennes typiques : vignobles, arbres fruitiers, oliviers surtout. Une agriculture sans vaches, qui ne sent pas le fumier et qui consent la promenade du dimanche : voici une formule bien agréable aux jeunes, une clé pour l'industrialisation du Midi.

De toute façon, la co-présence d'ouvriers et d'agriculteurs à l'intérieur des familles paysannes va modifier les données de la vie politique : les partis ne pourront plus opposer les deux mondes. L'urbanisation ne se borne pas au téléphone ou au W.C.

d) *La disparition de centaines de milliers, et même de millions d'exploitations* ne portera aucune atteinte au caractère familial des restantes. L'INSOR a démontré qu'en 1970/71, une bonne moitié de la production agricole venait d'un dixième à peine de toutes les exploitations, voire de 350 000 sur 3 500 000, mais que les deux tiers de ce chiffre restaient l'affaire de paysans et non pas de grandes entreprises anonymes ou de hobereaux n'employant que des salariés. Les raisons en sont très simples : tant qu'une lire investie dans l'agriculture aura un rendement inférieur à une lire investie dans n'importe quel autre secteur, les paysans auront très peu de concurrents. Pour eux, la terre, c'est aussi le moyen d'affirmer leur personnalité, et c'est très souvent la seule ressource dont ils disposent pour se tailler une existence indépendante. Ils sont donc maintenant les propriétaires de la glèbe dont ils étaient, autrefois les serfs. Et presque au même titre.

Puisqu'il n'est pas prévu de renversement de cette productivité du capital, il est probable que l'agriculture demeurera familiale et paysanne : avec quelques exceptions, peut-être, dans le secteur de l'élevage bovin, de plus en plus confié à des unités spécialisées. Comme ces unités n'atteindront qu'exceptionnellement, elles aussi, une dizaine de salariés, l'arrivée du grand capitalisme ne paraît pas imminente. Si tel est le bon plaisir des politiciens, on peut aisément prévoir la rapide concentration de la production de toutes les denrées agricoles dans 350 000 exploitations seulement. A quelques exceptions près, les exploitants seront des paysans.

e) *L'agrandissement des exploitations* ne manquera pas d'avoir des répercussions sur la personnalité des exploitants, en vertu de la règle « à capital foncier accru, capital humain plus important ».

En effet, au fur et à mesure que des tout petits lopins, l'on passe à des fermes plus solides, le pourcentage s'accroît des exploitants qui sont, en Italie et en Europe :

- jeunes ;
- instruits (même sans rapport à leur âge) ;
- de sexe masculin ;
- à plein temps ;
- coopérateurs ;
- intéressés par des contrats de production.

Bien qu'au-delà d'une certaine taille, certaines tendances puissent se nuancer, un très grand exploitant sera-t-il alléché par d'autres secteurs, s'il est un bourgeois de la ville, ou bien se résoudra-t-il à débrouiller tout seul les nœuds de la commercialisation. Il est évident que *réduire la quantité des exploitants aboutit à en améliorer la qualité moyenne*. Certes, cela n'ira pas sans poser de problèmes : les femmes, entre autres, risquent de se voir expulsées — avec la disparition des petites entreprises — de toute activité.

CONCLUSION

La Fin des Paysans, annoncée par Henri Mendras avec sa plume de maître et par d'autres auteurs, est peut-être moins proche que l'on ne le croyait il y a une dizaine d'années. En Italie, par exemple, les extrapolations conduites en 1970 à partir soit d'une longue période (dès 1951) soit d'un terme très court (1967) suggéraient qu'entre 1975 et 1976, le dernier jeune homme âgé de 14 à 29 ans serait sorti du secteur.

1976 est en train de s'écouler, mais 200 000 mâles appartenant à cette tranche d'âge sont vraisemblablement encore actifs dans le secteur. Il s'agit alors de savoir s'ils ne représentent qu'un sursis octroyé par la conjoncture ou bien la préface d'une nouvelle page de l'Histoire. Jusqu'à présent, industrie et services n'avaient qu'à frapper le sol du pied pour en faire sortir autant de travailleurs qu'ils voulaient. En sera-t-il encore ainsi, après la « grande peur économique » de ces dernières années ?

Quoi qu'il en soit de ces perspectives professionnelles, je voudrais bien souligner — en me rattachant, je l'espère, aux plus profondes racines de la pensée de Mendras — que les paysans, au sens historique et dialectique du mot, ne mourront jamais.

« Des pauvres, vous en aurez toujours avec vous », proclame l'Évangile. « Et des paysans aussi », pourrait-on ajouter, si la pauvreté se reconnaît surtout à la simplicité de l'esprit. Autrefois, lorsque la société urbaine luttait pour dominer les campagnes, un industriel de taille moyenne, un gros commerçant faisaient — vis-à-vis des cultivateurs — mine de conquérants. Aujourd'hui — la société rurale étant définitivement subjuguée — c'est l'entreprise industrielle familiale, c'est le commerce indépendant qui dénonce une identité mainmise de la part des groupes multinationaux, anonymes et d'État.

A l'heure des PDG et des managers, à l'heure de l'alliance entre les technocrates de l'industrie et les technocrates de la banque (comment ne pas évoquer les pages de Serge Mallet ?) l'industriel qui préfère visiter son établissement pour causer avec les ouvriers au lieu de mettre au point une nouvelle stratégie de participation actionnaire, est bien la version 1976 de ce paysan qui préférerait passer son temps à fouiller chacune de ses mottes de terre plutôt que de visiter le chef de l'agriculture départementale qui devait lui octroyer un crédit... Dans l'immense « casbah » des industries d'État, tout particulier qui arbore son nom et son prénom comme enseigne de sa firme — tout comme une main serrée aux foires d'antan — déchoît au rang de « poor white ». Il est désormais un petit privé : aisé, peut-être, mais sans pouvoir et sans histoire.

Oui, des paysans, nous en aurons toujours avec nous.

Espagne

par JOAN F. MIRA

LES PRÉVISIONS OFFICIELLES POUR LES ANNEES 80 : ANALYSES ET COMMENTAIRES (1)

Les prévisions des plans de développement pour la prochaine décennie portent notamment, du point de vue qui nous intéresse ici, sur la population et la production agricole. Voici les aspects les plus importants, suivis de quelques commentaires critiques :

La population

La population espagnole, qui, en 1975, compte 35 millions d'habitants, atteindra 37 millions en 1980, et continuera à augmenter au rythme actuel de 1% cumulatif.

La population, tant masculine que féminine, s'accroîtra dans tous les groupes d'âge, sauf dans ceux de 0-9 ans et de 35-45 ans.

Les mouvements migratoires intérieurs continueront à se produire à un rythme élevé durant la prochaine décennie. La population rurale et la population agricole continueront de diminuer. La population active agricole, soit à temps complet ou à temps partiel, sera d'environ 18% en 1980. Celle occupée dans les services sera, dans cette même année, de 40,5%, et la population active industrielle de 41,5%. Une projection pour 1985 offre la composition suivante pour la population active : agriculture 12,9%, industrie 43,5%, services 43,6%. Il faut remarquer qu'en 1970 la population active agricole était de 29%.

(1) « *Je dois au Dr Manuel Garcia Ferrando la synthèse des prévisions du Plan économique et social. Je suis seul responsable des commentaires qui suivent chaque paragraphe* ». (J.F.M.)

Ces calculs signifient que quelque 85 000 personnes actives agricoles devront abandonner le travail agricole chaque année. En revanche, les variations annuelles dans l'industrie et les services impliquent une augmentation annuelle respective de 185 000 et 135 000 personnes.

Commentaire

a) Il est bien possible que les prévisions sur le rythme soutenu de l'émigration rurale en direction des grandes aires urbaines ne soient pas réalisées : p. ex. au cours des dernières années, le volume d'immigration en Catalogne est déjà tombé au-dessous de celui des années soixante.

b) La diminution de la population rurale affectera surtout les villages les plus petits et isolés, et d'abord dans les zones non industrialisées, c'est-à-dire qu'on verra se poursuivre l'appauvrissement démographique de ce qu'on appelle déjà le « désert intérieur » de la Péninsule (avec des îles et des archipels de population stable ou croissante autour des villes et des zones urbanisées et industrialisées). Mais dans les régions périphériques plus développées, la population des centres ruraux en expansion continuera encore à augmenter.

c) Il est impossible de prévoir (et les prévisions du plan flottent en l'air) la proportion de population active agricole à temps partiel dans ces 18% prévus comme population active agricole totale. Il est bien probable que l'agriculture à temps partiel sera beaucoup plus importante que les planificateurs ne l'imaginent. D'ailleurs, la distribution régionale de la population active agricole est très inégale : il y aura des zones très larges (Galicie intérieure, Andalousie intérieure-orientale, une partie de la Vieille Castille et de la Mancha,...) où la population active agricole sera encore probablement supérieure à 30% ; tandis que dans d'autres régions elle sera inférieure à 5% (Catalogne littorale, Pays Basque, Asturies, région de Madrid).

d) Les possibilités d'absorption de main-d'œuvre par l'industrie et les services, ont été prévues sur la base du rythme d'expansion des années 65-70, en supposant que le chômage sera inexistant. Or, si le rythme d'expansion industrielle se ralentit — comme c'est le cas —, où seront les industries qui pourront absorber les travailleurs qui « sont de trop » dans la campagne, outre les jeunes qui atteindront l'âge de travail, plus les 500 000 chômeurs actuels, plus les émigrés qui rentreront en Espagne ?

Distribution spatiale de la population

Par le moyen d'une politique de « vertébralisation du territoire », on cherchera à réaliser un système urbain plus ordonné. Les plans de développement définissent et sélectionnent un réseau hiérarchisé de noyaux de population. On prévoit que, pour les années 80, dans les 23 aires métropolitaines, se concentreront 53% de la population totale espagnole. Chacune de ces aires métropolitaines atteindra en 1980 un volume de population supérieur à 750 000 habitants. On espère compter un nombre suffisant et équilibré de villes de dimension moyenne, chacune avec une population comprise entre 75 000 et 250 000 habitants.

Étant donné les déficits actuels de services collectifs dans les aires rurales (qui ont des répercussions négatives sur leurs possibilités de développement parce qu'ils limitent l'introduction de progrès dans les exploitations agricoles, et parce que le manque d'équipement collectif entraîne un désir d'émigration surtout entre les secteurs plus jeunes et plus dynamiques de la population rurale), la nouvelle politique rurale aura une orientation très sélective et localisée. On agira sur trois niveaux différents de centres ruraux :

- chefs-lieux de canton ou pays (*comarca*) ;
- noyaux d'expansion ;
- centres (villages) dépendants.

Les chefs-lieux de canton seront, dans tous les cas, des centres de services, c'est-à-dire des enclaves urbaines dans un contexte rural. Seront localisés comme chefs-lieux de canton les centres qui réduiront au minimum l'effort du consommateur (rural, dans leur aire d'influence) pour satisfaire ses besoins collectifs.

Les noyaux d'expansion sont conçus comme le complément spatial des services plus larges qu'offrent les chefs-lieux de canton, et ils se limitent au rayon plus immédiat des communautés dépendantes.

Toutes les autres localités et villages, quelle que soit leur dimension, sont conçus comme communautés dépendantes. Dans celles-ci on veillera à mettre en place un équipement collectif et familial minimum.

On cherchera à équiper, pour 1980, quelque 286 chefs-lieux de canton avec tous les services collectifs et urbains, afin de les rendre dynamiques et pour que la vie communautaire soit assez attractive dans les aires rurales de leurs environs.

Pour atteindre quelques-uns de ces objectifs, on réalisera pour 1980 trois programmes de caractère national, qui s'appliqueront dans

un cadre régional quant à la dotation en services collectifs et en infrastructure :

- Plan national des réseaux d'eau (potable) et de salubrité ;
- Plan national d'électrification rurale ;
- Plan national de voies (routes) provinciales.

Le Plan national des eaux et de salubrité vise à pourvoir, en 1980, toutes les localités habitées d'un service d'eau et d'égouts.

L'électrification rurale a pour objectif l'arrivée des lignes électriques jusque dans la dernière maison rurale du pays.

Le Plan national de voies provinciales se propose de rendre possible une politique de sélection de noyaux de population et de concentration de services et, en général, une revalorisation du milieu rural. Dans ce but, on cherchera à compléter un réseau de communications qui permette à la population (rurale, des petits villages et des lieux isolés) un accès facile aux centres sélectionnés.

Commentaire

a) Je doute qu'un quelconque « Plan d'aménagement du territoire » arrive à avoir, en Espagne et dans la situation actuelle, une efficacité réelle :

- 1) parce que les programmes de l'État resteront probablement sur le papier : dans le meilleur des cas, on créera quelques services complémentaires (écoles, hôpitaux,...) et on réalisera une partie des plans d'eau courante, d'électrification, et des voies. Mais la « hiérarchisation des bourgs et villages en centres échelonnés en degrés différents n'aura pas de résultats visibles ;
- 2) parce que cette « hiérarchisation » se produit déjà d'elle-même, d'une façon spontanée et désordonnée : les services se concentrent, en fait, là où il y a une activité économique suffisante. Là où se produit un développement agricole et, surtout, industriel ou touristique, apparaissent vite des services « spontanés » et rentables : le commerce, des ateliers de réparation de voitures, les médecins, cafés, boîtes de nuit... L'équipement public arrive... ou bien il n'arrive pas ; mais la dynamique des communautés est essentiellement autonome.

b) L'intervention publique, pour être efficace, devrait : i) s'intensifier d'une façon encore inconnue en Espagne : par exemple disposer de ressources suffisantes et d'instruments légaux et administratifs qui

font défaut ; ii) être beaucoup plus large : par exemple multiplier le nombre de « chefs-lieux de canton » (seuls 286 sont prévus !), ou des centres d'attraction et de diffusion des services urbains ; iii) partir d'une régionalisation radicale, ce qui implique beaucoup plus qu'une simple décentralisation : le système actuel super-centralisé (idéologiquement, administrativement et économiquement) étouffe toutes les possibilités d'organisation à l'échelle locale, « cantonale » et régionale.

La production agraire

La production agraire dans les années 80 devra satisfaire dans une grande mesure les besoins d'alimentation et de matières premières de la société espagnole. L'exportation sera puissamment augmentée, et le déficit sera réduit dans la balance des échanges commerciaux agricoles.

ÉVOLUTION DE LA DEMANDE INTÉRIEURE

Les variations dans la demande, qui se produiront dans la prochaine décennie, peuvent être précisées pour les grands groupes de produits agricoles :

- une légère diminution de la consommation totale de blé ;
- une augmentation inférieure à 15 % dans la demande totale de riz, de pommes de terre et d'huile d'olive ;
- augmentation de 50 % dans la consommation globale de viande bovine, et de bois ;
- élévation, entre 20 et 35 %, dans la demande totale du reste des productions agricoles.

Les variations dans la structure de la demande détermineront l'exigence d'un accroissement de la production finale supérieur à 50 % en termes réels. Pour être en mesure de faire front à cette croissance substantielle, l'agriculture espagnole des années 80 aura à subir des transformations qui se manifesteront à trois niveaux :

● Du point de vue des facteurs productifs utilisés par l'entreprise agricole, le signe le plus clair de changement se produira dans le terrain de la mécanisation des campagnes — élévation de 60 % du nombre des tracteurs, et de 100 % du nombre de motocolteurs. Une large spécialisation et diversification des équipements mécaniques aura lieu aussi dans l'élévation de la consommation de fertilisants et dans l'expansion de l'irrigation. On espère mettre en culture un million d'hectares de terres irriguées en plus.

- La surface cultivée totale se réduira d'un million d'hectares, qui deviendront des terres de pâturage ou d'exploitation forestière, des parcs nationaux, etc. Une diminution de quelque 800 000 ha de la surface emblavée est possible aussi. Et 800 000 ha, actuellement couverts d'oliviers, passeront à une exploitation mixte pour l'élevage.
- Les augmentations principales des surfaces cultivées se produiront pour : le blé dur (200 000 ha), les plantes oléagineuses (400 000 ha), les légumineuses pour alimentation animale (400 000 ha), le maïs (300 000 ha), les prés permanents (300 000 ha), et les productions fourragères (700 000 ha).

On arrivera aussi à une grande expansion dans tous les secteurs de l'élevage, et notamment des bovins.

Commentaire

a) Les prévisions d'accroissement de la production finale agricole sont peut-être excessivement optimistes ; et si elles se réalisent, ce sera d'une façon irrégulière.

b) L'élévation du nombre de machines agricoles signifiera très souvent une énorme sous-utilisation, ce qui en fait se produit déjà : les paysans achètent des tracteurs pour des raisons qui ne relèvent pas toujours de la rationalité économique, mais découlent d'un souci de prestige ou visent à lier leurs fils à la terre.

c) La réduction des surfaces cultivées signifie très souvent que la terre est simplement abandonnée (il s'agit parfois de terres marginales du point de vue agricole, et qui avaient été défrichées du temps où il n'y avait pas d'autres ressources) et reste alors totalement improductive.

d) L'expansion prévue dans la culture de plantes oléagineuses, légumineuses, fourragères, prés, etc. — et surtout dans l'élevage bovin — est bien optimiste : tant qu'il n'y a pas une vraie planification, et qu'on dépend des aléas des marchés internationaux (importations incontrôlées, etc.), l'extension de chaque culture, ainsi que le nombre d'animaux monte et descend au cours des années d'une manière spectaculaire.

L'entreprise agricole

L'entreprise agricole des années 80 sera fortement technicisée, et elle aura une meilleure organisation, tant sous son aspect productif que sous ceux de ses parties commerciale, comptable et de gestion.

L'accroissement de la mobilité de la terre permettra une meilleure utilisation de la propriété. On verra apparaître de nouvelles formules d'organisation associative des entreprises, ainsi que l'adoption de modalités de retraite des agriculteurs qui cessent leur activité, et qui intègrent leurs terres au sein d'autres entreprises, associatives ou non.

La restructuration des entreprises agraires qui se produira aura aussi pour effet que le nombre d'exploitations se réduira fortement : on estime que leur nombre sera de 1 600 000 en 1980 (en 1962 il y avait 2 834 000 exploitations agricoles, et en 1972 il y en avait 2 514 000).

Il est reconnu que la politique des prix n'est pas un instrument suffisant pour adapter l'offre agricole à la demande. Dans ce but, il faut arriver à une restructuration de l'entreprise agricole avec des critères de rationalité. Il faudra, dans ce sens, tenir compte des facteurs suivants :

- superficie des cultures, et dimension de l'entreprise ;
- financement de l'entreprise agricole ;
- formes juridiques de l'exploitation.

Commentaire

a) Ces objectifs de modernisation de l'entreprise agricole sont en réalité des vœux pieux et ne constituent pas la base d'une politique agricole cohérente (politique qui, en fait, ou bien n'existe pas, ou bien n'est pas appliquée : tout laisse penser qu'on laisse l'agriculture traditionnelle se désintégrer d'elle-même, et qu'on attend de voir ce qui en sort).

b) L'utilisation — et la redistribution — plus rationnelle de la propriété, les associations d'entrepreneurs agricoles, la retraite des agriculteurs âgés, etc. sont, en tout cas, et seront dans le futur immédiat, des phénomènes isolés et minoritaires. De toute évidence, le plan ne prévoit pas les moyens de transformer ou d'adapter les structures et les mentalités traditionnelles des paysans.

c) De toute façon, on peut prévoir le développement d'une forte minorité d'entreprises agricoles modernes et, dans beaucoup de cas, capitalistes ; à côté de la survivance d'une large majorité d'exploitations de type traditionnel ou semi-traditionnel (structure archaïque, parcelles dispersées, etc., accompagnée d'une technologie partiellement moderne) et à côté aussi d'une masse de petites exploitations à temps partiel. Dans la région de Valence, par exemple, plus de la moitié des exploitations travaillaient déjà à temps partiel en 1972, et 44% du total des exploitations avaient moins de 1 ha.

d) Les formes coopératives d'exploitation, la concentration et l'intégration des parcelles et, en général, l'application de réformes en profondeur, ont eu jusqu'à ce moment une portée très réduite, et rien ne laisse prévoir des actions profondes et intenses dans ce domaine dans les prochaines années. C'est-à-dire que ou bien la structure agricole traditionnelle (et même parfois le mode de production paysan) survivra encore telle quelle, ou bien elle évoluera très lentement et de son propre élan.

Considérations finales

Les thèmes autour desquels se développera l'action sur le secteur agraire dans les années 80 peuvent se résumer ainsi :

- 1) La promotion culturelle et sociale de l'agriculteur, et sa participation plus grande dans le procès de développement.
- 2) La restructuration de l'entreprise agricole.
- 3) L'adaptation de l'offre à la demande, et une meilleure commercialisation des produits agraires.
- 4) L'aménagement et l'expansion des terres irriguées.
- 5) La revalorisation de l'espace rural, et la défense de la nature.

Commentaire

a) Les points 2, 3 et 4 correspondent à une orientation déjà traditionnelle de la politique agraire, dans un sens economiciste, productiviste et, finalement, capitaliste : offre et demande, structure de l'entreprise... Même sans considérer le caractère problématique de la réalisation de ces objectifs dans l'agriculture espagnole (sauf dans les régions et les cas exceptionnels), les prévisions officielles ignorent ou préfèrent oublier l'importance croissante de l'agriculture à temps partiel et la survie plus que probable d'un large secteur d'agriculture paysanne semi-traditionnelle.

b) Les points 1 et 5 représentent une concession — pleine de « bonne volonté » sans doute — aux préoccupations sociales : d'abord, s'y réfléchit la mauvaise conscience des technocrates (issus de la société industrielle) devant l'exploitation directe et indirecte des paysans, et de la condition moins favorisée de la vie paysanne et rurale ; ensuite, on fait une concession à la pensée néo-ruraliste et de défense de la nature, ce qui en tout cas a des applications très rares et isolées, et n'engage à rien.

SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ESPAGNOLE ET SA DISTRIBUTION SPATIALE DANS LES ANNÉES 80

Les prévisions du séminaire de sociologie urbaine et rurale de Madrid (2)

L'avenir de l'agriculture est un aspect essentiel pour l'organisation de l'espace urbain et rural et pour le développement régional.

Il y a, en fait, deux possibilités pour la solution des problèmes de la distribution spatiale de l'activité agricole : le paternalisme traditionnel, qui chercherait à conserver le modèle de la petite exploitation familiale ; et le néo-capitalisme, qui s'impose de plus en plus, et qui a comme point de départ trois axiomes principaux :

— les zones développées attirent l'innovation ; donc, l'agriculture dans ces zones est plus facile à moderniser ;

— la croissance rapide en quantité et en qualité de la production agricole est plus intéressante que la distribution du revenu entre les agriculteurs ;

— l'État doit se borner à établir des conditions et des garanties afin que l'entreprise privée développe l'agriculture dans les zones où elle trouve le maximum de bénéfices.

La possibilité ou non de réalisation de ces conditions détermine la différenciation progressive des deux types d'espaces agraires, qui doivent être utilisés comme unité d'analyse : l'agriculture compétitive et l'agriculture marginale. Ces deux types conditionneraient à leur tour la distribution et le caractère des collectivités rurales dans les zones respectives.

L'AGRICULTURE COMPÉTITIVE

L'agriculture compétitive se développe en Espagne dans les zones de développement industriel et économique plus avancé (dans leur rayon d'influence, et en premier lieu dans des zones humides ou irriguées). Les capitales régionales qui sont au centre d'une économie plus développée, polarisent aussi une activité agricole, de type mixte rural-

(2) (Cf. Mario Gaviria 1971 : *Campo, urbe y espacio del ocio.*, Ed. Siglo XXI, Madrid).

urbain, plus compétitive et avancée. Il s'agit notamment des aires d'influence de Lérida, Tarragone et Barcelonne, de Valence, de Murcie, de Séville, de Saragosse, la région de Navarre, l'aire de production laitière et bovine de la Corogne, et celle des Asturies et Santander.

L'intégration de ces régions dans l'économie globale, et l'urbanisation de leur population tient, suivant M. Gaviria, aux facteurs suivants :

— Une production agraire en rapport direct avec les marchés : des produits directement exportables (des conserves, fruits...); des productions qui suivent l'expansion de la demande (fruits, légumes, viande...);

— Capacité supérieure d'innovation de la part de ces agriculteurs, plus proches des milieux urbains et des centres de diffusion technologique; des agriculteurs plus ouverts et adaptables, plus capables de se plier aux exigences du marché, de changer de productions, etc. et aussi plus réceptifs aux formes nouvelles d'organisation et de gestion.

— Proximité et possibilité d'investissement de capitaux urbains dans l'agriculture.

— Possibilité, pour les ruraux, d'accéder à des lieux de travail non agricole, et donc d'obtenir un haut pourcentage de revenus indépendants de l'agriculture.

— Non-émigration, et donc existence d'agriculteurs jeunes.

— Développement d'une industrie complémentaire de l'agriculture, et possibilité d'intégration dans des chaînes de production alimentaire.

— Une meilleure infrastructure de communications, et un plus grand rapprochement du travail agricole au travail industriel.

— Possibilité, pour les agriculteurs, de mener une activité agricole et une vie quotidienne urbaine, avec tous les services (culturels, sanitaires, etc.) plus développés qu'en pleine campagne.

— Finalement, le fait que l'élevage industrialisé se développe dans les aires les plus riches du pays.

Il paraît donc que l'agriculture qui a de l'avenir est celle de type « urbano-rural », et que ces tendances s'accroîtront dans la prochaine décennie.

L'AGRICULTURE MARGINALE

L'agriculture marginale se localise, en général, dans des régions au-dessus de 300 m d'altitude, dans des terres sèches (non humides et

non irriguées), dans les montagnes et dans l'intérieur de la Péninsule ; et ce, qu'il s'agisse de zones de petites ou de grandes propriétés.

Cette agriculture est définie par la négation des caractères qui déterminent l'agriculture compétitive. Quant à la population, il apparaît que son destin est de fournir de la main-d'œuvre aux zones industrielles, ou bien (pour ceux qui resteront dans la campagne) de conserver les espaces naturels (parcs, etc.) qui serviront à compenser la saturation des grandes villes.

Ce sont des zones peu perméables à l'innovation (le milieu de culture est très bas et l'âge des agriculteurs est élevé), et leur développement doit passer par la diminution de la population, afin que le peu de densité rende possible une redistribution de la production finale. Il y aura beaucoup de zones avec des densités de 2 à 3 habitants par kilomètre carré, ce qui s'est déjà produit dans maints endroits du plateau central espagnol (et aussi dans les massifs montagneux intérieurs).

Il y a aussi un autre problème pour ces régions : les productions — le blé en premier lieu — sont déjà à la limite de capacité et le climat ne permet pas l'intensification et la modernisation des cultures.

Cette agriculture marginale peut donc être définie comme purement rurale, quasi désertique, et même régressive. Seule la grande exploitation (avec ou sans réforme agraire) y peut devenir rentable, accompagnée d'une émigration jusqu'à atteindre les basses densités dont on a parlé, et peut-être aussi de l'attraction de main-d'œuvre urbaine (étudiants, travailleurs migrants) pour les périodes des récoltes.

Suivant Mario Gaviria, on assisterait au développement d'un paradoxe : en même temps que se réduisent les différences entre le monde rural et urbain, il y a une tendance en Espagne à une nouvelle distribution spatiale selon laquelle il n'y resterait que des zones urbaines dispersées, et des espaces naturels. Une agriculture moderne de type urbain, et le reste du pays devenu un quasi-désert : une reproduction du rapport entre les pays développés et ceux du Tiers Monde.

Réflexions à propos de « l'avenir spatial de l'agriculture en Espagne »

Voilà les prévisions de l'un des très rares sociologues qui se sont occupés de l'avenir des espaces ruraux en Espagne. Ce sont certainement des idées qui ont une large audience, et je dirais même qu'il s'agit d'une vision du futur très répandue, et qui repose sur deux

axiomes fondamentaux : la logique des forces du capital et du marché, et (peut-être implicitement) l'inefficacité de l'action publique. C'est-à-dire, qu'il s'agirait d'un processus non contrôlé, et déterminé par les seules exigences économiques.

D'abord on considère en général comme inévitable (et même désirable : l'urbanisation est un signe de modernité !) la concentration démographique, qui conduirait à une distribution plus « rationnelle » de la population. Il faudrait donc oublier le concept « ancien et démodé » d'occupation plus ou moins uniforme du territoire, et prévoir la saturation relative ou absolue d'une dizaine d'aires autour des grandes capitales régionales. Toutes les zones qui seront hors de leur portée, là où n'arriveront pas les rayons bénéfiques de l'influence des grandes villes, sont abandonnées à leur sort : ce seront des régions condamnées à devenir des déserts, des réservoirs de main-d'œuvre, des gardiens de parcs naturels pour le loisir des citadins (seuls vrais citoyens !), et même des réserves stratégiques...

Il paraît que la pensée bucolique et traditionaliste sur la paysannerie a été définitivement balayée (même si récemment le ministre de l'Agriculture diffusait une lettre ouverte aux paysans, leur promettant qu'il s'occuperait très paternellement d'eux parce qu'ils sont « les porteurs des valeurs traditionnelles les plus authentiques » etc.), et il est bien qu'il en soit ainsi. Pour l'économiste technocratique, c'est l'autre vision non moins traditionnelle du paysan qui domine, peut-être même inconsciemment : le paysan rustre analphabète, arriéré, etc. Il le considère donc comme une espèce (inférieure ?) vouée à l'extinction : s'urbaniser ou mourir !

Tout cela s'accompagne de la considération — explicite ou implicite — sur l'agriculture comme seule occupation de la population rurale : alors, c'est du seul point de vue de l'évolution agricole qu'on considère la modernisation, ou le dépérissement des campagnes. Cette identification rural = agricole mérite d'abord deux observations :

- En premier lieu, ce n'est pas toujours vrai (et, évidemment, ce n'est pas *nécessairement* vrai). D'une part, il existe en fait une agriculture « urbaine », et elle est très importante : dans la région fruitière de Lérida, dans les zones d'orangers de Valence, dans l'Andalousie des oliviers, ou dans la Mancha des vignobles, il y a beaucoup d'« agro-villes », bourgs et petites villes de 10 000 à 50 000 habitants et davantage, où une partie considérable de la population active va travailler chaque jour dans la campagne environnante.

- Et aussi, de même que tous les « urbains » ne sont pas nécessairement employés dans l'industrie et les services, tous les villageois ne

sont pas nécessairement des agriculteurs : une diffusion spatiale des industries est en train de se produire, qui absorbe déjà de la main-d'œuvre *in situ*, sans besoin pour les ruraux d'émigrer dans les villes. Il y a des régions où ce phénomène a une importance croissante : par exemple dans presque toute la région de Valence, où les petites et moyennes usines de textiles, plastiques, céramique, mobilier, etc. se multiplient et se dispersent dans les bourgs et les villages ; et alors, tous ceux qui y trouvent un emploi — soit dans leur propre village, soit dans un rayon d'une heure ou moins de voiture —, ne songent plus à émigrer.

Il y a donc une possibilité, pas seulement théorique, de transformation sur place des collectivités rurales, qui tient compte de la nécessité de réduire les effectifs de la population active agricole : une diffusion — déjà en cours dans certaines régions — des activités économiques industrielles et des services (villages touristiques et de loisirs) permet la réduction de la population agricole à temps plein, mais pas de la population rurale. Là où il n'y avait pas de politique officielle efficace d'amélioration des services ou de soutien à l'agriculture, afin d'arrêter l'exode rural (bien au contraire), c'est la diffusion spontanée d'activités économiques extra-agricoles qui a coupé l'émigration. Il faut dire aussi qu'il ne s'agit pas d'un phénomène isolé ou nouveau : ce sont aussi les cas parallèles et plus anciens de, par exemple, la vallée du Llobregat en Catalogne, ou des zones minières des Asturies.

Autrement dit, en conclusion : il ne faut pas considérer les espaces ruraux comme des sujets passifs de l'évolution économique générale de la société ; et moins encore du seul point de vue des besoins alimentaires de cette société, ou de ses besoins en matières premières, en loisirs, en main-d'œuvre ou en espace naturel pour le week-end. Les campagnes ont une dynamique qui leur est propre — toute conditionnée et soumise à la dynamique globale et urbaine qu'elle soit — et des besoins qui leur sont propres, ... et qu'on peut étouffer, certes, comme on peut les abandonner à leur sort. Mais, en tout état de cause, les campagnes sont des espaces *sociaux*, et pas seulement des espaces économiques ou « naturels », comme semble implicitement le signifier la vision des planificateurs et de beaucoup de sociologues.

Si donc l'on s'éloigne des prévisions globales et économique-spatiales, et que l'on veut passer à la prévision sur l'avenir des collectivités rurales en tant que collectivités et en tant que rurales, le problème devient plus complexe. Sur la base de tout ce qui précède, je ne peux — pour l'instant — donner ici que quelques indications, selon

les types les plus généraux qui se dégagent des possibilités d'évolution économique et démographique.

ÉLÉMENTS POUR UNE PRÉVISION SUR L'AVENIR DES COMMUNAUTÉS RURALES (essai d'établissement de trois types élémentaires)

Il s'agit de types qui en fait existent déjà : ces trois grandes catégories de communautés ne recouvrent évidemment pas tous les villages possibles en Espagne, mais à mon avis un nombre croissant de ceux-ci rentrera à brève échéance dans l'un des trois types provisoirement définis.

Il faudrait évidemment faire des sous-types et beaucoup de nuances, ou bien multiplier leur nombre en y ajoutant comme catégories différentes les communautés de mineurs, ceux d'éleveurs de haute montagne, les villages touristiques des côtes, les communautés à population dispersée dans les régions humides, etc. Mais je crois que, du point de vue des perspectives du futur, et en tenant compte uniquement des éléments qui concernent le processus d'évolution des communautés, les trois définitions choisies recouvrent très largement les directions principales de cette évolution.

Type 1 : Zones régressives, en désintégration

Villages de montagne, ou des plaines sèches et froides, sans possibilité de modernisation agricole intensive, et sans activités extra-agricoles. Ils devront subir encore un dépeuplement plus intense, accompagné d'une longue période de désagrégation sociale : raréfaction des rapports sociaux, fuite des jeunes et éclatement des familles, vieillissement généralisé, pessimisme et fatalisme sur leur sort, etc. Beaucoup de terres resteront en friche, et beaucoup de ces villages seront totalement abandonnés, à commencer par les maisons et groupes de maisons isolées.

Dans une seconde étape, et à condition que les mesures nécessaires soient prises par les pouvoirs publics, il y aura la possibilité de restruc-

turer de fond en comble ces régions, et notamment : d'y réaliser un reboisement très important ; de créer de nouvelles zones de pâturage, et donc d'élevage extensif, dans les montagnes ; de réorganiser une agriculture extensive à larges unités d'exploitation, dans les plaines. Ce qui implique le développement d'une nouvelle génération d'éleveurs et agriculteurs jeunes et « modernes », la réduction substantielle du nombre de centres habités, et leur radicale transformation quant à l'infrastructure générale : éducation, communications, services et loisirs, etc., qui les rendent attractifs.

La première étape — celle de désintégration — est déjà en cours, et ses effets ont tendance à continuer ; tandis que la deuxième — celle de restructuration économique et sociale — est plus incertaine quant à la réalisation de ses conditions.

Type 2 :

Zones à agriculture intensive et modernisée

Bourgs et villages suburbains, ou en train de le devenir ; vallées riches du point de vue agricole et très peuplées, dans le rayon d'influence des centres plus développés. Leurs caractères du point de vue économique correspondent à ceux de l'« agriculture compétitive » définie plus haut. Sous cet angle, les problèmes auxquels on aura à faire face seront ceux qui dérivent de la politique agraire et commerciale générale : problèmes de technologie, de production et de prix. Les agriculteurs les plus innovateurs et mieux adaptés aux nouvelles conditions passeront au premier plan sur la scène sociale locale, mais leurs intérêts se heurteront sans doute à ceux des intermédiaires, des commerçants et des bureaucrates, du moment qu'un changement du système économique global n'est pas prévisible dans un avenir immédiat.

Les difficultés périodiques, le mécontentement, les pressions externes (banques, État et organismes officiels, groupes capitalistes) et les tensions internes, seront probablement des éléments permanents au sein de ces villages. Ils seront sans doute les centres où se développeront les manifestations revendicatives agricoles.

Bien que ce type ne comprenne en principe que les communautés à prédominance agricole, les activités extra-agricoles y auront aussi une importance croissante.

Type 3 :

Zones à dominance des activités industrielles (ou de loisirs)

Dans les aires suburbaines (qui parfois se superposent partiellement ou totalement aux zones d'agriculture intensive) la diffusion de l'implantation industrielle est en train de rendre complète l'intégration de beaucoup de villages au tissu urbain. Leur autonomie disparaîtra progressivement du fait de l'expansion des villes qui les absorbent comme une tache d'huile, ou bien à cause de la croissance des mêmes villages suburbains — par immigration — qui les transforme en véritables villes satellites. Ce n'est pas un phénomène exclusif de l'Espagne, certes, mais il faut se rappeler que les anciennes villes qui occupent le centre des plaines ou vallées irriguées sont entourées souvent par des dizaines de bourgs et de villages qui subissent déjà cette transformation, ou la subiront dans les prochaines dix à quinze années. Par exemple, la *comerca* de Valence (rayon de 10 à 15 km autour de la capitale, et sans inclure celle-ci) comprend quelque 45 communes qui ont plus que doublé leur population totale en vingt ans : de 198 000 habitants en 1950 à plus de 400 000 en 1970 ; et la croissance de ces villages suburbains industrialisés va continuer encore.

Mais la dispersion de l'industrie légère a transformé aussi, ou est sur le point de transformer, les fondements mêmes d'un nombre croissant de villages dans des zones à agriculture pauvre, hors des aires urbaines et suburbaines. Là, il s'agit de communautés qui restent intactes quant à leur caractère rural (mais non plus agricole), à leur aspect extérieur (si l'on exclut le renouvellement des maisons) et à leurs effectifs humains ; mais où s'accomplit une transformation radicale du système social : chute des vieilles familles de propriétaires, montée des nouveaux riches non-agricoles, couches nouvelles d'ouvriers-agriculteurs à temps partiel, indépendance des jeunes, rythme croissant, et parfois frénétique, de la consommation, etc.

*
* *

Si l'on situe ces trois types sur le rideau de fond des conditions générales d'évolution de l'agriculture et des espaces ruraux — telle qu'exposée et commentée dans les parties I et II de ces notes —, on aura peut-être une vision, même partielle et provisoire, de l'avenir des collectivités en Espagne.

Les prévisions à long terme sur l'évolution de l'agriculture française

par AMEDÉE. MOLLARD

Quand il s'agit de prévoir à long terme l'évolution économique la plus plausible, l'économiste, malgré l'arsenal des moyens qu'il utilise, se trouve finalement tout aussi démuni que le sociologue : les projections économétriques de l'un sont même plus trompeuses que le « doigt mouillé » de l'autre (1), car elles revêtent l'apparence sérieuse et même mystificatrice du chiffre. Un rapide examen des différentes tentatives existant en France (2) pour prévoir l'avenir de l'agriculture ne peut que nous en convaincre.

En réalité, la validité d'une prévision ne se juge pas tant à la qualité des moyens utilisés qu'à la pertinence des hypothèses de départ, lesquelles sont évidemment fonction des analyses que chacun fait de la situation présente. Il n'est donc pas paradoxal d'affirmer que la prévision juste sera celle qui repose sur une analyse correcte de la réalité socio-économique présente.

On s'explique par conséquent que l'on puisse trouver en France autant de prévisions que d'analyses différentes. Pour éviter le caractère fastidieux d'une énumération, on ne distinguera ici que trois grands types d'approche de l'avenir de l'agriculture française (3), dont

(1) Selon l'expression d'H. Mendras : « *Quel avenir pour les campagnes ?* » dans *Analyse et prévision*, T. XVII, mars 1974, p. 289.

(2) Au demeurant fort peu nombreuses, si l'on s'en tient aux prévisions au sens strict.

(3) Précisons bien que l'on ne s'intéresse ici qu'à l'avenir de l'agriculture et non de l'ensemble du monde rural, bien que les deux soient évidemment étroitement liés ; le champ de recherche serait beaucoup trop vaste pour la dimension de ce rapport.

les différences proviennent essentiellement de la base méthodologique sur laquelle elles reposent :

- l'approche quantifiée et les projections ;
- la technique des scénarios ;
- analyses du présent et prévisions de l'avenir.

L'APPROCHE QUANTIFIÉE ET LES PROJECTIONS

Il s'agit du seul type d'approche qui ose chiffrer ses prévisions, la partie méthodologique de la projection se révélant alors fort importante, car elle inclut des hypothèses non neutres sur l'avenir de l'agriculture.

Un exemple de ce type de projection est donné par les calculs des services statistiques du ministère de l'Agriculture en France (4). Le tableau 1 présente les résultats : plus d'un million d'exploitations agricoles en 1985, avec un glissement des classes de tailles inférieures vers les classes supérieures du fait de la poursuite du mouvement de concentration. Dans ce schéma, seules les classes de tailles à partir de 50 ha voient le nombre absolu des exploitations s'accroître entre 1970 et 1985.

Dans ce cas précis, les calculs ont le mérite de la simplicité : basés sur les recensements de 1963, 1967 et 1970, ils font l'hypothèse de la continuation amortie du mouvement d'exode agricole. En d'autres termes, le taux d'exode décroît régulièrement depuis 1970, mais reste cependant supérieur à 2% par an (5).

Les statisticiens font ici l'hypothèse qu'un seuil minimum de population active agricole est nécessaire pour continuer à assurer la production à l'image de ce qui se passe déjà chez certains de nos voisins européens.

La validité de cette hypothèse peut être remise en cause si certaines des conditions de sa réalisation ne sont pas réunies : taux de croissance du secteur industriel aussi élevé que par le passé (pour absorber la

(4) SCEES, Cahiers de statistique agricole, n° 9, mars-avril 1973, pp. 77 et suiv.

(5) On passe d'un taux annuel de 2,8% entre 1967 et 1970, à un taux de 2,3% dans la période 1980-1985.

main-d'œuvre d'origine agricole), accroissement de la productivité du travail agricole égal ou supérieur au taux de l'exode (donc au moins 2% par an), extension des échanges internationaux pour pouvoir absorber les éventuels excédents de production, ce qui signifie aussi l'absence de situation de crise ou de stagnation au niveau de l'économie mondiale, et par ailleurs le maintien de la construction européenne comme champ privilégié de développement des échanges, l'absence de changement socio-politique radical, etc.

On le voit, le nombre de paris que cette hypothèse contient est très élevé, ce qui confère une grande incertitude à ces perspectives. On objectera que la durée de la période de projection (une douzaine d'années en réalité) est suffisamment courte, et la pesanteur des structures agricoles assez forte, pour que ces résultats soient vraisemblables.

Voire. Dans la logique de ce type d'approche, on peut tout aussi vraisemblablement soutenir l'idée d'une accélération de cette évolution que celle de son freinage.

Accélération si, comme le confirment les premiers résultats statistiques de 1975 (le taux d'exode ne diminue pas), le développement de la compétition et de la concurrence sur les marchés européens et mondiaux se poursuit, le mouvement d'internationalisation de la production agricole et alimentaire s'accroît, etc.

Freinage si l'économie nationale et mondiale cesse de connaître une croissance régulière, ce qui fut le cas des 25 dernières années, si la crise économique se poursuit avec toutes ses implications, dont le chômage, etc.

Devant le doute qui le saisit, l'économiste, si l'inquiétude le ronge, peut alors tenter de se réfugier dans l'exploration de l'ensemble des futurs possibles. La technique des scénarios lui permet en effet d'éviter le choix d'un avenir unique et le risque de se tromper. Elle lui permet en outre de porter sa réflexion sur le plus long terme (en échappant aux contraintes de la projection statistique), et d'enrichir considérablement l'analyse en multipliant les sous-hypothèses.

LA TECHNIQUE DES SCÉNARIOS

La méthode procède en trois étapes :
— choix des facteurs actuels d'évolution socio-économique qui paraissent devoir influencer le plus fortement l'avenir. On dédouble ces

Tableau 1
Projections d'exploitations suivant la taille S.A. utile (France entière)
 (Nombre en milliers et %; exploitations « sans terres » exclues)

Taille S.A. utile	1955 (R.G.A.)		1963 (B.S.)		1967 (C.E.E.)		1970 (R.G.A.)		1975		1980		1985	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
< 1 ha	151,7	6,6	94,6	5,0	84,2	5,0	92,7	6,0	74,5	5,5	59,1	4,9	46,7	4,4
1 - 2	232,3	10,2	154,0	8,1	122,9	7,3	117,7	7,6	88,7	6,5	67,7	5,7	52,3	4,9
2 - 5	416,5	18,2	300,3	15,8	240,3	14,2	211,0	13,6	161,2	11,9	124,5	10,4	97,3	9,2
5 - 10	476,7	20,9	364,1	19,2	298,4	17,7	246,1	15,8	197,3	14,6	159,4	13,3	129,9	12,2
10 - 20	536,0	23,4	485,0	25,5	426,2	25,2	359,8	23,2	309,6	22,8	266,5	22,3	229,7	21,6
20 - 35	281,2	12,3	290,0	15,3	290,8	17,2	279,0	18,0	267,1	19,7	252,1	21,1	235,7	22,2
35 - 50	96,2	4,2	103,9	5,5	108,6	6,4	115,4	7,4	115,9	8,5	115,0	9,6	112,8	10,6
50 - 70	49,3	2,2	55,3	2,9	59,3	3,5	65,0	4,2	70,2	5,2	73,4	6,1	75,0	7,1
70 - 100	25,8	1,1	29,7	1,6	33,0	2,0	36,3	2,3	37,4	2,8	38,9	3,3	40,5	3,8
100 - 200	16,5	0,7	19,3	1,0	21,2	1,3	24,7	1,6	27,6	2,0	30,4	2,5	33,0	3,1
200 et +	3,5	0,2	4,2	0,2	4,9	0,3	5,3	0,3	6,5	0,5	7,6	0,6	8,8	0,8
Ensemble	2 285,7	100,0	1 900,4	100,0	1 689,9	100,0	1 553,0	100,0	1 356,0	100,0	1 194,6	100,0	1 061,7	100,0

Taux annuels moyens de diminution (%)							
	1955/63	1963/67	1967/70	1970/75	1975/80	1980/85	1970/80
Ensemble	- 2,3	- 2,9	- 2,8	- 2,7	- 2,5	- 2,3	- 2,6
+ 1 ha	- 2,1	- 2,9	- 3,1	- 2,6	- 2,4	- 2,2	- 2,5

facteurs en distinguant leur évolution positive et leur évolution négative (par exemple exode + et exode —) ;

— combinaison de tous ces facteurs, de façon à déterminer un ensemble d'avenirs possibles, quitte à éliminer les situations aberrantes. Cet avenir est par hypothèse déterminant de l'évolution précise que l'on étudie (l'agriculture dans notre cas) ;

— application de ces résultats intermédiaires à la situation présente de l'agriculture, de façon à obtenir autant d'images possibles du futur que de combinaisons non aberrantes.

Ce type de méthode a été utilisé en France pour esquisser les avenirs possibles de l'agriculture, notamment par D. Maquart qui retient trois facteurs économiques et deux facteurs socio-politiques (6) :

— dynamisme (\pm) du système industriel ;

— capacité de valorisation (\pm) des emplois manuels et non spécialisés ;

— extension ou rétraction des échanges internationaux (7) ;

— tensions (\pm) entre le système industriel et le monde urbain ;

— acceptation (\pm) par les agriculteurs de leur intégration au système industriel.

La combinaison que l'on peut en déduire, conduit l'auteur à envisager 10 avenirs possibles après élimination des cas aberrants (tabl. 2).

Ainsi, le futur peut-il prendre la forme d'une agriculture très compétitive, minoritaire et localisée géographiquement, suite à une accélération de l'exode rural (situation 1), ou au contraire, avec l'arrêt de la tendance séculaire de diminution de la population agricole, une forme très proche de l'agriculture actuelle (situation 10). Les autres situations sont intermédiaires entre l'une et l'autre.

Images possibles du futur, précise-t-on bien, et non prévision. Mais ces situations sont-elles toutes *également* possibles ? Les facteurs retenus peuvent-ils être tous situés sur le même plan, ce qui signifie par exemple que le refus d'intégration au système industriel exerce une influence aussi déterminante sur l'avenir que le dynamisme de ce système lui-même ?

Il faut préciser également que ce tableau n'est concevable que si les facteurs retenus peuvent jouer indépendamment les uns des autres,

(6) D. Maquart : « *La transformation du monde rural* » dans *Analyse et Prévision*, tome XIV, 1972, pp. 849-975.

(7) Le jeu de ce facteur est analysé séparément par l'auteur.

Tableau 2
Panorama des avenir possibles

<i>Facteurs</i>	<i>Situations</i>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Grand dynamisme du système industriel (+) ou non-dynamisme (-)	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-
Capacité du système industriel à valoriser les emplois manuels (+) ou non-capacité (-)	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-
Absence de tensions notables entre le système industriel et le système urbain (+) ou tensions (-)	+	+	-	-	+	+	-	-	+	+
Acceptation par les agriculteurs de l'intégration du système industriel (+) ou non-acceptation (-)	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-

ce qui constitue une hypothèse audacieuse, compte tenu de la complexité de la réalité économique et sociale.

Certes, toute analyse en sciences sociales est forcément simplificatrice de la réalité par impossibilité de prendre en compte la globalité du « fait social total » (Marcel Mauss), mais la technique des scénarios poussée à l'extrême devient tout bonnement simpliste.

Pour ne pas l'être, elle devrait abandonner sa neutralité apparente, multiplier le nombre de facteurs pris en considération, les hiérarchiser (l'économique et le socio-politique ne jouent pas le même rôle) ou en tout cas les pondérer, et mettre en évidence des chaînes de facteurs interdépendants.

L'appareil mathématique nécessaire serait alors beaucoup plus complexe, le traitement des résultats plus lourd, sans que pour autant l'intérêt des résultats soit plus grand. A quoi bon en effet dépenser tant d'énergie à l'élaboration d'un grand nombre d'avenirs possibles, alors que l'utilisateur social de ce type de prospective (administration, collectivités publiques, organismes professionnels...) se dépêchera ensuite d'opérer une réduction à 3 ou 4 scénarios plausibles, qu'il aurait peut-être lui-même envisagés sans avoir recours à cette méthode ?

C'est en tout cas le parti qu'avait pris d'emblée la Commission Vedel, en France, chargée de réfléchir sur les évolutions possibles de l'agriculture. Quatre scénarios avaient été établis, dont deux servaient de repoussoir pour les deux plus plausibles (8).

En définitive, la technique des scénarios ne revient-elle pas — dans son utilisation systématique en tout cas — à voiler d'une neutralité trompeuse le choix d'un certain nombre d'hypothèses sur le futur, à donner une apparence systématique à une approche empirique de l'avenir, et à se décharger même du travail fastidieux d'analyse et de recherche qui seul pensons-nous peut guider toute prévision à long terme ?

Si donc l'économiste sceptique renonce à ces méthodes, il ne lui reste plus alors que le recours à l'analyse logique, dépouillée de tous les moyens qu'il juge superflus ou trompeurs. Face à la réalité économique et sociale, il tente d'en définir les mécanismes et, au moyen d'hypothèses clairement formulées, d'en déduire une prévision probable de

(8) *Commission Vedel : « Perspectives à long terme de l'agriculture française 1968-1985 »*, La documentation française, 1969.

l'avenir. Il peut courir alors un autre risque, qui est celui du subjectivisme.

ANALYSES DU PRÉSENT ET PRÉVISIONS DE L'AVENIR

Les méthodes que l'on vient d'examiner avaient comme point de départ implicite ou explicite la prévention vis-à-vis des analyses traditionnelles dont on connaît les divergences, et que l'on suspecte de ne voir dans la réalité économique et sociale que ce qu'elles ont envie d'y voir.

L'existence de nombreux courants de pensée opposés paraît justifier cette prévention. Pourtant, si l'on se limite aux problèmes de l'avenir de l'agriculture, il semble que l'on puisse distinguer simplement trois types d'appréciation sur son évolution à long terme (9), bien que l'on ne puisse pas précisément parler ici de prévision au sens précis du terme.

Vers une agriculture industrielle

Avec le développement de la motorisation et de la mécanisation dès les années 50, avec les progrès réalisés dans les domaines biologique (sélection des variétés végétales et des souches animales), chimique etc., toute une frange de jeunes économistes ruraux, plus ou moins fascinés par le pouvoir de la technique, se mit à considérer que le glas de l'agriculture paysanne allait sonner et que l'ère de l'agriculture industrielle s'ouvrait. Ils rejoignaient en cela des courants de pensée très anciens, remontant aux physiocrates du XVIII^e siècle et aux « pères »

(9) *Que ceux qui jonglent avec les nuances nous excusent de ce découpage aussi grossier imposé par les limites de ce rapport ; il déforme en effet inévitablement certaines analyses et en exclut d'autres, telles les approches sociologiques (qu'Henri Mendras me pardonne, mais c'est par incompetence et non par volonté de censure...). Bien entendu nous pensons malgré tout que cette présentation conserve, dans sa simplicité, une parcelle de vérité, dans le contexte où nous nous situons ici.*

du marxisme, en passant par Saint-Simon et Fourier, selon lesquels l'agriculture moderne allait abandonner progressivement sa structure familiale pour passer à un stade supérieur d'organisation de la production caractérisé par la grande taille, la concentration des moyens de production et la production de masse.

Sur cette base, on se mit donc à faire des prévisions. L'agriculture allait devenir très minoritaire dans la société globale (de l'ordre de 5% de la population active totale), mais serait suffisamment efficace et rentable pour parvenir à satisfaire les besoins sociaux (consommation et échanges extérieurs). La moitié de la surface exploitée actuellement suffirait pour cela, ainsi que le tiers de la population active agricole. Les unités de production fortement ou totalement mécanisées n'auraient pas besoin de recourir massivement à la main-d'œuvre salariée. On aurait peut-être affaire à une forme originale de capitalisme (10), articulé à de grandes unités industrielles en amont et en aval de la production.

Bien entendu ce schéma, dans la réalité, était présenté avec de nombreuses variantes selon que l'accent était mis sur l'intégration verticale, le rôle moteur des unités industrielles d'amont et d'aval, ou sur l'accroissement des dimensions et le degré de spécialisation, etc. (11).

Certes les échéances de réalisation d'un tel avenir n'étaient pas fixées précisément, mais chacun considérait que les bouleversements survenus après la dernière guerre en constituaient la première étape, quitte à se chipoter un peu sur les délais de réalisation des étapes suivantes.

Pourtant, au gré de la publication des recensements ou enquêtes, aucun bouleversement essentiel n'apparaissait, en tout cas au niveau des structures de production et de leur caractère familial ; la surface moyenne des exploitations augmentait bien, mais fort lentement.

(10) *Participatif comme dans la NEA (Nouvelle entreprise agricole).*

(11) *L'une de ces variantes est par exemple celle de l'agriculture rapidement industrialisée analysée dans le rapport Vedel. Une autre variante est celle que présentaient M. Gervais, C. Servolin et J. Weil dans « Une France sans paysans », coll. Société, Seuil, Paris 1965. Dans une toute autre optique, l'analyse de P. Evrard, D. Hassan et C. Viau (« Petite agriculture et capitalisme » INRA, Paris, 1976) rejoint, malgré une conclusion prudente, ce schéma général.*

C'est de ce constat somme toute assez simple que certains partirent pour s'interroger sur les raisons de cette extraordinaire vitalité et capacité d'adaptation des exploitations paysannes, et remettre en cause une analyse qui était pourtant devenue dominante dans les années 60.

Cette sorte de mouvement de reflux prit bientôt une ampleur importante (12), à tel point que non seulement le schéma de l'agriculture industrielle était abandonné par beaucoup, mais avec lui également la théorie de l'industrialisation de l'agriculture, tout au moins chez ceux qui ne faisaient pas la différence entre ces deux analyses (13).

Pourquoi ce reflux ?

On ne peut pas exclure tout à fait la déception de ne pas voir se réaliser dès aujourd'hui ce qui avait été « prédit » quelques années auparavant. On relève en effet chez certains amateurs de prospective une grande impatience de vérifier dans les faits la réalisation de leurs « prédictions », comme si la production d'un simple discours ou d'une construction idéologique — aussi cohérents fussent-ils — pouvait exercer sur la réalité une telle emprise que celle-ci ne puisse qu'évoluer dans le sens indiqué par leurs auteurs.

Il est vrai également que l'on était parvenu peu à peu à relativiser le rôle moteur de la technique, et à mieux situer le jeu de celle-ci par rapport à l'évolution des rapports sociaux et aux finalités du système économique dans son ensemble. L'approche structuraliste, les théories de l'articulation des modes de production (ou de leur coexistence) et la redécouverte des lois de la production marchande simple poussaient dans ce sens.

(12) *Il me paraîtrait instructif que l'on fasse un jour une analyse sociologique approfondie des phénomènes de mode et de leur diffusion dans la recherche en sciences sociales. Si cette tendance se confirmait, le caractère scientifique de ces recherches en serait affecté.*

(13) *La plupart des théoriciens de l'industrialisation de l'agriculture J. Chombart de Lauwe, L. Malassis, les chercheurs du CNEEJA à Grenoble, les spécialistes agraires du courant marxiste dominant...) ne faisaient pas cette confusion : ils admettaient la lenteur de ce processus son adaptation aux particularités de la production agricole, sa compatibilité avec des structures de production encore artisanales... si bien que la critique de cette théorie ne porte que sur sa caricature. Nous développons ce point de vue dans l'introduction d'un ouvrage : Paysans exploités, (Presses universitaires de Grenoble).*

On ne peut nier enfin un certain regain d'influence du courant le plus traditionnel des économistes ruraux, qui depuis longtemps avait mis l'accent sur la spécificité des problèmes agricoles.

Quelles qu'en soient les raisons, ce mouvement de reflux aboutit à divers types d'analyses dont le point commun, au-delà de leurs divergences d'approche, est d'admettre la perpétuation de l'agriculture familiale, celle-ci se révélant compatible avec les transformations à venir de la production agricole.

Les analyses de la perpétuation de l'agriculture familiale

Depuis longtemps, le courant traditionnel des économistes ruraux (14) avait exprimé les raisons de la résistance des exploitations familiales à la domination du capitalisme et de ses lois de fonctionnement : faible importance des économies d'échelle en agriculture, contraintes des processus biologiques difficilement industrialisables, coût élevé de l'appropriation de la terre en dehors des successions familiales, opiniâtreté du petit paysan lui-même sur son lopin de terre, et acceptation d'un niveau de vie assez faible. Les représentants de ce courant avaient même pendant longtemps affirmé la supériorité de la petite exploitation sur la grande, mais cette supériorité qu'ils lui reconnaissaient était plus d'ordre éthique que d'ordre économique ; en défendant l'agriculture familiale contre l'industrie, ils pensaient défendre la vie face à la mort. De nos jours ils se contentent de souligner sa grande vitalité, ils estiment qu'elle prévaudra encore dans l'avenir et que tout autre mode d'organisation de la production serait voué à l'échec.

Les auteurs actuels qui estiment que l'avenir de l'agriculture restera fortement marqué par la production familiale (15), s'appuient ex-

(14) Parmi eux, citons pour la période contemporaine : L. Maspétiol (« *L'économie paysanne* », 1943), P. Fromont (« *Economie Rurale* », 1957), H. Noilhan (« *Techniques industrielles, techniques agricoles* », 1948), J. Milhau et R. Montagne (« *Economie rurale* » thémis, 1964).

(15) Parmi lesquels on peut citer : D. Bergmann : Matériaux pour une réflexion sur les structures agricoles en Europe vers 1980-1990, INRA, Paris, mai 1975, 19 pages ; L. Malassis (*l'agriculture néo-artisanale constituait une des voies « prévues » par la Commission Vedel*) C. Servolin, qui revient sur ses anciennes analyses dans : L'Univers

plicitement ou non sur tout ou partie des analyses précédentes. Ils insistent notamment sur la spécificité des processus biologiques et leur incompatibilité avec une organisation de la production de type industriel.

Bien entendu ils ne prétendent pas que les exploitations familiales ne connaîtront pas une profonde transformation. Faisant parfois appel à l'analyse marxiste, ils pensent au contraire que cette forme de production ne peut être conservée par le capitalisme que dénaturée et intégrée aux mécanismes économiques de notre société. Selon eux, le maintien de ces formes de production, quitte à se les soumettre, est plus avantageux pour le capitalisme que leur dissolution pure et simple et leur remplacement par des entreprises de type industriel. Ou bien ils pensent tout simplement que les formes actuelles d'association tant au niveau de la production que de la transformation (16), et les exploitations modernisées actuelles prendront progressivement de l'importance, du fait de la disparition des exploitations non rentables.

Dans cette optique, l'avenir de l'agriculture se présente comme le maintien d'un nombre important d'exploitations familiales modernisées, de taille moyenne, articulées de façon étroite à leurs fournisseurs (industries chimiques, mécaniques, d'aliments composés...), aux industries agricoles et alimentaires en aval, et aux circuits de financement. L'exode rural n'est pas stoppé, mais concerne essentiellement les exploitations situées en dessous du seuil dimensionnel de fonctionnement (17). Bien que cette dimension puisse atteindre aisément une cinquantaine d'hectares dans ce schéma (moyenne française de 20 ha

Suite de la note 15

politique des paysans, *cahiers de la FNSP n° 184*, A. Colin, Paris 1972, pp. 41 à 77 ; J.C. Lebosse et M. Ouisse : La transformation de la structure de la sphère de production alimentaire consécutive à un processus de développement du capitalisme français, *thèse d'Etat*, Université de Nantes, octobre 1972 ; M. Petit : « *Evolution de l'agriculture et caractère familial des exploitations agricoles* », *Economie rurale*, n° 106, mars-avril 1975, pp. 45-55.

(16) *Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), diverses formes d'entraide, coopératives de transformation...*, *l'agriculture « néo-artisanale »* de L. Malassis valorise ces différentes formes de production.

(17) En 1970, ce seuil était de 35 ha en France.

en 1970), l'accroissement de la productivité du travail permettra à une famille seule de fournir l'essentiel du travail nécessaire.

Cette perspective est en outre fondée sur l'idée qu'aucun bouleversement important des forces productives ne peut affecter dans les 20 prochaines années, ni la production bovine (lait et viande), ni la production fourragère, et que la plupart des innovations (techniques ou en organisation) ne seront que le prolongement des tendances passées, voire leur stabilisation : essoufflement de la mécanisation, plafond dans l'emploi des engrais et des produits chimiques, du fait notamment des seuils de pollution, freins à la consommation d'aliments composés par les bovins etc. Dans ces conditions, l'évolution des progrès techniques sera linéaire, et les rapports de prix resteront à peu près inchangés (18). Cela signifie donc aussi que l'on suppose stable la construction européenne, dans la mesure où celle-ci est en réalité le garant de la hiérarchie actuelle des prix, à la suite de différents compromis entre les partenaires européens, que l'on suppose stable également la politique agricole nationale et la politique économique générale...

Vision sécurisante d'un avenir qui revêt les principaux traits du présent ! Non pas que l'existence de heurts et de contradictions soit niée, mais leur force ne serait pas telle que puisse être bouleversé cet avenir.

Plus précisément, si l'on systématise un peu le raisonnement, ce type d'analyse — mais la précédente également — considère que les heurts et contradictions éventuels ne s'expriment qu'au niveau politique, niveau par hypothèse exogène à l'analyse économique, ou en tout cas exclu du domaine du prévisible. On a donc, dans cette optique, une sorte de superposition de phénomènes économiques ayant leur propre logique d'évolution et pouvant être prévus, et de phénomènes politiques ne relevant pas du même cadre d'analyse, et par définition non maîtrisables. Ces derniers pourraient à tout moment faire irruption dans le travail serein de l'économiste pour en bouleverser les données ou au contraire pour les confirmer.

Certains types d'analyses — parmi lesquels bien entendu l'analyse marxiste — sont en rupture par rapport à ces visions unilinéaires de l'évolution économique, et considèrent au contraire que le dévelop-

(18) *D. Bergmann écrit dans son rapport déjà cité, p. 9 : « Les prix agricoles semblent devoir être assez favorables dans les années qui viennent », mais il ne nous dit pas sur quoi se fonde cette estimation.*

pement de contradictions dans l'agriculture et dans l'ensemble de la société impulse des changements aux niveaux social, économique et politique, qui peuvent parfois devenir radicaux.

Le développement des contradictions, comme moteur de l'avenir

Nous ne prétendons pas que les analyses précédentes excluent le jeu de contradictions de tous ordres comme facteur d'évolution à long terme de l'agriculture ; chacun s'accorde au contraire à souligner leur multiplicité, et certains mettent le doigt sur des contradictions essentielles (19). Mais le plus souvent ces contradictions sont ensuite émoussées par l'analyse ou négligées par les conclusions.

Il est vrai que le réseau de ces contradictions est tellement embrouillé et complexe qu'il est fort difficile d'en déduire sans erreur les résultantes. En cherchant à les sélectionner ou les hiérarchiser, on risque fort de faire fausse route, à moins de disposer d'une « grille de lecture » commode qui permette de canaliser le cheminement de l'analyse de la réalité.

Les économistes ou sociologues marxistes ont l'avantage de posséder une telle grille de lecture, à travers le matérialisme historique et dialectique, énoncé cohérent des lois de fonctionnement et d'évolution des sociétés qui reposent sur un certain nombre de prémisses que Marx énonce clairement dans la *Contribution à la critique de l'économie politique* (20). Cette méthode n'a pas été conçue a priori, ni sous l'effet d'une inspiration subite ; elle a été construite progressivement à partir de la lecture critique des philosophes et économistes classiques et

(19) C. Servolin, par exemple, souligne très justement la tendance contradictoire à la « conservation-dissolution » de l'agriculture paysanne dans le capitalisme (op. cit., p. 65), mais il « oublie » ensuite les facteurs de dissolution de cette forme de production.

(20) « Le résultat général auquel j'arrivai et qui, une fois acquis, servit de fil conducteur à mes études, peut brièvement se formuler ainsi : dans la production sociale de leur existence, les hommes entrent en des rapports déterminés nécessaires, indépendants de leur volonté, rapports de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports de production constitue la structure économique de la société, la base con-

surtout grâce à une observation systématique de la réalité.

Force est de reconnaître qu'en dehors de l'analyse marxiste, et même si l'on quitte le champ trop étroit de l'économie rurale, on ne possède guère d'autres grilles de lecture aussi cohérentes de l'évolution de la réalité économique et sociale (21).

Les économistes du courant « néo-classique » par exemple, dont l'influence est pourtant dominante, ne parviennent pas à surmonter un certain nombre d'incohérences inhérentes à leur approche (22), et encore moins dans le contexte actuel de crise économique ; au demeurant, leur analyse est par nature plus orientée vers la gestion de la production-répartition, et au mieux, de l'économie dans son ensemble, que vers la prévision de l'avenir. L'impasse est telle que certains cherchent à revenir à la vieille école classique (23), ou à l'ère keynésienne (24), tandis que d'autres se retournent vers l'analyse marxiste pour y chercher des solutions (25).

Suite de la note 20

crète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique à laquelle correspondent des formes de conscience sociale déterminées. Le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie social, politique et intellectuel en général. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être ; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience » (Editions Sociales, Paris, p. 4).

(21) *Il faut mentionner cependant l'intérêt de l'approche de F. Perroux.*

(22) *Ces difficultés sont reconnues par les plus clairvoyants d'entre eux, tels Samuelson ou Solow qui parle d'une « transparente escroquerie verbale ». Cf. l'analyse de P. Salama dans : Sur la valeur, petite collection Maspéro, Paris 1975, pp. 73 à 123.*

(23) *Les néo-cambridgiens, par exemple, tentent une synthèse entre l'approche keynésienne et celle de Smith ou Ricardo.*

(24) *A. Barrere estime que face à la crise actuelle, l'analyse néo-classique est prise en défaut, et préconise le retour à l'authenticité des thèses keynésiennes, cf. « Revenir à Keynes », article du Monde, 24 mars 1976, p. 29.*

(25) *Ainsi, P.A. Samuelson écrit sans vergogne : « Le marxisme est peut-être beaucoup trop valable pour qu'on le laisse aux marxistes. Il fournit un prisme critique à travers lequel les économistes du courant dominant peuvent à leur propre bénéfice, examiner leurs analyses », dans Economics : Winds of change — Evolution of economic doctrines, Ed.*

L'économie rurale, qui perd progressivement son autonomie par rapport à l'économie générale, est plongée elle aussi dans cet ensemble de contradictions, et certains parlent même de crise (26). Face au courant traditionnel qui n'arrive guère à rendre compte, ou même à envisager, les transformations que le capitalisme impose à l'agriculture, on note depuis quelques années, un certain accroissement des emprunts faits à l'analyse marxiste par des non-marxistes, ainsi qu'un développement d'analyses qui se réclament ouvertement du marxisme. Le foisonnement d'approches contradictoires et trop souvent partielles qui résulte de cette évolution ne nous permet guère d'avancer dans notre connaissance de l'avenir. Il faudrait pour cela disposer d'analyses plus systématiques ; or depuis Kautsky, de telles contributions n'existent pas ou peu, ou sont encore en gestation (27).

*
* *

On comprendra donc aisément que l'on ne puisse guère, à partir de ces quelques constatations critiques, conclure nettement et définitivement sur l'avenir de l'agriculture, que l'on prétend pourtant maîtriser. Celui-ci, semble-t-il, échappe encore (provisoirement ?) à l'économiste qui n'a pas la « chance » de travailler dans les économies planifiées (...). Il semble que l'on puisse par contre amorcer une réflexion sur ce que pourrait être une « prévision » de l'avenir, si l'on accepte de suivre un moment les conseils avisés de P.A. Samuelson, qui nous in-

Suite de la note 25

Mc. Graw Hill, New-York, p. 866. Toutes les analyses récentes de cet éminent néo-classique font référence aux analyses marxistes.

(26) C. Servolin : « Crise de l'agriculture ou crise de l'économie rurale ? » dans *Information Agricole*, n° 426, juin 1972.

(27) *L'analyse de L. Perceval par exemple, (et au-delà, celle de la revue Economie et Politique), qui constitue pourtant l'une des plus systématiques de ces contributions (Avec les paysans pour une agriculture non capitaliste, Éditions Sociales, Paris, 1969), reste malgré tout fragile et changeante sur des points aussi importants que l'industrialisation de l'agriculture, la rente foncière et les formes de la lutte des classes à la campagne, ainsi qu'en témoignent certaines publications ultérieures (Quelle agriculture pour la France ?, ouvrage collectif, Éditions Sociales, Paris 1974 ; France Nouvelle du 12/16 décembre 1974, et certains articles récents dans Economie et Politique).*

vite à examiner les analyses dominantes à travers le « prisme critique du marxisme », et qui nous promet d'en retirer grand bénéfice...

A travers ce prisme, les deux analyses schématisées plus haut (agriculture industrielle, agriculture familiale) semblent avoir privilégié seulement une partie de la réalité, et apparaissent en définitive insuffisamment dialectiques l'une et l'autre.

La première (28) repose sur la primauté du développement des forces productives (tendance à réifier la science et la technique), capable de balayer sans grand problème les formes de production paysannes qui s'opposeraient à ce développement. En d'autres termes, le moteur de l'évolution des sociétés serait le progrès technique ; la force de celui-ci serait telle que les formes d'organisation de la production ne pourraient que s'y adapter tôt ou tard. Ceci revient à supposer que les forces productives se développent « en l'air » et pour elles-mêmes, et que les rapports de production leur sont subordonnés.

La seconde (28), au contraire, tend à réduire l'ensemble de l'évolution de l'agriculture à un affrontement entre rapports de production : les rapports capitalistes dominants se heurtent à la résistance des formes de production paysannes issues des rapports de production antérieurs ; cette résistance s'explique, au-delà de l'inertie des structures et des exigences des alliances politiques, par le faible développement des forces productives qui proviendrait à la fois de la spécificité de l'activité agricole (contraintes des processus biologiques et de l'utilisation du sol) et des exigences de la valorisation du capital (avantages d'une production peu coûteuse des produits agricoles pour l'ensemble de la société). Autrement dit, le capitalisme aurait simplement besoin de restructurer et de contrôler les exploitations familiales et non de les détruire, car celles-ci resteraient encore les mieux adaptées (et adaptables) aux exigences techniques de l'activité agricole et à celles de la rationalité capitaliste. Cette fois-ci, le rôle des forces productives est minimisé, ainsi que l'exigence de reproduction des rapports de production capitalistes.

En fait, ces deux approches ne sont pas exclusives l'une de l'autre : chacune possède une parcelle de vérité, mais celle-ci ne peut apparaître que si l'on unit leurs aspects contradictoires : que l'on ne s'y méprenne pas ; on ne propose pas ici l'élégant compromis de fin de rap-

(28) *On ne retient ici qu'une synthèse très abstraite d'analyses qui sont en fait beaucoup plus nuancées et diverses.*

port qui réconcilie deux analyses opposées. On veut simplement restituer leur réalité dialectique.

La tendance forte du mode de production capitaliste est bien de dissoudre toutes les formes de production non capitalistes, et spécialement l'agriculture, de façon à assurer la reproduction sans cesse élargie des rapports de production capitalistes, ou si l'on veut, à asseoir sa pérennité. *En ce sens, l'avenir ultime de l'agriculture est bien sa transformation en branche d'industrie, et le processus qui y conduit, celui de sa régression* (29).

Mais les étapes qui mènent à cet avenir contiennent et suscitent le développement de tendances contradictoires qui s'opposent à cette dissolution de l'agriculture familiale. Ces forces contraires sont nombreuses : intérêt pour le capitalisme d'exploiter le travail paysan sous le voile de la petite propriété, en évitant la forme du travail salarié et le coût d'acquisition du foncier ; résistance des paysans à cette exploitation de leur travail, et à la pénétration de la rationalité capitaliste, ce qui suppose, pour éviter que cette résistance devienne explosive, des concessions accordées par la bourgeoisie au pouvoir à ses alliés traditionnels ; intérêt des firmes d'amont au suréquipement des exploitations paysannes, et à l'acclimation du processus d'industrialisation aux spécificités de ces formes de production ; nécessité de respecter un certain nombre d'équilibres économiques généraux (emploi, salaires, commerce extérieur, équilibres régionaux...).

Pourtant, toutes ces forces contradictoires, même si elles s'épanouissent, doivent finir par être surmontées ou dépassées. Le capitalisme, en poussant par exemple la logique de l'exploitation du travail paysan à son terme, — et il ne peut guère y résister — tend à prélever la totalité du surplus paysan au point d'ôter aux exploitations familiales la possibilité de reproduire leurs forces de travail et leurs moyens de production. L'État peut freiner ou canaliser ce processus, mais l'issue finit toujours par l'exode vers les villes (30). Dans le même

(29) *Nous rejoignons donc ici les positions que nous avons déjà avancées dans notre rapport sur la politique agricole en France. Cf. A. Mollard et A. Mounier : L'État : de l'industrialisation à la régression de l'agriculture, rapport pour la rencontre de Novosibirsk, octobre 1974, pp. 25 à 28.*

(30) *Ce qui peut paraître ici comme une affirmation rapide a été analysé longuement dans notre thèse sur L'exploitation du travail paysan, IREP — CNEEJA, Grenoble, mars 1975, 452 p. + annexes, (Presses Universitaires de Grenoble).*

temps, la couche des agriculteurs capitalistes, ou simplement aisés, qui échappe à ces processus, se renforce et constitue avec l'ensemble des firmes capitalistes du complexe agro-alimentaire, l'ossature de cette branche d'industrie que devient peu à peu l'agriculture.

Les étapes de cette évolution contradictoire, et son issue, ne peuvent être datées ou prévues que si l'on réussit à évaluer assez précisément les forces respectives de toutes ces tendances contraires. Mais cela serait insuffisant. Il faudrait encore évaluer concrètement le degré de prise de conscience de cette évolution par les agriculteurs eux-mêmes et leurs capacités de s'y opposer, et voir, parallèlement, si dans le reste de l'économie les contradictions sont également assez fortes pour que l'ensemble des travailleurs en prennent aussi conscience et cherchent à s'y opposer.

De tous ces éléments dépend en effet l'avènement (ou non) de changements qui peuvent être radicaux, et bouleverser — entre autres — l'avenir de l'agriculture, que des économistes trop studieux voudraient n'avoir à prévoir que dans l'atmosphère feutrée et tranquille des salles de colloques...

futuribles

BULLETIN D'ABONNEMENT

(à retourner à Futuribles, 10, rue Cernuschi, 75017 Paris)

NOM

PRÉNOM

ORGANISATION (ou PROFESSION)

ADRESSE

TÉLÉPHONE

Vous prie d'enregistrer abonnements(s) à la revue FUTURIBLES
au prix unitaire de F.F 120,— (\$28,—) à partir du :

1^{er} janvier 197 *

1^{er} juillet 197 *

— Tarif bienfaiteur : F.F : 200,— ou plus

— Envoi par avion sur demande : port en sus.

RÈGLEMENT (*rayez les mentions inutiles*) :

— ci-joint par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de
FUTURIBLES

— par virement bancaire (Crédit Lyonnais X 424, 205 bd Saint-
Germain, 75007 PARIS, compte n° 6171 Y) ou postal (PARIS —
18 856 35 J).

— sur envoi d'une facture.

DATE SIGNATURE

* Cocher la case correspondante.

P.S. Des conditions spéciales sont réservées aux membres de l'Asso-
ciation Internationale Futuribles (renseignements sur demande).

Quelques questions finales

par HENRI MENDRAS

Il ne saurait être question ici d'une prospective et encore moins de prévisions sur l'avenir des sociétés rurales et des économies agricoles dans les différents pays de l'Est et de l'Ouest de l'Europe : outre qu'une telle ambition me paraît mal fondée et pernicieuse, je ne dispose pas des données élémentaires requises. Ambition mal fondée parce qu'aucune science sociale ne peut prétendre prévoir l'évolution d'ensemble d'une société qu'elle analyse sous un angle partiel. Le sociologue n'est pas ici mieux placé que l'économiste ou le démographe dont on sait les déboires actuels. Ambition pernicieuse parce que l'image d'un futur donné comme une prévision hypothétique, incite à restreindre le champ des possibles, à réduire le nombre des solutions envisageables. La prospective est un bon sujet de discussions, non un objet de science. Le politique ou le moraliste peuvent proposer un futur souhaitable. En revanche, l'homme de sciences sociales se doit de multiplier les esquisses de futurs possibles et alimenter de ces « futuribles » les débats d'un forum prévisionnel. C'est dans cet esprit que j'ai proposé les vingt-six thèmes qui suivent à la discussion de mes collègues, à Arc-et-Senans.

Pour les formuler, je me suis servi des rapports nationaux disponibles avant le colloque et malheureusement tous ces rapports venaient des pays de l'Ouest. En outre rien, ou presque, n'est dit dans ces rapports sur la société rurale proprement dite : on y parle de tendances globales et de leurs conséquences sur les régions rurales, mais fort peu (sauf celui du professeur Planck) des formes d'agencement des sociétés locales. Si l'on admet que les collectivités rurales de demain ne reproduiront ni la société villageoise d'hier, ni la société urbaine d'aujourd'hui, quels traits peut-on esquisser pour leurs modes de vie et leurs systèmes de valeur ? Voilà sans nul doute la question cruciale à laquelle les sociologues ruraux devraient avoir réponse prête ; les innombrables études

dont ils disposent devraient se prêter à une analyse comparative et à l'élaboration d'une théorie du « vivre ensemble » dans des collectivités restreintes au sein d'une société de masse. Malheureusement il faut reconnaître que nous n'avons guère fait de progrès en ce sens.

LES GRANDES TENDANCES DOMINANTES

1. Volte-face idéologique. Tous les rapports s'accordent à signaler un retournement de l'attitude collective depuis dix ans, et ce, aussi bien parmi les responsables et les dirigeants que dans la masse de la population. On est passé dans tous les pays d'une « idéologie productiviste » de la croissance économique générale et de la rentabilité de l'agriculture à une « idéologie de bien-être » qui concilie la « croissance zéro » avec un souci primordial pour l'environnement et le cadre de vie.

Ce retournement s'accompagne d'un accent nouveau mis sur la qualité au détriment de la quantité. D'où il suit une mise en question du gigantisme : soudain, on s'intéresse à ce qui est petit, le plus grand n'est plus nécessairement considéré comme le meilleur. D'où l'effort pour développer des « indicateurs sociaux »... et son échec puisqu'on cherche des indicateurs quantifiés pour purger des qualités et des agencements.

Il n'est question ici, ni de supputer les causes de cette volte-face ni de juger si elle est bien fondée mais seulement d'en évaluer les conséquences pour l'avenir des campagnes :

— sera-t-elle de longue durée ?

— influera-t-elle sur les décisions économiques majeures ou servira-t-elle de masque idéologique derrière lequel la politique économique demeurera la même ? Si oui, verra-t-on se développer deux politiques parallèles et contradictoires, l'une « économiste », l'autre du bien-être ?

— cette volte-face se retrouve-t-elle dans les pays de l'Est ? Y présente-t-elle des caractères différents ?

2. Chute du taux de natalité. Plus ou moins récemment, le taux de natalité s'est mis à baisser dans tous les pays industrialisés

d'Europe occidentale. Malheureusement, nous sommes aussi ignorants des causes que des conséquences de ce phénomène :

— vers 1990 une nouvelle chute est à prévoir au moment où les nouvelles classes creuses arriveront en âge d'avoir des enfants ;

— le vieillissement moyen de la population entraînera un déséquilibre entre « producteurs » et « retraités » ;

— l'ensemble des prévisions d'aménagement du territoire est affecté par cette chute : qu'on pense aux Pays-Bas où l'on passe de la projection 20 millions d'habitants à la projection 15 millions en l'an 2000 ;

— certains en tirent argument pour penser que l'exode rural va se développer puisque l'on manquera de main-d'œuvre en ville, ce qui n'est pas prouvé ;

— faut-il prévoir un allongement de la période active de la vie et un recul de l'âge de la retraite ?

NB. — On peut se demander quel rapport il y a entre ces deux premières tendances, mais ce n'est pas ici notre propos.

3. L'enrichissement moyen (doublement du niveau de vie en vingt ans) a commencé par produire ses effets sur le mode de vie dans les villes et depuis une dizaine d'années ces effets atteignent les régions rurales :

— aujourd'hui, niveau et mode de vie sont équivalents à la ville et à la campagne. Seules les très grandes métropoles ont un revenu moyen nettement supérieur à la moyenne nationale mais également des prix supérieurs ;

— la spéculation foncière urbaine il y a vingt ans s'est étendue aux petites villes et à la campagne tant pour les terres arables que pour les forêts, les terrains à bâtir et les bâtiments ;

— automobile, téléphone, télévision sont, sinon présents dans tous les foyers, tout au moins disponibles pour tout le monde ;

— les résidences secondaires se sont multipliées dans tous les pays, plus particulièrement en France ;

— si la croissance économique est ralentie dans les vingt prochaines années, va-t-il en résulter à nouveau une forte inégalité ville-campagne ou au contraire l'égalité acquise se maintiendra-t-elle ?

4. La modernisation de l'agriculture a entraîné plusieurs conséquences majeures qui peuvent se résumer en une phrase : la cam-

pagne n'est plus identifiable avec l'agriculture et la terre n'est plus (si elle l'a jamais été) uniquement un facteur de production agricole. En effet :

— *l'exode agricole* a réduit la main-d'œuvre employée dans l'agriculture liée à la terre jusqu'à 2 ou 3% en Grande-Bretagne et environ 10 à 13% en moyenne ailleurs. Dans la majorité des régions rurales le pourcentage est inférieur à 25% (tout dépend du « seuil de ruralité » choisi) ;

— les exploitations agricoles ont augmenté en superficie (environ doublé en moyenne), mais elles sont devenues encore plus familiales (diminution des salariés) ;

— la mécanisation et la biologisation (engrais pour le sol et les animaux, traitements divers etc.) se sont fortement accrues, permettant d'accroître la rentabilité par hectare et par homme sans changer la structure d'exploitation mais en développant toutes les liaisons d'amont et d'aval ;

— les administrations, les industries, les commerces et les services liés à l'agriculture se sont très rapidement multipliés et renforcés mais se sont installés en ville (grande ou petite) et non à la campagne ;

— il en résulte que l'agriculture et les agriculteurs sont de moins en moins présents dans la collectivité locale rurale : ils sont moins nombreux et leurs activités les attirent en ville.

5. L'échelle de la société rurale a été transformée par les moyens de communication et de transport, par la « massification » de la société dans son ensemble, et par la concentration des échelons de décision et des institutions. Cette tendance est commune à toute la société. Dans les campagnes, il en résulte que l'étalon moyen est passé de 1 à 3 km à 10-30 km : ce qui en ville s'est traduit par la « concentration urbaine » à la campagne s'est traduit sur l'écologie.

Ce changement d'échelle a entraîné une transformation de structure : ce ne sont plus les frontières et les territoires qui organisent la vie économique et sociale mais les *réseaux de communication et d'influence*. Pour prendre un exemple, l'église n'est plus l'église et le prêtre du village mais différents réseaux d'influence parmi lesquels les fidèles choisissent leurs rattachements.

Si l'on tient compte de ce changement d'échelle et qu'on fixe le seuil de ruralité aux campagnes y compris les petites villes de moins de 15 000 habitants (ou 20 000) on voit que la population rurale n'a

guère varié en chiffre absolu depuis trente ans et que malgré l'urbanisation rapide elle demeure dans la plupart des pays entre 40% et 50% de la population totale. De plus, dans aucun pays, le territoire rural ainsi défini ne représente moins de 90% du territoire national.

— Cette nouvelle échelle et cette nouvelle structure sont-elles communes à tous les pays ? Peut-on les tenir pour relativement stables dans les vingt prochaines années ?

L'AVENIR DE L'AGRICULTURE

Si l'agriculture n'est plus l'activité majoritaire de la plupart des régions rurales, elle n'en demeure pas moins une des activités principales, le plus souvent la principale, ses formes à venir d'organisation sont donc décisives pour la société.

6. L'agriculture « industrielle » n'est retenue par personne comme une hypothèse vraisemblable sauf pour quelques régions marginales — même en Grande-Bretagne, Symes prévoit éventuellement des exploitations de 200 ha mais qui demeurent familiales. Ce modèle conduit à une densité de population agricole de 2 à 3 habitants au kilomètre carré. Pour toutes sortes de raisons, les usines à céréales à viande ou à lait paraissent improbables. C'était déjà l'opinion en 1969 en France de la commission Vedel qui avait rejeté le modèle « Bergmann » réduisant à 200 000 entreprises toute la branche agricole française.

— Sur ce point les expériences des pays de l'Est, notamment république démocratique d'Allemagne, Bulgarie et URSS mériteraient d'être confrontées avec ces prévisions.

7. L'agriculture « artisanale productiviste » paraît à tout le monde devoir être le modèle dominant. Notamment les économistes, comme il se doit, se placent tous dans cette perspective, sans même se poser la question : pour eux cela va de soi. Par agriculture artisanale productiviste, entendons que les producteurs agricoles sont invités à intensifier toujours davantage et à produire toujours plus, en accroissant les inputs, en diminuant les coûts et en intégrant les

exploitations familiales artisanales dans un réseau de plus en plus dense d'entreprises d'amont et d'aval (firmes privées ou coopératives). Des versions différentes de ce modèle ont été présentées par le plan Mansholt, le rapport Vedel et les autres rapports nationaux ; des versions différentes sont prévisibles aussi en fonction des productions.

La dynamique de ce modèle pousse à la concentration des entreprises et à l'augmentation des surfaces, à la diminution du nombre des agriculteurs, à l'augmentation de la production et à la destruction du paysage. Toutes tendances économiquement souhaitables (sauf la surproduction) mais socialement discutables.

— Cette dynamique conduit-elle à terme, à une solution voisine de la précédente ? ou va-t-elle se stabiliser à un niveau d'équilibre de 30-50 ha, 50-100 vaches, une ou deux UTH ? Au mieux, ce modèle permet une densité démographique de 10 habitants au kilomètre carré et en diminution constante.

C'est essentiellement contre ce modèle, les contradictions économiques qu'il recèle et les conséquences sociales néfastes qu'il entraîne, que se sont développés des modèles de substitution qui demeurent en partie des sujets de discussion, plus que des objectifs que se proposeraient des politiques cohérentes. Toutefois, marginalement, on les voit se réaliser souvent comme des sous-produits de la politique économique dominante.

3. L'agriculture « néo-paysanne ». Retournant le postulat qui est à la base des deux précédents modèles, on peut admettre qu'il ne faut pas avoir pour objectif de produire le plus possible au moindre coût, mais qu'il faut au contraire nourrir le plus de monde possible le mieux possible ; par conséquent ne pas chercher à économiser la main-d'œuvre à tout prix, mais produire des aliments de qualité. La volte-face idéologique fournit une « rationalité » à opposer à la « rationalité » économique.

Un artisanat agricole de qualité est une formulation de ce modèle. Au lieu de produire des matières premières ou des biens intermédiaires (céréales, viande, lait, vin, etc.) qui sont ensuite « manufacturés » (transformés et conditionnés) pour être vendus au consommateur, on peut produire des aliments de qualité prêts à la consommation (vin, légumes « biologiques », fromages, volailles, fruits, pâtés, etc.), ce qui suppose de transformer le réseau de distribution en créant des réseaux directs producteur-consommateur ou semi-directs (un seul

intermédiaire) : le téléphone, la résidence secondaire, la promenade de week-end, autorisent cette prolifération de liens personnels.

— La main-d'œuvre employée est beaucoup plus nombreuse que dans les précédents modèles.

— Les prix peuvent être équivalents et l'alimentation est meilleure.

— Ce modèle suppose une population de consommateurs relativement riches et gastronomes.

On voit aisément que ce modèle ne peut être que marginal en termes de production alimentaire puisqu'il ne peut fournir que des produits de qualité. Par contre, il peut employer une population relativement nombreuse ; il est vrai que ces producteurs agricoles artisanaux n'auront pas grand besoin d'industries d'amont ni d'aval. La main-d'œuvre des industries agro-alimentaires correspondantes en sera d'autant réduite.

9. L'agriculture de subsistance. La « pauvreté » (relative) devient un thème idéologique majeur (cf. tendance idéologique n° 1) et un mode de vie parfaitement réaliste dans une société riche.

— Si l'on se refuse les choses de la société dite de « consommation » et si l'on possède une maison et un champ on peut vivre à très bon marché à la campagne. Les services publics essentiels (santé et éducation) sont gratuits comme les biens non marchands (air, espace...). L'argent nécessaire aux achats indispensables peut se gagner en bricolant chez les voisins ou en vendant quelques produits du jardin ou de la basse-cour.

Des transferts monétaires (retraites, pensions, etc.) autorisent une version « riche » de ce modèle de pauvreté : parce qu'on peut vivre à bon compte à la campagne, un petit revenu suffit et un gros permet de bien vivre. On retrouve ainsi la logique traditionnelle de l'économie paysanne d'auto-subsistance sauf que l'on demande à la société englobante les ressources monétaires qu'on lui destine.

Il est clair que ce modèle ne contribue pratiquement pas à la production alimentaire globale. Il nourrit ceux qui le vivent et ils peuvent être nombreux dans une société où les jeunes ont du mal à trouver un emploi qui les satisfasse et où les personnes âgées deviennent de plus en plus nombreuses. Le temps de l'université et de la retraite se passerait mieux à la campagne et plus économiquement pour la nation (cf. tendance démographique n° 2).

10. L'agriculture de décor. Parce que le paysage et l'environnement ont pris soudainement une grande valeur, on s'est avisé que

les paysages ayant été créés par les paysans, c'est à eux qu'il fallait en confier la garde et l'entretien. Plusieurs rapports nationaux insistent sur cette fonction nouvelle de l'agriculture. A mon sens, c'est une erreur : les paysans qui ont façonné les paysages que nous admirons sont morts ; et les agriculteurs qui ont pris leur succession sont les pires ennemis du paysage : ils coupent les haies et les arbres, font des terrassements gigantesques, construisent des hangars hideux et des maisons qui ressemblent à des pavillons de banlieue. De plus ils utilisent des machines, des engrais, des produits chimiques, des animaux qui polluent. En pratique, c'est aux agriculteurs « marginaux » des types 3 et 4 qu'il faut confier cette tâche ainsi qu'aux résidences secondaires. N'est-ce pas naturel ? Ce sont des urbains qui fuient la ville pour mieux vivre à la campagne. Bien sûr, il faut les conseiller et ne pas leur faire confiance, mais c'est à eux d'être les jardiniers du paysage, puisque c'est eux qui en profitent. Il faut les y inciter, les rémunérer de diverses manières : ce sont des gens surtout sensibles aux satisfactions non-marchandes.

11. L'agriculture à temps partiel fait l'objet de débats nombreux dans tous les pays et l'on sait l'importance qu'elle revêt dans certains pays de l'Est. Curieusement, elle est toujours traitée en bâtarde qui n'a pas réellement droit d'exister. Parce qu'elle n'est pas légitime aux yeux de l'économiste, elle n'arrive pas à acquérir sa légitimité. Et pourtant elle existe, et semble même se répandre dans certains pays ; ce n'est certainement pas une forme temporaire de transition ; c'est un modèle qui, sous des formes très diverses, se perpétue de génération en génération. L'homme qui fait deux journées de travail, une à l'usine, l'autre dans ses champs, est un cas ; le père qui entretient la ferme familiale avec l'aide de son fils qui fait un autre métier est un autre cas ; le rôle d'appoint des femmes et des enfants est fréquent mais de plus en plus c'est l'homme qui gère l'exploitation, tandis que la femme a un métier tertiaire (infirmière, institutrice par exemple).

Sous ses différentes formes, l'agriculture à temps partiel peut être grosse productrice, en partie parce qu'elle ne comptabilise pas tous ses coûts, ce qui irrite les économistes ; elle peut aussi être artisanale de décor ou d'autosubsistance. Elle recoupe par conséquent tous les types précédents avec lesquels elle s'allie de manières très diverses. Elle représente un pourcentage important de la population rurale dans certaines régions.

Si on lui reconnaissait une véritable existence légitime, la politique agricole et l'aménagement rural devraient prendre des mesures en sa faveur.

12. Objection. Les modèles 3, 4 et 5, qu'ils soient ou non combinés avec le 6, souffrent tous, plus ou moins, d'impotence économique. L'autosubsistance est une manière de se situer en dehors du marché, de ne pas contribuer à la production nationale, de ne pas consommer et par conséquent de ne pas participer à l'accroissement et à la distribution des richesses.

En outre ces modèles supposent tous plus ou moins un transfert monétaire. Une partie de ces transferts se font quoiqu'il arrive en faveur de leurs bénéficiaires (retraites notamment) ; la seule question est de savoir si ces bénéficiaires s'installent à la campagne et entretiennent une activité agricole. Pour ceux dont on peut dire qu'ils vivent aux dépens des autres, au moins vivent-ils à leur gré, mieux sans doute qu'autrement, et le but d'une société n'est-il pas de permettre autant que possible aux gens de vivre à leur convenance ? Enfin et surtout, les modèles « productifs » coûtent eux-mêmes très cher, paradoxalement, puisque la production agricole est toujours subventionnée de diverses manières dans les pays industrialisés. Tant que la politique agricole sera le produit de marchandages politiques, l'argument de rationalité économique demeurera récusable. D'autant plus que le problème des sociétés capitalistes est aujourd'hui de trouver le moyen d'occuper les gens sans emploi qui sont surtout des jeunes, des vieux, des femmes et des gens sans qualification.

LES RAPPORTS VILLE-CAMPAGNE

13. Parlons réseaux et non territoires. Tous les rapports nationaux insistent sur l'idée que la ville n'est plus la ville et la campagne n'est plus la campagne : le mode de vie s'est urbanisé à la campagne et les zones urbanisées se sont étendues, tant et si bien que l'on ne sait plus du tout où est la ville ni où est la campagne ? Ceci dit, on n'en continue pas moins à parler de ville et de campagne, tant les schémas de pensée sont résistants et rebelles au changement. Il faut penser en termes d'ensembles régionaux comprenant un « ré-

seau hiérarchisé de villes » de dimensions diverses servant de pôles à un milieu rural différencié qui s'analyse en un « treillis de réseaux de clientèles, de communications et d'influences » et non en territoires séparés par des frontières. Il le faut, mais c'est difficile, je vais tenter de m'y tenir.

14. Régions à urbanisation dense ou lâche : un contraste très net se marque entre les pays densément urbanisés et les autres. L'Angleterre (au sens strict), les Pays-Bas, la république fédérale d'Allemagne, la France du nord-est et du sud-est, ne peuvent s'analyser de la même façon que l'Espagne centrale, la France du sud-ouest ou la forêt finlandaise. En outre convient-il d'exclure les périphéries des grandes métropoles et les zones situées entre plusieurs métropoles (telle la zone centrale des Pays-Bas) qui n'ont plus rien de rural et ne sont que des espaces verts péri-urbains. En république fédérale d'Allemagne si l'on trace un cercle de 100 km de rayon autour des grandes villes et agglomérations, l'ensemble du territoire est pratiquement couvert et par conséquent tout l'espace rural se trouve à portée de voiture pour les citadins et tous les ruraux sont à portée de voiture d'une grande ville.

15. Vocations régionales. Tous les aménageurs cherchent à définir des zones et à leur attribuer des vocations particulières. Planck nous propose plusieurs classifications plus ou moins raffinées. Le programme néerlandais distingue quatre classes qui sont approximativement celles de Umlauf (cité par Planck), Toutes les autres classifications, aussi raffinées soient-elles, procèdent du même principe :

- zones urbaines ;
- zones de production agricole prioritaire ;
- zones de production agricole mélangée d'activités de loisirs ;
- zones de loisirs, parcs naturels.

On voit que ce zonage permet de délimiter des régions où des mesures administratives différentes seront applicables ; en revanche on voit mal quels dynamismes régionaux et locaux et quels agencements sociaux particuliers pourront s'appuyer sur de tels classements technocratiques.

L'expérience de « systématisation » roumaine serait un autre exemple à méditer.

Serait-il possible et utile de développer des typologies sociologiques qui ne souffriraient pas des mêmes défauts ?

16. Transports et communications sont présentés dans tous les rapports comme essentiels pour entretenir la vie sociale à la campagne et les relations entre la campagne et les villes. Or contrairement à cette exigence, dans plusieurs pays, des lignes secondaires de chemin de fer et d'autocars ont été fermées dans les années récentes. On continue toujours à en supprimer, sous prétexte qu'elles ne sont pas rentables ; et pourtant les transports urbains sont eux aussi fréquemment déficitaires. Le transport est de moins en moins considéré comme un service public et de plus en plus comme une activité économique comme une autre. Le coût des transports et des communications varie en fonction de la densité de la population et on ne peut pas traiter de la même manière des zones lâchement urbanisées et des zones d'agriculture extensive. Notamment le choix entre transports individuels et collectifs ne se pose pas de la même façon ici et là. Le développement de l'activité des taxis dans les campagnes françaises est symptomatique.

Pour l'avenir de la société rurale les choix de politiques de transport et les investissements correspondants apparaissent décisifs.

17. Les villes moyennes et petites doivent être à portée des campagnards. Trente/cinquante kilomètres paraissent une distance acceptable comme rayon d'influence d'une ville de 50/100 000 habitants qui fournit toutes les ressources urbaines nécessaires : hôpital, enseignement pré-universitaire, commerces variés, administrations, etc. Les petites villes (5000-15 000 habitants) s'intercalent dans ces zones et servent de relai aux villes moyennes. Le réseau urbain qui sert d'armature à toute la vie économique et sociale de la campagne paraît actuellement très vivant dans les différents pays : il croît relativement plus vite que les métropoles. C'est donc un facteur favorable au développement futur de la vitalité des collectivités rurales.

Une question reste ouverte : faut-il concentrer institutions, services et commerces dans les villes ou ne doivent-ils pas être dispersés dans les bourgs et même en rase campagne comme les supermarchés aux carrefours de routes ? Une doctrine focalisante de concentration urbaine s'oppose à une doctrine dispersante de réseau.

18. Les migrations pendulaires et les résidences secondaires de citadins à la campagne sont l'objet de controverses aussi vives que l'agriculture à temps partiel. Les zones-dortoirs très largement éta-

lées à la périphérie lointaine des villes présentent tous les inconvénients des banlieues-dortoirs si elles ne se fondent pas dans la société rurale : l'équilibre entre les deux est un facteur essentiel. Il en est de même pour les zones de résidences secondaires qui ne sont habitées que quelques semaines par an.

Le cas le plus controversé est celui des résidences de week-end qui ne sont occupées que deux jours par semaine. Certains y voient un moyen de ramener de la vie au village, d'autres au contraire y voient une agression contre la vie villageoise et une source de conflits entre citadins et autochtones, notamment les agriculteurs.

Les zones de résidences secondaires annuelles et les parcs naturels se concentrent surtout en montagne et dans des régions menacées de dépopulation complète : dans ce cas la ville investit un territoire abandonné par la société rurale et recrée une société saisonnière dont on n'a pas encore clairement esquissé de modèle.

L'ampleur du phénomène est considérable dans tous les pays. Pour l'Allemagne fédérale, Planck pense que les résidences de week-end vont se multiplier dans le pays même, tandis que les vacances annuelles entraîneront de plus en plus les Allemands vers l'étranger : notamment, pour les pays étudiés ici : l'Italie, l'Espagne et le Midi de la France. Il en est sans doute de même pour le Benelux, la Grande-Bretagne et la France du Nord.

LA SOCIÉTÉ RURALE

Venons-en, enfin, au sujet même de notre discussion et de notre projet. Situons l'analyse à la nouvelle échelle de la société rurale (cf. 5) : des réseaux de relations de 10 à 30 km d'envergure « inner-vant » des populations de 5 à 20 000 habitants, autrement dit des villages et des petites villes (d'environ 5 000 habitants, 15 000-20 000 au maximum).

19. Rapports de voisinage et vie collective locale : il paraît évident que le changement d'échelle entraîne un éclatement de la vie collective villageoise ou de voisinage. Il convient de rappeler cependant que bien souvent la localité entraînait le repliement sur soi des familles et des individus et interdisait toute vie sociale. Personne

n'est plus aujourd'hui dans ce cadre étroit et chacun peut organiser ses activités diverses (relations sociales, profession, achats, distractions, etc) à cette nouvelle échelle. Les réseaux qui s'établissent entraînent des clivages professionnels, idéologiques, de générations, de classes, etc. ; on choisit ses partenaires dans un plus vaste rayon et par conséquent on s'éloigne de ses voisins. Les agriculteurs modernistes se voient entre eux, les jeunes renouvellent l'ancienne camaraderie de la classe d'âge, les militants militent ensemble, etc. Il en résulte une désaffection de toutes les institutions et associations locales. Planck insiste sur l'anémie et la mort des « clubs » villageois ; il note en contrepartie le regain donné aux rapports de parenté.

Ce changement d'échelle entraîne donc un changement de structure, une diversification des occasions de réunion. Cette diversification ne veut pas dire diminution de la vie locale, elle veut dire au contraire souvent multiplication : de nouvelles activités se créent et suscitent des réunions et des affiliations.

20. La concentration des institutions et des services dans les bourgs et les petites villes est un phénomène général : écoles et églises de villages se ferment et prêtres et instituteurs se replient au bourg. De même pour la poste, les petits commerces et les artisanats. Ce mouvement correspondait à une époque où les moyens de transport et de communication étaient moins développés. S'impose-t-il encore quand auto et téléphone sont disponibles pour tous. On ne voit pas pourquoi artisans, commerçants, professions libérales ne se disperseraient pas dans la campagne. Ce renversement de tendances est envisageable et doit inciter à la prudence : la concentration ne se poursuivra pas nécessairement. L'exemple même des centres commerciaux des villes n'est pas convaincant au moment où les citadins prennent leur auto pour aller faire leurs courses une fois par semaine dans un supermarché de banlieue.

Par ailleurs, la spécialisation croissante des tâches n'est pas elle-même irréversible. Une mère de famille peut organiser chez elle un jardin d'enfants pour les familles voisines, la vie politique, culturelle et religieuse locale peut être animée par des militants et par des diacres qui exercent par ailleurs un autre métier, l'infirmière peut être mère de famille, etc.

21. La famille sous son double aspect de groupe domestique et de parentèle semble reprendre de l'importance. Le rôle de la parentèle

comme réseau de relations sociales privilégiées est attesté partout. En particulier dans les rapports villes-campagnes les parentèles qui s'étendent sur les deux jouent un rôle décisif de canaux de mobilité, notamment professionnelle.

Les groupes domestiques à la campagne suivent la même tendance qu'en ville vers la cellule conjugale, la cohabitation des générations disparaissant progressivement. Toutefois ici encore le mouvement n'est peut-être pas aussi simple qu'il y paraît à première vue. Certes chaque couple fait ménage à part, mais les couples d'une même parentèle proche ont une forte tendance à demeurer voisins. Ainsi, un couple de parents peut continuer à faire marcher la ferme avec l'aide saisonnière d'un couple jeune exerçant d'autres métiers et de ses enfants. A son tour, le jeune couple reprendra la ferme à la mort des parents et ainsi, la continuité d'une exploitation familiale se trouve assurée : chaque couple fait ménage séparé mais l'exploitation est indivise et les ressources des deux (ou plusieurs) couples comprennent les produits agricoles, les retraites, les salaires. Et les enfants apprennent les travaux de la terre en sortant de l'école.

22. Pouvoir et décision collective : si l'on admet qu'une collectivité sociale a une existence dans la mesure où elle est capable de prendre des décisions pour elle-même, tout ce qui précède amène à conclure que la collectivité locale de type villageois (un millier d'individus) est morte et sera remplacée par une collectivité micro-régionale à l'échelle nouvelle définie plus haut. En effet, la gestion de tous les équipements collectifs (routes, bâtiments, eau, électricité, etc.) ne peut se faire qu'à cet échelon. L'exemple de la Pologne, de la république fédérale d'Allemagne, de la Grande-Bretagne, de presque tous les pays, montre que l'administration territoriale doit se situer au niveau minimum de 10 000 citoyens. Les municipalités italiennes sont de cet ordre de dimension.

Seul l'exemple français semble s'inscrire en faux là-contre. 36 000 communes rurales de 100 à 300 habitants en moyenne paraissent depuis longtemps anachroniques. Tout le monde en est d'accord, et pourtant la loi sur les regroupements de communes a été un échec complet. Quelques dizaines de mini-communes se sont regroupées toutes les autres tentatives ont échoué. Les communes ont perdu leur église et leur école, mais tiennent à leur mairie et aux élections municipales. Le maire rural reprend une fonction capitale d'interlocuteur légitime et nécessaire pour les administrations et les services

techniques et commerciaux qui descendent maintenant jusqu'à cet échelon local. Enfin, la mairie et le maire sont les derniers symboles d'une identité collective qui se définit en se différenciant des voisins. Le pouvoir, comme le reste, s'organise en réseaux et tous les relais, de Paris aux 36 000 maires ruraux, sont importants et le dernier ne l'est pas moins puisqu'il est le début et la légitimation de l'ensemble.

23. Idéologie, sentiment régionaliste et identité. La volte-face idéologique présentée en 1 s'est accompagnée d'un remarquable renouveau des mouvements ethniques, linguistiques, religieux, régionalistes. Tout se passe comme si l'ardente obligation de la croissance économique s'étant évanouie, les dirigeants se prennent à parler de qualité de la vie, et les militants se mettent en quête d'une identité pour les masses : ne sachant plus que faire, on cherche qui on est. En France, le mouvement a pris une ampleur remarquable, aux Pays-Bas, la prolifération des associations de défense d'intérêts locaux paraissent de même origine, sans parler du conflit « culturel » belge.

Si ce mouvement est autre chose qu'un état passager de la sensibilité de quelques dirigeants et s'il correspond à une tendance profonde de la population, il est évident qu'il aura une influence décisive sur l'avenir des régions rurales. En France, l'idéologie « paysanniste » de la JAC a servi de ressort à la révolution agricole des années 50 et 60 ; l'idéologie du « pays » ou du « terroir » peut animer dirigeants locaux et régionaux et inciter les citoyens à revenir à leurs origines ou à s'en créer de nouvelles. Ce besoin renouvelé d'identité rejoint et renforce ce qui a été dit sur le pouvoir ci-dessus.

24. Homogénéité ou diversité ? Au bout du compte l'urbanisation du mode de vie rural et l'indifférenciation croissante entre habitat urbain, suburbain et campagnard vont-ils conduire à une homogénéisation de la civilisation dans toute la société occidentale industrialisée ? Beaucoup de faits évidents et de tendances lourdes vont dans ce sens ; il est donc salubre d'argumenter la conjecture inverse. Beaucoup de faits et de tendances militent pour un renouveau de particularités locales, régionales et sociales. Le développement même de la société de « consommation » donne moins d'importance aux objets et plus à la façon dont on les utilise. L'enrichissement donne une nouvelle liberté de choix. Le besoin d'identité réclame d'affirmer des différences. L'accent mis sur le savoir-vivre conduit chacun à se

définir son savoir-vivre particulier. Et ce qui est vrai des individus l'est encore bien davantage des groupes locaux et sociaux. Les fluctuations de la mode dans le temps n'ont jamais interdit les différences de mode selon les milieux et les individus : tout le monde suit la mode, mais chacun différemment. Ainsi, l'esprit de clocher, le sentiment régional pourront être les mobiles d'une diversité croissante des modes de vie.

25. Les valeurs paysannes vont-elles survivre au démantèlement complet des sociétés paysannes et à l'urbanisation du genre de vie campagnard ? La réponse une fois de plus paraît à l'évidence affirmative. Et pourtant, l'argument contraire mérite examen. Si l'on admet que la volte-face idéologique va se confirmer ainsi que les deux tendances précédentes (diversités régionales et identité locale) et que de plus en plus de gens vont demander à la campagne un genre de vie plutôt qu'un moyen de produire et de gagner de l'argent, alors on voit que le système de valeurs urbain actuel sera battu en brèche dans son fondement social et dans son expression idéologique. De plus, on peut admettre l'hypothèse que la différenciation croissante de notre société autorisera un degré de liberté plus grand qu'autrefois entre système de valeur et genre de vie et même que le système de valeur commandera le genre de vie plus que le système de production ; cette hypothèse, poussée à l'extrême, amènerait à prédire qu'on pourra à l'avenir, si on le désire, vivre en paysan bien qu'il n'existe plus ni société ni économie paysannes. Sans aller jusque là, certaines « vertus » paysannes pourront survivre à la civilisation et au « système de vertus » dont elles étaient éléments structurels. Et il pourra en être ainsi aussi bien en ville qu'à la campagne, au point que l'on pourrait penser à une paysannisation de la société industrielle et urbaine.

EN GUISE DE CONCLUSION

26. Esquisse d'une utopie néo-rustique. Soit une petite ville de 6 000 habitants située à 30 km d'une ville de 80 000 habitants fournissant toutes les ressources « urbaines » (hôpital, début d'université, bibliothèque, cinémas, théâtres, etc.). Cette petite ville fournit

tous les services commerciaux, administratifs, culturels, sanitaires et éducatifs (école secondaire) à une constellation de petits bourgs (2 000 habitants) de villages, de hameaux et d'écarts, qui rassemblent 10 ou 15 habitants. Soit en tout une population d'une vingtaine de milliers d'habitants sur un territoire de 5 ou 30 km, densité de 50 à 60 habitants au kilomètre carré (ville non comprise) moins de 70% des ménages vivent de l'agriculture « productive », 25% des diverses formes d'agriculture artisanale, d'autosubsistance à temps partiel ou non ; 10% d'artisans, de commerçants, 15% d'ouvriers dans deux ou trois petites usines, 30% de retraités, 10% de fonctionnaires, services et divers, 30% de résidences secondaires soit 150% pour tenir compte des ménages à doubles activités ou ressources. Cette société est suffisamment nombreuse et diversifiée pour entretenir en son sein toutes les diversités sociales, tous les conflits et toutes les institutions nécessaires à une saine vitalité ; hiérarchie et mobilité ; conflits politiques, idéologiques et religieux ; rivalités professionnelles et locales ; institutions et associations culturelles, sportives et de loisirs, etc. ; et ce qui manque est disponible à la grande ville voisine, facilement atteignable grâce aux moyens de transport publics et privés. Chaque commune a son autonomie de gestion et l'ensemble est géré par une municipalité (de canton dans la terminologie française). Un mode de vie rustique respectant les traditions de la région est commun à tous. Autrement dit, tous les avantages de la ville et ceux de la campagne réunis.

futuribles

Revue trimestrielle de l'Association Internationale Futuribles

EXTRAITS DE SOMMAIRE 1975-1977

- ANTOINE Serge, Environnement et aménagement du territoire, pour une prospective plus européenne.
- APTER David E, Modèles économiques et participation.
- BAILLON Jean et GODARD Olivier, L'eau, limite à la croissance ? Jalons pour une prospective de l'eau.
- BENETON Philippe, De l'égalité d'usage : à propos d'une action indirecte sur les inégalités économiques.
- BENOIST Jean, L'irruption d'une « société pseudo-industrielle » à la Réunion : détournement des valeurs et retournement des mécanismes économiques.
- BERTAUX Pierre, L'avenir de l'éducation.
- BERTOLINI Gérard, Lutte contre le gaspillage : politique du recyclage ou politique d'accroissement de la durée de vie des produits ?
- BLOCH-LAINE François, L'évolution des notions de patrimoine et de responsabilité.
- BOUCHET Jean, Enseignement du recensement et conditions nouvelles pour l'aménagement du territoire.
- BROWN LESTER R., Les perspectives alimentaires dans le monde.
- CARRON Alain-Marie, Des responsabilités américaines.
- CAZES Bernard, L'environnement économique international à long terme. La représentation des inégalités dans les plans français.
- CERON Jean-Paul, HOURCADE Jean-Charles, SCHIRAY Michel, La politique de l'environnement et l'avenir des relations entre l'Europe et le Tiers-Monde. Pour conclure provisoirement sur « Environnement, Europe et Tiers-Monde ».
- DERIAN Jean-Claude, L'énergie nucléaire et l'exercice de la démocratie.
- DESROCHES Henri, Ergonomie et utopie.
- DIENEL Peter C., Pour une nouvelle structure de participation.
- DUPUY Jean-Pierre et KARSENTY Serge, La logique cachée de la croissance de l'institution médicale.
- DURAND Jacques, Prospective, discontinuité et instabilité. Prospective et aménagement du territoire.
- FONTELA Emilio, L'Europe face au futur.
- FREMONT Félix, Energie, électricité et produit national brut.
- FRISCH Jean-Romain, De quelques trajets énergétiques pour le XXI^e siècle.
- GODARD Olivier et BAILLON Jean, L'eau, limite à la croissance ? Jalons pour une prospective de l'eau.
- GUILLEMIN Claude, La gestion des matières premières minérales et la crise
- HOTTOVY Tibor, Prévision et planification à long terme en Suède.
- ISHOW Habib, Le développement des pays du Maghreb.
- JOUVENEL (de) Bertrand, La civilisation de l'éphémère. De Cérès à Pluton
- JOUVENEL (de) Hugues, Réflexions sur la dynamique sociale.
-

-
- JULIEN Pierre-André, LAMONDE Pierre, LATOUCHE Daniel, La société post-industrielle : un concept vague et dangereux.
- JUNGK Robert, La communication sociale (interview).
- KOLM Serge-Christophe, Portugal : Quelle révolution, vers quelle société ? Dynamique du changement des structures de propriété dans le Portugal actuel.
- LAGADEC Patrick, L'étude d'impact : instrument d'évaluation des décisions lourdes.
- LAPERROUSAZ Michèle et MURON Jean-Louis, Les incidences d'une population décroissante ou stationnaire en Europe. Bilan et remarques.
- LE BRETON Jean-Marie, Nouvelles perspectives du projet européen.
- LEGRAIN Dominique et MONOD Jérôme, La protection des espaces littoraux.
- MENDRAS Henri, Y a-t-il encore un pouvoir au village? Trois réflexions à propos du rapport Guichard et des élections municipales.
- MONTGOLFIER (de) Jean, Autoroute ou forêt ?
- RAINELLI Pierre, Disparités agricoles et financement.
- RIBOUD Jacques, Un cas clinique de gigantisme : les hyper-tankers.
- ROUX Jean-Michel, Les vides et les silences. Note sur la gestion du cadre de vie.
- RUSTANT Maurice, L'emploi et la durée du travail hier et demain.
- SIMONET Jean-Louis, L'Espagne en transition.
- SISMONDI (de) Simonde, Régionalisme et émulation (extrait de l'Histoire des républiques italiennes du Moyen-Age).
- TENIERE-BUCHOT Pierre-Frédéric, Le rôle du public dans la gestion des milieux naturels : de la sensibilisation à la prise de décision.
- TESSIER Jacques, Propositions de réformes pour l'entreprise de demain.
- THUROW Lester, Vers une définition de la justice économique.
- TOFFLER Alvin La démocratie prospective.
- VAN DAM André, Les limites du gaspillage.
- WEIL Alain, Réflexions sur une restructuration de l'appareil productif français.
- ZORGBIBE Charles, Québec : scénarios pour l'indépendance.

FORUM PRÉVISIONNEL

Ces quelques extraits ne donnent qu'une idée très générale de l'éventail d'articles publiés par la revue sur de nombreux problèmes-clés. En outre, le Forum Prévisionnel qui en constitue la seconde partie rend compte des principaux travaux de prospective poursuivis tant en France que dans les pays étrangers.

Association internationale Futuribles

(Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

Fondateur: Bertrand de Jouvenel; Président: Philippe de Seynes
Délégué général et secrétaire général: Hugues de Jouvenel

L'Association a pour but:

— d'agir comme centre d'information, de documentation et d'analyse pour les études sur l'avenir (collecte, évaluation et confrontation des opinions et des données);

— de susciter et d'entreprendre des recherches sur les faits, les idées, les options dont dépend l'avenir de nos sociétés et de diffuser toutes idées susceptibles de contribuer au progrès social.

Cet objectif implique un rôle de *tour de guet* des idées et des faits porteurs d'avenir (travail vigilant d'identification et d'analyse des tendances et des possibilités, des objectifs et des idées ainsi que de leurs interprétations) et un rôle de *forum prévisionnel* où peuvent s'échanger de façon continue les opinions des experts, des décideurs et des citoyens sur ce qui peut advenir, ce qui est souhaitable et ce qui peut être fait.

CLEARING INTERNATIONAL

1. *Analyse de données*: Cette mission implique le développement d'instruments importants d'information: bibliothèque spécialisée (3 000 ouvrages), service documentaire (40 000 fiches), service d'archives, fichier des chercheurs et des instituts. Elle débouche sur des travaux d'analyse et d'évaluation tels que:

- Une synthèse de la recherche prospective;
- Un observatoire d'expérimentations sociales.

2. *Réunions*: L'Association organise régulièrement des tables rondes et colloques. A titre d'exemple:

- Parmi les tables rondes: le point sur les activités prospectives en Amérique Latine, Perspectives 1990 en France, vers le tricentenaire des Etats-Unis...;
- Parmi les colloques internationaux: la prospective en Europe (septembre 76); les économies de matières premières non énergétiques (décembre 76).

RECHERCHE

La fonction de Futuribles est de contribuer à la recherche sur les finalités sociales, les projets — implicites ou explicites — de sociétés et les facteurs de permanence ou de changement. Parmi les principaux projets en cours:

1. *Prospective et décision*: La dimension du long terme dans les affaires publiques.
2. *Participation*: Débat public et choix collectifs.
3. *Dynamique sociale*: Le processus d'innovation et de changement.
4. *Pré-recherche*: Analyse globale des principales forces de changement et de leurs implications économiques et sociales.

FORMATION

La fonction de formation donne lieu à de nombreuses opérations ponctuelles en France et à l'étranger; elle comprend aussi trois types d'activités régulières.

1. *Séminaires et ateliers de prospective* qui s'adressent essentiellement aux cadres supérieurs de l'Administration ou de l'entreprise.
2. *Forums populaires*: Manifestations publiques destinées à populariser la démarche prospective et à susciter des échanges de vues entre le public et les experts.
3. *Matériel pédagogique*: Ce programme vise la conception et la réalisation de tout outil susceptible de faire mieux saisir la dimension pluri-disciplinaire et prospective des grands problèmes sociaux et de contribuer à leur traitement.

PUBLICATIONS

L'association publie:

1. *Futuribles*, revue trimestrielle d'analyse, de prévision et de prospective sociales.
2. *Futur-Informations*, bulletin de liaison bilingue (8 numéros par an).
3. *Rapports de recherche*

Pour affiliation et renseignements complémentaires (rapport d'activités, envoi de spécimens, etc.) s'adresser au siège de l'Association: 10, rue Cernuschi, 75017 Paris, tél. 924-54-79/766-59-46.

Sommaire

L'AVENIR DES CAMPAGNES EN EUROPE OCCIDENTALE

Présentation	3
<i>Henri Mendras</i>	
L'avenir de l'agriculture et de la politique agraire en Europe	7
<i>Jean-Louis Durand-Drouhin</i>	
Images des futurs possibles : quatre utopies rurales	31
<i>Anton Jansen</i>	

* * *

Études nationales :

Grande-Bretagne, <i>David G. Symes</i>	65
Pays-Bas, <i>Anton Jansen</i>	79
République fédérale d'Allemagne, <i>Ulrich Planck</i>	107
Italie, <i>Corrado Barberis</i>	143
Espagne, <i>Joan F. Mira</i>	153
Les prévisions à long terme sur l'évolution de l'agriculture française, <i>Amédée Mollard</i>	169

* * *

Quelques questions finales	189
<i>Henri Mendras</i>	